This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600027326Q

E. BIBL. RADCL.

6000273260

VOYAGE
PITTORESQUE
DE LA SUISSE.

TOME DIXIEME.

VOYAGE
PITTORESQUE
DE LA SUISSE.

TOME DIXIEME.

VOYAGE
PITTORESQUE
DE LA SUISSE.

TOME DIXIEME.

Dessiné par Perignon Pre du Roi.

Gravé par De Longueuil graveur du Roi.

VUE DU CHATEAU DE WALLEBOURG.

Prise à l'entrée du Bourg du côté de Liestal.

N°. 168.

A.P.D.R.

TABLEAUX
DE LA SUISSE,
OU
VOYAGE
PITTORESQUE
FAIT DANS LES XIII CANTONS
& États alliés du Corps Helvétique,

REPRÉSENTANT les divers Phénomenes que la Nature y raſſemble, & les beautés dont l'Art les a enrichis.

SECONDE ÉDITION.

Ornée de 428 Planches, deſſinées & gravées par les meilleurs Artiſtes de la Capitale.

TOME DIXIEME.

A PARIS,
Chez L A M Y, Libraire, Quai des Auguſtins.

M. D C C. L X X X V.
AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

BODLEIAN
LIBRARY

TABLEAUX DE LA SUISSE,

OU

VOYAGE PITTORESQUE

FAIT DANS LES TREIZE CANTONS

DU CORPS HELVÉTIQUE.

ARTICLE VI.

*Canton d'*UNDERWALDEN, *Catholique & Démocratique.*

UNDERWALDEN (1), en latin, *Silvania*, *Subsilvania*, pays presqu'au centre de la Suisse, & qui est à l'occident & au midi du lac des quatre Cantons *forestiers*.

(1) Leu, Dict. hist. de la Suisse, tome XVIII, p. 608-635. L'Etat & les Délices de la Suisse, tome II, p. 422-429.

Il touche au levant le Canton d'Uri & la Seigneurie d'Engelberg ; au couchant, les Bailliages de l'Entlibuch & de Kriens, qui ſont du Canton de Lucerne ; au midi, le pays de Haſli, qui eſt du Canton de Berne, & au nord, le Canton de Lucerne, & une partie du lac ; il eſt un des quatre Cantons *foreſtiers*. Tout le Canton peut avoir en longueur neuf lieues depuis le lac des quatre Cantons, juſqu'au pays de Haſli, & preſque autant en largeur depuis le Bailliage de l'Entlibuch juſqu'à la Seigneurie d'Engelberg. Ce pays montueux eſt entrecoupé par des vallées tantôt larges, tantôt étroites. Il abonde en pâturages excellens, en fruits, en gibier, &c. On y trouve pluſieurs lacs & petites rivieres, l'*Aa* ou l'*Aha*, & la *Melcha*, tous très-poiſſonneux. Il eſt partagé en deux grandes vallées qui ſont ſéparées l'une de l'autre par une chaîne de montagnes, chargées de forêts, nommées *Kernwald*. Ce partage, fait par la nature, a donné lieu au partage du Gouvernement ; & quoique pour les affaires du dehors, les habitans ne forment qu'un ſeul Canton, ils ſont néanmoins diviſés en deux Communautés, qui ont chacune à part leur *Landamme* ou Préſident, leurs aſſemblées publiques, leur Conſeil, leurs Officiers, & même leurs terres. On diſtingue ces deux Communautés ſelon leur ſituation ; l'une s'apelle *au-deſſus du bois*, *ob dem Wald*, & l'autre *au-deſſous du bois*, *Underwald*, ou *Nit-dem-Wald*. Nous pouvons auſſi les appeller *Communautés ſu-*

Faeſi, Topog. de la Suiſſe, p. 297-355.
Tſcharner, Dict. géog. de la Suiſſe, p. 190, 191.
Fuesslin, Topog. de la Suiſſe, tome I, p. 344-370, &c.

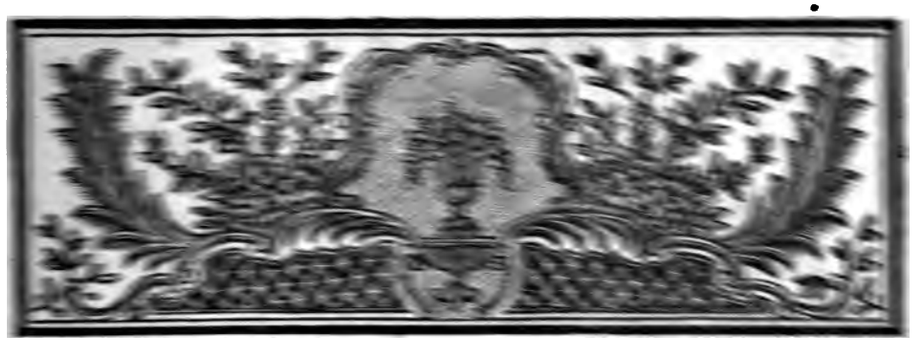

TABLEAUX DE LA SUISSE.

OU

VOYAGE PITTORESQUE

FAIT DANS LES TREIZE CANTONS

DU CORPS HELVETIQUE.

ARTICLE VI.

Canton d'Underwalden, Catholique & Democratique.

Underwalden (1), en latin, *Subsilvania*, *Subsilvania*, pays presqu'au centre de la Suisse, & qui est à l'occident & au midi du lac des quatre Cantons forestiers.

(1) Leu, Dict. hist. de la Suisse, tome XVIII, p. 808-[illegible].
L'Etat & les Délices de la Suisse, tome II, p. [illegible].

I.

Département ſupérieur du Canton d'Underwalden.

CE local, en allemand (3) *ob den Kernwald*, & quelquefois *ob Walden*, a au levant la partie d'*Underwalden* d'en bas, & la Seigneurie d'Engelberg; au couchant, l'Entlibuch & le Bailliage de Kriens, qui ſont du Canton de Lucerne; au midi, le pays de Haſli, qui dépend du Canton de Berne, & au nord, le lac des quatre Cantons. On compte près de neuf lieues depuis l'Entlibuch juſqu'au mont de Kerns, & preſque autant depuis le mont Rengg juſqu'au mont Brünig; ce département ſupérieur comprend deux grandes paroiſſes, *Sarnen* & *Kerns*, & quatre autres petites paroiſſes, *Saxlen*, *Alpnacht*, *Gyſſweil* & *Lungeren*. On y trouve les lacs de Sarnen (4), de Giſſweil (5) & de

(3) Leu, ibidem, tome XVIII, p. 635-651.

(4) Ce lac, ainſi appellé du bourg de *Sarnen*, a une lieue & demie de long ſur une demi-lieue de large. Il eſt auſſi dit lac de *Saxlen*, dans la proximité du village de ce nom, qui eſt ſitué vers la partie orientale. Ce lac a au midi la paroiſſe Gyſſweil, au couchant, le mont Schwendi, & les diſtricts Wylen & Oberwylen. (*Leu, ibidem, tome XVI, p.* 100).

(5) Le petit lac de Gyſſweil, ainſi appellé du village de ce nom, reçoit la riviere de l'*Aa*, à ſa ſortie du lac de Lungeren. Ce lac eſt proprement un marais, rempli de joncs, & ſur lequel il n'y a point de navigation. L'*Aa*, en ſortant de ce marais, va ſe jetter dans le lac de Sarnen. Ces trois lacs de *Lungeren, de Gyſſweil & de Sarnen*, ſont preſque ſur la même ligne, & ſeulement ſéparés l'un de l'autre par de petites diſtances. L'*Aa* y entre ſucceſſivement, & en ſort de même. (*Leu*, ibidem, tome XI, p. 374, &c.). Au-deſſous de Sarnen, l'Aa reçoit la *Melcha*, & elle eſt navigable auprès & au-deſſous de Sarnen.

Lungeren (6), & les rivieres l'Aa & la Melcha, avec les montagnes Brunig, Stock, Kerns & de Saxlen. On y trouve auſſi des eaux minérales.

Sarnen, bourg & paroiſſe, la capitale du haut Underwalden, preſqu'au milieu du pays, dans une belle & fertile plaine, ſur l'agréable lac de Sarnen, & dans la proximité de la riviere de l'Aa. Le bourg eſt généralement bien bâti, & orné de pluſieurs édifices qui ſont en pierre. La Maiſon-de-ville, près de l'Aa, & ſituée ſur la place, eſt un bâtiment remarquable. On y obſerve auſſi le college. L'égliſe paroiſſiale, qui eſt à un quart de lieue du bourg, a été rebâtie avec magnificence en 1739. Il y a auſſi à Sarnen une Abbaye de Bénédictines, qui y a été transférée en 1615 du val d'Engelberg, où elle exiſtoit primitivement. L'Abbé d'Engelberg a encore l'inſpection de ce couvent. Celui des Capucins, qui eſt ſur le chemin de Saxlen, a été bâti en 1646.

Sur une colline dite le *Landenberg*, tout près du bourg de Sarnen, ſont le magaſin public, l'arſenal, la maiſon du Tirage; c'eſt ici auſſi la place où s'aſſemble tous les ans le peuple pour l'élection des charges. On y jouit d'une

(6) Ce lac, voiſin du mont Brunig, a une lieue de long, ſur un quart de lieue de large, & il eſt d'une grande profondeur. Il a la renommée d'être très-poiſſonneux, ſur-tout en truites & en écreviſſes. Son circuit eſt entre de hautes montagnes & des rochers. Le village de Lungeren eſt ſitué à la tête de ce lac. (*Leu*, ibidem, tome XII, p. 376). On trouve parmi les planches de ces Tableaux, *la vue du lac de Lungeren*, & celle *du bourg de Sarnen*. Les titres de ces planches ſont défectueux; celui de *Lungeren* doit être placé au bas de la planche de *Sarnen*, & celui de *Sarnen*, au lieu de la vue de *Lungeren*. Voyez auſſi dans la même collection, n°. 188, la vue d'un *rocher dans les montagnes de Lungeren*.

vue délicieuſe ſur le lac de Sarnen, & ſes environs, qui offrent des montagnes & des vallées fertiles. Le nom de *Landenberg*, donné à cette colline, vient du tyrannique Baillif *Beringer* (7) *de Landenberg*, qui réſidoit dans un château. Le détail de ſes cruautés eſt conſigné dans l'Hiſtoire Helvétique. Les habitans opprimés s'emparerent de ce château par un heureux ſtratagême, le premier jour de l'an 1308; ils ſe contenterent, pour toute vengeance, de démolir le château, & de conduire ſur la frontiere le Baillif leur priſonnier, avec tout ſon domeſtique & ſes effets, mais ſous la condition du ſerment qu'il leur fit, de ne jamais remettre le pied dans un pays qui avoit été le théâtre de ſes violences : eſpece de vengeance bien noble, & d'autant plus digne (8) d'éloges, qu'elle eſt moins dans le caractere des ſenſations populaires, toujours promptes & véhémentes, & quelquefois effrénées.

Les villages Kaegiſweil & Roemerſperg ou Ramenſperg, ſont auſſi dans la paroiſſe de Sarnen.

Kerns (9), autre paroiſſe conſidérable, à une petite lieue de Sarnen, contre Stanz, ſur la riviere de Melch, & qui donne ſon nom à la grande forêt dite *Kernwald*,

---

(7) Parmi les témoins d'un diplôme d'Albert, Roi des Romains, en faveur de la Prévôté de Berchterſgaden, de l'ordre de S. Auguſtin, au Dioceſe de Salzbourg, & daté de Vienne le 23 Septembre 1303, ſont nommés Albert, Comte de Hohenberg, Hermann de Landenberg, Maréchal (de l'Autriche), & Beringer de Landemberg. Le diplôme de 1303 ſe trouve dans *Hundius*, *Metropolis Saliſburgenſis*, tom. II, p. 126, 127. Ratiſponæ, 1719, *in-folio*.

(8) Hiſtoire des Révolutions de la haute Allemagne, par M. Philbert, tome I, p. 101. Zurich & Paris, 1766, *in*-12.

(9) Leu, ibid. tome XI, p. 81, &c.

qui ſépare le Canton en deux départemens. Une partie de cette forêt eſt dans la paroiſſe de Kerns, une autre dans celle d'Altnacht ou Alpnacht, qui eſt dans le haut-Underwalden, & une grande partie dans le quartier Ennenmoos, au bas-Underwalden.

Dans la paroiſſe de Kerns ſont le val *de la Melcha*, dont je vais parler, les deux hameaux, le haut & le bas *Halten*, *Weiſſohrlen* ou *Weiſerlon*, où ſe tenoit autrefois l'aſſemblée générale de tout le Canton avant ſa partition en deux départemens en l'année 1150; les deux hameaux, le haut & le bas *Dietenried*, & le village *Forbac*, ainſi nommé d'un ruiſſeau très-abondant en truites d'un goût très-délicat, poiſſon que l'on appelle en allemand *forellen*.

Le val de *Melcha* (10), doit ſon nom à la riviere *Melch* ou *Melcha*, en latin *Mela*, très-renommée par ſes truites, & qui prend ſa ſource au plus haut du Canton, paſſe derriere le val du même nom, ſous terre, pendant l'eſpace de près d'une lieue, traverſe le val de la Melcha, & arroſe le diſtrict montueux de la paroiſſe de Saxlen, où elle ſe partage en deux branches, dont l'une paſſe en face du bourg de Sarnen, & ſe jette au-deſſous dans la riviere d'Aa; l'autre branche diviſe les paroiſſes de Saxlen & de Kerns, & ſe jette dans le lac des quatre Cantons. La *Melcha* ſort d'un petit lac dit *Melch-Sée*, ſur une haute alpe, dans la paroiſſe de Kerns, à près de deux lieues du village de Kerns, contre la frontiere du

(10) Leu, ibid. tome XIII, p. 30-32.

Canton de Berne. Il y a dans la vallée de la Melcha une égliſe filiale diſtante de deux lieues de la paroiſſe de Kerns. C'eſt dans cette vallée qu'habitoit en 1307 Henri, dit *du Melch-Thal*, & que la tradition dit avoir été de la famille *In-der-Halden* (11), illuſtre dans les faſtes du haut-Underwalden, & qui exiſtoit encore en 1784. Un jour que Henri (12) labouroit ſes champs, il vint un des gardes du Baillif Beringer de Landemberg, lui enlever ſes bœufs par ſon ordre, ſans lui donner d'autre raiſon, ſinon qu'*un vilain tel que lui n'étoit pas trop bon pour traîner lui-même ſa charrue.* Le vieillard n'oppoſa à cette injuſtice que des remontrances; mais ſon fils *Arnou*, qui étoit preſent & plus vif que lui, y oppoſa ſi bien la force, qu'il renvoya le garde aſſez maltraité. La chronique porte que dans la chaleur du conflit il lui caſſa un doigt. Il n'y avoit que la fuite qui pût ſauver un homme coupable d'un tel crime. Le jeune Melchtal la prit, & perdit en ſe ſauvant ſon pere innocent. Le Baillif le condamna à repréſenter ſon fils, ou à avoir les yeux crevés, & dans le choix des deux (13) victimes déſignées, cet infortuné vieillard n'eut que la triſte conſolation de ſe dévouer lui-même au ſacrifice. Son fils s'étoit allé cacher dans les montagnes du pays d'Uri, chez un nommé Gautier *Furſt*, ancien ami de ſa famille. Là il apprit le cruel traitement fait à ſon pere: il en fut accablé de douleur; ſon hôte ne put en être témoin, ſans la partager avec lui. La confiance qui naiſ-

(11) Le même, ibid. tome IX, p. 432.
(12) Tſchudii Chron. helvetic. tom. I, p. 234, 235, &c.
(13) Philbert, ibid. tome I, p. 88, 89.

ſoit

NICOLAS VON FLUE,
Hermite, Oracle de la Suisse, Né à Sachlen,
Canton d'Underwalden, le 21 Mars 1417. Mort le
21 Mars 1487. Beatifié par le S. Siege.

Basseporte Scalp.

ſoit d'une eſtime mutuelle & d'un reſſentiment commun, les portoit à déplorer ſouvent les malheurs de leur patrie & à parler des moyens d'y remédier. Ces entretiens devinrent plus intéreſſans par l'arrivée d'un nouveau proſcrit; c'étoit Garnier de *Stauffach*, du Canon de Schweitz, que Geſsler, autre Baillif Autrichien dans le pays d'Uri & de Schweitz, avoit menacé, & à qui la prudence dicta de s'éloigner. C'eſt du fond de cette retraite que ces trois braves hommes, *Furſt*, *Stauffach* & *Melchthal*, oſerent élever leurs penſées juſqu'au deſſein généreux de briſer le joug qui aſſerviſſoit leur patrie, ou de périr victimes de leur noble courage; & ce foible & ſecret conventicule de trois patriotes, fut le commencement d'une illuſtre & puiſſante ligue.

Saxlen (14) ou *Saxelen*, ou *Sachſlen*, en latin *Saxul*, village & paroiſſe à une petite lieue au-deſſus de Sarnen, ſur le lac qui prend ici le nom de lac de Saxlen; on l'appelle auſſi chez les étrangers, *Bruder-Clauſen*, *au Frere Nicolas*. Ce lieu étoit dit primitivement *Steinen*, nom que la partie ſupérieure du village retient encore. L'égliſe paroiſſiale eſt ornée de belles & groſſes ſtatues de marbre noir, fort bien faites, & de 22 colonnes auſſi de marbre noir à veines blanches; dont huit ſont d'une piece, hautes de treize pieds de France, & ayant ſept pieds de circonférence; elles ſont placées ſur des baſes qui ont quatre pieds & demi. Cette égliſe a été rebâtie à neuf en 1741. On y montre le tombeau du célebre (*) Hermite

(14) Leu, ibid. tome XVI, p. 136, 137.
L'Etat & les Délices de la Suiſſe, tome II, p. 427-429, &c.
(*) *Planche*, n°. 207.

Suiſſe le bienheureux *Nicolas de Flue* (15) ou *de la Roche*, en latin *de Rupe*, qui vécut, dit-on, dix-neuf ans & demi dans le déſert, ſans manger ni boire : on y voit ſa figure taillée en boſſe de toute ſa grandeur, avec une inſcription allemande qui ſignifie que *Frere Nicolas de Flue a quitté femme & enfans pour aller dans un déſert ; qu'il a ſervi Dieu dix-neuf ans & demi ſans prendre aucune viande corporelle, & qu'il eſt mort le jour de S. Benoît*, (c'eſt-à-dire, le 21 Mars) *l'an* 1487. Il étoit alors âgé de ſoixante-dix ans. Il mourut dans ſon hermitage de *Ranfft*, à une petite lieue de la paroiſſe de Saxlen, dans un vallon étroit du bas-*Melchthal ;* il fut enterré à Saxlen dans l'égliſe paroiſſiale de *Saint-Théodule ;* en 1669 il fut béatifié par le Pape Clément IX ; ſes reliques furent tranſportées en 1679 dans la nouvelle égliſe de Saxlen, &

(15) Le Capucin *Bennon-Luſſy*, d'Underwalden, a publié la Vie de ce bienheureux Hermite, à Lucerne ; 1732, *in*-4°, en allemand, *avec fig.* Voyez auſſi l'article de cet Hermite dans le Diction. hiſt. de la Suiſſe par M. *Leu*, tome VII, p. 192-167, & tome XV, p. 37. Jean *Molinet*, Chanoine de Valenciennes, dont on a des poéſies & une Chronique (anecdote) depuis 1474 juſqu'en 1504, mort à Valenciennes en 1507, dit parmi les merveilles qu'il a vues de ſon tems : (*Les faiz & dictz* de feu de bonne mémoire Maiſtre Jehan Molinet, contenant pluſieurs beaulx Traictez, Oraiſons & Champs Royaulx. —— Paris, 1537, *in*-12, en caracteres gothiques, *fol. CCVIII*).

J'ay veu frere Nicole
Ung Suyſſe deuot
D'abſtinence leſcolle
Fort bien tenant ſon vot
Vingt ans viure en ce monde
Sans manger peu ne point
Dieu en ſa gloire munde
Luy doint viande à point.

l'an 1732, élevées & exposées sur l'autel, qui est entouré de six colonnes de marbre noir. A côté du tombeau, on voit contre la muraille une espece de chasse, dont la porte est d'une espece de cristal, où est la figure du Bienheureux *Nicolas* en buste, faite de bois. On y a aussi suspendu sa robbe. Il est constant que cet Hermite fut l'admiration de son siecle : les Cantons avoient pour lui une profonde vénération, & recevoient même ses rèmontrances & ses exhortations comme des oracles. Il connoissoit bien les véritables intérêts de la Suisse ; & plût à Dieu qu'on eût toujours suivi ses sentimens ! La Suisse seroit tout autrement florissante qu'elle ne l'est aujourd'hui. Il avoit servi avec distinction dans plusieurs guerres pour la défense de sa patrie, & avoit été Conseiller de son Canton; c'est à lui (16) que la Suisse doit le célebre Traité de *Stanz*, signé le samedi immédiat après la fête de S. Thomas l'Apôtre, en 1481, jour auquel, sur les exhortations du même Hermite, qui parut dans la Diete de Stanz, les huit Cantons reçurent dans leur alliance perpétuelle, les villes de Fribourg & de Soleure. Le pélerinage au tombeau du *Bienheureux Frere Nicolas de Flue* se continue avec une grande affluence des Cantons Catholiques. Sa mémoire est encore respectée dans tous les Etats (17) *Réformés* de la Suisse. La postérité de cet

(16) M. de Balthasar, Sénateur & Tréforier de la République de Lucerne, a donné en 1782 à Lucerne, *in*-12, l'Histoire pragmatique du Traité de *Stanz*.

(17) M. Léonard *Meister*, célebre professeur à Zurich, a écrit la Vie de *Nicolas de Flue*, p. 1-24, dans le second volume des *Hommes illustres de la Suisse*. Zurich & Winterthour, 1784, *in*-8°, en allemand. Entr'au-

Hermite a rempli avec gloire les premieres charges de la République d'Underwalden. Le village *Eweil* ou *Eyveil* eſt auſſi dans la paroiſſe de Saxlen.

Le bourg *Alpnacht*, ſitué dans la proximité d'un port très-fréquenté, à la tête du lac de ce nom, qui eſt une branche de celui des quatre Cantons, à deux petites lieues de Sarnen, ſur la frontiere du Canton de Lucerne, & dans le voiſinage du mont *Pilate*. Le village paroiſſial de *Gyſweil*, entre Sarnen & Lungeren, eſt près du petit lac de même nom.

Le village & la paroiſſe de *Lungeren*, (en latin *Lungula*), à la tête du lac de ce nom, au pied du mont Brunig, dans le voiſinage du Canton de Berne. Ses environs ſont agréables & fertiles. De cette paroiſſe dépend auſſi le hameau Kayſerſthuhl, ſitué au bas du lac de Lungeren.

La petite riviere *Aa* (18), qui arroſe le département ſupérieur du Canton d'Underwalden, a ſa ſource au mont Brunig, traverſe les lacs de Lungeren & de Sarnen, paſſe à Sarnen, reçoit la Melcha au-deſſous de Sarnen, & ſe jette dans le lac des quatre Cantons, près d'Alpnacht. Il ne faut pas la confondre avec une autre riviere de l'*Aa*, qui arroſe le département inférieur d'Underwalden.

---

tres traits édifians de cette hiſtoire, il a donné une nouvelle édition de ſes Méditations ſur le *renoncement de ſoi-même*.

(18) Leu, ibidem, tome I, p. 2, 3.

*

II.

Département inférieur du Canton d'Underwalden.

CETTE diviſion (19) a au levant le Canton d'Uri; au couchant le département *ſupérieur* d'Underwalden; au midi, le pays de Haſli, qui eſt du Canton de Berne, & la Seigneurie d'Engelberg, & au nord le lac des quatre Cantons. Sa largeur contient plus de cinq lieues depuis le *Burger-Naſſ*, juſqu'à l'endroit dit (20) *Joch*, contre le pays de Haſli. En longueur elle peut avoir ſix lieues depuis le lac de Lucerne juſqu'à la frontiere du Canton d'Uri. Ce département inférieur eſt partagé en onze quartiers; 1°. *Stanz*; 2°. *Buochs*; 3°. *Wolffenſchieſſen*; 4°. *Beggenried*; 5°. *Burgen*; 6°. *Ennenmoos*; 7°. *Hergiſweil*; 8°. *Stanz-Stad*; 9°. *Dallenweil*; 10°. *Oberdorff*, & 11°. *Beuren*. Les ſix paroiſſes de ce département ſont *Stanz*, *Buochs*, *Beggenried*, *Emmetten*, *Hergiſweil*, & *Wolffenſchieſſen*. On y trouve les montagnes *Wiſſiberg*, *Alpenberg*, *Burgen*, *Rozberg*, & une partie du mont *Frackmont* ou *Pilate*; ſa fertilité eſt la même que celle du département *ſupérieur*. La petite (21) riviere *Aa* arroſe le bas-Underwalden. Elle prend ſa ſource ſur les alpes

(19) Leu, ibid. tome XVIII, p. 651-668, &c.

(20) Autrement le *Jochberg*, haute montagne, ſur laquelle eſt la limite du Canton de Berne pour entrer dans le pays de Hasli. Elle touche à la fois les Cantons d'Uri & du bas-Underwalden, & la Seigneurie d'Engelberg. Voyez *Leu*, tome X, p. 568.

(21) Leu, ibidem, tome I, p. 2, 3.

Surenen, qui appartiennent à l'Abbaye d'Engelberg; elle paſſe en face de ce Monaſtere, & coule par la vallée de ce nom à Graffen-Ort; de-là elle traverſe le département inférieur d'Underwalden, paſſe dans la paroiſſe de Wolfenſchieſſen, & dans les deux quartiers de Dallenweil & de Beuren, à Weil, où ſe tient l'aſſemblée générale du Canton, & elle ſe jette dans le lac des quatre Cantons, près de Buochs.

Stanz (*), en latin (22) *Stantium Statio*, & dans les chartes du moyen âge, *Stannes*, ou *Stantes*, ou *Stantium*, eſt un gros bourg, bien bâti, à une lieue au-deſſus du lac des quatre Cantons. Autrefois c'étoit la place capitale de tout le Canton. Mais depuis la diviſion dans le douzieme ſiecle, *Stanz* n'eſt la capitale que du département *inférieur*. Il y a là divers édifices & maiſons religieuſes, entr'autres l'égliſe *neuve*, ou la paroiſſe qui eſt ornée de belles ſtatues de marbre, dont la matiere a été tirée ſur les lieux mêmes. Au cimetiere de cette égliſe, on voit le tombeau d'un des plus grands hommes de la Suiſſe, du Colonel Melchior (23) *Luſſy*, mort le 14 Mars 1606, à l'âge de plus de 77 ans; ſon épitaphe en latin rappelle les ſervices importans qu'il rendit à ſa patrie, à la tête du Gouverne-

(*) *Planche*, n°. 193.

(22) Leu, ibidem, tome XVII, p. 503-510, &c.

(23) Voyez ſur ce Colonel & la famille de *Luſſy*, l'une des plus illuſtres de la Suiſſe, le Dictionnaire hiſtorique de M. *Leu*, tome XII, p. 385-389, & l'Hiſtoire abrégée des Officiers ſuiſſes qui ſe ſont diſtingués aux ſervices étrangers dans des grades ſupérieurs; par M. l'Abbé François *Girard*, de Fribourg, Ex-Jéſuite, & préſentement Profeſſeur au College de S. Michel, dans la même ville, tome II, p. 126-131. Fribourg en Suiſſe, 1781, *in*-12.

ment, & particulierement à la Suiſſe catholique, dont il fut l'Ambaſſadeur au Concile de Trente en 1562, où il obtint ſon rang directement après l'Ambaſſadeur de Veniſe, & où il ſoutint ſes prérogatives contre l'Ambaſſadeur de Baviere avec tant de dignité & de force, que chacun l'admira. Il y eut auſſi une conteſtation avec celui de Toſcane; & comme il remarqua qu'on étoit aſſez diſpoſé à l'éconduire; il proteſta qu'il ſe retireroit, ſi on ne lui aſſuroit pas le rang qu'il demandoit. Le Bavarois n'ayant pu obtenir un décret en ſa faveur, repartit pour Munich, ainſi que le raconte Abraham de *Wicquefort*, dans ſon livre *l'Ambaſſadeur & ſes fonctions*, dont la meilleure édition eſt celle de la Haie, en 1724, en deux volumes *in*-4°. L'Ambaſſadeur de Toſcane reçut ordre du Grand-Duc de ne point ſe trouver aux fonctions ſolemnelles avec l'Ambaſſadeur des Suiſſes. Du reſte, Luſſy fut fort applaudi par le Concile, & il remplit avec l'exactitude la plus ſcrupuleuſe, l'objet de ſa miſſion (24). Il ſéjourna huit mois à Trente. Ses autres ambaſſades à la Cour de Rome, ſes ſervices dans

(24) On conſerve dans les archives de l'Abbaye d'Einſidlen les lettres originales de ce Colonel, avec le détail de ſes négociations au Concile de Trente, où il repréſenta la Suiſſe catholique, en même tems que Joachim *Eichhorn*, Abbé d'Einſidlen, y parut au nom des Prélats & du Clergé de la Suiſſe. Ce recueil, *in-folio*, contient des titres très-précieux. On peut auſſi voir ſur ces négociations un livre aſſez rare, qui fut imprimé à Paris en 1563, *in*-12, & qui a pour titre : *Nomina, cognomina, patriæ dignitates, & promotiones Illuſtriſſimorum & Reverendiſſimorum Patrum, qui convenerunt ad Concilium Tridentinum, uſque in diem ordina. juxta promotionem cujuſque ad ſuas dignitates. His acceſſerunt clariſſimorum virorum, qui legationis munera apud ampliſſimos Patres Concilii Tridemini funguntur, Orationes, diverſis temporibus habitæ.* Il faut lire les pages 78-82 de cette collection.

les guerres d'Italie, ſont conſignés dans les relations du tems.

L'Hôtel-de-Ville, au bourg de *Stanz*, mérite d'être vu des étrangers; c'eſt un beau bâtiment, & dans lequel la ſalle du Conſeil eſt ornée des portraits des Chefs les plus illuſtres du Canton. Ce fut dans cette ſalle que le Traité de *Stanz*, qui pacifioit la Suiſſe, fut conclu en 1481, & que l'acceſſion des villes de Fribourg & de Soleure au rang de Cantons, fut unanimement acceptée, ſur les remontrances de l'Hermite Nicolas *de Flue*, qui ſe préſenta à la Diete helvétique: il en fut l'Oracle, &, pour ainſi dire, l'Arbitre. On montre à Stanz, dans l'anti-chambre du Conſeil, le tableau de cette fameuſe aſſemblée de 1481. L'apparition reſpectable de l'Hermite y eſt dépeinte avec une noble expreſſion.

L'arſenal de *Stanz*, très-bien pourvu, offre, entr'autres objets de curioſité, la chemiſe de *mailles* que portoit à la bataille de Sempach le Chevalier Arnou de *Winckelried*, natif de *Stanz*, lorſqu'il ſe dévoua, comme un autre *Décius*, à une mort certaine pour ouvrir aux Suiſſes le chemin de la victoire. Ce grand homme, iſſu d'une maiſon noble qui a produit pluſieurs autres Héros, célebres dans les faſtes helvétiques, avoit ſa maiſon hors du bourg de *Stanz*, dans la proximité de la place où eſt bâti le Couvent des Capucins. Cette maiſon fut achetée des héritiers du dernier mâle du nom de *Winkelried*, par le même Colonel Melchior (25) *Luſſy* dont j'ai fait l'éloge. On y voyoit

(25) Les deſcendans de ce Colonel poſſédoient encore cette maiſon il y a 30 ans. Elle a été achetée depuis & rebâtie à neuf par M. Joſſe-Remi *Trachsler*, aujourd'hui l'un des Chefs du Canton d'*Undetwalden-le-bas*.

peint

peint à freſque le Concile de Trente où *Luſſy* repréſenta avec tant de dignité le caractere d'Ambaſſadeur de la Suiſſe catholique. L'Hiſtoire de la maiſon (26) de *Winkelried*

---

(26) Voyez l'article de *Winkelried*, dans le Dictionnaire hiſtorique de la Suiſſe, par M. *Leu*, tome XIX, p. 491-493. Il exiſte dans les archives de l'Abbaye d'Engelberg pluſieurs chartes qui font mention des Chevaliers de *Winkeriet*, ſurnommés *Schrutan*. Dom Staniſlas *Wulberz*, Capitulaire de l'Abbaye de Saint-Blaiſe en la Forêt-Noire, en a inſéré les extraits dans ſa collection diplomatique, qui a pour titre : *Anlecta genealogica ab anno M. uſque M. DC.* (T. I, Parte I, p. 573, 574), mſc. *in-folio*.

Parmi ces titres, il y en a un daté de Zurich (*Thuregi*), le 23 Janvier 1300, par lequel Rudolf, Comte de *Hapſbourg* (de la branche de Lauffenbourg), permettoit à ſon cher féal le vaillant Chevalier Henri de Winkelriet, ſurnommé *Schrutan*, de léguer & donner à l'Abbé & au Monaſtere d'Engelberg, ſes poſſeſſions dans les paroiſſes de *Stanz*, de *Buchs* & d'*Alpnach*. Dom Herrgott a auſſi rapporté cet acte parmi les preuves généalogiques de la maiſon de Hapſbourg, *tome II*, *p.* 581.

Autre acte en latin, daté du 27 Juillet 1303, par lequel le Chevalier Henri *Schrutan* a été témoin d'une donation d'un terrein à Langenegg, faite au Monaſtere d'Engelberg par le Baron Jean de *Wolhuſen*, en préſence de Jacques de *Warte*, Oncle maternel de ce Baron.

Acte en allemand, daté de *Stanes* (*Stanz*), le jour de l'Aſcenſion 1315, par lequel Werner, Baron d'Attinghauſen, Chevalier, donnoit à l'Abbaye de Zurich pluſieurs ſerfs demeurans à Stettenrieden; témoins le Seigneur Henri Maire de Stans, & le Seigneur Hartmann ſon fils, Chevaliers; les deux freres Thomas & Jean de Waltenberg. — Les deux freres Rudolf & Walther de Winkelriet; Pierre de Spiringen; Walther *der Furſte*. Ces deux derniers étoient du Canton d'Uri, ainſi que le Baron d'Attinghauſen. *Walther Furſte* a été l'un des trois premiers Auteurs de la Confédération helvétique. Cet acte a été tranſcrit d'après l'original par M. Erard *Durſteler*, dans ſon Hiſtoire Diplomatique de l'Abbaye de Zurich, p. 174, 175.

Autre acte en latin daté du 30 Avril 1321, par lequel Conrad de *Winkelried*, dit *Schrutan*, Chevalier, donnoit à ſa fille Adélaïde pour ſa dot, des rentes placées à *Buchſe*. On lit dans l'ancien Nécrologe du Couvent de *Fahr*, au Comté de Baden, au quinze des Calendes de Janvier, l'anni-

mériteroit d'être tracée par une plume élégante. Elle commence par un Héros dont je parlerai bientôt, & finit par un autre Héros, auſſi nommé *Arnou de Winkelried*, Capitaine-Général des Suiſſes, dans les guerres de Souabe & d'Italie, & qui fut tué en 1522 au combat de *Bicocca*.

Outre le Couvent des Capucins, il y en a encore un autre des Religieuſes du *Tiers-Ordre de S. François*, au bourg de Stanz.

Voici les noms des autres principaux diſtricts qui ſont dans la paroiſſe de *Stanz*.

Nider-Dorf, habitations éparſes qui forment avec le bourg de *Stanz*, le premier des onze quartiers du Gouvernement.

Ober-Dorf, village au-deſſus de *Stanz*.

Stanz-Stad, dont le nom latin eſt le même que celui de *Stanz*, en cette langue, *Stantium-Statio*, eſt un village avec une égliſe *filiale*, ſur le lac des quatre Cantons, à une lieue de Stanz. Le port eſt défendu par une vieille tour, dont les annales de l'ancienne Suiſſe font beaucoup mention. C'étoit une tour de ſignal qui correſpondoit avec d'autres tours, bâties ſur les côtes du lac, pour donner l'allarme dans le pays, en cas d'une invaſion.

---

verſaire de *Sophie de Winkelried*, Religieuſe de cette maiſon, dite *in Vahre*.

Les armes de *Winkelried* étoient d'*azur* au triangle d'*argent*, ayant au milieu un croiſſant d'*or* tourné à droite; cimier de Chevalier, chargé d'un oreiller ou couſſin de *gueules* orné de quelques houpettes d'*or*, & ſur lequel s'élève un croiſſant d'*or* tourné à *droite*; lanbrequins d'*azur* & d'*or*.

Le Nécrologe de *Buochs*, dans le Bas-Underwalden, fait mention des Nobles de *Winkelried*. Il y avoit autrefois un château de ce nom près d'*Ennetmoos*, dans la paroiſſe de *Stanz*. On en voit encore quelques veſtiges.

Dessiné par Perignon Pre du Roi. Gravé par Picquenot

VUE DE L'ANCE,

prise à droite du Lac de Lucerne et du Port de Stanz-stad, où l'on voit sur le devant les restes de l'ancienne Ville de Lucerne et le Rocher ou est la Chapelle du petit St. Nicolas. N° 201.

A.P.D.R.

Dallenweil, village ſur la rive droite de la riviere de l'*Aa*.

Le *Burgenberg*, montagne fertile en pâturages & en fruits, entre Buochs & Stanz, & dont une partie appartient à la ville de Lucerne.

Ennenmoos, village au pied de la partie méridionale du mont *Mutterſchwanden*.

Rozberg (27), hauteur ou petite montagne fertile, entre Stanz & Oetweil, ſur la gauche du lac des quatre Cantons; il y avoit autrefois dans ce diſtrict le château de *Roſberg*, fameux dans l'Hiſtoire de la Suiſſe. Il fut démoli (28) en 1307, & voici quelle en fut la cauſe. Un jeune homme de Stanz, du nombre des conjurés, entretenoit une intrigue amoureuſe dans ce château, ſoit qu'il eût formé cette intelligence à deſſein, ou qu'elle fût l'effet du haſard. La belle, qui ne tenoit point de la barbarie des lieux qu'elle habitoit, attachoit tous les ſoirs une corde à ſa fenêtre, à l'aide de laquelle ſon amant s'introduiſoit auprès d'elle. Il vint la voir à ſon ordinaire la nuit du nouvel an; pluſieurs de ſes camarades auxquels il avoit donné le mot, le ſuivirent par un chemin auſſi périlleux, & y arriverent en ſi grand nombre, que ſe trouvant aſſez forts pour exécuter un coup de main, ils ſe firent ouvrir les portes, ſe ſaiſirent des armes, & firent la garniſon priſonniere dans ſa propre fortereſſe avec le Seigneur Châtelain.

Rozloch, chapelle, papeterie & autres moulins, ſur la droite de Stanz-Stad, ſur le lac des quatre Cantons, &

(27) Leu, ibid. tome XV, p. 493.

(28) Tſchudii Chron. Helvet. tom. I, p. 239, &c.

où il y a une ſource ſulphureuſe, propre pour des guériſons. C'eſt ici qu'eſt la fameuſe caſcade (*) de Roz-Loch, qui tombe dans le lac de Lucerne. On en voit une deſcription dans un Journal allemand (29) qui a pour titre *Pomone*, & que compoſe à Spire Madame Sophie de *la Roche* (30). Ce Journal eſt écrit pour l'inſtruction du beau ſexe de l'Allemagne. Elle y dépeint avec le plus tendre intérêt, ſa promenade dans le Canton d'*Underwalden-d'enbas*, à la caſcade voiſine du bourg de Stanz, & où elle arrive par un chemin pénible. *Le vallon*, dit-elle, *où l'eau ſe précipite tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, par-deſſus les rochers, doit être plutôt appellé une cavité qui eſt formée entre les fentes des rochers. L'eau frémit & écume en tombant tantôt à gauche, tantôt à droite, & ce bruit ſe perd dans les ſinuoſités de la cavité. Au bas de la chûte d'eaux eſt une papeterie.* Madame de *la Roche* fait une peinture charmante du caractere bienfaiſant des Underwaldois.

Au-deſſus de *Stanz*, au bas du Rozenberg, dans le

(*) *Planche*, n°. 194.

(29) Neuvieme Section, Septembre, p. 832-838. Spire, 1784, *in*-12.

(30) Cette Dame s'eſt acquiſe en Allemagne une auſſi grande réputation par ſes romans, que celle que Magdelaine de *Scuderi* s'acquit autrefois en France, où elle étoit ſurnommée la *Sapho* de ſon ſiecle. Elle a peint les aventures de ſa vie dans ſon roman de *Sophie de Sternheim*. Quelqu'un a dit qu'elle étoit auſſi unique dans ſon ſexe, que Jean-Jacques *Rouſſeau* l'avoit été dans le ſien. Cette Dame a fait en Juillet 1784 un voyage dans pluſieurs Cantons de la Suiſſe, & elle en a donné la relation dans ſon Journal. Ce ſont des tableaux généralement bien nuancés. Sa relation comprend Lucerne, ſes promenades ſur le lac de ce nom, à Stanz, à Sourzée, dans le Murgenthal, à Berne, Morat, Avenche & Payerne. Tout s'embellit ſous ſa plume, & elle vivifie les rochers mêmes.

quartier *Ennenmoos*, eſt un lieu nommé (31) *Oedweil*, c'eſt-à-dire, *village déſert*, ainſi appellé parce qu'au-deſſus en-deçà d'un grand pacage, dans une caverne au mont de *Mutterſchwanden*, il y avoit dans le treizieme ſiecle un ſerpent monſtrueux, qui faiſoit tant de ravages, que les habitans furent obligés d'abandonner le hameau de *Wyl*. Ce ſerpent, que le vulgaire appelloit *dragon*, fut tué (32) en 1250 par un Chevalier que l'ancien nécrologe de Stanz & les vieilles chroniques nomment *Struch de Winkelried*, ſans doute par altération du ſurnom de *Schrutan*, que les chartes donnent à pluſieurs nobles de la maiſon de *Winkelriet*. Quoi qu'il en ſoit, le Gentilhomme dont il eſt ici queſtion, avoit été obligé de quitter le pays pour un meurtre. Il paſſa au ſervice de l'Empereur Frédéric II, & ſe diſtingua tellement par ſa valeur en 1241 au ſiege de *Faenza* en Italie, que ce Prince lui donna l'accolade de la chevalerie. Winkelried ayant appris dans ſon exil les ravages qu'un ſerpent d'une grandeur énorme faiſoit dans ſa patrie, ſur le chemin de Stanz à Sarnen, au-deſſus du hameau de Wyl, s'offrit, en cas qu'on lui permît de rentrer au pays, d'aller tuer ce monſtre. La chronique porte qu'il tomba ſur le ſerpent avec une longue pique, hériſſée d'épines pointues; il la lui plongea dans la gueule, & en même temps il lui donna tant de coups avec ſon ſabre, qu'il l'étendit mort. Mais dans ce moment plein de joie, comme il levoit en l'air ſon ſabre enſanglanté, des gouttes

(31) Leu, *ibid.*, tome VI, p. 158, 159, & tome XIX, p. 641.

(32) *Tſchudii Caron. Helvet.* tome I, p. 146. Voyez auſſi les Chroniques d'Etterlin, de Stoumpf, de Graſſer, &c.

du ſang venimeux tomberent ſur ſon corps nud, & il en mourut peu de jours après, au grand regret de tout le pays. Telle fut la fin de ce preux Chevalier, le premier des Héros que l'Hiſtoire célebre du nom de *Winkelriet.*

Hergiſweil, village de paroiſſe au pied du mont Pilate, près du lac des quatre Cantons.

Buochs, en latin *Bucca*, autre paroiſſe, eſt un bourg limitrophe du Canton d'Uri & ſur le lac, à une petite lieue de Stanz, près de l'embouchure de la riviere de l'*Aa.*

Beggenried ou *Bekenried*, paroiſſe & village, avec un port très-commode ſur le lac des quatre Cantons, dans la proximité de celui d'Uri.

Emmeten, paroiſſe & Communauté éparſe, vers la frontiere du canton d'Uri.

Wolfenſchieſſen (33), deux villages, *le haut & le bas*, avec l'égliſe paroiſſiale, qui eſt ſituée dans le village d'en-bas, à une lieue de Stanz, vers la vallée d'Engelberg. Les nobles de *Wolfenſchieſſen* ſont illuſtres dans les faſtes du Canton, pluſieurs de ce nom en furent les Chefs ou *Landamnes* dans le quatorzieme ſiecle. Wildrich de Wolfenſchieſſen répandit en 1386 ſon ſang pour la liberté à la bataille de Sempach. Mais comme dans les maiſons les plus anciennes il y a eu quelquefois des ſujets qui en ont terni le nom, celle de Wolfenſchieſſen a produit un Châtelain qui eut pour ſes excès une fin (34) tragique en 1306.

---

(33) Leu, *ibidem*, tome XIX, p. 561, 562, &c.
(34) Tſchudi, ibidem, tome I; p. 233, &c.

Le Baillif Autrichien, Beringer de *Landenberg*, lui avoit commis la garde du Château de *Rozberg*. Un jour que ce Châtelain, revenant de l'Abbaye d'Engelberg, apperçut ſur le chemin d'Altzelen à Stanz, dans une prairie, la femme d'un payſan, nommé Conrad *de Boumgarten*, derriere le village de Wolfenſchieſſen, ſur une colline où elle travailloit; épris de ſes charmes, il lui demanda où étoit ſon mari; elle lui répondit ingénuement qu'il n'étoit pas à la maiſon. Il lui demanda enſuite en quel tems il ſeroit de retour. Mais cette femme qui n'oſoit penſer qu'il eût des deſſeins ſur elle, ſoupçonnoit au contraire que ſon mari pouvoit avoir quelque tort pour lequel le Seigneur Châtelain vouloit le punir; elle connoiſſoit ſon caractere cruel; c'eſt pourquoi, dans les vues de ſauver ſon mari, elle répondit au Châtelain, en affectant un air de franchiſe, qu'elle ne ſavoit pas quand il pourroit revenir, & qu'elle croyoit qu'il reſteroit quelques jours dehors pour ſes affaires. Elle ſavoit cependant qu'il travailloit dans un bois voiſin, & qu'il s'en retourneroit ſur le midi dans ſa maiſon. A ces mots le Châtelain lui dit qu'il vouloit entrer chez elle, ayant à lui parler. La payſanne n'oſa pas le contredire, & elle le conduiſit chez elle. Auſſi-tôt après il lui commanda de lui préparer un bain pour ſe refaire de la fatigue du voyage. *Cette demande mit martel en tête à la femme*, ce ſont les termes de la Chronique; elle deſiroit dans ſon cœur le retour de ſon mari; mais cependant, intimidée par les ordres du Châtelain, elle prépara le bain; & quand tout fut diſpoſé, le Châtelain démaſquant ſa convoitiſe, voulut forcer la

femme à ſe baigner avec lui. Elle frémit de la propoſition ; mais craignant la violence, elle diſſimula en faiſant *bonne mine* au Châtelain; elle lui dit d'écarter auparavant de la maiſon les deux domeſtiques de ſa ſuite : le Châtelain les ayant congédié, la payſanne lui dit d'entrer au bain, & qu'elle alloit pendant ce tems ſe déshabiller dans la chambre voiſine; mais durant cet intervalle, elle s'échappa par la porte de derriere & elle prit la fuite. En chemin elle rencontre ſon mari qui revenoit du bois ; elle lui dit en pleurant & à l'oreille de quoi il étoit queſtion, & la circonſtance critique dans laquelle elle ſe trouvoit. Le payſan louant le ciel d'avoir inſpiré une pareille reſſource à ſa femme, lui répondit qu'il alloit de ce pas ſi bien *bénir le bain* du Châtelain, qu'il ne s'aviſeroit jamais de faire la même inſulte à aucune autre femme. Il n'eut pas plutôt dit ces mots, qu'il entre bruſquement dans la chambre du bain, & fend d'un coup de hâche la tête du raviſſeur. Enſuite il s'enfuit au pays d'Uri, où il ſe tint caché. Le Baillif *Landemberg* ne fit qu'une foible recherche pour venger la mort de ſon Châtelain. Il n'ignoroit pas combien ſa mémoire étoit en exécration dans le pays ; les propres freres du lubrique tyran montroient ouvertement leur indignation. Bientôt après le Baillif plaça un autre Châtelain à Roſberg, au nom du Roi des Romains. Tous ſes efforts pour porter les nobles de Wolfenſchieſſen à venger leur frere, furent inutiles, leur unique oracle étoit la voix de l'honneur. Quels hommes !

Alzelen eſt une petite montagne, fertile & agréable, ſur laquelle il y a pluſieurs habitations éparſes. C'eſt là où

ſe

ſe paſſa la ſcene que je viens de décrire d'après les anciens monumens de la liberté primitive des Suiſſes.

Rikenbach (le haut & le bas), deux villages avec une chapelle filiale de la paroiſſe de Wolfenſchieſſen.

ARTICLE VII.

Canton de ZOUG, *Catholique & Démocratique; Armes d'*argent *à la face d'*azur.

CE Canton (1) a pour limites, au levant & au midi, celui de Schweitz; au couchant, le Canton de Lucerne & le Bailliage ſupérieur des Offices libres de l'Argeu, & au nord, le Canton de Zurich. On eſtime ſa longueur à près de ſix lieues depuis le pont de la Ruſſe à Sinz, juſqu'à celui de la Biber, au-bas du mont *Saint-Joſt*, dans la Communauté d'*Egeri*, [illegible]ue depuis le Canton de Zurich, juſqu'à celui de Schweitz, depuis *Notiken* juſques vers *Art*, il y a près de cinq lieues de long, & depuis la montagne *Hohenraau* juſqu'à Zoug, plus de trois lieues de largeur; les Bailliages qui appartiennent à la ville de Zoug, ont environ une lieue de long ſur une autre de large. Le pays eſt partagé en montagnes & en plaines. Les montagnes donnent d'excellens pâturages; on y voit beaucoup de villages. La plaine eſt fertile en vins, en blés & en fruits, entr'autres en châtaigners, particulierement autour du lac du côté de *Walchweil*: auſſi eſt-elle fort peuplée, & généralement c'eſt un beau & riche pays, &

(1) Leu, Dict. hiſt. de la Suiſſe, tome XX, p. 452-518.
L'Etat & les Délices de la Suiſſe, tome II, p. 432-438.
Faeſi, Topog. de la Suiſſe, tome II, p. 356-389.
Tſcharner, Dict. géog. de la Suiſſe, tome II, p. 212.
Fueſslin, Topog. de la Suiſſe, tome II, p. 2-25, &c.

l'on peut dire qu'il eſt dédommagé de ſa petiteſſe par la bonté de ſon territoire.

Zug (prononcez *Zoug*), en italien *Zugg*, & en eſpagnol *Zoco*, eſt le nom ſous lequel eſt connu le ſeptieme Canton de la Suiſſe. La (*) ville de Zoug (2) eſt ſituée dans une belle campagne, ſur le bord oriental du lac de ſon nom, au pied d'une colline. Nous avons fait la deſcription de ce lac & celle du Gouvernement diviſé de ce Canton. Ce pays, avec quelques contrées voiſines, paſſe pour avoir été le Canton des anciens *Tugeni* (3) dont parle Strabon.

(*) *Planche*, n°. 177.

(2) Suivant une Chronique de Zoug, écrite dans le treizieme ſiecle par le Chevalier Conrad *Geſſler*, cette ville doit ſon nom à ſa poſition très-propre pour la pêche. On appelloit anciennement en allemand *Zuch*, les diſtricts les plus poiſſonneux d'un lac ou d'une riviere. Un diplome d'Albert, Roi des Romains, daté de Straſbourg, le 22 Novembre 1300, & rapporté par M. *Schoepflin*, *tom. II*, *Alſatiæ Diplomaticæ*, *p. 75*, porte : *Intuentes obligationem quarumdam piſcationum ſeu tractuum, quæ vulgariter* Zuck *dicuntur.* Un village en Briſgau, ſur la riviere Eltz, près de la ville de Waldkirch, porte auſſi le nom de *Zuck*. L'anonyme Moine de Muri, qui écrivoit vers l'an 1150, appelle Zug, *Zuge*, & nomme pluſieurs diſtricts du pays de Zug, & limitrophes de ſon lac (*Edit. Koppinian. p. 74, 75*). On peut lire dans le *Muſeum Helveticum*, Janvier 1784, p. 605-614. Zurich, 1784, *in-12*, *en allemand*, les obſervations de M. le Baron de *Zur-Lauben* ſur une charte de 1255 qu'il a découverte dans les archives de l'Abbaye princiere de Saint-Blaiſe & la Forêt-Noire, & dans laquelle Zurich, Lucerne, *Zuge*, Clingnau & Meyenberg ſont nommés *Caſtra*, *places fortifiées.*

(3) *Tugeni.* Strabon (*lib. IV & VII*, *p.* 183 & 292. *Amſtelod.* 1707, *in-fol.*), fait mention des *Toygeni* ou *Tugeni* en deux endroits ; il les joint aux *Ambrons* qui furent défaits près d'Aix par Marius ; & aux *Tigurini*, qui accompagnerent les Cimbres au paſſage des Alpes pour entrer en Italie. On eſtime qu'ils formoient un des quatre Cantons entre leſquels la Cité helvétique étoit partagée, & que Zug, ou comme on prononce Tzoug, en conſerve le nom. (*D'Anville*, notice de l'ancienne Gaule, p. 662).

Si la préſomption (4) ſur laquelle on a conclu que Zurich eſt la ville de *Tigurini*, doit déterminer à le croire, une préſomption toute ſemblable doit perſuader auſſi que *Zug* eſt le principal lieu des *Tugeni*, dont les anciens ont fait mention. On reconnoît bien plus évidemment encore dans le nom moderne de cette ville, celui de ces *Tugeni*, que dans le nom de Zurich (5) celui des *Tigurini*. Auſſi aucun des Hiſtoriens de la Suiſſe n'a refuſé à Zug une place entre les douze premieres villes des Helvétiens. Mais aucun indice particulier ne met ſur les voies pour découvrir de quel peuple des Gaules les fondateurs étoient ſortis. Les noms de *Tugeni*, *Tugium* ou *Toggium*, ne ſe trouvent plus dans aucune de ces provinces. Mais ils ſe retrouvent dans celles de l'Eſpagne, où paſſerent des colonies de Gaulois. Pline (6) appelle la forêt où eſt la ſource du Guadalquivir *Tugienſis Saltus ;* & la ville qui n'en étoit pas éloignée, a dans l'Itinéraire (7) d'Antonin, le nom de *Tugia*.

---

(4) Bochat, Mém. crit. ſur l'Hiſt. anc. de la Suiſſe, tome I, p. 117, 118, 131, 132, & 271, 272.

(5) On lit ſur une inſcription trouvée à Zurich, *Statio Turicenſis ;* les Celtes nommoient *Dür iſc* les lieux où paſſoit une riviere, & qui étoient placés proche d'une grande étendue d'eau. Comment auroit-on pu mieux rendre en latin le celtique *Dür iſc*, que par *Thuricum* ou *Turicum* ? Et comment enfin l'auroit-on mieux exprimé en allemand que par *Zurich* ? Les Allemands avoient la coutume de changer le T & le D des Gaulois en Z, dont la prononciation, comme *tſ*, ne faiſoit qu'ajouter un peu de force à celle d'un ſeul *t* ou *d*, qu'ils employoient aſſez indifféremment, quant au ſon. De *Turicum* ils firent donc naturellement *Zurich* ; tout comme *Zabern* de *Tabernæ ;* de *Tobinium*, *Zofingen*, & *Zug*, de *Tugium*. (Note de M. de *Bochat*).

(6) Nat. Hiſt. lib. III, cap. I.

(7) Edit. Weſſeling. p. 404.

M. Bochat ſoutient que le nom de cette ville étoit celtique, compoſé de *dov*, qui vouloit dire *profond*, & de *güi*, ou *üi*, ou *iü*, qui déſignoit de l'eau; le nom entier *dovgiü* ou *doviü* ou *doviü*, dont on a fait en latin *Tugium*, déſignoit un endroit auprès d'une (8) *eau profonde*. Le nom du peuple en celtique, étoit *dov iü eni*, c'eſt-à-dire, *né près d'une eau profonde*. Strabon rend bien ce nom en grec par τουγενοῖ, & on l'a donné en latin par *Tugeni*. Enfin ſa ſignification convenoit à ceux des bords du Guadalquivir, & à ceux des bords du lac de Zoug; une rue entiere qui fut abîmée dans ce lac au quinzieme ſiecle, & pluſieurs maiſons qui eurent le même ſort dans le ſiecle ſuivant, ne ſont que de trop bonnes preuves de la profondeur de ſes eaux en cet endroit.

De la domination des Romains, le pays de Zug paſſa ſucceſſivement ſous celle des *Alamanni*, des Francs & des Empereurs d'Allemagne. Il faiſoit partie du Duché d'Allemanie ou de Souabe, étoit compris dans le Canton de *Turgau*, & appartenoit à des Comtes qui relevoient des Ducs de Souabe. A l'extinction des Comtes de *Lenzbourg*, qui étoient les plus anciens Seigneurs, les Comtes de *Kibourg* (9), leurs héritiers, en 1172, le poſſéderent, & après eux il échut par héritage à l'Empereur Rodolf I

(8) Baxter. Gloſſar. voc. *Debia*, &c.

(9) Dom *Herrgott* a rapporté (*Geneal. Habsburgic. vol. II*, p. 257, 258) une charte du 5 Avril 1240, par laquelle Werner, Abbé de Cappel, faiſoit, avec l'Abbeſſe de Schennis, l'échange d'un terrein ſitué à *Barre*; cet échange fut ratifié par Arnold, qualifié *Miniſter de Zuge*; c'eſt-à-dire, *Ammann* ou Préſident de Zug, au nom des deux Comtes de Kibourg, l'oncle & le neveu, tous deux appellés *Hartmann*.

& aux Ducs d'Autriche, ſes deſcendans. Ce pays ſe diſtingua par ſon attachement pour ſes Maîtres; mais il ne paroît pas qu'ils y fuſſent bien ſenſibles, puiſqu'en 1352, lorſque Zurich (10), Lucerne, Uri, Schweitz & Underwalden, après avoir obligé par les armes les trois Communautés extérieures *Egeri*, *Menzengen* & *Bar*, à leur prêter le ſerment de fidélité conféderative, aſſiégerent la ville de Zoug, qui ſe défendit avec la plus grande réſiſtance depuis le 8 Juin de cette année, juſqu'au 23 de ce mois; Albert, Duc d'Autriche, à qui les Bourgeois avoient envoyé pendant une trêve de trois jours, une députation pour implorer ſon prompt ſecours, leur fit une réponſe très-ſeche. Ce Prince, qui étoit alors à *Koenigsfelden*, à neuf lieues de Zoug, s'entretenoit avec ſon Fauconnier au moment de l'arrivée des Députés. Au lieu de prêter l'oreille à leur ſupplique inſtante, il demandoit au Fauconnier ſi les oiſeaux avoient à manger. Cette indifférence affecta tellement *Hermann*, qui étoit à la tête de la députation, qu'il ne put s'empêcher de dire au Duc : *Ah! Monſeigneur, ſi nous, vos infortunés ſujets, nous n'intéreſſons pas plus Votre Alteſſe que vos oiſeaux, que Dieu veuille avoir pitié de nous!* Le Duc répondit à ces mots: *Allez, retournez-vous, nous voulons bientôt regagner le tout enſemble.* Là-deſſus les Députés revinrent à Zoug, & au terme expiré de la trêve, le 27 Juin, la ville ouvrit ſes portes aux aſſiégeans, & ils eurent la généroſité de

(10) Tſchudii Chron. Helvet. tom. I, p. 411-414.
Simlerus, de Republica Helvetiorom, lib. I, p. 20, in Theſauro Hiſt. Helvet. &c.

l'aſſocier au nombre des Cantons avec les trois Communautés extérieures. Le traité de cette alliance perpétuelle fut ſigné à Lucerne le mercredi après la Nativité de Saint Jean, 1352. Il y eſt ſeulement fait mention des droits de l'Empereur & de l'Empire, comme ſi la ville de Zoug avoit été juſqu'alors un Etat libre, qui en eût relevé immédiatement. C'eſt exactement une repréſaille d'oubli & d'indifférence à l'égard de la Seigneurie d'Autriche. Nulle réſerve de ſes droits, comme on l'avoit vu dans les aggrégations précédentes des Cantons de Lucerne & de Glaris.

Je partagerai la deſcription du Canton de Zoug en deux ſections; la premiere contiendra la Ville & les Communautés extérieures qui partagent avec elle la ſouveraineté; & la ſeconde, les Bailliages dont le militaire & la baſſe-juriſdiction dépendent uniquement de la ville.

PREMIERE SECTION.

IL y a dans ce Canton deux lacs, celui de Zoug, dont j'ai tracé le tableau, & celui d'Egeri, duquel ſort la petite riviere de Lorez, qui arroſe une partie du pays, & ſe jette ſur la frontiere dans la Ruſſe. D'un autre côté eſt la Sile qui ſépare en partie le Canton de Zoug de celui de Zurich.

Zoug eſt une jolie ville, dont les rues ſont grandes, larges & les maiſons bien bâties, du moins dans la partie qu'on appelle *la Ville-Neuve.* On y voit pluſieurs édifices religieux, entre leſquels eſt l'égliſe de *S. Oſuald*, qui eſt une filiale de la paroiſſe de *S. Michel;* celle-ci eſt hors de la ville, près d'un Couvent de *Clariſſes*, ſur le chemin qui conduit à la montagne de Zoug. Cette égliſe paroiſſiale n'a rien de remarquable que ſon antiquité; elle a été rebâtie en différens tems après pluſieurs incendies. La tradition dit que les Comtes de *Lenzbourg* en ont été les premiers Fondateurs, & que le même eſprit de dévotion qui les avoit portés à dédier à *Saint Michel* le Chapitre de *Munſter* en Argeu, leur inſpira la penſée de conſacrer, ſous l'invocation du même Archange, l'égliſe paroiſſiale de Zoug.

On eſt étonné que M. *Coxe* (11), en parlant de l'égliſe de *S. Oſuald* à Zoug, s'égaie ſur l'hiſtoire de ce pieux

(11) Lettres ſur la Suiſſe, avec le Commentaire de M. Ramond, T. I, p. 139. Paris, 1781, *in*-8°.

Roi

Roi du Northumberland : *J'ai cherché*, dit-il, *long-tems à concevoir quel rapport un Roi de l'Eptarchie pouvoit avoir avec un petit Canton de la Suiſſe, ſans ſonger qu'il eſt impoſſible de trouver des raiſons à certaines coutumes. Suivant l'uſage de l'Egliſe Romaine, les Saints peuvent paſſer facilement d'un lieu dans un autre, & le caprice, auſſi-bien que la dévotion, ont ſans doute offert aux reſpects de Zug, un Saint dont le nom eſt à peine connu dans ſon propre pays.* Mais, n'en déplaiſe au Voyageur Anglois qui a parcouru rapidement la Suiſſe, il ne ſe fût jamais prêté à cette ironie, s'il eût mieux étudié les annales de ſa patrie ; il eût pu y trouver des monumens authentiques ſur *S. Oſuald*, Roi des deux Royaumes du Northumberland, qui rétablit le Chriſtianiſme dans ſes Etats., & fut tué en 642 dans un combat contre Penda, Roi de Mercie. Ses doutes ſe fuſſent éclipſés, pour peu qu'il eût conſulté l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de l'Angleterre, écrite par le *vénérable* & ſavant *Bede*, qui mourut en 735, & le *Monaſticon* (12) *Anglicanum* du célebre Antiquaire Guillaume *Dugdale*. Il eût découvert dans les Hiſtoriens (13) d'Angleterre, de Flandre, & d'Allemagne, comment le culte de S. Oſuald fut ſucceſſivement apporté de l'Angleterre dans les Pays-Bas, en Souabe & en Baviere par la Princeſſe Judith, fille de Baudouin V, dit *de Lille*, Comte de Flandre, &

(12) En trois volumes *in-folio*, 1655, 1661 & 1673. Le tome premier a été réimprimé en 1682. Stevens en a donné un ſupplément en anglois, *Londres*, 1722 & 1723, trois tomes en deux volumes *in-folio*. Dugdale mourut en 1686.

(13) L'hiſtoire de ce culte eſt amplement rapportée dans le recueil des *Bollandiſtes*, au 5 d'Août, jour de la fête de S. Oſuald.

d'Alix de France, mariée en premieres noces à Toſton, Comte de Northumberland, qui fut tué en 1066 dans une bataille donnée au pont de Stampfort, près d'Yorck, contre ſon frere puîné *Harald*, qui avoit uſurpé la couronne d'Angleterre, au préjudice d'Edgar à qui elle appartenoit. Cette Princeſſe épouſa en ſecondes noces Welphe I, Duc de Baviere, & de ce mariage deſcend la maiſon de Brunſwick avec la branche régnante en Angleterre. Judith mourut le 4 Mars 1094, & fut inhumée dans l'Abbaye de Weingarten (14) en Souabe, qu'elle avoit dotée magnifiquement, & où, entr'autres reliques, elle avoit apporté celles de *S. Oſuald.* Il y a dans ce même monaſtere impérial la chapelle dédiée au-même ſaint, & ſous laquelle eſt le caveau ſépulchral des anciens Ducs de Baviere, de la maiſon des Welphes. Indépendamment de l'Egliſe de Zoug, M. Coxe eût trouvé à Ratiſbonne, & en Suiſſe, à Udlingenſchweil, à Romoos, dans le Canton de Lucerne, & à Sargans, dans le Comté de ce nom, des paroiſſes ſous l'invocation du même Saint Roi de Northumberland.

L'égliſe de S. Oſuald eſt un bel édifice en pierres, commencé (15) en 1478, & fini en 1487. Un Curé de

(14) M. *Coxe* feroit bien de conſulter auſſi les *Monumenta Guelfica*, publiés en deux volumes *in*-4°. à Kempten, en 1783 & 1784, par le ſavant Gerard *Heſſ*, Prieur de l'Abbaye Impériale de Weingarten.

(15) On conſerve dans la Chancellerie de la ville de Zoug, le regiſtre *in-folio*, contenant tous les frais de la bâtiſſe de l'égliſe de S. Oſuald, avec les noms de ſes bienfaiteurs. Ce regiſtre eſt de la main du Fondateur. On y trouve les motifs qui avoient porté le Curé *Eberhard* à choiſir S. Oſuald pour patron de cette égliſe. Caſpar *Lang* s'eſt beaucoup étendu ſur cette fondation dans l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique de la Suiſſe*, tome I, p. 904, 905, 912, 913.

Zoug, *Jean Eberhard*, en fut le fondateur. On lui a élevé depuis peu d'années une épitaphe dans le Chœur. A la tête des Bienfaiteurs de cette égliſe, ont été Charles VIII, Roi de France, Sigiſmond, Duc d'Autriche, & René, Duc de Lorraine. Le tableau du maître-autel, qui offre S. Oſuald proſterné devant la croix, à la tête de ſon armée, eſt très-eſtimé des connoiſſeurs; il a été peint en Italie. On voit auſſi dans cette égliſe les tombeaux & les épitaphes (16) des Barons de *la Tour-Châtillon-Zur-Lauben*, avec leurs portraits depuis 1596. Cette maiſon a fait beaucoup de donations à cette égliſe. On y voyoit autrefois, en y entrant ſur la gauche, une grande ſtatue équeſtre en bois, dorée & attachée à la muraille; c'étoit la figure de *S. Oſuald*, ornée d'un manteau royal, & ayant un diadême ſur la tête. Sous cette ſtatue étoit l'écu des armes d'Angleterre, avec ces mots autour: SANCTUS OSWALDUS, REX ANGLIÆ, PATRONUS HUJUS ECCLESIÆ. Cette ſtatue & les écus qui l'accompagnoient, ont diſparu depuis vingt-ans environ. Ils ont été enlevés de l'égliſe lorſqu'on la rebâtiſſoit. L'inattention du Curé d'alors, qui même dans cette réparation a ſacrifié pluſieurs autres monumens (17) reſpectables, le tout pour donner à ſon

(16) Ces épitaphes ont été rapportées par le célebre *Scheuchzer*, Itinera Alpina, tom. III, p. 472-474. Lugduni Batavorum, 1723, *in-4°. cum fig.* & dans la généalogie de *Zur-Lauben*, au tome ſecond du nouveau ſupplément au Dictionnaire hiſtorique de Moreri, p. 810-823. Paris, 1749, *in-fol.* Voyez auſſi pluſieurs portraits de cette maiſon, gravés dans ces Tableaux; *Planches*, n°. 202, 214, 216, 276 & 277.

(17) On a effacé entr'autres le tombeau de l'un des Héros de la Suiſſe, Werner Steiner, Landamne de Zug, mort en 1517, qui fixa en 1499, en grande partie, la victoire à la bataille de Dornach, & qui s'acquit tant de

égliſe de ſtructure gothique, un air plus moderne, a facilité ces diſtractions.

Sur le portail de cette égliſe on voit les ſtatues en pierre de quatre Empereurs, le grand Conſtantin, Charlemagne, Louis le Débonnaire & Henri II. Ils ſont tous qualifiés Saints dans les inſcriptions latines qui accompagnent ces ſtatues. On apperçoit à leur droite l'inſcription ſuivante, & à leur gauche, une autre que nous rapporterons également à cauſe de leur ſingularité, & parce qu'elles ont été mal décrites dans pluſieurs relations:

Iuſtus erat Karolus. Konſtantinusque Devotus.
Clemens Ludovicus. Henricus corpore Caſtus.
Templa Deo fundant. Ea dotant. Idola calcant.
Auctores fidei. Pugiles pro nomine Criſti.
Hec quia fecerunt intrare Polos meruerunt.

Voici l'inſcription (18) de la gauche:

Melchior ex Gente. Cum Balthaſar ab Oriente.
Et Caſpar Comite venerunt ſidere Duce.
Quem ſolime querunt effrata monſtrat eum.
Dona ſibi dantes. Aurum cum thure libantes
Hiis mirram ſociant. Proni ſua corpora curvant.

Il y a auſſi un Couvent de Capucins dans un quartier de la *Ville-Neuve*. Les étrangers y admirent le tableau

---

gloire à Novare & à Marignan, & de qui deſcend l'illuſtre maiſon de *Steiner* à Zurich; ce tombeau eſt près de l'autel du *Mont des Oliviers*, qui a été fondé par le fils du même Landamne, Protonotaire Apoſtolique, Chevalier du Saint Sépulcre, & Chanoine de Munſter en Argeu : on voit encore ſes armes au haut de la voûte. Il ſe nommoit auſſi *Werner Steiner*.

(18) Voici des vers aſſez analogues à cette inſcription, & qui ſont de *Gaufredus*, Archevêque de Bordeaux, ſur la tranſlation des trois Mages à

du maître-autel, qui eſt de l'école de *Bologne*, & qui a été peint par un des trois *Caraches*. Ce tableau eſt un don fait à ce couvent vers la fin du ſeizieme ſiecle par la maiſon de *Zur-Lauben*. Il repréſente la ſépulture du *Seigneur*. On remarque à Zoug, dans la *baſſe-ville*, une égliſe dédiée à *Notre-Dame*, ornée de tableaux de Jean de *Brandenberg*, Peintre eſtimé & natif de Zoug, qui eſt mort dans ce ſiecle. Cette égliſe où ſont les *fonts baptiſmaux*, eſt d'une haute antiquité.

Parmi les édifices publics de Zoug, on diſtingue la *Maiſon-de-Ville*, qui eſt dans la *vieille* ou *baſſe ville*; c'eſt un bâtiment antique en pierre; on y voit dans la ſalle du Conſeil un beau (19) tableau de l'école de Bologne, que le Général Louis-Ferdinand, Comte *Marſigli*, envoya à la ville de Zoug à ſon retour en Italie, pour lui témoigner ſa reconnoiſſance de la retraite qu'elle lui avoit donnée après la reddition de Briſach; ce fut à Zoug qu'il fit imprimer des *Mémoires* pour ſa juſtification. On l'avoit accuſé auprès de l'Empereur de n'avoir pas défendu la place comme il le devoit, & il fut condamné en 1704 à être dépouillé de *tous honneurs & charges, avec la rupture de l'épée*. Le Comte d'Arco, Gouverneur de la place,

---

Cologne; on les lit dans la Chronique de *Gaufrede*, Religieux de l'Abbaye de S. Martial de Limoges, qui s'étend depuis le Roi Robert juſqu'en 1184. (*Cap. LXII, p.* 314 *Novæ Bibliothecæ manuſcriptorum librorum* tom. II, operâ Philippi *Labbe*, Soc. Jeſu. Pariſiis, 1657, *in-fol.*).

Tarſenſis præcedit, Arabs ſubit, inde Sabæus,
Nomina ſunt, Gaſpar, Balthaſar, Melchior illis.

(19) Ce tableau offre les quatre vertus *cardinales*.

eut la tête tranchée ; on penſa alors que l'on avoit ſacrifié deux innocens, pour ne pas inculper le Prince de Bade, qui avoit mis dans une mauvaiſe place avec une garniſon très-foible, une artillerie nombreuſe. Le Comte *Marſigli* vint en France, après la publication de ſes *Mémoires juſtificatifs*, & ayant paru à la Cour ſans épée, le Roi lui donna celle qu'il portoit en l'aſſurant de ſes bonnes graces.

A Zoug, dans la *Ville-Neuve*, ſont l'Arſenal, le College, où eſt la Bibliotheque publique, la maiſon de la Douane, avec une inſcription gothique, en allemand, qui porte qu'en 1435, la *ville de Zoug s'abîma dans le lac ;* ce malheur arriva (20) à une rue entiere, le 3 Mars de cette année. On a conſervé les noms de toutes les perſonnes qui périrent par cet accident, avec le Préſident du Canton, *Jean Kolin* & le Secrétaire de la ville, *Jean Wickart.* Ce malheur obligea les habitans à bâtir dans la partie ſupérieure, & qui étoit alors hors de l'enceinte de la ville. Ils la fermerent de murailles & de tours, dont pluſieurs ſont égales en beauté & en ſolidité à celles des villes les plus conſidérables de la Suiſſe. Sur le terrein où l'on a bâti la *ville-neuve*, vers la fin du quinzieme ſiecle & au commencement du ſuivant, exiſte, depuis un tems immémorial, un château qui dans ſon origine étoit proprement une tour. On l'appelle *le Bourg.* C'étoit la réſidence primitive des nobles *Wildenbourg*, & après eux, celle des Seigneurs de *Hallweil.* Aujourd'hui ce Château avec ſon enceinte appartient à M. *de Kolin*, Banneret de

(20) Tſchudi, Chron. helv. tome II, p. 213, &c.

la ville & du Canton de Zoug, & ancien Baillif de la Turgovie, du Rheinthal & de Locarno.

Au reſte il n'y a à Zoug aucun veſtige d'antiquités romaines. On y a trouvé ſeulement en 1736, dans le quartier dit *Geiſſweid* dans la *ville-neuve*, une médaille (21) de l'Empereur *Gordien* en bronze. En ſortant de la ville pour monter à la paroiſſe de *Saint-Michel*, ſur la droite, on trouve le *Hof*, autrement le château (*) de M. le Baron de *Zur-Lauben*, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, & Lieutenant-Général ès Armées du Roi; ce château, accompagné d'une chapelle, de divers bâtimens & de jardins, a une vue délicieuſe ſur le lac & les environs de Zoug. Il a été bâti en 1597 par l'un des ancêtres du poſſeſſeur actuel. On y voit pluſieurs tableaux de l'école de Mantoue; le portrait original (22) en grand de Charles IX, par François *Clouet*, autrement *Janet*. Ce Roi donna à Béat de *Zur-Lauben*, Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment de ſes Gardes-Suiſſes (antérieur à celui d'aujourd'hui), la permiſſion de porter une fleur de *lys d'or* au champ d'*azur*, dans un écuſſon placé au milieu de ſes armes, grace que le Roi Louis XIII confirma (23) en 1639 à la maiſon de *Zur-Lauben*, en récom-

(21) M. le Baron de Zur-Lauben a l'empreinte de cette médaille dans le ſecond volume de la collection manuſcrite qui a pour titre : *Monumenta Helvetico-Tugienſia*, *p.* 1, *in-folio.*

(*) *Planches*, n°. 112 *double.*

(22) On conſerve à Vienne, dans la gallerie des tableaux de l'Empereur, le portrait de Charles IX par le même *Janet*. On ſait que ce Prince avoit épouſé une Archiducheſſe d'Autriche. Dom *Montfaucon* a fait graver le même tableau dans les *monumens de la Monarchie Françoiſe.*

(23) Les preuves de ces diverſes conceſſions ſont rapportées dans le pre-

penſe de ſes anciens ſervices dont la date remonte au regne de François premier ſans aucune interruption. L'un de ce nom, Capitaine au Régiment de Pfyffer, eut part à la glorieuſe journée de la retraite de Meaux, où les Suiſſes ſauverent le Roi Charles IX. Il y a dans le même château ou *hof* de M. le Baron de *Zur-Lauben*, une grande ſalle peinte & dorée, où l'on voit à la fois les portraits raſſemblés de tous les Rois de France juſqu'à Louis XIII; ceux des Fondateurs & Héros de la liberté helvétique, les traits les plus remarquables du berceau de cette liberté, & les armoiries des Cantons, de leurs alliés & des villes municipales de la Suiſſe, avec leurs bannieres ou drapeaux; le plafond eſt orné d'emblêmes de moralité, très-élégamment peints, en 1623, avec l'écu des armes de Conrad de *Zur-Lauben*, Chevalier de l'Ordre Royal de S. Michel, & Capitaine au Régiment des Gardes-Suiſſes, qui mourut en 1629, après avoir été *Landamne* du Canton de Zoug, & après avoir rendu des ſervices importans à la Suiſſe ſa patrie & à la France. Il avoit bâti la maiſon dont nous parlons. C'eſt une ſatisfaction bien agréable pour M. le Baron de *Zur-Lauben*, ſon deſcendant, que le ſpectacle qu'il offre à des étrangers, ſur-tout à des François, en leur montrant une ſalle où l'un de ſes ancêtres a raſſemblé tous les objets qui peuvent à la fois nourrir dans les cœurs des Suiſſes & de leurs plus chers & leurs plus anciens alliés, les ſentimens mutuels d'attachement qui doivent durer auſſi long-tems qu'exiſteront les deux nations.

---

mier volume de l'*Hiſtoire militaire des Suiſſes au ſervice de la France*, par M. le Baron de *Zur-Lauben*, p. 383-386.

Aegeri

Aegeri ou *Egeri* eſt la premiere des trois Communautés qui compoſent les *Offices extérieurs*, co-ſouverains du Canton de Zoug avec la ville de ce nom. L'Anonyme de Muri, qui écrivoit en 1150, appelle (24) Egeri, *Agregia*. Les donations (25) de l'Abbaye d'Einſidlen portent que Conrad, frere de *Bero* ou *Bernard*, Comte de Lenzbourg, qui fonda le Chapitre de Munſter en Argeu, donna à ce Monaſtere une partie de ſon fonds de terre ſitué à Egeri, & la pêche du lac, *dedit partem prædii ſui in aqua regia & piſcationem ibidem*. Ces donations diſent qu'il fut tué depuis, & que la Comteſſe *Luitgarde* ſa femme donna au même Monaſtere un terrein qu'elle poſſédoit à Egeri, *prædium ſuum in aqua regia*. Le jeune *Amazo*, iſſu de la maiſon des mêmes Comtes de Lenzbourg, qui fut tué à la guerre en Lombardie, donna de même aux Moines d'Einſidlen, le droit de pêche & tout ce qu'il poſſédoit dans la Marche d'Egeri, *in Marcha præfatæ villæ Aquæ Regiæ*. Ces donations furent faites dans le dixieme ſiecle : elles ſont les titres primitifs des droits que l'Abbaye d'Einſidlen a conſervés juſqu'à nos jours dans la Communauté & ſur le lac d'Egeri; droits qui ont été modifiés en pluſieurs manieres par le laps du tems. M. *Bochat* (26) prétend que la maniere dont le nom *Aegeri* ou *Aegere* a été rendu anciennement en latin, a conſervé la ſignification qu'on croyoit qu'il

(24) Pag. 63, edit. Koppianæ.

(25) Excerpta ex vetuſto Codice donationum & traditionum Einſidlenſium. Apud Herrgott, Genealog. Habſburgiacæ, vol. III, p. 832.

(26) Mémoires critiques ſur l'Hiſtoire ancienne de la Suiſſe, tome III, p. 26, 27.

avoit dans la langue du pays. Il eſt ſûr que *Aeg* en celtique veut dire *eau*. Le peuple du pays de Vaud l'a conſervé; il dit *egue*. Il n'eſt pas moins vrai que *Ri*, *Rig* ſignifioit *Roi* & *Royal*. Mais le même Savant ne ſait s'il n'eſt point plus ſimple de dire que *Aegeri* étoit *Aeg-Ere*, terre de l'eau, près de l'eau, ou *Aege-Ri*, eau de riviere. Ce dernier auroit bien déſigné la ſituation du *Bas-Aegeri*, qui eſt au bord du lac, dans l'endroit où en ſort la riviere *Loretz*. Quoi qu'il en ſoit, le nom, comme on voit, eſt celtique, de quelque maniere qu'on l'explique.

Le lac d'*Egeri*, en latin *Aegerius* ou *Egerius lacus*, ſur la frontiere du canton de Schweitz, a une lieue de long, ſur une demie de largeur; il eſt très-profond & très-poiſſonneux, & la riviere de Loretz en ſort. J'ai ſous les yeux la Carte de ce lac, géométriquement levée en 1774, par M. de Landwing, Lieutenant-Colonel en France. Elle mérite d'autant plus l'attention du Voyageur, qu'elle le conduit à la tête de ce lac, où s'eſt donnée en 1315 la fameuſe bataille de *Morgarten*, qui, en aſſurant la liberté des trois Cantons primitifs, a, pour ainſi dire, préparé la Confédération générale de la Ligue helvétique. Je vais ſuivre cette Carte dans tout ſon contour.

Le *Bas-Egeri*, en allemand *Unter* ou *Weil-Egeri*, eſt un village de paroiſſe à une demi-lieue du Haut-Egeri, à l'extrémité du lac, près de la ſortie de la riviere de Loretz. Entre ce village & celui du Haut-Egeri, en allemand *Ober-Egeri*, on trouve le long du lac pluſieurs habitations; *Lutiback*, avec un ruiſſeau du même nom, & la tannerie dite *Gerwek*: le Haut-Egeri eſt une paroiſſe conſidérable par ſon étendue. Le village eſt coupé

par un torrent ſur lequel il y a un pont près de la maiſon du Conſeil. En remontant le lac, on trouve ſur ſa rive les habitations dites *Wagners*, *Lendlé*, *Sulzmatt*, *Traeher*, *Teufsetzi*, *Im-Winckel*, *Eyershals*, *In-der-Weid*, *Scranken*, *Haſelmatt*, *Schoenenfort*, *Alkaus*; & entre cette ferme & celle de *Jagmatt*, le ruiſſeau *Kuſsbach*. Ici le lac, qui depuis le Bas-Egeri eſt toujours dominé par des montagnes fertiles en paturages, offre un contour qui en forme la tête, & au milieu duquel eſt ſur une colline la ferme dite *Balmly*, près de laquelle entre dans le lac le ruiſſeau *Trumbach*, qui a ſa ſource dans la montagne, à la droite du hameau de *Schornen* (*), dans le canton de Schweitz. De la ferme *Jagmatt* dont j'ai parlé, il y a un chemin qui conduit au pied de la montagne de *Morgarten*, & au bas des fermes *Heiniſwald*, *Fiſteren*, *Warth*, & du rocher *Figler-Fluoh* juſqu'à *Schornen*, entre la montagne de *Morgarten* & celle de *Keiſerſtorck*, montagnes très-eſcarpées, il y a un vallon large d'un petit quart de lieue, coupé par des collines ou hauteurs, ſur leſquelles ſont placées les fermes *Tschuplen* & *Archen*. La borne du canton de Zoug, ſur la frontiere de celui de Schweitz, ſe trouve au-deſſous d'*Archen*, & au bas du roc dit *Figler-Fluoh*, que j'ai déjà nommé. Ce fut près de ce roc, dans cette partie du *Morgarten*, voiſine de la ferme de *Worth*, & ſur le terrein du canton de Zoug, que ſe donna la bataille de *Morgarten*. Toute cette partie, juſqu'à *Altstatt*, au-deſſus de Schornen, de la chapelle de Saint-Jacques & du *Schalg*, eſt très-

(*) *Planche*, n°. 199.

escarpée, & proprement une chaine de rochers. Il est bon d'observer que le vallon au bas du *Morgarten*, & qui est arrosé par le ruisseau du *Trumbach*, offre tous les indices d'un ancien marais, qui a été saigné avec le temps, & dont une partie étoit sous les eaux du lac à l'époque de la bataille de *Morgarten*; ce terrein a été gagné sur le lac, lorsqu'auprès du *Bas-Egeri* on creusa un lit plus profond à la riviere de *Loretz* à sa décharge du lac. Mais en 1315, date de la bataille, la Cavalerie autrichienne, sur laquelle les Suisses faisoient rouler de leurs hauteurs de grosses pierres, & ne pouvant plus régir ses chevaux, se jetta en grande partie dans le lac voisin, sans reprendre le chemin du *Haut-Egeri*, le long du lac par les endroits que j'ai désignés. Le nom même de *Morgarten* ou *Moergarten*, c'est-à-dire, le *jardin* ou *l'enclos marécageux*, dénote évidemment le local fangeux du vallon que cette montagne domine; & encore aujourd'hui, pour peu qu'on y enfonce un bâton, particulierement dans les environs du *Trimbach*, on le retire chargé d'un limon noirâtre. *Mor*)27) & *Moer* en celtique, désignoient un lieu marécageux. Les *Belges* ou *Flamands* disoient autrefois *Moerig*, ainsi qu'ils parlent encore aujourd'hui Ce mot différe peu de *Moril*, gros village du Vallais, appellé en françois *Mores*, & en allemand *Moril*, sur la riviere *la Morges*. Je pourrois encore citer d'autres endroits de la Suisse, *Morat*, anciennement *Moerten*, & dans l'allemand moderne *Murten*, *Merischwand* ou *Merens-*

(27) Bochat, *ibid.*, tom. I, 151p.-152.

chwand, &c. qui ne doivent leur nom primitif qu'à leur proximité d'un local marécageux. L'on a pluſieurs deſcriptions de la bataille de *Morgarten*; celle qu'en a donné (28) le ſavant Jean Conrad *Fueſslin*, de Zurich, eſt encore la plus exacte. Mais faute d'avoir viſité le *Morgarten* & le vallon adjacent, il n'en a pas décrit le plan avec l'œil d'un Militaire. S'il ſe fût tranſporté ſur le local, il eût vu le hameau *Schornen*, placé à la gorge entre la continuité du *Morgarten* & le *Keiſerſtock*, & par laquelle, en paſſant vis-à-vis la chapelle de *S. Jacques* & de *Scherannen*, on entre dans un défilé hériſſé de rochers, autour duquel eſt le chemin au village de *Stattel*: ſi les Suiſſes euſſent attendu au-deſſus de ce défilé la Cavalerie ennemie, il ne s'en fût pas échappé un ſeul homme; mais leur confiance dans le retranchement qu'ils avoient prolongé depuis *Roten-Kurt* par le *Morgarten*, juſqu'à la montagne de *Keiſerſtock*, & qu'ils avoient fortifié d'une tour à l'entrée de *Schornen*, tour qui exiſte encore, & encore plus la précipitation avec laquelle les cinquante bannis du Canton, poſtés ſur les hauteurs du *Morgarten*, & ſéparés de l'armée des Confédérés, ſe découvrirent les premiers, en roulant des pierres & des groſſes piéces de bois ſur les Autrichiens, qui, ſans cette attaque imprévue, euſſent continué leur chemin, furent les cauſes qui empêcherent la deſtruction générale de l'armée du Duc Leopold. Ce Prince ne ſe doutoit aucunement de la marche que les Confédérés avoient faite

(28) Nouveau Magaſin Littéraire de Hambourg, trente-quatrieme Section, p. 320-360. Leipzig 1769, *in*-8°, en Allemand.

pendant la nuit, veille de la bataille, pour gagner le *Morgarten*; il les croyoit occupés de la garde du retranchement d'*Art*, à la tête du lac de Zoug. Il eſt vrai que ſans l'avis que leur donna Henri de *Hunenberg*, ainſi que je l'ai marqué à l'article d'*Art*, dans la deſcription du canton de Schweitz, Leopold paſſoit tranquillement, & s'emparoit, ſans coup férir, de tout le pais juſqu'à Einſidlen. Ce ſeroit ici le lieu de décrire la bataille, où treize cens Suiſſes battirent une Armée de vingt mille Autrichiens, mais les bornes de cet Ouvrage arrêtent ma plume. Je me contenterai de dire qu'elle ſe donna le 16 Novembre 1315. Je vais continuer la Carte du lac d'*Egeri* dans l'autre contour, depuis la ferme *Balmly*, qui eſt à la tête du lac, juſqu'au village du *Bas-Egeri*. Je trouve d'abord ſur les bords la colline de *Lortzen*, puis la petite iſle *Farbach*, la ferme *Nezelen*, le promontoire *Nezelerегg*, la ferme *Kellermatt*, la pointe *Nas* ou le *Nés*, qui s'avance dans le lac & le hameau de ce nom, puis le roc *Groſſtein*, la ferme dite *Berg*, le torrent *Rohrbach*, le diſtrict de *Weilbrunnen*, la colline de *Kilchbuol* où il y a des maiſons, & qui eſt à la tête d'un bras du lac; ce bras, en ſe repliant ſur ſa gauche & par diverſes ſinuoſités, reçoit le torrent de *Huribach*, & enſuite le long de la côte, on paſſe devant le haut & le bas *Langorts*, la langue de terre dite *Hund*, & on arrive à l'extrémité du lac, qui forme une ſorte de baie, à la ſortie de la *Loretz* & dans la proximité du *Bas-Egeri*. Il ne faut pas oublier que le lac, depuis la colline de *Lortzen* juſqu'à *Weilbrunnen*, eſt bordé des montagnes eſcarpées de *Keiſerſtock* & du *Brand*, toutes dans le canton de *Zoug*.

Ces montagnes communiquent par le revers avec les montagnes de *Roſseig* & de *Walchweil*, qui ſont auſſi du même canton.

Paſſons à la Communauté de *Menzingen*, la ſeconde de celles qui partagent la ſouveraineté du Canton avec la ville de Zoug. On y trouve deux Paroiſſes, *Menzingen* & *Nuheim* avec pluſieurs hameaux, le petit lac dit *Finſter-Sée* & le *Mont-Gubel*, ſur lequel il y a une Chapelle & un Hermitage.

Ce mont eſt fameux dans les faſtes helvétiques, par la victoire complette que les cinq premiers Cantons catholiques remporterent le 24 Novembre 1531 ſur les Zurichois & leurs auxiliaires. Cette victoire décida du ſort de la Catholicité en Suiſſe, & fixa les limites des deux croyances. Le mont *Gubel* eſt dans la paroiſſe de Menzingen, près de Heiterſtalden, du côté d'Egeri. On jouit ſur cette montagne d'une vue très-lointaine.

Gubel ou *Gibel* ſignifie en Allemand une hauteur, une montagne. Le mot arabe (29) *Gebal* a la même ſignification. Le mot *Liban* eſt déſigné par ce nom dans les Hiſtoriens qui font mention des *Aſſaſſins*.

La communauté de *Bar* comprend la paroiſſe & le bourg de ce nom où il y a une belle Egliſe. Les Nobles *de Bar*, en latin de *Barro* ou de *Bariis*, connus par des Chartes des XIII & XIV ſiecles, avoient leur Château à l'endroit où eſt bâtie la Tour, autrement le magaſin à pou-

(29) Mémoires de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, tome XVII, p. 134-135.

M. de *Villoiſon*, Aſſocié de la meme Académie, obſerve ſur le mot *opoz*, qui ſignifie *borne* ou *montagne*, ſuivant l'eſprit dont eſt affectée la premiere

dre, hors du bourg de *Bar*; on appelle cet endroit *Burg-Weidlin*.

Le nom de *Bar* (30) ou *Baar* eſt ſans doute celtique, & de tous les idiomes. *Bar* déſignoit une *barre*: il ſe pourroit que le lieu fût bâti pour empêcher le paſſage & retenir l'ennemi. Cette ſignification de *Barr*, fut cauſe qu'on nomma ainſi l'entrée d'un port de mer, empêché par les bancs & les rochers. Les Bas-Bretons l'appellent encore *Barr*, & les François *Barre*. On a rendu en latin par *barra* ou *barrum*, les noms des villes ou bourgs des provinces des Gaules qui s'appellent *Bar*. Il y a dans la proximité du bourg de *Bar*, dont il eſt queſtion, une montagne peu élevée, qu'on appelle *Barburg*, c'eſt-à-dire, le *bourg de Bar*. Cette montagne ſemble fermer l'entrée de la plaine de *Bar*, & elle la commande.

Les Bains (31) de *Walterſchweil*, en latin *Gualteri-villa*, autrefois ſi fréquentés par tous les Cantons voiſins, étoient placés au pied du mont *Borberg*, entre Bar & le pont de *la Sile*, dans la paroiſſe de Bar, à une lieue

---

ſyllabe, que l'Hébreu *Guebel*, qui ſignifie *terme*, a la même ſignification chez les Arabes, parce qu'originairement les montagnes furent les premieres bornes qu'on connût. [*Apollonii Sophiſtæ Lexicon Græcum, Iliadis & Odyſſeæ*, tome I, p. 96, *Lutetiæ Pariſiorum* 1773, *in*-4°.]

(30) *Bochat*, *ibid.* tom. III, p. 79-80. Entr'autres poſſeſſions que l'Abbaye de Schenis tenoit de la libéralité du Comte Udalric de Lenzbourg & de ſes parens, étoient des fonds ſitués à *Barra*, comme on le voit par un Diplome de Henri III, Roi des Romains, daté de Zurich le 30 Janvier 1045. [*Herrgott* Généal. Habsburgic. vol. II, p. 117-118.]

(31) *Leu*, *ibid.* tom. XIX, p. 152. *Scheuchzer*, Hiſtoire naturelle de la Suiſſe, tom. II, p. 197, en Allemand; Deſcription des Bains de Walterſchweil, par *Herz*, de Bar, &c.

&

& demie de la ville de Zoug. Ces Bains d'eaux minérales ont été abandonnés, depuis qu'en 1748 la cupidité prédominante de quelques particuliers de Bar en retira la propriété à l'Abbaye de Wettinguen, qui, pendant près d'un ſiecle & demi les avoit poſſédés, & avoit embelli cet endroit par pluſieurs bâtimens & jardins agréables. En un mot, cette vallée de *Tempé* eſt préſentement déſerte, au grand regret des patriotes & des étrangers.

La Communauté de Bar eſt remarquable par la beauté & la bonté de ſon terroir; elle comprend pluſieurs villages & hameaux, entr'autres, *Jweil*, *Buel*, *Deinicken* ou *Teinicken*; ce dernier endroit avec un pont ſur la riviere de *Loretz*, eſt fameux par le Traité de Paix qui y fut conclu dans une prairie voiſine, entre Zurich & les cinq Cantons catholiques, en 1531.

Blikenſtorf, village ſur la frontiere du canton de Zurich, dans la proximité du Bailliage de Knonau, eſt célebre par la naiſſance du Bourgmaître de Zurich *Jean Waldmann* (32), à qui la Suiſſe doit en grande partie la victoire de Morat ſur le Duc de Bourgogne, & qui, malgré tant de ſervices rendus à la patrie, fut la victime d'un nombre de *Patriciens*, jaloux de ſon élévation & de ſa gloire. Ce grand homme porta généreuſement ſa tête ſur l'échaffaud à Zurich le 6 Avril 1489. M. le Profeſſeur Henri *Fueſslin* a donné, en 1780, la vie de ce Héros. La vérité fait la baſe de cet Ouvrage, dont le ſtyle eſt plein de grace. Il exiſte encore à *Bliskentorf*, une

(32) *Leu*, *ibid.* tome XIX, p. 75-76, &c.

famille de *Waldmann*, & de laquelle *Erneſt & Jeannin* furent tués en 1444, à la bataille de S. Jacques ſur la Birſe, devant Bâle, pour la liberté de la Suiſſe.

On voit (33) entre Egeri & Bar, ſur une hauteur qui domine le vallon dit *Lorez-Tobel*, où il y a un pont ſur la riviere de *Lorez*, les ruines du Château de *Wildenbourg*; c'étoit la réſidence des Nobles de ce nom, qui paroiſſent avoir été une branche de la maiſon de *Hunenberg*. Ces Nobles firent la guerre à la ville de Zug dans les XIII & XIV ſiecles. Mais en 1355, l'un d'eux ayant enlevé dans ſon Château de Wildenbourg la fille d'un paiſan de Menzingen, qui s'en alloit à Zoug, le pere de cette *Lucrece* montagnarde, à qui elle en fit ſa plainte à ſon retour, prit ſes habits, & ſe préſenta ainſi déguiſé à l'endroit où ſa fille avoit feint de donner un rendez-vous à ſon raviſſeur pour ſe libérer de ſes mains. Celui-ci ne manqua pas de s'y trouver, mais pour ſon malheur il fut la victime de ſon illuſion. Le pere, déguiſé ſous l'habillement de ſa fille, & qui le guettoit, l'aſſomma avec une hache d'armes qu'il avoit cachée ſous ſa robe. Auſſi-tôt il accourut à Zoug ſur le Marché, & montra au peuple l'inſtrument dont il venoit de punir la lubricité du Tyran. Au même inſtant le peuple s'attroupa, & plein d'indignation, alla inveſtir le Château de *Wildenbourg*, le prit & le ruina.

---

(33) *Leu*, *ibid.* p. 455-456. Chronique manuſcrite de Zug, du XIV ſiécle, conſervée dans la Bibliothéque de M. le Baron de *Zur-Lauben*.

*

SECONDE SECTION.

VOICI les noms dès Bailliages dépendant de la ville de Zoug, & dont les Baillifs élus dans la bourgeoiſie, & domiciliés dans la Ville, ſont changés tous les deux ans. Les appels ſont portés au Conſeil municipal de la Ville.

I. *Cham* ou *Kahm* (34), Paroiſſe d'une grande étendue, avec un Village bâti à l'extrémité du lac de Zoug, à une lieue de la Ville, à l'endroit où la riviere de *Loretz* ſort du Lac. L'Egliſe paroiſſiale, qui étoit d'une très-ancienne ſtructure, a été rebâtie à neuf en 1784. Il exiſte un Diplome (35), daté de Francfort le 16 Avril, la vingt-ſixieme année du regne de Louis Roi de la France orientale, autrement le *Germanique*, & dans l'indiction ſixieme, qui tomboit en 858, par lequel ce Prince, à la priere de ſa fille Hildegarde, & pour ſon ſalut, celui de ſa femme & de ſes enfans, & pour le ſalut de ſon pere Louis, & de l'Empereur Charles ſon ayeul, donna à ſon Monaſtere, ſitué au village de Zurich, *in vico Thuregum*, ſa métairie de *Cham*, ſituée dans le Duché d'Allemannie, au canton du Turgau, avec toutes ſes dépendances, *curtim noſtram quæ vocatur Chama conſiſtens in Ducatu Allemannico in pago Turgaugenſe.*

(34) Leu, *ibid.* tom. V, p. 193-200, &c.

(35) *Couringius*, Cenſura Diplomatis Lindavienſis, p. 367. Helmſtadii, 1672, *in*-4°. *Heumann*, Commentarii de Re Diplomatica Imperatorum. Norimbergæ. 1753, *in*-4°. *fig.* tom. II, p. 82 & 210.

Suivant une autre Charte (36), datée de Cham, *actum in villa Chama*, le 18 Mars 877, la premiere année du regne de Charles (le Gros), qui avoit commencé de regner comme Roi d'Allemannie le 28 Août 876, Berte, Abbeſſe de Zurich, (& ſœur de Hildegarde), donna en propriété à ſon Abbaye de Zurich, toutes les terres que ſon couſin défunt Lothaire, Roi d'Auſtraſie, mort le 8 Août 868, lui avoit donné à *Schlettſtatt* & autres lieux en Alſace. Cette Princeſſe mourut le 25 Septembre (37) de la même année 877. La paroiſſe de Cham comprend pluſieurs hameaux, *Nider-Cham*, où l'on a trouvé dans ce ſiecle une médaille d'argent de Neron & de l'impératrice Poppée; *Meiſtrſchweil*, *Niderweil*, *Rumeltiken*, &c. Le Château de *S. André* (*), avec l'Egliſe annexe, fondée dans le quatorzieme ſiecle par Godefroi *de Hunenberg*, & dont la collection appartient à la ville de Zoug. Ce Château, autrefois la demeure des Nobles de *Cham & de Hunenberg*, appartenoit, dans le dix-huitieme ſiecle, à diverſes familles patriciennes de Zoug, *Branderberg*, *Kobin & Landwittg*. Le dernier poſſeſſeur, M. François-Fidele de *Landwittg*, Chevalier de l'Ordre royal de Saint-Louis, & Lieutenant-Général d'Infanterie en France, mort en Mars 1782, avoit obtenu du Canton la faculté d'en faire une

(36) *Hottinger*, Hiſt. Eccleſiaſticæ, tom. VIII, p. 1110-1112. Tiguri, 1667, *in*-8°. M. l'Abbé de *Grandidier*, Hiſtoire de l'Egliſe & des Evêques-Princes de Strasbourg, tom. II, Preuves, p. CCLXII-CCLXIV.

(37) Chronicon breve Sancti Galli, pag. 469, tom. III, Scriptor. Hiſt. Francic. apud *Ducheſne*, Lutetiæ Pariſienſ. 1641, *in-fol.* Voyez auſſi le vieux Calendrier d'Einſidlen, cité par Jean-Georg. Eckhart, tom. II, Commentar. de rebus Franciæ Orientalis, p. 426.

(*) *Planche*, n°. 101.

ſubſtitution pour toutes les branches nombreuſes de la famille de ſon nom. Mais ce Château qu'il avoit réparé, conſerve toujours pour le poſſeſſeur l'obligation ancienne & impreſcriptible de le tenir ouvert, en temps de guerre, à la diſpoſition de la ville de Zoug.

Au hameau de *Saint-Wolfgang*, il y a une Egliſe dont la collation appartient à la ville de Zoug, qui nomme un Adminiſtrateur de ſes revenus, emploi qui eſt en même-temps annexé à la charge de *Baillif de Ruti*, dans le *Haut-Argeu-Libre*. La Préfecture de *Ruti* depend auſſi de la ville de Zoug.

L'Abbaye des Religieuſes de *Frauenthal*, en latin *Vallis Beatæ Mariæ*, ou *Vallis Dominarum*, de l'ordre de Cîteaux, ſur la riviere de Lorez & la frontiete du canton de Zurich, fut fondée en 1231 par Ulric, Baron de *Schnabelburg* & ſa femme Agnès, Baronne d'*Eſchenbach*. Cette Abbaye eſt ſous la viſite ſpirituelle de l'Abbé de Wettingen. La ville de Zoug en a l'*Advocatie*. Elle eſt l'une des plus riches Maiſons de ſon Ordre en Suiſſe.

II. Autre Bailliage, *Ryſch*, ou *Gangolſdchweil*, en latin *Gangolfi villa*. Le village & la paroiſſe de *Ryſch* ſont ſur la côte méridionale du lac. La Collation de la Paroiſſe appartient, depuis pluſieurs ſiecles, à la maiſon de *Hertenſtein*, qui eſt, ſans contredit, la plus ancienne & la plus noble Maiſon de Lucerne.

Gangoldſchweil, *Hoezhduſern*, &c. ſont des Hameaux du Bailliage de Ryſch.

Le Château & la Seigneurie de *Buonas* ou *Buohnas*, avec le hameau de ce nom, ſur le lac de Zoug, apparte-

noient primitivement aux Nobles de ce nom ; & à leur extinction, dans le douzieme ſiecle, à la Maiſon de *Hertenſtein*, qui en hérita par mariage, & qui jouit de cette Seigneurie juſqu'après le milieu du dix-ſeptieme ſiecle, qu'elle tomba auſſi par mariage dans la famille Patricienne de *Schweitzer* à Lucerne, dans laquelle elle reſta juſqu'en 1782, que M. le Sénateur de *Schweitzer* la vendit avec ſa baſſe Juriſdiction à deux Bourgeois de Zoug, des familles *Landwing & Boſſart*, qui la poſſedent par indivis. Le Château (*) de *Buonaſſ* avoit été embelli ſous les derniers poſſeſſeurs. On y jouit d'une vue très-agréable ; il y a un grand vignoble dans ſa proximité. La haute Juriſdiction & le Militaire de cette Seigneurie, appartiennent à la ville de Zoug. Les Nobles de *Buochennas* ſont nommés dans les actes de l'Abbaye de Muri, recueillis (38) en 1150, par un Moine anonyme de ce Monaſtere. Cet Ecrivain fait mention d'Immon de *Buochennas* qui donna un terrein ſitué à *Waltra*, (aujourd'hui *Waltraden* (39), hameau dans la paroiſſe de *Meyers-Cappel*, & dans le Bailliage de Ryſch), pour la dot de ſa fille *Hazecha*, Religieuſe à Muri. Le même *Immon* & Waldfrid ſon fils, ſont nommés avec pluſieurs autres nobles, témoins de la fondation (40) du Couvent des Religieu-

(*) *Planche*, n°. 101.

(38) Acta Fundationis Murenſis, Edit. Koppian, p. 74-76.

(39) Leu, *ibid.* tom. XIX, p. 156.

(40) Tſchudii Chron. Helvetic. tom. I. p. 63.

Harthmanni, Annales Heremi, Dei Paræ Matris Monaſterii, pag. 188-189.

Herrgott, Genealog. Habsburgic. vol. II, p. 153-154.

ſes à *Vare*, (aujourd'hui *Fahr*), dans le Comté de Baden, par le Baron *Liutolf* de *Regenſperg*, *Judinta* ſa femme, & *Liutolf* leur fils.

Meyers-Cappel, village de Paroiſſe, dont une partie eſt ſituée dans le bailliage de *Ryſch*, & l'autre dans celui de *Habsbourg*, qui appartient à la ville de Lucerne. Mais la collation de la Cure eſt à la nomination de la ville de Zoug.

III. *Walchweil.* Ce petit Bailliage eſt ſitué ſur la rive orientale du Lac de Zoug, ſur la frontiere du canton de Schweitz. Le village de Walchweil a une Egliſe paroiſſiale, dont la collation appartient à la ville de Zoug, & qui, avant l'an 1483, faiſoit partie de la paroiſſe de Zoug.

IV. *Steinhauſen.* Autre petit Bailliage, qui prend ſon nom d'un village ſitué entre Bar & Knonau, à une lieue de Zoug. La Judicature criminelle juſqu'auprès de l'Egliſe Paroiſſiale, appartient au canton de Zurich, & celle du diſtrict inférieur, à la ville de Zoug, qui jouit en outre de la baſſe Juriſdiction & du port d'armes dans l'étendue de tout le reſſort de *Steinhauſen.*

Outre ces quatre Bailliages, la ville de Zoug a, dans la paroiſſe de *Cham*, celui de *Hunenberg* (40); c'eſt une Communauté, dont le local eſt entre le lac de Zoug & la Ruſſe, & où ſe trouve l'Egliſe de S. Wolfgang, déſignée à l'article de *Cham*, & un grand nombre de Fermes. Ses habitans, qui peuvent monter à cent hommes, jouiſſent

(41) Leu, *ibid.* tom. X, p. 350-354, &c.

de privileges conſidérables, qu'ils ſe ſont réſervés en reconnoiſſant la ville de Zoug pour leur Souverain. Ce Traité fut fait en 1416. Ils jouiſſent encore du droit de Bourgeoiſie à Zoug ſous certaines conditions, & ils ont le droit d'élire tous les deux ans celui qu'ils veulent, dans la bourgeoiſie de Zoug, excepté le *Landamne*, pour leur Baillif, & auquel ils prêtent le ſerment de fidélité à l'endroit dit *Wart*, près de Saint-Wolfgang. Ils avoient acheté, en 1414, tous les droits de leurs primitifs Seigneurs, de la Maiſon de *Hunenberg*, dont le Château, préſentement ruiné, étoit près de la Ruſſe.

ARTICLE VIII.

GASPAR FREULER,

du Canton de Glaris - catholique.

Colonel du Régiment des Gardes Suisses en 1635, et mort à Paris en 1651. apres avoir servi le Roi avec une grande fidelité dans la guerre de la fronde.

Il étoit par sa Mere petit-fils du Colonel Gallatin.

Dessiné par Bertaux. *Gravé par Voyez L.né*

A.P.D.R.

ARTICLE VIII.

CANTON DE GLARIS ; de Religion mixte, & Gouvernement Démocratique ; Armes de gueules, *avec l'Image de* Saint-Fridolin, *Patron du Canton, qui eſt un Pelerin d'argent, ayant le bourdon d'or, ou, ſelon d'anciens ſceaux, de* gueules, *à un Bénédictin de* ſable, *tourné à droite, ayant une longue barbe, la tête couverte d'une aureole d'*or, *tenant de la main droite un bourdon d'*or, *& de la gauche un livre d'*argent.

LE Canton de *Glaris* (1), en Italien *Glarona*, & en Allemand *Glarus* ou *Glaris*, eſt borné à l'orient en partie par la Haute Ligue-Griſe, & en partie par le Comté de Sargans; au midi, partie par la même Ligue, & partie par le Canton d'Uri: à l'occident, par le même Canton,

(1) Chriſtophe *Trumpi*, Chronique du Canton de Glaris, Wintershour 1774, *in*-12. *fig.* en Allemand.
Leu, Dict. Hiſt. de la Suiſſe, tom. VIII, p. 535-591.
L'Etat & les Délices de la Suiſſe, tom. II, p. 439-462.
Fæſi, Topog. de la Suiſſe, tom. II, p. 390-85.
Tſcharner, Diction. Geog. de la Suiſſe, tom. I, p. 244-250.
Fueſslin, Topog de la Suiſſe, tom. II, p. 26-57. &c.

terent d'autres cens & ſervices qu'ils devoient au même Chapitre; & enfin en 1547, ils furent entierement déclarés libres de toute redevance vis-à-vis de cette Abbaye. On voit encore à Bilten les ruines d'une Chapelle dédiée autrefois à *Sainte-Catherine.* Juſqu'en 1611, les habitans exercerent les devoirs de leur Religion, ſoit dans cette Chapelle, ſoit à *Nider-Urnen*, (au *Bas-Urnen*). Mais cette année ils bâtirent une Egliſe paroiſſiale. Les exhalaiſons qui s'élevent des marais voiſins., ſont très-nuiſibles à la ſanté: ces vapeurs ne le ſont pas moins aux productions de la terre. On appelle *le Mont de Bilten*, la montagne qui domine ſur ce village. Le premier Août 1725 Bilten ſouffrit beaucoup dans ſes prairies, d'un éboulement de terre, & de pieces de rochers qui tomberent de la montagne. M. *Scheuchzer*, de Zurich, a publié la deſcription de cet évenement. L'humidité de l'été avoit inſenſiblement détaché une partie de l'alpe voiſine en la perçant.

Entre le *Bas-Bilten* & la borne qui fait la limite du Canton, près du grand chemin, eſt le hameau *Nuſsbuel* ou *Uſsbuhl.* Ses habitans jouiſſent de quelques droits de pacage dans le pays de la *Marche*, en la Juriſdiction de Reichenbourg au Canton de Schweitz.

Du *Haut-Bilten*, je paſſe au *Bas-Urnen*, (*Nider-Urnen*), village éloigné d'une demi-lieue du *Haut-Urnen;* tous deux ſont ſitués ſur le grand chemin de Glaris. Le *Bas-Urnen*, qui a ſa Paroiſſe, eſt preſque tout Réformé. Mais le *Haut-Urnen* eſt entierement Catholique, & a pour Paroiſſe l'Egliſe de *Nefels.* Ces deux villa-

en 1774, ſuivant M. *Trumpi*, ſon exact Hiſtorien 3:4044 concitoyens Proteſtans, & 588 Catholiques, total 4632. Je commencerai la Topographie en allant ſur la Carte du nord au midi.

Le quartier de *Bilten*, limitrophe de la *Marche* & du Bailliage de *Gaſter*, ſe trouve dans les anciens titres *Bolliten*, & *Am-Mullibach*, c'eſt-à-dire, le diſtrict de *Mullibach*.

Ce quartier, qui eſt tout entier de la Religion Réformée, contient deux villages, le *Haut-Bilten* où eſt la Paroiſſe, & le *Bas-Bilten*. Cette Communauté, compoſée de plus de quatre cent compatriotes, forme une demi-Journeé avec deux Conſeillers. Ce diſtrict eſt fertile en arbres fruitiers & en pâturages; mais on ne le regarde pas comme ſain. Le nombre des habitans à beaucoup diminué dans le cours de ce ſiecle. On trouve dans ce diſtrict un torrent très-impétueux, nommé *le Mullibach*, c'eſt-à-dire *le ruiſſeau du moulin*, qui a fait de cruels ravages en 1730 & 1744. *Bilten* relevoit anciennement pour le civil du Bailliage de Gaſter, qui appartient aujourd'hui par *indivis* aux deux Cantons de Schweitz & de Glaris, & pour le ſpirituel, au Chapitre de Schennis, qui jouiſſoit en même-temps de quelques droits dans les deux villages. Mais en 1388 ils ſe ſéparerent de ceux de Gaſter, & s'immatriculerent dans la Bourgeoiſie de Glaris. En 1412 l'Abbeſſe de Schennis, Adélaïde de *Schwandegg*, leur vendit les cens fonciers, que ſon Chapitre poſſédoit à Bilten & à Mullibach, dans trois fermes: peu de temps avant le changement de Religion, les habitans ſe rache-

en 1744. Tout près, ſous ce pont, ſe joint à la *Lint* la riviere de *Mag* ou *Seez*, qui ſort du lac de Wallenſtatt. Depuis ce pont, on voit une grande plaine qui s'étend du *Bas-Urnen* à *Bilten*. Les inondations fréquentes de la *Lint* en ont détruit tous les pâturages, & leur ont ſubſtitué un terrein où il ne croît que des joncs & de la litiere pour les chevaux.

Entre le *Haut* & le *Bas Urnen*, il y a une pointe de montagne qui s'avance dans le pays; on y voit les ruines du Château *Urnen*, anciennement dit *Horn* ou la *Corne*. Ce Château, qui avoit une enceinte, dépendoit de l'Abbeſſe de *Seckingen*, Dame primitive du Canton de Glaris. L'Abbeſſe y entretenoit un Baillif. En partant du *Haut-Urnen*, on paſſe par la plaine de la *Reuti*; on trouve-là les lignes qui ſervoient de retranchement aux anciens Glaronois contre les oppreſſeurs de leur liberté. C'eſt-là où, en 1352, ils battirent le Gouverneur Autrichien le Baron de Stradion & toute ſa troupe, compoſée de Nobles. Il y a du *Haut-Urnen* à *Nefels*, une demi-lieue de chemin.

Nefels (*), *Nevels*, en Latin *Navalia*, doit ſon nom primitif au mot *Navis*, bateau. C'eſt un Bourg bien bâti, arroſé & entouré de ruiſſeaux poiſſonneux. On y voit beaucoup de canaux, de belles fontaines & des rues, qui ne feroient pas déshonneur à une ville. On y trouve beaucoup de maiſons remarquables au dedans & auprès du Bourg.

(*) *Planche* n°. 243.

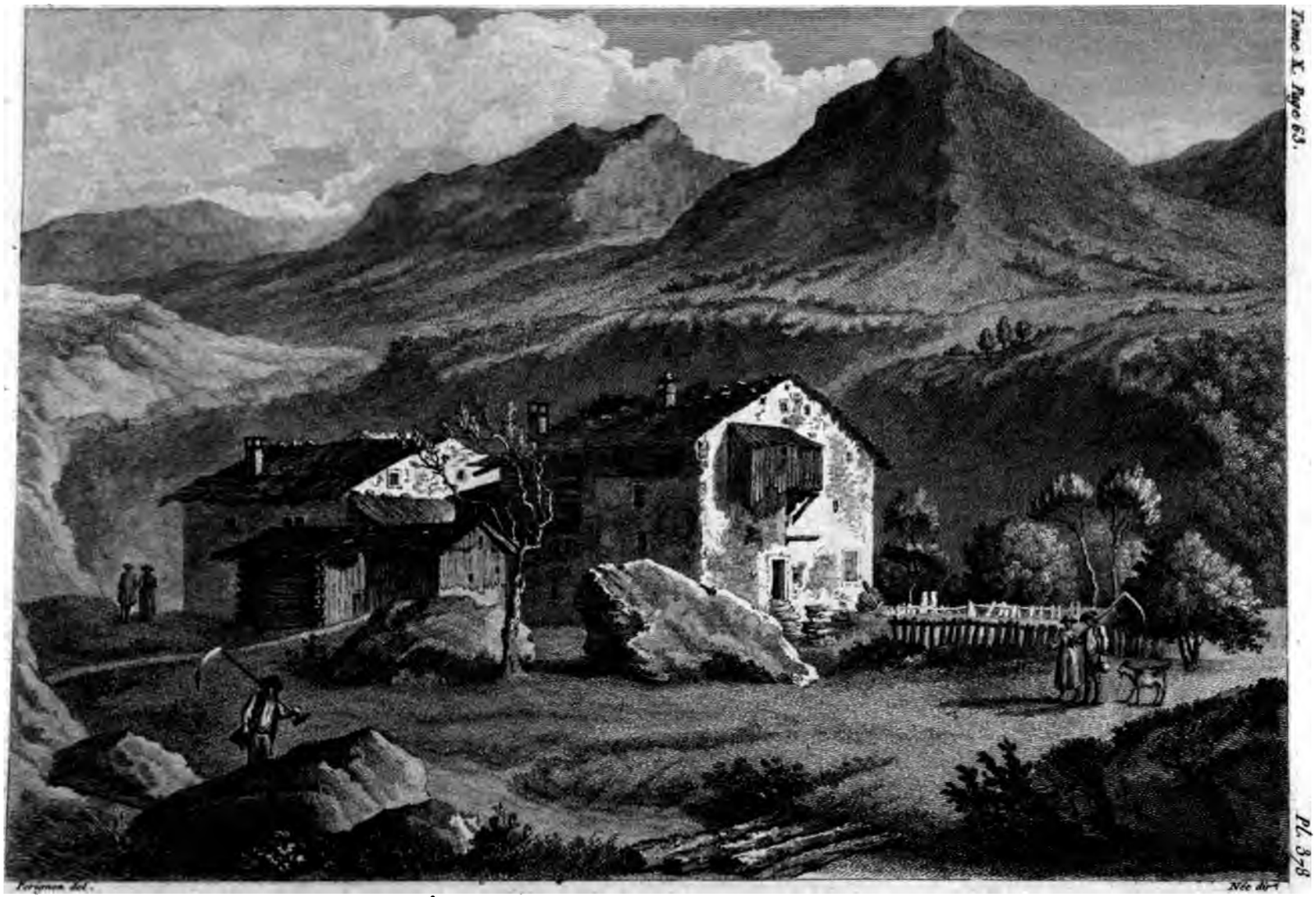

VUE D'UNE FABRIQUE DE MOULINS

hors Lucerne, avec le Mont Pilate dans le fond.

Nefels eſt ſitué dans la proximité d'une montagne eſcarpée, derriere laquelle on trouve le petit lac dit *Nider-Sée*, c'eſt-à-dire, *le lac inférieur;* la petite riviere qui en ſort ſe nomme la *Reuti.* Elle coule tout auprès de Nefels, & a ſouvent cauſé de grands dommages à ce Bourg par des inondations. Derriere ce Bourg, ſur les alpes, il y a un autre petit lac qu'on nomme le *lac ſupérieur*, (*der oberſée*,) mais auquel on ne connoît pas d'iſſue.

Nefels, ſitué dans un fond, eſt expoſé aux inondations de la Lint : ce bourg en ſouffrit de cruelles en 1726, 1762 & 1764.

Tout Nefels eſt Catholique, il contient près de treize cens ames. En 1675 les habitans y bâtirent, ſur une petite colline voiſine, un Couvent de Capucins. Ce Couvent (3) a, dans la coupe de ſon aſſiette, l'air d'une citadelle. On le nomme *le bourg de Marie*, *Marien-burg.* Hors de Nefels eſt un bâtiment qu'on appelle *Pallaſt*, le *Palais*, & qui appartient à la noble famille de *Freuler.* Il fut bâti avant le milieu du dernier ſiecle par Caſpar *Freuler* (4), Colonel du Régiment des Gardes Suiſſes en France, héritier de ſon grand-pere Caſpard *Gallatin* (5), qui avoit été le premier Colonel de ce Régiment. Ces deux Chefs ont fait grand honneur à la Nation Suiſſe. On peut voir le détail de leurs ſervices ſignalés dans l'Hiſtoire Militaire des Suiſ-

(3) Il y a dans ce Couvent une merveilleuſe machine hydraulique pour élever l'eau, & la conduire dans les fontaines; elle mérite d'être vue.

(4) Mort à Paris en 1751. *Voyez* ſon portait, *Planche*, n°. 166.

(5) Mort à Paris en Juillet 1619. *Voyez* ſon portrait, *Planche*, n°. 166.

ſes au ſervice de France, écrite par M. le Baron de *Zur-Lauben.* Il y a dans ce bâtiment dit *le Palais des Freuler*, une ſalle où l'on voit les portraits des Capitaines du Régiment des Gardes Suiſſes avec leur Colonel Caſpar *Freuler :* ce digne Chef, qui ſe regardoit comme leur pere, vouloit avoir la ſatisfaction d'être peint à la tête de ſes enfans. Sentiment généreux, qui retrace l'ancien eſprit des Militaires Suiſſes.

En 1389, les habitans bâtirent dans le Bourg une Chapelle en mémoire de la bataille (*) de Nefels, où les Glaronois remporterent, le jeudi 9 Avril 1388, une victoire complette ſur les Autrichiens. Cette bataille eſt l'un des plus mémorables évenemens dans les annales Helvétiques, & dont je regrette que les bornes de cet Ouvrage ne me permettent pas de donner ici la deſcription.

Dès l'an 1393 les Glaronois inſtituerent une fête annuelle que l'on appelle encore aujourd'hui *la proceſſion de Nefels.* Tous les ans le ſecond jeudi d'Avril, cette proceſſion, à laquelle aſſiſtoient les habitans les plus notables du Canton, alloit rendre à Dieu ſes actions de grace ſur la place même où s'étoit donnée la bataille. Cette proceſſion votive & ſolemnelle, continue encore ; mais depuis 1426, elle a été transférée au premier jeudi d'Avril. Les Réformés ont ceſſé de la fréquenter depuis 1655. Ils croient mieux fêter ce grand jour, en le paſſant en jeûnes dans leurs maiſons, & en prieres dans leurs temples : les uns & les autres le ſanctifient par la piété envers l'Etre Suprême

(*) *Planche*, n°. 178.

& envers la Patrie. Juſqu'au changement de Religion, *Nefels* étoit de la paroiſſe de *Mollis*. Mais à cette époque, le Baillif Fridolin (6) *Tolder*, zélé Catholique, n'épargna ni peines ni dépenſes pour faire ériger la Chapelle de Nefels en Paroiſſe. Il étoit encore reſté quelques Réformés dans ce Bourg. Ils alloient entendre la prédication à *Mollis*, qui étoit devenu tout Proteſtant. Mais quand ils virent l'érection de la nouvelle Paroiſſe, ils quitterent inſenſiblement Nefels.

L'Hiſtoire rapporte qu'après la bataille de Nefels, en 1388, les parens des Barons & Chevaliers qui y avoient été tués, offrirent de bâtir dans ce Bourg un Couvent pour le ſalut de leurs ames, mais que les Glaronois ne voulurent pas ſe prêter à leurs offres. Entr'autres motifs de leur refus, ils prévirent que s'ils acquieſçoient à la demande, les biens les plus ſolides du pays tomberoient, avec le temps, dans des mains mortes.

A *Nefels* il y a deux chemins par *Glaris*. Tous deux conduiſent à *Netiſtal*, l'un à droite & l'autre à gauche. Celui-ci va à *Mollis*, qui eſt au-delà de la *Lint*, riviere qu'on paſſe ſur un pont près de *Nefels*. Il y a à *Mollis* un chemin qui mene à *Brieſchen* & à *Weſen*. La Paroiſſe de *Mollis* eſt très-peuplée. On y voit beaucoup de maiſons bien bâties, mais la plupart diſperſées. Il n'y a pas de rues régulieres. Le village de *Beglingen* eſt voiſin de *Mollis*. On y obſerve encore des reſtes conſidérables du re-

(6) *Tolder* avoit été, en 1521, Baillif des Offices libres de l'Argeu. Il aida, en 1531, à conclure la paix entre Berne & les cinq premiers Cantons Catholiques. *Voyez Leu*, tom. XVIII, p. 237.

tranchement que les Glaronois avoient élevé pour fermer l'entrée de leur pays aux ennemis. C'eſt un mur très-exhauſſé & fort épais. *Begligen* eſt ſitué ſur une hauteur agréable, & ſur le chemin qui va à *Kirenzen*. Ses habitans ſont de la paroiſſe de *Mollis*. L'Egliſe de *Mollis* a été fondée en 1283. Les Glaronois, tués à la bataille de Nefels, furent enterrés dans le cimetiere de cette Paroiſſe. L'ancienne Egliſe a été rebâtie à neuf en 1726: c'eſt un beau Temple. Les familles de *Zwicki* & *Schindler* ont fait de beaux legs pour le ſervice de cette Egliſe. Tout près du bourg de *Mollis*, ſur une hauteur qui répond préciſément à celle de Nefels, ſur laquelle eſt bâti le Couvent des Capucins, on trouve une belle maiſon qui a l'air d'un Château: plus bas, à l'endroit dit *An-der-Halden*, il y a un petit vignoble. On jouit dans ces deux endroits d'une vue agréable ſur toute la baſſe vallée du canton. Au pied de la hauteur eſt une ſource ſulfureuſe, qui a été preſque entierement détruite par la chûte d'un torrent. C'eſt le bain de *Mollis*. La Communauté de ce nom peut contenir près de 1500 perſonnes. Tout près de *Nefels*, en 1765, on déterra environ deux cens Médailles Romaines, la plupart de cuivre. Elles étoient des Empereurs *Tibere*, *Dece*, *Gallien*, &c. *Mollis* eſt le lieu de la naiſſance du célebre Poëte & Hiſtorien Henri *Lorit* dit *Glareanus*, qui mourut (7) le 28 Mai 1563, âgé de 75 ans,

(7) On lit ſon Epitaphe dans le Recueil de *Chytraeus*, qui a pour titre: *Variorum in Europa itinerum deliciæ, ſeu, ex variis manuſcriptis ſelectorum tantum inſcriptionum maxime recentium Monumenta. Herbornæ Naſſoviorium* 1594, *in*-8°. p. 552-553.

à Fribourg en Briſgau, où il étoit Profeſſeur. *Glarean*, malgré toutes ſes liaiſons avec les ſavans *Réformés* de la Suiſſe & de l'Allemagne, eſt mort Catholique. Son tombeau eſt à Fribourg dans la grande Egliſe. L'Univerſité lui fit élever une Epitaphe en reconnoiſſance de tous les ſervices qu'il lui avoit rendus.

Je continue ma route par *Glaris*. J'arrive de *Mollis* à *Nettſtal*. Ce village eſt conſidérable. La plus grande partie de ſes habitans ſont Réformés. On y trouve deux Egliſes, l'une pour les Catholiques, & l'autre pour les Réformés; une maiſon du Conſeil pour les Catholiques & une Papeterie. Autrefois l'Egliſe réformée de *Nettſtal* dépendoit de la paroiſſe de *Glaris*. Mais depuis 1698 elle en eſt ſéparée.

L'Egliſe des Catholiques a été dédiée en 1708; elle eſt du reſſort de l'Egliſe Catholique de *Glaris*.

Au-deſſus de *Nettſtal*, derriere le village, coule la *Loentſche*, riviere rapide qui eſt ſouvent dangereuſe: elle ſort du lac de *Kloenthal*, qui eſt dans la vallée de ce nom, & s'allonge entre les montagnes de *Wiggis* & de *Glarniſch*, vers la vallée de *Muttenthal*, qui eſt du Canton de Schweitz. La *Loentsche*, par ſes débordemens, cauſa les plus grands dégâts au village de *Nettſtal* en 1762 & 1764. On a ſouvent penſé à bâtir au-delà de la *Lint*: la ſituation de *Nettſtal* eſt hideuſe. Un étranger ne peut voir qu'en frémiſſant les rocs voiſins du mont *Viggis*, chenus & eſcarpés, qui ſont entaſſés les uns ſur les autres.

En quittant *Nettſtal* pour aller à *Glaris*, on paſſe ſur un pont la *Loentsche*, qui ſe jette dans la *Lint* tout au-

près de cet endroit. Plus loin on voit ſur la *Lint* & endeçà, le hameau de *Luzigen.*

Me voici à *Glaris*, bourg (*) principal & la Capitale du Canton. Il eſt éloigné de *Nettſtal* d'une demi-lieue, & près de la *Lint.* M. de *Bochat* (8), ingénieux en étymologie, fait dériver ce nom, qui eſt *Glarus* en Allemand, & *Clarus* dans l'ancien idiome des Francs, de deux mots Celtiques, *Glaer*, qui vouloit dire *bleu-pers*, & *ona*, *eau.* *Glaer* déſignoit la couleur des montagnes de ce pays où l'ardoiſe abonde, & *ona*, une eau, pour marquer qu'il paſſoit entre ces montagnes une *eau*, la riviere de *Lint.* M. de *Bochat* ajoute, que ſi on aime mieux trouver la premiere ſyllabe de ce nom dans le mot Celtique *claer*, qui ſignifioit *clair*, *brillant*, les neiges dont ces montagnes ſont couvertes la plus grande partie de l'année, expliquent cette dénomination. La montagne voiſine de Glaris, *Glarnitſch* ou *Glaernitſch*, peut auſſi avoir donné le nom au bourg.

J'ai parlé à l'article du Gouvernement du Canton de Glaris, d'un acte daté du 6 Mai 1053, où l'on trouve la détermination des limites entre les habitans d'*Uri*, nommés *Cives Uraniæ*, & leurs concitoyens de *Glaris*, *concives Claronæ.* Le pays de *Glaris* dépendoit alors du Monaſtère de *Seckingen*, qui eſt nommé dans la Charte, *le Monaſtere de Saint-Hilaire*, parce qu'il avoit été fondé dans le ſixieme ſiecle, par S. *Fridolin*, à l'honneur de

---

(*) *Planche*, n°. 128.

(8) Mémoires ſur l'Hiſtoire ancienne de la Suiſſe, tom. III, p. 335 *& ſuiv.*

S. *Hilaire*, Evêque de Poitiers. Dom *Herrgott* (9) a publié un acte du 15 Septembre 1196, où les habitans du pays ſont nommés *Glaronenſes*, & ce titre eſt daté de *Glaris*, *datum apud Claronam.*

En approchant de Glaris, ſoit par le midi ſoit par le nord, les étrangers ne peuvent gueres le découvrir : le bourg eſt preſque caché dans une ſituation profonde. Au reſte ce bourg, que l'on a comparé à une Ville, & que M. *Trumpi*, Glaronois, appelle *Urbium æmulus vicus*, *le Village qui tâche d'égaler les Villes*, eſt aſſez bien bâti. La grande rue eſt belle & ornée de fontaines. Au centre du Bourg eſt l'Hôtel du Conſeil : c'eſt un bâtiment aſſez remarquable, & qui a en face une place plantée de tilleuls. L'Hôpital du Bourg a des revenus aſſez conſidérables. La plupart des maiſons ſont couvertes de groſſes tuiles de bois ou de lattes. M. *Trumpi* dit que cet aſpect paroît ſingulier à tous les étrangers. Près du Bourg on voit de bonnes fabriques de toiles. Il y a dans *Glaris* un grand nombre de boutiques de Marchands. Ce bourg eſt depuis 1419 le local fixe où s'aſſemble le Conſeil général du Canton. C'eſt le quartier le plus peuplé du Canton ; il comprend auſſi le village de *Riederen*, limitrophe du Val de *Kloenthal.* Les Catholiques ſont à peu-près la ſeptieme partie des habitans. Les uns & les autres vivent paiſiblement enſemble, & exercent leur culte tour à tour dans une même Egliſe, je veux dire dans l'ancienne Egliſe paroiſſiale, qui eſt ſpacieuſe. On y voit deux orgues, l'une pour les

(9) Geneal. Halsburgicæ, vol. II, p. 205.

Catholiques, & l'autre pour les Réformés. Le bâtiment eſt en lui-même triſte, à cauſe du trop grand nombre de voûtes & de colonnes. Le cimetiere eſt en commun pour les deux Religions.

Les Réformés ont une Bibliothéque dans leur College particulier. C'eſt-là où eſt auſſi le dépôt de leurs archives. L'aſſemblée générale du peuple ſe tient tout près du Bourg. Au-delà de la *Lint*, vis-à-vis de *Glaris*, s'éleve le mont *Schilt*. Ses revers de rochers tout nus, ne font pas un aſpect bien agréable. Tout près du Bourg eſt une ſource d'eau aſſez abondante pour fournir les fontaines publiques, & un grand nombre d'autres dans les maiſons particulieres & pour la tannerie.

Juſqu'en 1261, l'Egliſe de *Glaris* étoit la ſeule Paroiſſe du pays. Les Catholiques qui ſe trouvent à *Nettſtal*, à *Enneda*, & à *Mitloedi*, dépendent encore de cette Paroiſſe. Il exiſte ſur une hauteur que l'on appelle *le Bourg* ou le *Château*, au bas du Bourg de *Glaris*, une Chapelle dédiée à S. *Michel*, qui a été ſplendidement renouvellée en 1762. La Tradition porte que les anciens Seigneurs du pays réſidoient dans ce Château du temps de S. *Fridolin*, qui prêcha l'Evangile aux Glaronois, vers la fin du cinquieme ſiecle, ou dans le ſuivant, & qui eſt encore révéré comme le Patron du Canton. Autrefois on montroit ſur cette hauteur, ſous une roche creuſe, dans une pierre détachée, des marques de doigts, en diſant que c'étoient ceux qu'y avoient empreints S. *Félix* & ſa ſœur Sainte *Regule*, lorſqu'ils s'étoient cachés dans cette caverne, après qu'ils eurent échappés au maſſacre de la Légion *Thébéenne*, au commencement du quatrieme ſiecle, pendant

la perſécution de *Maximien*; leur légende porte qu'ils ſe ſauverent du Vallais par le mont de la *Fourke*, au pays de *Glaris*, *Glarona*, avant que de paſſer à *Zurich*, où ils furent martyriſés. Mais aujourd'hui des Naturaliſtes ne reconnoiſſent, dans ces marques de doigts, que des gouttes de rochers, des *ſtalactites*, tels qu'on en trouve dans beaucoup de cavernes & de ſouterrains. En 1762 cette caverne a été comblée par la chûte du rocher. Mais l'on en a retiré depuis cet ancien monument: on l'a incruſté dans le mur de la nouvelle Chapelle.

Au-delà de la *Lint*, vis-à-vis du bourg de Glaris, eſt celui d'*Enneda*, au pied du mont *Schilt*, & qui forme un quartier du canton avec le village *Ennetbuel*. Preſque tout *Enneda* eſt Réformé. On paſſe de Glaris la Lint ſur deux ponts, l'un conduit à *Enneda*, & l'autre à *Ennetbuel*. Entre Glaris & Enneda, il y a une allée plantée de beaux arbres fruitiers, qui ſert de promenade publique. C'eſt à *Enneda* qu'on a commencé la fabrique des tables d'ardoiſe. Il demeure ici bien des Commerçans, qui tranſportent leurs marchandiſes à Vienne, à Petersbourg, en Hollande & en Allemagne.

Je vais continuer ma route de Glaris à *Mitloedi*. Cette Paroiſſe, diſtante de la Capitale du Canton, d'une demi-lieue, compoſe un des quartiers du Gouvernement avec *Sool* & *Schwendi*. Preſque tous ſes habitans ſont Réformés. *Mitloedi* eſt un agréable village; les Réformés y ont conſtruit une Egliſe particuliere en 1725, & ils l'ont ſéparée de la dépendance de la Paroiſſe de Glaris. Le village de *Sool* eſt ſur une hauteur eſcarpée, mais pleine

attachement cauſa ſon malheur. Albert, qui étoit l'*avoué* du pays de Glaris, au nom de l'Abbeſſe de Seckingen, chaſſa en 1296 Burcard, ruina ſes Châteaux de Schwanden & de Sola, & confiſqua tous ſes biens. L'infortuné Baron étoit cher aux Glaronois; il avoit gagné leur affection par ſa douceur & par les revers qu'il ſouffroit. Privé de ſon patrimoine, il entra dans l'ordre des Chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem, devint ſucceſſivement Commandeur de Clingnau & de Buchſée, & ſe diſtingua par ſa valeur en 1310 à la priſe de Rhodes; il mourut en cette ville, étant le dernier de ſon nom. Les Hiſtoriens (13) de la Suiſſe en font un grand éloge. Il avoit été élevé à la dignité de Grand-Maître de ſon Ordre en Allemagne.

La Communauté de *Schwanden* eſt la plus peuplée du Canton après celle de Glaris. La Chapelle de Schwanden fut un temps une filiale de la paroiſſe de Glaris. Mais en 1340 elle devint Paroiſſe. Elle comprenoit dans ſon circuit les villages de *Thon* ou *Im-Tham*, *Haslen*, *Loekelbach*, *Boemingen*, *Obfurt*, *Nitfurt*, *Uffen-Schevvendi*, *Luchſingen*, & *Zuſingen*. En 1725 *Luchſingen*, avec une partie de Leugelbach fut érigé en une Paroiſſe diſtincte. *Schwanden* embraſſa la nouvelle *Réforme* preſque dès ſon

(13) Aegidii Tſchudii, Chron. Helvetic. tom. I, p. 220. Hartmannus, *ibid.* p. 304, &c. On trouve auſſi dans la liſte des Grands-Maîtres de l'Ordre Teutonique, depuis 1283 juſqu'en 1290, Burcard de *Schwanden* ou de *Schwenden*, qui mourut dans l'île de Rhodes, & qui, quelques années auparavant, avoit abdiqué le *Magiſtere*, pour ſe faire Chevalier de l'Ordre de S. Jean. *Voyez* l'*Art de vérifier les dates*, p. 908, derniere Edition, & Petri de *Dusburg*, Chronicon Pruſſiæ, p. 297-298. Jenæ 1679, *in*-4°. *fig.* Cum Notis Chriſtophori Hartknoch.

ton de Glaris (10), conjecture que *Schwanden*, anciennement *Suanden*, en latin *Suanda*, doit ſon nom primitif à un peuple voiſin des Alpes Rhétiques, *Suanetes*, dont parle *Pline* (11). Peut-être tout le pays a-t-il porté le même nom pendant de longs ſiecles, juſqu'à ce que *Schwanden*, leur chef-lieu, ayant perdu ſon luſtre, & *Glaris* étant devenu plus conſidérable, ce dernier local donna ſon nom à toute la contrée.

Au bas du bourg de *Schwanden* on voit encore des veſtiges du Château de *Brenzingen*, qui relevoit de l'Abbaye de *Seckingen*. C'étoit la réſidence des anciens Barons de *Schwanden*, célebres dans l'Hiſtoire helvétique. Trois de ce nom furent Abbés d'*Einſidlen* (12), Anſelme en 1233, Pierre en 1277, & Jean en 1298. *Burcard*, frere de ce dernier, & fils du Chevalier Henri, Baron de *Schwanden*, avoit été très-attaché à Adol de Naſſau, Roi des Romains, contre Albert, Duc d'Autriche. Son

(10) Pag. 1. *Voyez* auſſi. *Bochat*, Mém. ſur l'Hiſtoire ancienne de la Suiſſe, t. III, pag. 335-337. *Leu*, Dict. Hiſtor. de la Suiſſe, t. XVII, p. 726, &c.

(11) *Hiſt. Nat. L. III, c.* 20. Le Trophée des Alpes place les *Suanetes* entre les *Ruguſci* & les *Callucones*, c'eſt-à-dire, entre les habitans du Rheinthal & ceux de la Souabe. *Ptolemée* (*Coſmog. lib. II.*) les nomme les *Suanitæ*, & leur donne à peu-près les mêmes voiſins, les *Riguſcæ* & les *Callucones*. *Tſchoudi*, dans ſa *Gallia Commata*, p. 268, les fixoit en Souabe, dans l'Argeu ou dans la proximité du lac de Conſtance; c'étoit auſſi l'opinion de *Simler* (*de Alpibus*). D'autres les nommoient *Saruetes*, habitans du Comté de Sargans. Quelques-uns même les transféroient dans la Valteline. Mais *Guillimann*, (*de Rebus Helvet. lib. III, cap. VI.*) les plaçoit dans le Canton de Glaris dans les environs du village de *Schwanden*.

(12) Hertmanni, Annales Heremi Dei paræ Matris Monaſterii, p. 240-256, 262-264, & 224, 304.

en partie dans la paroiſſe de Luchſingen, & en partie dans celle de Bettſchwand.

Partant de Heſigen pour aller à Bettſchwand, le long de la Lint, ſur la gauche en remontant, je trouve *Diesbach*. Entre ce village qui eſt aſſez joli, & celui de *Dornhaus*, deſcend de la montagne l'impétueux torrent *de Dieſthal*, qui ſe jette dans la Lint. Ce torrent ſort de trois petits lacs, & forme en deſcendant, dans ſa grande chûte par-deſſus des rochers, un arc-en-ciel.

Me voici au village de *Bettſchwand*, qui eſt tout *Réformé*. La Paroiſſe de ce nom comprend auſſi les villages de *Haſlen*, *Heſigen*, *Diesbach*, & le gros village de *Ruti*. Il y a de Schwanden à Bettſchwand, une grande lieue de chemin.

A *Rati* ou *Reuti*, qui eſt à un quart de lieue derriere *Bettſchwand*, il y a un pont ſur la Lint. Au-delà de cette riviere, depuis *Adlenbach* juſqu'à *Ennet-Lint*, il n'y a point de village. La Carte de M. *Trumpi* y marque le hameau *Marchlen*.

En allant de *Reuti* pour arriver au village de *Matt*, qui eſt ſur la gauche de la Lint, on paſſe le Torrent de *Durnagelbach*, qui change ſouvent de lit, & fait un bruit horrible dans ſa courſe.

Matt eſt avec le village *Im-Dorff*, de Religion mixte: il peut y avoir dix familles Catholiques; elles y ont une Egliſe paroiſſiale dont le clocher s'apperçoit de fort loin: on m'a parlé d'un étranger, Curé catholique de *Matt* ou du *Linthal*, qui pendant ſix mois qu'il deſſervoit cette Egliſe, n'avoit ni baptiſé ni enterré perſonne. On ne put me dire ſi durant ce temps il bénit quelque Mariage. Mais

il eſt certain que le manque de caſuel, pour ſubſiſtance, l'obligea de réſigner la Cure, & de s'en retourner dans le Canton dont il étoit natif.

Le diſtrict, dit *Ennet-Linth*, au-delà de la Lint, a des maiſons éparſes, & il a ſouffert beaucoup avec le village de *Linthal*, des débordemens de la Lint en 1726, en 1762 & 1764. *Ennet-Linth* n'a pas été encore entierement rétabli de ſon déſaſtte. On y voit une Egliſe paroiſſiale. C'eſt la paroiſſe *Réformée* de la communauté du *Linthal* ou *Val de la Lint*, qui eſt compoſée de neuf cens perſonnes ; elle fut fondée en 1283.

Le village de *Linthal* eſt bâti vis-à-vis du diſtrict *Ennet-Linth* : un pont ſur la Lint les ſépare. En 1531, après la bataille de *Cappel*, où les cinq Cantons catholiques battirent les Zurichois, il avoit été ſtipulé que la Meſſe ſeroit rétablie dans le *Linthal*. Cette condition de la paix fut obſervée, & les Réformés du *Linthal* allerent au Prêche à *Bettſchwand*. Mais en 1534, la peſte ayant enlevé le Curé de *Linthal*, Fridolin *Brunner*, Miniſtre de *Bettſchwand*, fut appellé au *Linthal* par les habitans eux-mêmes; & ſes ſermons leur plurent tant, qu'ils rétablirent l'exercice de la nouvelle Réforme.

Brunner eut pour ſucceſſeur, dans les paroiſſes de *Bettſchwand* & de *Linthal* un *Bodmer*, de Zurich ; celui-ci eut l'imprudence de prêcher vivement contre la Religion catholique ; ce qui aigrit ſi fort ceux du *Linthal* qui étoient reſtés Catholiques, qu'ils redemanderent un Prêtre aux cinq Cantons catholiques, & ſur les menaces de ces Etats, il fut arrêté en 1556, dans une aſſemblée générale du Canton de Glaris, que la Meſſe ſeroit rétablie

dans l'Egliſe de *Linthal*. Alors les Réformés de cet endroit, furent de nouveau obligés d'aller au Prêche à *Bettſchwand*. Depuis *Linthal* s'étend, pendant une forte lieue, une chaîne exhauſſée de pâturages, que l'on appelle *Au-guter*, & où l'on trouve pluſieurs maiſons. De-là on arrive par une belle forêt au fameux pont de *Panten* (14), (*pons Pendens*), qui eſt à une lieue & demie de *Linthal*. Ce pont eſt voûté en pierre de roc, & attaché aux deux côtés du rocher. En voici la deſcription d'après *Schenchzer* (15); (on en voit la gravure dans la Topographie de la Suiſſe par *Herrlibergen*). Un Architecte pourra apprendre, en voyant la ſtructure de ce pont merveilleux, comment il doit attacher des ponts dans des ſituations auſſi élevées & auſſi ſauvages, & comment il doit les étendre d'un endroit à l'autre. Un Peintre de payſages, qui ira viſiter ce local, ne regrettera point ſon temps ni ſes peines; il verra ici une perſpective qu'il ne trouvera peut-être pas dans tout le reſte de la Suiſſe, excepté aux eaux minérales de *Pfefers*, entre la ſource & le bâtiment des bains. Sur le pont de *Panten*, on découvre une profondeur perpendiculaire de quelques cent pieds, & également au-deſſus, vers le midi, qu'au-deſſous du côté du nord, un affreux abyme de rochers, qui peu à peu s'obſcurcit par le défaut de jour. On y apperçoit ſous les rochers le torrent dit *Sand-bach*, ou le *Ruiſſeau de poſſiere*, qui mugit &

(14) En allemand, *Bantenbruck*, ou *Pandtenbruck*. Voyez Leu, tome II, p. 80.

(15) Hiſt. Natur. de la Suiſſe, tome II, Sect. 76.

écume dans une profondeur effroyable, & qui eſt cependant la ſource principale de la *Lint*. Tout cet aſpect, depuis une ſi grande élévation, dans un pareil abyme, fait frémir l'œil de l'homme le plus intrépide. Il ne faut pas auſſi oublier ici les deux chûtes d'eau admirables qu'on voit encore derriere *Linthal*, l'une du *Fetſchbach*, & l'autre du *Schraen* ou du *Fiſsmattbach*, autrement le ruiſſeau de *Fiſſmatt*.

Après avoir ſatisfait ma curioſité ſur la grande vallée de la *Lint*, je vais retourner ſur mes pas à *Schwanden*, pour aller viſiter l'autre vallée moins conſidérable, qui eſt ſéparée de celle de la *Lint* par la chaîne du *Treiberg* ou de la *Montagne franche*. La vallée de *Sernſi* eſt étroite ; le chemin qui y conduit ſur la gauche de la *Sernſi*, après avoir paſſé cette riviere ſur un pont en ſortant de Schwanden, pour aller du côté de *Sool*, n'eſt pas merveilleux. M. *Trumpi* déſire, dans ſa Relation, que ſes compatriotes ouvrent, entre le val de *Sernſi* & la grande vallée du Canton, une plus grande communication. Ce travail ſeroit d'autant plus néceſſaire, que plus du tiers des alpes des Glaronois eſt placé dans le voiſinage & les montagnes de la petite vallée.

Le Miniſtre *Walſer* marque, ſur ſa Carte du canton de Glaris, que tout le val de la *Sernſi* ne voit pas le ſoleil pendant ſix ſemaines de l'hiver. Mais M. *Trumpi*, Glaronois, lui reproche ici ſon inexactitude. Les deux premiers villages d'*Engi* & de *Matt*, qu'on trouve en y montant, voient le ſoleil toute l'année. Et à l'égard d'*Elm*, qui eſt plus haut, le ſoleil ne s'y montre dans l'hiver ſur l'hori-

ſon, que quatre, cinq, ou ſix ſemaines. Cela dépend du local des maiſons. Les montagnes voiſines au midi cachent le ſoleil.

Le chemin par le val de *Sernſi* eſt pénible; on peut néanmoins le faire à cheval. La longueur de la vallée, qui eſt entierement habitée par les *Reformés*, a trois lieues. En général elle eſt fertile & pour l'homme & pour les beſtiaux. On entre dans la vallée par une forêt obſcure & longue de près d'une lieue, & capable d'écarter le voyageur. Cette forêt eſt aſſiſe ſur une montagne étroite, au bas de laquelle on entend le mugiſſement de la *Sernſi*.

On s'avance enſuite au village d'*Engi*. En 1762 ce village a beaucoup ſouffert des débordemens de la *Sernſi*, du torrent qui deſcend de l'alpe de *Mulli*, & de l'éboulement de terre & de pierres qui tomberent de l'alpe *Fittern*.

Il y a deux grandes lieues pour aller du bourg de *Schwanden* au village de *Matt*, le ſecond du val de la *Sernſi*, & le premier après celui d'*Engi*, dont il eſt éloigné d'une demi-lieue. L'Egliſe paroiſſiale de *Matt* paſſe pour la plus ancienne du Canton après celle de Glaris. Elle fut bâtie en 1261. On l'a beaucoup renouvellée en 1761. Cette paroiſſe comprend *Matt* & *Engi*, & elle contient environ mille ames. Le village de *Matt* s'étend depuis l'Egliſe juſqu'au torrent impétueux dit la *Krauchtal-bach* ou le *Krauchbach*, qui fit tant de dégats en 1762. Il y a pluſieurs maiſons éparſes à une lieue ſur la hauteur dans ce qu'on appelle *les Montagnes-blanches*, (*in den Weiſſen bergen*). Elles ſont habitées toute l'année.

Entre

Entre *Matt* & *Engi*, on voit les maſures de l'ancien Couvent des Religieuſes dites *in-den-Auwen*, (en latin *in Augiis*). On ne ſait ni le temps de ſa fondation, ni celui de ſa deſtruction. On ſait ſeulement par tradition que la prairie dite *du Cloître*, (*in den Kloſteren*), lui doit ſon nom, & que l'Alpe dite *Reiſſeten*, eſt exempte de toute *corvée de chemin & de haie*. On raporte encore que l'Egliſe de *Matt* tient de ce Couvent ſes principaux revenus.

Entre *Egi* & *Matt*, dans les montagnes qui forment au midi le *Freiberg*, ſur la droite de la *Sernſi* en remontant, eſt le mont des Ardoiſes, dit *Blattenberg*. On y exploite depuis cent ſoixante ans une carriere d'ardoiſe: il s'en fait un grand tranſport hors du pays. Le bâtiment de la Chancellerie à *Merspourg*, près *Conſtance*, en eſt couvert. C'eſt un travail très-pénible que celui de cette carriere. La mine eſt à une demi-lieue de l'Egliſe de *Matt*. La couche des ardoiſes penche vers le midi; on les fend avec le mordant du fer, & elles ſe ſéparent aiſément en minces feuilles. De deux feuilles couchées l'une ſur l'autre, la plus haute eſt la plus ferme & la plus dure; celle d'en-bas eſt plus groſſiere & plus caſſante. On trouve les pétrifications dans la partie ſupérieure, & leur empreinte dans la partie inférieure.

M. *Trumpi* cite ici l'opinion d'un des plus fameux Naturaliſtes de nos jours, M. le Chanoine *Geſſner*, de Zurich. Cet illuſtre Savant croit que les pétrifications qu'on trouve dans les montagnes du canton de Glaris, ſont en général des productions des mers des Indes, à l'exception ſeulement des pétrifications du *Blattenberg*, qui paroiſſent tirer leur origine de la mer Méditerranée. La carriere de *Blat-*

tenberg eſt inépuiſable. On croit que celle qui eſt près du torrent de *Dieſſihal*, ſous les monts dits *Ekbergen*, dans la grande Vallée, quartier de *Bettſchwand*, a une communication avec la carriere de *Blattenberg*, & celle-ci avec les couches d'ardoiſes qu'on trouve juſqu'auprès de *Pfefers* dans le Comté de *Sargans*. On a auſſi trouvé une couche d'ardoiſes au bas de la hauteur du village de *Sool*, mais on ne les exploite point, parce qu'elles ſont d'une qualité peu propre à être coupée auſſi légerement & auſſi uniment que les ardoiſes du *Blattenberg*. La carriere de ce dernier nom offre des pétrifications ſingulieres; on y en trouve de feuilles, de poiſſons, &c. M. Pierre de *Tſchoudi* en a fait une très-belle collection. M. le Médecin Diethelm *Lavater*, de Zurich, en a auſſi de très-rares dans ſon cabinet d'Hiſtoire naturelle. On peut voir les deſcriptions données par le célébre Jacques *Scheuchzer*. Quelqu'un a écrit que quand même on ne voudroit pas admettre l'expreſſion, *le déluge*, on ſera toujours obligé d'avouer qu'il y a eu un temps un ſubmergement général de la terre, & qu'il falloit que les rochers ne fuſſent pas dans leur origine des pierres, mais une matiere molle & aquatique.

Au-deſſus de *Matt*, ſur l'alpe de *Krauchthal*, il y a ce qu'on appelle *le Bain froid*. C'eſt un amas des eaux qui découlent du glacier d'en-haut. Autrefois ce bain étoit renommé. Mais aujourd'hui on en fait un foible uſage.

Près du chemin pour aller au *Krauchthal*, à un quart de lieue au-deſſus de *Matt*, eſt *la Caverne des Idolâtres*, en allemand *das HeidenLoch*. On y deſcend doucement par une ouverture entre des rochers. Mais juſqu'à préſent on n'y a pas pénetré bien avant. Il y a une caverne du même nom près de *Soleure* en Suiſſe.

Il y a de *Matt* au village d'*Elm*, une lieue de chemin. La Communauté d'*Elm* eſt éparſe autour de l'Egliſe paroiſſiale, dans les environs dits *Schawande*, Unterthal, (la baſſe-vallée). Elle a près de ſept cens ames. Le terroir y abonde en pâturages.

Il y a d'*Elm* en allant par *Steinebach* une lieue juſques contre le *Wichlen*: c'eſt la partie la plus haute de la vallée de *Sernſt*. Le bain de *Wichlen*, dont j'ai parlé ailleurs, eſt dans les alpes, à une forte lieue, derriere l'Egliſe d'*Elm*. J'ai auſſi décrit la ſource de la *Sernſt* à l'article de la *Limat*, autrement la *Lint*.

Au-deſſus d'*Eml*, eſt le mont *Falzubert*, qui a une grande cavité, nommée *Martis-Loch*, *le Trou de Martin* (*). Cette cavité eſt droite, ronde & aſſez ſpacieuſe pour contenir une maiſon. Elle eſt au milieu de la crête de la montagne, qui eſt toute chenue, & dans un roc eſcarpé. Le ſoleil darde deux fois l'an, par ce trou, ſes rayons ſur *Elm*; ſavoir, au printemps le 3 Mars (*ancien ſtyle*), & en Septembre, vers la fête de Saint-Michel, ou après celle de Saint-Matthieu, qui tombe le 21 de ce mois; on l'appelle auſſi le *Trou de Saint-Matthieu*. Cette pointe de rochers eſt immédiatement contre le village d'*Elm*, vers le levant, & elle ſépare le canton de Glaris de la Ligue-Griſe. Les Glaronois appellent cette pointe, *Spize Schindlen*, *la Pointe des Lattes ou tuile debois*, & les Griſons, *Segnes*.

Après avoir parcouru le val de *Sernſt*, je ſuis revenu à

(*) *Planche*, n°. 176. *Voyez* ce qu'a écrit de ce *Méridien naturel* M. *Beſſon* dans ſon Diſcours préliminaire, à la tête de ces Tableaux topographiques de la Suiſſe.

Glaris, & de-là à Mollis près de Nefels. Je dirai ici un mot du contour de la montagne depuis *Beglingen* juſqu'au-delà de *Mullihorn*. J'ai déjà parlé du chemin de Mollis au bourg de *Weſen* par *Brieſchen*. En quittant *Mollis* on va au hameau de *Beglingen*, ſitué ſur une agréable hauteur, près du chemin qui mene à *Kirenzen* ou *Kirrenz*. Le hameau de *Beglingen* fait partie de la paroiſſe de *Mollis*, qui eſt Proteſtante.

De *Mollis* à *Kirenzen* il y a deux lieues, par un chemin montueux, qui n'eſt pas propre pour le charriage. C'eſt là l'extrémité du Canton ſur la frontiere du Comté de *Sargans*, qui appartient aux huit anciens Cantons, & dont Glaris, qui eſt dans ce nombre, a la co-Souveraineté. *Kirenzen* eſt tout Réformé. Cette Communauté habite le mont du même nom, dans un diſtrict fertile en prairies & en arbres fruitiers. Elle eſt compoſée de quelques hameaux, & partagée en deux Paroiſſes; l'ancienne, qui eſt *Kirenzen*, au-deſſus d'*Obſthalden*, & la nouvelle à *Mullihorn*. Le nom dit *Kerrenzerberg*, ferme au midi le lac qui va de *Wezen* à *Wallenſtatt*. L'*ancienne* Egliſe paroiſſiale à *Kirenzen* eſt bâtie ſur une hauteur agréable, d'où l'on a la vue ſur le lac de *Vallenſtatt*, & ſur la montagne d'*Ammon*: elle eſt entourée par le hameau d'*Obſthalden*. De cette paroiſſe dépendent auſſi le gros village de *Villenſpach* ou *Filzbach*, qui eſt à une demi-lieue de Mollis, & les hameaux *Niſtalden* & *Voglingen*, avec le *Mullithal*, qui eſt un diſtrict ſitué entre des rochers, à la tête du lac.

Mullihorn, où eſt la nouvelle ou ſeconde paroiſſe de la communauté de *Kirenzen*, qui a été bâtie en 1761, paroît à la tête du lac; on y trouve quelques vignobles.

Les environs dits *Jm-Tiefen-Winkel*, & *Jor-Tobel*, y appartiennent. *Mullihorn* & *Mullithal* ſont, pendant beaucoup de ſemaines de l'hiver, ſans voir le ſoleil. On trouve ici un obſervatoire ou méridien naturel, pareil à celui du *Trou de Martin* qu'on voit au-deſſus d'*Elm*, dans le val de *Sernſt*. Ce trou eſt une ouverture dans le milieu d'une pointe de rocher au mont de *Murtſch*, & par laquelle le ſoleil darde ſes rayons ſur quelques environs comme par un tuyau, un peu après ſon lever, le jour de S. *Hilaire* 13 de Janvier. J'ai oublié de marquer au ſujet du méridien naturel d'*Elm*, ce qu'en a obſervé M. *Fueſslin* dans ſa Topographie (16) de la Suiſſe. En hiver, avant & après le ſolſtice, le ſoleil va pendant ſix ſemaines derriere les montagnes, & n'éclaire pas le village d'*Elm*. On le voit depuis le commencement de Décembre, ſous les pointes des montagnes; & il fait cette marche juſqu'au milieu de Janvier. Alors il remonte par-deſſus les montagnes, & ſes rayons plongent dans la vallée. La pointe nommée *Auf-Falz*, eſt placée vis-à-vis du village *Elm*. Près du trou de *Martin* il y a un chemin qui conduit en Griſons. Voilà ce que dit M. *Fueſslin*; ce ſavant rappelle en même-temps ce qu'il avoit obſervé à *Engelberg* & à *Stanz* dans le canton d'Underwalden.

Juſqu'à préſent j'ai parlé du canton de Glaris proprement dit, dont les habitans ont part au Gouvernement ſouverain. Je crois devoir y ajouter la partie qui en eſt directement ſujette, je veux dire *le comté de Werdenberg*, quoique ce pays ſoit ſitué hors de l'enceinte du Canton, & qu'il en

(16) T. II, p. 53, 54.

ſoit ſéparé par le comté de Sargans. Ce petit pays n'a en longueur & en largeur que deux lieues; il a pour frontiere au levant le Rhin, & ce qu'on appelle les ſeigneuries de l'Autriche antérieure au mont *Arterberg;* au couchant il touche le comté de *Toggenbourg*, au midi celui de *Sargans*, & au nord la baronnie de *Sax*, qui appartient à la ville de Zurich, & la Seigneurie de *Gambs*, qui eſt ſous la ſouveraineté des cantons de Schweitz & de Glaris. M. *Trumpi* écrit que la milice de ce pays monte à mille hommes, & toute la population à près de quatre mille ames. Ce Bailliage eſt entierement *Réformé*. Sur les montagnes, vers le Toggenbourg, eſt la ſeigneurie de Wartau, qui eſt du comté de Sargans; on y trouve d'excellentes *alpes*. Le bétail qu'on éleve, les haras de chevaux qu'on entretient, & la culture des terres labourables ſont les reſſources du pays. Le comté de Werdenberg abonde auſſi en arbres fruitiers. Les environs du Rhin ſervent à des pâcages. Le vin qu'on fait dans ce pays eſt aſſez eſtimé. Le Rhin eſt un dangereux voiſin. Les habitans limitrophes ſont obligés de conſtruire des digues pour en arrêter les débordemens.

Les jeunes gens ſervent volontiers pour quelques années dans les troupes hors du pays, principalement en Hollande, où ils ont le libre exercice de la Religion. Ceux des habitans qui ſont les plus pauvres, s'occupent à filer du coton. La culture du chanvre eſt ici aſſez bien ſoignée. J'ai dit que les habitans étoient tous de la religion Réformée. Par les cauſes matrimoniales, ils dépendent du Conſiſtoire réformé de Glaris, le Conſeil de ce Canton nomme par le ſort aux Cures vacantes.

Ce fut en 1517 que le canton de Glaris acheta ce pays

des Barons de *Hewen*; & depuis cette époque il le fait gouverner par un Baillif, que l'on change tous les trois ans. Mais par un concordat dreſſé en 1638, le Bailli de Werdenberg doit toujours être choiſi dans la partie Réformée du Canton, & d'un autre côté les Baillifs d'*Uznach & de Gaſter*, doivent être pris dans la partie Catholique du même Canton, lorſque ſon tour vient pour la nomination de ces Bailliages qu'il poſſede par indivis avec Schweitz. Les appels de ces trois Bailliages ſont portés également au Conſeil ſouverain du Canton; & lorſqu'à Uznach & Gaſter on inſtalle les nouveaux Baillifs, il doit toujours ſe trouver à cette cérémonie un Repréſentant *Réformé* du canton de Glaris, & pareillement un autre Catholique à l'inſtallation du Baillif de Werdenberg. Cette derniere inſtallation ſe fait au mois de Mai. Le Baillif de Werdenberg jouit de fonds de terre, de vignobles, & de la majeure partie des grandes & petites dixmes. La chaſſe & la pêche lui appartiennent: il amodie la pêche aux Communautés.

Dans les procès où il faut infliger des amendes, le Baillif qui préſide à la juſtice, a pour adjoints, comme Conſeillers, l'*Ammann* & le Secrétaire du pays. Mais le Baillif doit un compte exact des amendes au Canton; il n'en a pour ſa part que le dixieme denier, les neuf autres ſont dévolus au canton. M. *Trumpi* obſerve à ce ſujet que l'appât du dixieme denier n'excitera pas aſſez l'avarice du Baillif pour vexer les habitans par de fortes amendes: *c'eſt-là certainement*, ajoute-t-il, *un excellent réglement*. Le jugement des cauſes criminelles dépend du Conſeil de Glaris. Je ne m'appeſantirai pas davantage ſur le reſte de la légiſlation de ce Bailliage. Je ferai ſeulement encore quelques ob-

ſervations qui me paroiſſent indiſpenſables. Dans les cauſes civiles, comme auſſi pour dreſſer des teſtamens, &c. le comté de Werdenberg a ſon Tribunal ſpécial, compoſé d'un *Ammann* ou Préſident, & de ſept Juges. L'*Ammann* eſt nommé par le Conſeil ſouverain de Glaris; & il faut qu'il ſoit habitant du Comté. Le Baillif nomme les Juges, trois de *Grabs*, deux de *Bucks* & deux de *Sevelen*. Ce Tribunal s'aſſemble au château de *Werdenberg*. On peut appeller de ſes déciſions au Baillif, & de celui-ci au Conſeil de Glaris. C'eſt auſſi ce Conſeil qui nomme le Secretaire du Bailliage, le Capitaine & le Porte-Drapeau du pays; ces deux dernieres Charges ſont toujours conférées à des habitans.

Le chef-lieu de ce Comté eſt la ville (*) de *Werdenberg*, dans la paroiſſe de *Grabs*: elle eſt dominée par un Château où réſidoient les anciens Comtes de ce nom; c'eſt un grand bâtiment, qui a d'épaiſſes murailles, & où il y a un petit dépôt d'artillerie. La ville ne fait pas grande figure; elle eſt petite: ſes Bourgeois jouiſſent cependant de quelques privileges. Près de la ville eſt un petit lac, très-poiſſonneux. On a du Château, qui eſt ſitué ſur une agréable hauteur, ſur une vue charmante les deux rives du Rhin. La plupart des maiſons ſont en bois, & aſſiſes ſur les murs de la ville.

Le village paroiſſial de *Grabs* eſt à un quart de lieue de *Werdenberg*, ſur la hauteur de la montagne du même nom: on y trouve un bain de ſoufre du côté de *Wildhaus* qui eſt du Comté de Toggenbourg. On appelloit ancien-

(*) *Planche*, n°. 159.

nement

Dessiné par Perignon Pre du Roi. Gravé par Masquelier.

Pl. 379.

VUE DU CHATEAU ET DE LA PETITE VILLE DE WERDENBERG,

Bailliage du Canton de Glaris.

A.P.D.R.

No. 159.

nement *Grabs*, en latin *Quadravedes*, *Quadrabitis*, *Quadratis* & *Quadrabs*.

Buch, autre paroiſſe, eſt un village ſitué à un quart de lieue de Werdenberg. Le hameau *Stefis* en partie, & celui de *Maetendorf*, ſont de cette Paroiſſe. Il y a un péage à *Stefis*; la recette en appartient par *indivis* au Baillif & au Pays. On appelloit anciennement *Buogo* & *Bugo* la Paroiſſe de *Buchs*.

La troiſieme paroiſſe du Comté de Werdenberg, eſt *Sevelen*, village épars ſur la montagne, à une grande lieue de *Buchs*. Tout près de ce village on voit le château ruiné de *Herrenberg*.

La ſeigneurie de *Wartau*, que le canton de Glaris poſſéde dans le comté de Sargans, & qui eſt adminiſtrée par le Baillif de Werdenberg, dépend, pour la haute Juriſdiction, des huit anciens Cantons, co-Souverains de ce Comté, & parmi leſquels Glaris tient le huitieme rang.

Les Comtes de Werdenberg deſcendoient des anciens Comtes Palatins de la haute *Rhétie*, dits *au Gonfalon rouge*, parce qu'ils en portoient un dans leurs armes. Dans le quinzieme ſiecle les Comtes de *Monſax* en Griſons, poſſédoient le Comté de Werdenberg. Pierre, Comte de *Monſax*, eut des démêlés avec ſes ſujets. Ils furent conciliés en 1483 par l'arbitrage de Pierre de *Hewen*, Baron de *Hohen-Triens* en Griſons, & de Jean Vitler de *Sax*. Mais en 1485, le même Pierre de Monſax vendit à la ville de Lucerne le Comté de Werdenberg & la Seigneurie de Wartau, pour vingt-un mille florins du Rhin. Lucerne vendit en 1493 Werdenberg & Wartau, à George & Matthias, Barons de *Caſtelwart*, qui ne jouirent pas long-

temps de leur acquiſition. Le Baron de *Matthias* vendit en 1498 les deux Seigneuries aux deux freres, Wolfgans Barons de *Hewen*, qui les vendirent à leur tour le 31 Mars 1517 au canton de Glaris, pour 21500 florins du Rhin. Les ſujets du comté de Werdenberg ſupporterent avec chagrin leur changement de Souverains. L'hiſtoire de leur ſoulevement eſt conſignée dans les faſtes Helvétiques, ſous les années 1525, 1719, 1720 & 1721. La fermeté du Canton, appuyé de ſes Alliés, éteignit la rébellion; & des exemples de ſévérité rétablirent le calme dans un pays où les habitans paroiſſent être de leur nature aſſez inquiets. Quelqu'un a obſervé qu'il eſt heureux par la conſtitution générale du Corps Helvétique, compoſée d'Etats Ariſtocratiques & Démocratiques, que les uns & les autres aient des ſujets médiats & immédiats. Cette conſidération qui exige un œil vigilant ſur leur conduite, reſſerre davantage les liens de la confédération générale, dans les momens critiques, où une partie de ces ſujets leveroit l'étendard de la révolte.

ARTICLE IX.

*Canton de Basle, Réformé & Ariſto-Démocratique ; armes d'*Argent *à un étui de croſſe d'Evêque de* Sable.

Le Canton de *Bâle* (1), dont on trouve une Carte très-détaillée dans ces *Tableaux Topographiques* (*) eſt proprement hors de l'enceinte de l'ancienne Suiſſe, & il occupe le pays des *Rauraques*. Mais comme déjà du temps des Romains, les *Rauraques* étoient alliés des Helvétiens, ainſi qu'on le voit dans les Commentaires de *Céſar*, de même auſſi aujourd'hui le pays, étant en alliance perpétuelle avec les Cantons, fait une partie honorable du *louable Corps Helvétique*. Ce Canton eſt borné à l'*orient* par le Comté de *Rheinfelden*, l'une des quatre villes foreſ-

(1) Daniel *Bruckner* a donné, dans les années 1748-1764, ſes Mémoires Topographiques, Phyſiques & Hiſtoriques du canton de Bâle, en vingt trois Sections, *in*-8°. avec figures, & les Cartes particulieres des Bailliages.

Leu, Diction. Hiſt. de la Suiſſe, tome II, p. 141-265.

Faeſi, Topog. de la Suiſſe, tome II, p. 486-590.

Deſcription du canton de Bâle dans le nouveau Journal Helvétique, Juin 1771, à Neuchâtel, p. 143-155.

Tſcharner, Diction. Geog. de la Suiſſe, tome I, p. 78-89.

L'Etat & les Délices de la Suiſſe, tome III, p. 1-38, Edit. de Bâle 1764, *in*-12, *fig.*

Fueſslin, Topographie de la Suiſſe, tome II, p. 58-94, &c.

(*) *Planche*, n°. 87.

tieres, & par le *Frickthal* ou le *Frickgau*, qui appartiennent à la Maiſon d'Autriche. Il confine à l'occident avec le Sundgau & la Principauté de l'Evêque de Bâle; au midi, avec le Canton de Soleure; & au nord il s'avance au-delà de la rive droite du Rhin ſur les terres d'Allemagne, & a, pour limites, la Seigneurie de Roeteln, (en François *Rothelin*), qui dépend du Marquiſat de Baden-Dourlach. Ce Canton a huit lieues & demie de long ſur cinq ou ſix de large. La ville de Bâle eſt la capitale du Canton. Elle poſſéde un pays agréable, riche & fertile en toutes les choſes néceſſaires à la vie. On y recueille d'excellent grain & vin, ſur-tout aux environs de la ville. Ces environs ſont de belles campagnes unies, qui aboutiſſent à l'extrémité du Mont *Jura*. Tout ce pays, juſqu'à *Liechſtal* & *Siſſach*, eſt bon & fertile, mais les diſtricts ſupérieurs ſont montueux, ſauvages, froids & âpres; par-tout il y a des ruiſſeaux qui abondent en truites délicates; ces ruiſſeaux forment, par leur réunion près de *Liechſtal*, la riviere *Ergetz*, qui ſe jette dans le Rhin, à peu de diſtance d'*Augſt*. Ce fleuve reçoit auſſi la *Birſe* près de Bâle, & le *Birſeck*, dans la ville même. J'ai parlé ailleurs des eaux minérales de ce Canton.

On appelle *Bâle*, en allemand *Baſel*. M. *Robert* dit, dans ſa *Géographie* (2) *naturelle, hiſtorique, politique, critique & raiſonnée*, que Bâle (*) eſt une des plus grandes, des plus riches, des plus belles & des plus conſidérables villes

(2) Tom. II, p. 25 *& ſuiv.* Paris, 1777, *in*-12.
(*) *Planches*, n°. 31 & 92.

de l'Europe. Le Rhin la partage en deux parties, mais fort inégales, dont la moindre eſt en Allemagne. La ville de Bâle eſt ſituée près de l'endroit où le Rhin ayant long-temps coulé d'orient en occident, comme pour faire une barriere à la Suiſſe, & étant parvenu à l'extrémité de ce pays, forme une courbure, & tourne ſon cours au nord, pour aller porter ſes eaux dans l'Océan; tellement que la bande ſeptentrionale de la Suiſſe fait comme une ligne qui a le Rhin pour foſſé, & aux deux bouts deux villes importantes, qui en ſont comme les clefs, *Bâle* à l'occident, & *Schaffhauſen* à l'orient. *Bâle* eſt compoſée de deux villes, qui occupent les deux bords du Rhin, & ſont jointes par un beau pont. La grande ville eſt du côté de la Suiſſe, & la petite du côté de l'Allemagne. Cette Ville paſſe ſans contredit pour la plus grande de toute la Suiſſe. On y compte 220 rues, mais la plupart étroites; ſix places de marché, & 46 belles fontaines publiques, 31 moulins ou bâtimens à rouages, dont 21 ſervent à moudre le bled, & ſix à faire du papier.

La grande Ville a ſept mille cinq cens pas de circuit, neuf ou dix Egliſes, & ſept ou huit Couvens ſéculiers. La petite ville, ſi elle étoit ailleurs, pourroit paſſer pour une grande ville; mais on l'appelle *petite*, par rapport à l'autre, qui la ſurpaſſe en grandeur. Elle a près de trois mille pas de circuit, & trois Couvens ſécularisés, outre l'Egliſe paroiſſiale de S. *Théodore*. La ville de Bâle eſt fort marchande, ſur-tout en quincaillerie. C'eſt un entrepôt pour les envois & retours des marchandiſes qui s'échangent entre la France, l'Allemagne & l'Italie. Les maiſons y ſont, pour la plupart, peintes au déhors, & ſont

toutes d'une grande propreté. Les Princes de *Bade-Dourlach* ſe réfugient à Bâle, lorſque leur pays eſt expoſé aux déſolations de la guerre. Ils y ont un beau Palais avec un grand & agréable jardin. Avant que de continuer la deſcription de cette ville, je ferai quelques obſervations ſur ſon origine.

La Tradition fait ſuccéder la ville de *Baſilea* ou *Baſilia* au *Rauracum*, la capitale des *Rauraques*, qui prirent part à l'expédition imprudente des Helvétiens dans les Gaules. Les Romains, vainqueurs de ces Nations confédérées, établirent une Colonie ſur le Rhin, qu'ils nommerent *Auguſta Rauracorum*; on en voit encore quelques traces dans des maſures & dans le nom du village d'*Augſt*, ſur le Rhin, près de deux lieues au-deſſus de Bâle. Cet endroit a fourni plus d'antiquités & de médailles qu'aucun autre de la Suiſſe. On attribue la deſtruction de cette Colonie aux incurſions des Barbares, & principalement au fameux *Attila*, Roi des Huns, lorſque ce redoutable brigand, furieux de ſa défaite dans les champs *Catalauniques*, fit ſa retraite. Une partie des Habitans échappés à ces hommes féroces, ſe joignit à ceux de *Baſilée* pour relever cette derniere Ville, ruinée par les mêmes Barbares. *Ammien Marcellin*, Auteur digne de foi, qui écrivoit vers la fin du quatrieme ſiécle, la nomme *Baſilia*. C'eſt au trentieme Livre de ſon Hiſtoire, où, rapportant ce qui ſe paſſoit ſur les bords du Rhin, vers l'année 374, il s'exprime en ces termes : *Valentiniano poſt vaſtatos aliquos Alamanniæ pagos, munimenta ædificanti prope Baſiliam, quod appellant accolæ* ROBUR.

Valentinien I (3), occupé à garantir les frontieres de l'Empire contre les incurſions des Allemands, avoit conſtruit quelques forts aux environs de Bâle. On prétend reconnoître encore aujourd'hui les veſtiges (4) de ces ouvrages. Mais il n'eſt guere poſſible de juger, d'après le texte d'Ammien Marcellin, quel étoit alors l'état de *Baſilia.* On ignore également l'étymologie de ſon nom. Les Savans (5), qui préferent de chercher les noms dans l'origine des peuples, ont trouvé le nom de *Baſil* dans la langue Celtique. Les Rauraques étoient certainement Gaulois, & l'étymologie du nom *Raurach* (6) eſt Celtique. Celui de *Baſil* déſigne une *iſle baſſe;* la ſituation de Bâle, entre le Rhin & la Birſe, favoriſe cette conjecture.

---

(3) Voyage hiſtorique & littéraire dans la Suiſſe occidentale, tome I, p. 3, *& ſuiv.*

(4) M. *Bruckner* place la forteresſe de *Robur* au mont *Wartemberg*, au-deſſus du village de Muttentz, qui eſt à une lieue de Bâle. Il a décrit les ruines des Châteaux qu'on y trouve, & dont la ſtructure paroît déſigner le temps où l'Empereur Valentinien I régnoit. *Wurſteiſen* fixoit *Robur* dans Bâle même, à l'endroit où eſt bâtie l'Egliſe Cathédrale. M. *Schoepflin* avoit adopté la même opinion, alléguant que le nom de *Burg* ou de *Château*, eſt reſté à cet emplacement. La ſituation du lieu domine ſur le Rhin, qui paſſe au pied.

(5) *Bochat*, Mémoires critiques ſur l'Hiſtoire ancienne de la Suiſſe, t. III, p. 88-91.

(6) *Rauraci.* Quoique ce nom ſoit écrit ainſi dans Céſar, cependant quelques inſcriptions ſont d'accord avec Pline & avec Ptolémée pour qu'on dût écrire *Raurici.* Voyez l'obſervation de M. d'*Anville* ſur ces Peuples, dans la *Notice de la Gaule*, p. 540-541. Le pays des Rauraques étoit ſéparé de l'Helvétie par l'Are, à l'endroit où cette riviere ſe jette dans le Rhin, & par le *Jura* juſqu'à la ſource de la Birſe. La ſituation des *Rauraques* entre des montagnes âpres, & dont l'entrée étoit, pour ainſi dire, fermée par des gorges preſque impraticables, a prêté le nom au local.

Eunape de Sardes, qui floriſſoit ſous le régne de Valentinien, de Valens

En arrivant à Bâle (7), il faut compter midi, une heure avant que le soleil soit au méridien; l'origine de cet usage n'est pas bien connue, quelques-uns l'attribuent à l'époque du Concile de Bâle, où l'on avança les horloges pour engager les Peres à se lever plus matin; ce qui a l'air d'une Epigramme, plutôt que d'une vérité. D'autres prétendent qu'une conspiration tramée contre la ville de Bâle, fut prévenue par le stratagême d'avancer les horloges d'une heure entiere. Ce qu'il y a de plus plaisant, c'est que le Gouvernement de Bâle ayant essayé, il y a quelques années, de mettre les horloges sur le même pied que dans le reste de l'Europe, la bourgeoisie témoigna tant d'aversion pour cette réforme, qu'on a été obligé de revenir à l'ancien usage. Quand une chose est établie sur une tradition ancienne & respectée par le peuple, il est bien difficile de l'y faire renoncer. On sait quelle peine il fallut pour faire adopter en Europe le Calendrier Grégorien, & avancer le compte des jours d'après une vérité astronomique. Quoi qu'il en soit de cette maniere de compter les heures à Bâle, elle semble avoir produit l'effet d'engager les habitans à commencer les affaires de meilleure heure. Les Conseils & les Tribunaux s'assemblent avant jour pendant l'hiver.

& de Gratien, nous apprend (*) que *Julien* leur prédécesseur, faisant la guerre aux Allemands, s'étoit posté au *château des Rauraques*, πρὸς τοὺς Ῥαυράκους. Voyage *Cluvier*, *Germania antiqua*, lib. II, cap. V, p. 353.

(7) *Simler*. Voyez dans la Suisse occidentale, tome I, p. 6, 7.

(*) On a de lui les Vies des Philosophes de son temps, où il affecte de relever l'Idolâtrie pour rabaisser le Christianisme. Adrien Junius en a donné une Traduction latine avec le Texte grec, 1596, *in*-8°.

Les

Les Egliſes paroiſſiales de la grande Ville ſont la *Cathédrale*, qu'on appelle ordinairement le *Munſter*; *S. Alban*, *S. Léonard*, *S. Pierre*, *S. Martin* & *Sainte-Eliſabeth*; outre cela, il y a divers Couvens ſécularisés, dont les Egliſes ſubſiſtent en leur entier, comme ceux des *Dominicains*, des *Cordeliers*, &c. La *Cathédrale* eſt grande & ornée de deux beaux clochers paralleles, & de même forme, qui s'élevent à côté de ſon grand portail, & qui ſont d'une architecture gothique, mais aſſez gracieuſe; au-lieu que la ſculpture de l'Egliſe eſt très-mauvaiſe. Dans le Temple, on remarque entr'autres un autel de marbre & un beau baptiſtaire.

La ſalle où les Profeſſeurs en Théologie font leurs leçons, & où l'on gradue les Docteurs, eſt un appendice de ce bâtiment. Il y a auſſi dans ce Temple de très-belles orgues, qui ſont ornées de peintures de la main du fameux *Holbein*. On s'en ſert pour le chant des Pſeaumes dans le Service divin, à la maniere des Egliſes de *Hollande*.

Il n'eſt point de pays ſur la terre (8) qui ne ſoit remarquable par le tombeau de quelqu'homme célébre. Mais je ne puis ne pas ſouſcrire à l'obſervation de M. de *Sinner* (9). Voici les paroles du ſavant Baillif de Cerlier. *Les Bâlois ont de tout temps aimé les Epitaphes. Il n'y a guere de citoyen aiſé qui n'ait la ſienne. Ce ſentiment, fondé ſur l'amour-propre, mérite d'être loué; il tend à tranſmettre*

(8) *Maſſime, Eſempi, è Trattati publici in Thucidide*, excellent Recueil de Notes manuſcrites. Voyez auſſi le *Journal étranger*, Février 1757, pag. 127. Paris 1757, *in*-12.

(9) Voyage dans la Suiſſe occidentale, tome I, p. 43-45.

à la poſtérité le ſouvenir des affections les plus honnêtes, l'amitié conjugale & filiale. Mais auſſi les noms les plus obſcurs & les plus indifférens au public & à la poſtérité, ſont conſignés pêle-mêle avec les noms les plus illuſtres dans des Temples qui ſemblent être uniquement voués à la Religion & aux grandes vertus. Les portiques qui environnent la Cathédrale, de même que la nef, ſont ſurchargés de ces monumens particuliers. Et c'eſt cependant dans la même Cathédrale qu'on voit le tombeau de la Reine des Romains, Anne, femme de Rodolphe I, & des deux Princes ſes fils; celui du grand *Eraſme*. Un nommé Jean *Toniola*, Miniſtre de la Paroiſſe des Italiens réfugiés à Bâle, publia en 1661 le Recueil (10) de toutes les Inſcriptions ſépulcrales de cette Ville ſous le nom de *Baſilia Sepulta;* il joignit à cet Ouvrage un Supplément qui vaut mieux: on y trouve d'après les Auteurs anciens, les Epitaphes d'Homere, de Gyrus, d'Euripide, de Scipion, de Cicéron, de Virgile, & un grand nombre d'Epitaphes modernes d'hommes célébres. C'étoit ſans doute pour faire ſentir combien il y a de différence entre ces précieux reſtes de l'eſprit des anciens, & tant d'inſcriptions indifférentes à la poſtérité, qui ne contiennent que des noms obſcurs. Si l'Auteur avoit retranché de ſon Livre ce qui ne méritoit pas d'être communiqué au public, il auroit ſans doute mérité des éloges. On ſe plaît à lire les Epitaphes des *Amerbach*, des *Munſter*, des *Froben*, des *Bauhin*, des *Platter*, des *Zwinger*, qui ont illuſtré les Lettres, les Sciences & la ville où ils ont leur ſépulture. Il n'en eſt

(10) *in*-4°.

pas de même des Epitaphes d'Avocats, de Maîtres d'Ecole, &c. que *Toniola* nous a tranſmiſes. Il eſt vrai qu'autrefois les Romains élevoient auſſi des Inſcriptions ſépulcrales à leurs peres & amis, ſans avoir égard à la naiſſance & à la qualité. Les recueils de *Gruter* & de *Muratori*, en ſont remplis. Mais ces monumens n'étoient pas dans des Temples où l'on n'enterroit perſonne, ſans doute par reſpect pour la Divinité, & auſſi peut-être pour ne pas incommoder les vivans par les miaſmes contagieux qui s'exhalent des tombeaux. La coutume des Romains étoit de brûler le cadavre; on renfermoit les os & les cendres dans une urne, où l'on mêloit des fleurs & des liqueurs odoriférantes, & on enfermoit l'urne dans un tombeau, ſur lequel on gravoit une inſcription avec une priere, pour que les os du mort repoſaſſent mollement. Ces tombeaux étoient placés hors des villes & des bourgs, le long du grand chemin.

Parmi les Epitaphes de la ville de Bâle, rapportées par Paul *Cherler* (11), eſt celle d'une femme (12), morte de

(11) Paul *Cherler* a fait l'Eloge de la ville de Bâle en vers latins, (*urbis Baſileæ Encomium*), imprimé en cette Ville en 1577, *in*-4°. Voyez ſur cette Edition & les autres Poëſies latines de *Cherler*, ce qu'en a écrit M. *Fraytag*, tome III, *Ad paratus Litterar. p.* 401, *& ſeq.*

(12) Eccleſiæ & Academiæ Baſil. luctus ob calamitatem recens acceptam. Hoc eſt Epitaphia ſeu Elegiæ funebres 32. virorum illuſtrium & juvenum ſtudioſorum virtute, pietate doctrina que, præſtantium, item alii VIII, tumuli fœminei ſexus. Qui fere omnes in urbe Baſilea & agro tractuque Baſilienſi peſte interierunt. — Anno Chriſti MDLXIV. — Edita à Paulo Cherlero, Elſterburgenſi. Baſileæ, apud Joannem Oporinum, 1565. *in*-4°, Livre très-rare. *Voyez* la Bibliothèque Helvet. de M. de *Haller*, tome VI, p. 285-286.

la peſte en 1564, & qui ſe nommoit Dorothée *Werkerin*. Cette Epitaphe contient autant de vers latins que la défunte avoit eu de maris; elle en avoit eu onze, & elle les ſurvécut tous.

Quæ jacet hoc mulier parvi ſub fragmine montis,
Non certe fauſto ſidere nata fuit,
Quæ ſit cauſa rogas! Nam tres atque octo maritos
Legitimi ſocios cœpit habere thori.
Quos ea, quâ culpâ neſcitur, perdidit omnes.
Et fuit in quovis nubere menſe malum.
Dii meliora mihi cum quondam tempore juſto
In thalamos ibit ſponſa petita meos.
Huic totidem verſus, fuerat quot nupta maritis
Fecimus. Undecimus ſed bene talis erit.
Apta viro nulli fœmina, digna mori.

On ignore l'époque de la fondation de l'Egliſe cathédrale de Bâle. L'Empereur Henri II, ſurnommé le *Saint*, la fit rebâtir en 1010. On donne le nom de *Pfalz Palatium* ou Palais, à la belle place qui environne cette Egliſe: elle eſt garnie d'arbres, & ſert de promenade publique. Cette terraſſe a une vue auſſi riche qu'étendue. On prétend que les Empereurs d'Allemagne & les Evêques de Bâle, réſidoient autrefois dans un palais dont elle a reçu le nom.

L'Egliſe de *S. Pierre* eſt à l'une des extrémités de la ville. Ce qui la rend plus remarquable, eſt une place magnifique qu'il y a ſur le derriere, & qui s'étend juſque vers les murailles de la ville; on l'appelle *la place de S. Pierre*: elle eſt quarrée; longue de 289 pieds, & large de 255, ornée de deux belles fontaines, & de 144 arbres, tant ormeaux que tilleuls & marronniers, ſous leſquels on ſe promene, & l'on jouit d'un frais délicieux au milieu de la

plus grande chaleur. L'un des côtés de cette place eſt bordé par l'*Arſenal*, qui eſt grand, bien conſtruit, & fourni de munitions de guerre & d'artillerie. On y montre, entr'autres objets de curioſité, la cuiraſſe de Charles Duc de Bourgogne, ſes trompettes, ſes tymbales, & ſon équipage de cheval. Dans la même rue eſt le *jardin des Médecins*, & plus bas vers le Rhin, le Couvent & le Temple des *Dominicains*, qui ſert aux aſſemblées de l'Egliſe *Françoiſe*. C'eſt-là que l'on voit ſur une muraille du cimetiere, cette fameuſe peinture qui repréſente, dans une ſuite de tableaux, *la danſe des Morts*. On croit communément que cet ouvrage eſt du célebre *Holbein*; j'étois moi-même dans cette erreur. Mais il eſt prouvé que cette peinture n'eſt pas de lui, & qu'elle a été faite long-temps après lui. On voit (13) dans un de ces tableaux le nom du peintre, qui s'eſt repréſenté lui-même au moment où la mort le prend pour danſer, avec un vers allemand, qui ſignifie en François,

Jean Clubert, quitte ton pinceau.

C'étoit l'uſage autrefois de joindre la poéſie à la peinture: on trouve, ſur-tout dans les Couvens, beaucoup de monumens de ce caractere. Celui dont nous parlons eſt vraiſemblablement du quinzieme ſiecle. On croit même qu'il fut peint dans le temps du Concile de Bâle. Mais il a été retouché à pluſieurs repriſes. Ce Jean *Clubert*, Peintre, vivoit en 1568, & peut très-bien avoir été éleve de *Holbein*. On retoucha ces tableaux en 1616 & 1658.

(13) *Sinner*, ibid. tome I, p. 52.

Ce qui peut avoir donné lieu de les attribuer à *Holbein*, c'eſt non-ſeulement parce qu'ils ſont bien deſſinés (14), mais parce que ce Peintre avoit peint & gravé en bois une autre danſe des morts, différente par l'ordonnance & les figures. On en voit une ſemblable dans la ville de Lucerne, accompagnée de vers.

L'Hôtel de Ville n'eſt pas bien loin de la Cathédrale: Il eſt orné de diverſes belles peintures. On y fait voir un grand tableau de *Holbein*, qui repréſente en huit compartimens la paſſion du *Sauveur*, & que pluſieurs Princes ont ſouhaité ardemment pour ſa beauté. Maximilien, Electeur de Baviere, en offrit à la ville, à ce qu'on dit, la valeur de trente mille florins en ſel. On y voit auſſi la ſtatue de *Munatius Plancus*, Général Romain, qui fonda, ſous l'empire d'*Auguſte*, la colonie des *Rauraques*. Cette ſtatue fut faite l'an 1528, & accompagnée d'une inſcription latine, compoſée par *Beatus Renanus*. Nous l'avons rapportée (15).

Après l'*Hôtel de Ville*, ce qu'il y a de plus remarquable eſt l'*Univerſité*. Elle fut fondée par le Pape Pie II l'an

---

(14) M. *de Sinner* les apprécioit ainſi. Mais *le Voyageur François*, qui a publié en 1783 à *Geneve*, *à Paris*, des Lettres ſur la Suiſſe, tome I, p. 73, 74, *in*-8°. *fig.* ſoutient qu'il n'y a dans cette biſarre compoſition ni génie, ni deſſein, ni coloris; *& c'eſt ſûrement le fruit du délire de quelque barbouilleur du quinzieme ſiecle: l'idée, qui eſt aſſez morale, répétée tant de fois, devient faſtidieuſe, & bientôt inſoutenable. Chaque tableau eſt compoſé d'une figure de la mort, qui vient avertir tantôt un Roi, un Prince, un Pape, un moine, un gourmand, un débauché, enfin un homme ou une femme de tous les états, qu'il eſt temps de partir, & leur donne la main pour les emmener. Ces Tableaux ſont en général mal compoſés, & dépourvus de perſpective.* Telle eſt la déciſion du Voyageur François.

(15) Titre XLI, Article des *Arſenaux*.

1459. Nous en avons fait l'éloge ailleurs. Cette Univerſité a toujours été floriſſante, & remplie de ſavans Profeſſeurs, en toutes ſortes de ſciences & de facultés. Les Colléges publics ne ſont pas ce qu'il y a de plus beau à voir. Il y en a un qui a été auparavant un couvent d'*Auguſtins*, auquel on donne le nom d'*Eraſme*, où un certain nombre de pauvres Etudians ſont entretenus. Ce College eſt dans la proximité de la *Cathédrale*. Mais il y a beaucoup à voir dans la Bibliothéque publique, qui eſt remplie particulierement de manuſcrits rares, & d'une haute antiquité. Il s'y trouve pluſieurs tableaux excellens de la main de *Holbein*. On dit que la ſalle de la Bibliothéque fut le lieu où s'aſſembla le fameux Concile de Bâle. Ce qui paroît certain, c'eſt que l'élection de l'anti-Pape Félix V, auparavant Duc de Savoie, ſe fit en 1439, le 5 Novembre, dans l'endroit où ſe trouve à préſent la Bibliothéque publique. On y conſerve les actes (16) du Concile en 12 volumes.

L'Egliſe Gallicane les a toujours regardé, avec ceux du Concile de Conſtance, comme un puiſſant rempart de ſes *Libertés* contre les prétentions ultramontaines; il y en a une copie, munie du ſceau de la République de Bâle, qui a été faite ſous le regne de *Louis XV*, & qui eſt dépoſée à Paris à la Bibliothéque du Roi. M. le Chancelier

(16) *Ortuinus Gratius*, autrement *Graes*, mort en 1542, très-zélé Catholique, a donné, entr'autres productions, *Faſciculus rerum expedendarum & fugiendarum*. Cologne 1535, *in-folio*. Réimprimé par les ſoins d'Edouard *Brown*, Londres, 1690, 2 vol. *in-fol*. C'eſt un Récueil de piéces concernant le Concile de Bâle.

D'Agueſſeau, l'oracle des Loix de la France, avoit procuré cette copie.

La ville de Bâle (17) eſt entrecoupée de hauteurs. Ses rues ſont étroites. L'Architecture des bâtimens particuliers eſt en général aſſez mauvaiſe. La mode autrefois regnante d'orner les façades de peintures accompagnées d'inſcriptions, conſerve à cette ville un air aſſez antique. On croit voir une ſuite d'auberges: le Cheval Blanc, l'Ours, le Cochon, le Soleil, la Balance, tout cela ſe ſuccéde de la maniere la plus biſarre. L'intérieur des maiſons offre le même air de propreté qu'en Hollande. On ne voit jamais de feu dans les cuiſines, au moyen des arrangemens économiques des foyers, où tout ſe fait à feu couvert, avec une épargne de bois ſinguliere. Ordinairement le même feu ſert encore à chauffer une chambre voiſine. On voit très-peu de cheminées dans les appartemens, qui ont en général des poëles de fer en fonte, uſage commun dans une grande partie de l'Allemagne. On a conſtruit depuis quelques années à Bâle, pluſieurs belles maiſons, dont quelques-unes méritent le nom d'Hôtel. Celle de Meſſieurs *Sarraſin*, où l'on dit qu'ils ont mis une ſomme de 600 mille francs, eſt la plus remarquable avec l'Hôtel que M. *Burckhard* a bâti, & qui eſt encore d'un ſtyle plus grand.

Le goût des tableaux eſt la dépenſe favorite des Bâlois. On trouve dans cette ville pluſieurs cabinets dignes d'être vus; entr'autres celui de M. de *Mechel*, que l'Empereur Joſeph alla voir en paſſant par Bâle en 1777. M. de *Mechel*

(17) *Sinner*, ibid. tom. I, p. 53 *& ſuiv.*

contribue

contribue au progrès des Arts par ſes talens dans la Gravure. L'Empereur en a été ſi content, qu'il l'a appellé à Vienne, où il a été chargé de ranger ſa galerie.

Nous ne parlons pas des Cabinets (18) d'Hiſtoire naturelle de quelques Bâlois; nous en avons fait mention ailleurs, ainſi que du Cabinet de *Faesch*, remarquable par un grand nombre de médailles & de bronzes.

On traverſe de la grande ville dans la petite ſur un grand & beau pont de bois (19), long de 270 pas, qui ſert de promenade aux habitans, & où l'on a une très-agréable vue ſur le Rhin. On apperçoit au-deſſus de la porte du pont, en ſortant de la *grande Ville*, une groſſe tête, qui tire la langue à chaque minute de l'horloge publique qui eſt au-deſſus. On prétend que cette machine à reſſorts, qui ſemble *narguer* la petite Bâle, a été conſtruite dans un temps où les deux villes étoient armées l'une contre l'autre. C'eſt un bruit populaire, & dont je n'ai pu approfondir l'origine véritable.

La *petite Bâle* n'étoit autrefois qu'un village, qui fut fermé de murailles par un Evêque de Bâle, vers la fin du treizieme ſiécle. Le Magiſtrat l'acheta de l'Evêque de Bâle en 1392, & l'unit à la grande ville, pour ne faire qu'un même corps avec elle. On y voit, à l'une des extrêmités, l'Egliſe paroiſſiale de *S. Théodore*, & près de-là, vers le

(18) MM. *Bernoulli*, *Frey* & d'*Annone*, ont des Cabinets d'Hiſtoire naturelle.

(19) *Keysler*, en évaluoit la longueur à 250 pas, (*Voyages*, tome I & II, Lettre 18, Hanovre 1751.) Mais M. *Andreas* la jugeoit de 270 pas. *Voyez* ſes Lettres ſur la Suiſſe, p. 2.

bord du Rhin, la *Chartreuſe*, qui étoit bâtie de telle maniere que chaque Religieux avoit ſa cellule & ſon jardin. Il y a dans l'Egliſe de ce Couvent ſécularisé, pluſieurs tombeaux de Prélats qui moururent durant la tenue du Concile. Cette Chartreuſe eſt aujourd'hui une *maiſon pour les Orphelins*. Il y avoit auſſi dans la petite Bâle, un couvent de *Clariſſes*, qui avoient été extraites vers l'an 1275 du Couvent de *Gnadenthel*. Ce dernier Couvent, qui exiſtoit dans le fauxbourg dit *Spalen-Vorſtadt*, attenant à *la grande ville*, eſt aujourd'hui un magaſin de bled; & le Couvent des Clariſſes, dans la *petite Bâle*, a été converti en une Egliſe particuliere. Le *Klingenthel*, autre Couvent de Religieuſes, mais de l'Ordre de S. *Dominique*, étoit auſſi dans la *petite Bâle*; il avoit pour Fondateur un Baron de *Clingen* ou *Klingen*, en Turgovie. La longueur du chœur de cette Egliſe, étonne tous ceux qui y entrent. J'oubliois d'obſerver que la *petite Bâle* eſt arroſée par un bras de la riviere de *Wieſen*, dont je parlerai bientôt.

Le canton de Bâle eſt partagé en ſept Bailliages, dont deux ſont intérieurs, le *petit Huningue* & *Riehen*, & cinq autres, dit *extérieurs*, *Lieſtal*, *Farnſpurg*, *Hombourg*, *Moenchenſtein* & *Waldenbourg*, ou *Wallenbourg*. On appelle auſſi ces cinq dernieres Préfectures, les *Bailliages d'en-haut*, relativement à leur local vis-à-vis de la Ville, elles ſont ſur la gauche du Rhin; les deux autres Préfectures, *Riehen* & *la petite Huningue*, ſont nommés les *Bailliages den-bas*; les uns & les autres ſont tirés par le ſort. La Préfecture des Baillifs dure ordinairement huit ans; ceux de la petite Huningue & de Riehen, au-delà du

Rhin, ſont pris dans le petit Conſeil, & ils peuvent ſéjourner en Ville. Ceux de Farnſbourg & de Waldenbourg ſont tirés du même Corps, & réſident dans des châteaux, de même que ceux de Hombourg & de Moenchenſtein, qui peuvent être choiſis dans le Grand Conſeil, ou le Corps de la Bourgeoiſie. Deux Avoyers préſident à Lieſtal, l'un choiſi dans cette petite ville, l'autre tiré de la ville de Bâle; ils alternent dans leurs fonctions d'année en année. L'élection des Baillifs ſe fait en Grand Conſeil, ſuivant la forme ordinaire d'un choix préliminaire, qui eſt fixé enſuite par le ſort. Par la conſtitution de l'Etat, les Baillifs ſont, pendant la durée des charges, exclus des Conſeils; ils peuvent y rentrer par une nouvelle élection.

BAILLIAGES.

I. HUNINGUE, nommé *Klein-Huningen*, ou *la petite Huningue*, pour la diſtinguer de la fortereſſe dite *la grande Huningue*, autrement *Huningue*, qui appartient à la France, & qui n'eſt éloignée des murs de Bâle que d'une demi-lieue. Le village & la paroiſſe de *la petite Huningue* ſont vis-à-vis de cette Fortereſſe à l'autre bord du Rhin, en ſortant de la petite Bâle, & ſur la frontiere de l'Allemagne. La riviere de *Wieſen*, qui vient de la Forêt-Noire, ſe jette dans le Rhin près de la *petite Huningue*; elle n'eſt pas conſidérable, mais elle eſt très-poiſſonneuſe. Le Canton acquit ce Bailliage partie en 1395, & partie en 1640. Le terrein de ce Bailliage eſt fertile, & on y cultive du tabac.

La pêche des Saumons eſt abondante & lucrative pour les habitans. Ce poiſſon eſt très-délicat, ſur-tout lorſqu'il eſt jeune. Le Bailliage de la petite Huningue a tout-au-plus une lieue de longueur.

II. *RIEHEN*. Ce Bailliage, qui eſt au-delà du Rhin, ſur la frontiere de l'Allemagne, & particulierement ſur celle du Marquiſat de Baden-Dourlach, eſt une des plus belles contrées du Canton, tant par ſa ſituation & ſa fertilité, que par l'art. C'eſt ici que les Bâlois aiment à déployer leurs richeſſes; & on y voit des campagnes charmantes & d'élégans jardins, égayés par de beaux jets-d'eau. On y trouve auſſi quelques antiquités Romaines. *Riehen* eſt un

Bourg bien bâti à l'entrée du val de Wieſen, ſur la gauche de cette riviere, à une lieue de Bâle. Cette Seigneurie fut hypothéquée par les Evêques de Bâle aux Ducs d'Autriche, qui la vendirent aux nobles de *Ramſtein*. L'Evêque de Bâle l'acquit une ſeconde fois, & la céda en 1528 au Canton de Bâle. Cette Ville acheta en 1540, de l'Abbaye Wetteingen, la collation & les dixmes de la paroiſſe de *Riehen*. De cette paroiſſe dépend le village *Betiken*, que Bâle acquit en 1513 des nobles *Truchſaeſſer de Wolhauſen*. Le *petit-Riehen* eſt une belle maiſon de campagne qui appartient à M. *Mérian*, de la même ville.

III. *Moenchenſtein* ou *Munchenſtein*. Le Canton acheta ce Bailliage par parties de la Maiſon d'Autriche, des nobles *Munch* de *Manchenſtein*, &c. La Maiſon d'Autriche renonça formellement à tous ſes droits en 1517. *Munchenſtein* (*) eſt un joli village, au bord de la *Birſe* & au pied d'un rocher élevé, au-deſſus duquel eſt un fort château où demeure le Baillif, à une lieue de Bâle, & à une demi-lieue d'Arlesheim, où réſide le haut-Chapitre de l'Evêché de Bâle. Les environs ſont fort rians, & garnis de pluſieurs maiſons de campagne très-agréables. La chauſſée nouvelle conſtruite depuis la ville juſqu'au pont de Muncheinſtein, fait l'éloge de celui qui a eu le ſoin de ſa direction. Le Château de Munchenſtein eſt important, à cauſe du paſſage en Suiſſe & à travers le Jura. Il étoit beaucoup plus étendu qu'il ne l'eſt aujourd'hui; le village de ce nom

(*) *Planche*, n°. 54.

a pareillement été entouré de murailles, mais il ne l'eſt plus.

Le Bailliage de *Moenchenſtein* eſt ſitué ſur la gauche du Rhin, & s'avance juſqu'à la ville de Bâle. Il a au couchant le Sundgau ; au midi l'Evêché de Bâle ; au levant le Bailliage de Lieſtal, & au nord le Rhin. Il y a dans ce Bailliage beaucoup de vignes & de champs. On y éleve auſſi une grande quantité de bétail. On y trouve pluſieurs fabriques, & généralement beaucoup d'induſtrie. Voici les autres endroits remarquables de ce Bailliage.

Muttenz, gros village de Paroiſſe, bien bâti, au pied du mont *Wortenberg*, à une lieue de Bâle. Ce lieu paroît avoir été habité du temps des Romains ; au moins y trouve-t-on des antiquités. On voit encore ſur le *Wortenberg* les ruines conſidérables des Châteaux dont la bâtiſſe annonce celle des Romains. Pluſieurs Savans y ont placé la forteresſe *Robur*, conſtruite par l'Empereur Valentinien I, & de laquelle nous avons fait mention.

Derriere *Muttenz* eſt le val *Engenthal*, en latin *Arâa-vallis*, c'eſt-à-dire *la Vallée étroite*, où autrefois il y avoit un Couvent de Religieuſes de l'ordre de Cîteaux, qui a été ſécularisé en 1534.

L'Hôpital de S. Jacques ſur la Birſe, eſt fameux par le combat que les Suiſſes y livrerent le 26 Août 1444, aux François commandés par Louis XI, alors Dauphin. quatorze cens Suiſſes ſe battirent avec fureur contre toute une armée ; & ils périrent tous juſqu'au nombre de 16, après avoir vengé leur mort par celle de huit mille ennemis. Ce combat eſt une des cauſes de l'alliance que Louis XI voulut conclure avec les Suiſſes, & qui ſubſiſte encore

aujourd'hui au grand avantage des deux Nations.

On peut voir dans ces Tableaux Topographiques le plan (*) de ce combat. Le détail qu'en ont donné *Tſchoudi Wurſteiſen*, *Spreng*, & en dernier lieu M. *Bruckner*, eſt très-intéreſſant, mais nous poſſédons des Mémoires qui y apporteroient un nouveau relief.

Le val *Laimenthal* ou *Leimenthal*, ainſi appellé à cauſe de ſon ſol limoneux, & qui eſt arroſé par la petite riviere *Birſig*, s'étend depuis un bras du *Blauenberg* près Landſeron, juſqu'au Rhin.

Biel-Bencken, village de Paroiſſe, diviſé en deux parties, l'une dite *Biel*, où eſt l'Egliſe paroiſſiale, & *Benken*, qui eſt éloigné de *Biel* d'un quart de lieue. L'une & l'autre ſont à deux lieues de Bâle, & n'ont aucune communication directe avec le Canton. *Biel* eſt au couchant du Birſig, & Bencken, au midi de cette petite riviere.

L'ancien Château de *Bottmingen*, au val de Leimenthal, appartient à M. Nicolas *Deucher*, de Bâle. On trouve dans la même vallée le Château & le village de *Binningen*, qui, avec *Bottmingen*, ſont dans la paroiſſe de *Sainte-Marguerite*, qui eſt bâtie ſur une colline voiſine de *Binnengen*.

Tout près de ce village & à un quart de lieu de Bâle, eſt le hameau *Holée*, qui paſſe pour avoir été l'*Olino* des Romains. Il eſt certain qu'on y trouve beaucoup d'antiquités.

Prattelen, gros village de Paroiſſe entre Bâle & Lieſtal. Cette Seigneurie avec ſon Château, appartenoient

(*) *Planche*, n°. 185.

anciennement à la Maiſon d'Eptingen, qui jouiſſoit du droit de Bourgeoiſie à Bâle, & qui ſubſiſte avec éclat en Alſace.

A Bruglingen, il y avoit des eaux minérales. Les Bains de *Schauenburg-le-Neuf*, ſont renommés. Il y a des eaux acidules à Gundeldingen; & à Holée une ſource qui diſſout les pierres de la veſſie. M. Benoît *Staehelin*, Profeſſeur d'Hiſtoire Naturelle, dans l'Univerſité de Bâle, découvrit en 1742 cette ſource, & en donna une deſcription.

IV. *Liestal* (*), en François *Lieſtell*, eſt une jolie ville médiocrement grande, mais très-bien peuplée, compoſée de trois rues paralléles, avec un temple au milieu. Elle eſt à trois lieues de Bâle, près du bord de la riviere *Ergetz*; on y trouve quelques antiquités romaines, de vieilles murailles, & des voûtes ſouterraines & murées qui répondent à celles d'*Augst*. Comme Lieſtal eſt ſur la grande route qui paſſe de la France & de l'Allemagne en Suiſſe & en Italie, elle eſt très-fréquentée. Celui qui commande au nom du Magiſtrat de Bâle, eſt appellé *Avoyer*; il a encore différens villages ſous ſes ordres, & n'eſt pas relevé tous les huit ans comme les autres Baillifs. La ville de Lieſtal appartenoit, dans le treizieme ſiecle, ſucceſſivement aux Comtes de Frobourg & de Hombourg. *Ide*, ſœur & héritiere de Hermann Comte de Hombourg, & qui avoit pour mari Frédéric Comte de Toggenbourg, vendit en 1305 à Pierre, Evêque de Bâle, la ville de Lieſ-

(*) *Planche*, n°. 119.

tal,

tal, le château de Hombourg-le-Neuf, & la ferme d'Ellenwiler qui eſt en Alſace. Mais en 1323 l'Evêché, qui étoit obéré de dettes, vendit Lieſtal au noble Ulric de Ramſtein, ſous la réſerve du retrait. Les Evêques uſerent de ce droit; mais en 1373, ils hypothéquerent à Léopold Duc d'Autriche, les Bailliages de Lieſtal, de Waldenbourg & de Hombourg. Enfin l'an 1400 l'Evêque Humbert de Neuchatel, vendit la ſeigneurie de Lieſtal à la ville de Bâle, qui la poſſede.

Lieſtal faiſoit primitivement partie du Landgraviat de *Siſſgau*: cette ville avoit des privileges conſidérables; mais ſa rébellion réitérée en 1525, 1591 & 1653, les lui a fait perdre peu à peu. Des deux Avoyers qu'elle a, l'un eſt tiré du nombre des Bourgeois de Bâle. Ce Bailliage a pour limites au levant, celui de Farnsbourg, qui eſt du canton de Bâle, & les villes Foreſtieres. Il eſt borné au couchant par le Bailliage de Moenchenſtein, du canton de Bale; & par celui de Dornach, qui dépend de Soleure; au midi il confine avec le Bailliage Bâlois de Waldenbourg, & au nord avec les villes Foreſtieres & le Rhin. Il comprend avec Lieſtal, les vallées de Knoeffenthal, d'Oriſtal, de Roeſeren, & de Schoenthal, la paroiſſe de Frenkendorf, les villages de Lauſen, Fulinſdorf, Gibenach, &c. Le paſſage conſidérable par Lieſtal, la fertilité du terroir en vignes & en champs, de même que les métiers, fourniſſent richement à l'entretien des habitans.

V. *Wallebourg* ou *Waldenbourg* (*), eſt une petite

(*) *Planches*, n°. 168.

ville au pied du Mont-Jura, qui s'appelle en cet endroit *Oberhawenſtein*, ou le *Hauenſtein d'enhaut ;* elle eſt défendue par un fort Château, ſitué ſur un rocher très-élevé, & qui la commande entierement. On croit que cette place a été une fortereſſe des anciens *Rauraques*, pour garder leur pays contre les Romains. Elle eſt en effet à la gorge des montagnes, dans un vallon étroit, & par conſéquent un paſſage important. C'eſt la grande route de Genêve, de Berne & de Soleure à Bâle. Le Baillif, dont la Préfecture dure huit ans, réſide au château de *Waldenbourg*. Des modernes ont appellé ce Château en latin, *Vandalorum Burgus*, le *Bourg des Vandales*. Quelques-uns dérivent ſon nom des *Velches*, en allemand *Wallen*, qui déſignoient les peuples d'Italie ou de la France. Le nom de *Waldenbourg* a ſa racine dans *Wald*, bois. Ce pays, où eſt ſitué le château de *Waldenbourg*, offre beaucoup de montagnes & de forêts. Néanmoins il eſt généralement aſſez fertile en grains, en fruits, en vins, & ſur-tout en pâturages. Les limites de ce Bailliage ſont au levant du Bailliage Bâlois de Farnsbourg ; au midi & au couchant les Bailliages de Bechbourg, de Dornach & de Gilgenberg, qui ſont du canton de Soleure, & au nord le Bailliage de Lieſtal. Tout ce pays étoit autrefois compris dans le Landgraviat du Siſſgau. Il eſt diviſé en deux vallées principales, celle de Waldenbourg, & l'autre de Regolzweil. Les Evêques de Bâle, Seigneurs Suzerains du Siſſgau, donnerent la Seigneurie de Waldenbourg (20) en fief aux

(20) *Waldenbourg* a encore pour armes celles des anciens Comtes de *Froburg*.

Comtes de Frobourg. A leur extinction, en 1370, l'Evêque rentra en poſſeſſion, & l'hypothéqua aux Ducs d'Autriche. Elle fut libérée en 1392, & vendue en 1400 à la ville de Bâle par Humbert de Neuchatel, Evêque de Bâle. Le Bailliage eſt aſſez étendu, & renferme pluſieurs endroits remarquables & des reſtes d'antiquités. J'ai parlé ailleurs des Bains d'Oberdorf & de Bubendorf, qui ſont dans ce Bailliage. La ville de Waldenbourg eſt, avec le Château de ce nom, dans la paroiſſe de *S. Pierre*, ſituée entre *Ober-Dorf*, & *Nider-Dorf*. Il y avoit autrefois dans le vallon *Schoenthal*, ſur le *Hauenſtein*, une Abbaye de Bénédictins fondée en 1145, par les Comtes de *Frobourg*, & qui fut depuis convertie, vers l'an 1336, en un Couvent de Béguines. Ce Couvent a été ruiné en 1525 par les payſans. On trouve dans le même Bailliage le bourg de Bubendorf, la paroiſſe de Benweil, celle de Zyffen, le Château de Wildenſtein, celui de Ramſtein, la paroiſſe de Brezweil, les villages Regolzweil, Arbotschweil, Lupſingen, Lauweil, &c. Le village paroiſſial de *Langenbruck* eſt ſur le haut du Hauenſtein; c'eſt ici la grande route, & on y trouve d'excellentes Auberges.

VI. *Farnsbourg*, ou *Farnsberg*, ou *Farnſperg*, qui donne ſon nom au Bailliage le plus conſidérable du Canton, eſt un Château ſitué ſur une haute montagne, à cinq lieues de la Capitale, du côté de Rhinfelden. L'an 1444 les Suiſſes l'aſſiégerent, & ce ſiége fut bientôt ſuivi du célebre combat de Saint-Jacques ſur la Birſe, entre le Dauphin & les Suiſſes, dont j'ai parlé ci-deſſus. Le Bailliage confine au levant avec le *Frickthal*; au midi avec

le canton de Soleure & le Bailliage Bâlois de Hombourg; au couchant avec les Bailliages de Waldenbourg & de Lieſtal, & au nord avec le Frikthal. Il eſt fertile en pâturages, en bled & en vin. Il faiſoit la partie la plus conſidérable du *Siſsgau*; les Comtes de Thierſtein en étoient les maîtres. A l'extinction de la branche de cette maiſon, qui le poſſédoit en 1418, le gendre du Comte Otton, le Baron Frédéric de Falckenſtein, hérita de tout le Landgraviat du Siſſgau. Mais en 1461, Thomas, Baron de Falckenſtein, vendit la ſeigneurie de Fransburg à la ville de Bâle, qui en fit un Bailliage. On y trouve onze Paroiſſes & un grand nombre de Hameaux. Les Paroiſſes ſont Gelterkinden, Ormelingen, Kilchberg, le bourg de Siſſach, Buus, Winterſingen, Tenniquen, Diekten, Ariſtorf, Rothenflue & Oltengen; la belle caſcade de Gieſſen eſt près de Kilchberg; dans ſa proximité eſt le Wieſenthal, vallée de la plus grande beauté, fameuſe par les exercices que les jeunes gens y faiſoient: les garçons s'y exerçoient à la joûte & à la courſe, les filles à la danſe. Le village de *Wieſen*, limitrophe du canton de Soleure, étoit compris dans la paroiſſe de Leuffelſingen avant l'époque de la Réformation. Mais ſes habitans n'ayant pas voulu abandonner la Religion de leurs peres, ſont, depuis 1537, dépendans de la paroiſſe de *Trimbach*, près d'Olten, dans le canton de Soleure & dans le Diocèſe de Bâle. Il y a des antiquités remarquables à Zeglingen, à Winterſingen, à Ariſtorf, à Dietisberg, à Witwald, & ſur-tout à Augſt. Il y a encore des eaux minérales à Oltingen.

Augſt, ou *Æuſt*, nom d'un village (*) à deux lieues

(*) *Planche* n°. 106. *double.*

Dessiné par Perignon Ptre du Roi. Gravé par de Longueuil Graveur du Roi.

VUE DES RUINES D'AUGST, CANTON DE BÂLE.

L'ancienne Augusta Rauracorum des Romains, prise sur la hauteur, au dessus du Village du même nom.

A.P.D.R.

N.° 106.

VUE DU PONT D'AUGST.

Sur la Riviere de l'Ergez.

au-deſſus de Bâle ſur le chemin de Rheinfelden, à l'endroit où l'*Ergetz*, petite riviere, ſe jette dans le Rhin. Il y avoit un pont ſur l'*Ergetz*. Les habitans ſont de la paroiſſe de Prattelen, je veux dire ceux de la partie du village d'Augſt à l'occident, & qui eſt ſur le territoire de Bâle. La partie du village à l'orient que l'on appelle *Keiſers-Augst* ou l'*Augst de l'Empereur*, pour le diſtinguer de l'*Augst de Bâle*, eſt Catholique ſous la domination Autrichienne. Ces deux villages retiennent le nom d'*Auguſta Rauracorum* (21), la Capitale des *Rauraci* ou *Rauraques*, qui devint Colonie Romaine ſous Auguſte. Munatius Plancus en fut le fondateur comme de celle de Lyon. On lit ſur ſon monument à Gaïete, dans le Royaume de Naples:

In Gallias coloniasdeduxit Lugdunum & Rauricam.

Pline & Ptolémée ont écrit le nom des *Rauraci* conformément à cette inſcription; *Colonia Raurica*, & *oppidum Rauricum*, dans Pline. Ptolémée eſt le premier chez lequel on trouve le nom d'*Auguſta*, que l'itinéraire d'Antonin & la Table Théodoſienne donnent également à la même Ville. Dans Ammien (22) Marcellin, c'eſt par le nom du peuple qu'elle eſt déſignée: *apud Sequanos, Viſontios vidimus, & Rauracos.* Cette ville ayant beaucoup ſouffert de la part des *Alemanni*, dans le quatrieme ſiécle, elle ne paroît, dans la notice des provinces de la Gaule, que ſous le titre de *Caſtrum Rauracenſe.* Le lieu dans

(21) Notice de la Gaule, par M. d'Anville, p. 117, 118.
(22) Lib. XV, cap. II.

lequel elle eſt enſévelie ſous ſes ruines près du Rhin, a néanmoins conſervé le nom d'*Auguſta* dans celui d'*Augst*; & on ne peut ſavoir trop de gré à MM. *Schoepflin* (23) & *Bruckner* (24), d'en avoir décrit les veſtiges, & de les avoir mis ſous les yeux par la repréſentation du local qu'ils ont publié. On y voit quantité de maſures, de ruines & de monumens de ſon ancienne grandeur, particuliérement pluſieurs tours faites en demi-cercle, que l'on croit avoir fait partie d'un amphithéatre, beaucoup de médailles romaines & quelques inſcriptions. Ce qui ſurprend le plus les curieux qui vont à *Augst*, ce ſont de grandes voûtes ſouterraines, qui conduiſent depuis ce lieu juſqu'à Lieſtal. Elles ſont revêtues de murailles de pierre de taille, & ſi hautes & ſi larges, que deux hommes y peuvent marcher de front. Le vulgaire ignorant les appelle *Hiden-Loch*, le *Trou des Payens*. On croit qu'elles ſervoient de conduit à l'*Ergetz*, qui paſſe là, pour laver & emporter les immondices de la ville. Les premiers Evêques de Bâle réſidoient à *Augst*, & ils portoient alors le titre d'*Evêques des Rauraques*. Mais cette ville ayant été détruite en 451, le Siége d'Augſt fut transféré à Bâle. Juſtinien, Evêque des Rauraques, avoit aſſiſté en 346 au Concile de Cologne (25), & en 347 à celui de Sardique.

---

(23) Alſatiæ illuſtratæ, tome I.

(24) M. *Daniel Bruckner* a conſacré un volume entier à la deſcription des Antiquités d'Augſt, (Section XXIII de ſes Mémoires Topographiques du Canton de Bâle, — Ouvrage en Allemand. Bâle 1763, *in*-8°. avec *fig.*)

(25) Voyez la Diſſertation de M. l'Abbé *Grandidier*, ſur l'authenticité du Concile de Cologne, dans le premier volume de l'Hiſtoire de l'Egliſe & des Evêques-Princes de Strasbourg. p. 65-78, & 130-135.

VII. *Hombourg*, & anciennement *Homberg*. Ce Bailliage confine au levant, au couchant & au nord avec celui de Farnsbourg, & au midi avec le Bailliage de Goesgen, qui eſt du canton de Soleure; le territoire eſt fertile en pâturages.

Il n'y a rien de remarquable dans ce Bailliage que le château de *Hombourg*, dont je vais parler, & où réſide le Baillif, & la grande route par le bas Hauenſtein. Cette route eſt très-commode & bien entretenue, auſſi eſt-elle extrêment fréquentée : elle mene par Lucerne en Italie. La ſeigneurie de Hombourg avoit anciennement des Comtes de ſon nom. En 1304 elle paſſa dans la maiſon des Comtes de Toggenbourg. Frédéric, Comte de Toggenbourg, & Ide de Hombourg ſa femme, ſœur & héritiere de Hermann Comte de Hombourg, la vendirent en 1305, avec la ville de Lieſtal, à l'Evêque de Bâle. Enfin en 1402, Humbert de Neuchatel, Evêque de Bâle, la vendit à la ville de Bâle, qui en fit un Bailliage.

Les Comtes de Hombourg ſont illuſtres dans les faſtes Helvétiques; leur primitive réſidence étoit au Château de même nom, ſur une montagne au-deſſus du village de Wegenſtelten dans le Frickthal. Ils ſont nommés dans des titres Comtes de Frick ou du Frickthal; ils poſſédoient une partie du Siſſgau & du Frickthal, & l'Advocatie de l'Evêché de Bâle. Ils bâtirent avec le temps le château *de Hombourg* dit *le Neuf*, pour le diſtinguer de celui du Frickthal, & qui eſt au-deſſus du village *Laufelſingen*, dans la proximité de la route du bas-Haueſtein. La branche qui continua de poſſéder *Hombourg*, dans le Frickthal, s'éteignit en 1329 ou 1330 avec le jeune *Werner*, fils

du Comte Werner, qui avoit été l'un des plus grands Capitaines de ſon tems, & qui, par ſa mere Eliſabeth Comteſſe de Rapperſchweil, avoit hérité le Comté de l'ancien Rapperſchweil, ou le pays de la Marche, le Weggithel, & divers droits dans le canton d'Uri. L'hiſtoire de cet homme illuſtre n'a pas été encore été éclaircie : ſes exploits en Pruſſe, en Allemagne, en Suiſſe & en Italie, l'ont fait placer au nombre des Héros de ſon ſiécle ; il cultivoit auſſi la Poéſie, & on a de lui une chanſon en vers dans le Recueil des *Troubadours* de la Souabe. J'indiquerai ici dans une note (26) les principales ſources qui pourroient former ſa Biographie.

On trouve dans le Bailliage de Hombourg, les paroiſſes de *Leufelſingen* & de *Rumlingen*, & les villages de *Dukten*, *Thurnen*, &c.

---

(26) Albertini *Muſſati*, Hiſtoria de geſtis Henrici VII; Cæſeris, Libri XII, cum Notis Pignorii, &. Lugduni Batavor. 17. -- *in-fol. fig.*

Alberti Argentinenſis Chronicon.

Petri de *Dusburg*, Chronicon Pruſſiae.

Les Vies des Papes d'Avignon, par *Baluze.*

Æneæ Sylvii in Decad. Blondi Epitome, Lib. IX, p. 259. cum Æneæ Sylvii Operibus; Baſileæ, 1571. *in-fol. fig.*

Bernardin *Corio*, Hiſtoire de Milan, 1503, *in-folio*, en Italien.

Chronique de la Suiſſe, par Ægidius *Tſchoudi.*

Wurſtiſen, Chronique de Bâle, *in-fol.* en Allemand.

Schoepflini, Hiſtoria Zaringo-Badens, tom. VII, p. 281 *& ſeq.* Caroles Ruhæ, 1766. *in-4°. cum fig.*

Bruckner, Mémoires ou Curioſités du canton de Bâle, ſection XII.

Joannes-Chriſtianus *Lunig*, Codex Italiæ Diplomaticus, tom. I, p. 33; Francofurti & Lipſiæ, 1725. *in-fol. cum fig.*

Saint-Marc, Abregé Chronologique de l'Hiſtoire d'Italie, tom. IV.

Un grand nombre d'Actes dans les diverſes Collections manuſcrites de la Bibliothéque de M. le Baron de *Zur-Lauben.*

ARTICLE X.

ARTICLE X.

CANTON de FRIBOURG, Catholique, & Ariſto-Démocratique. Armes de Sable, *coupé d'*Argent.

L'ORDRE des lieux (1) ne regle pas celui des rangs entre les Cantons; il faut faire un grand ſaut pour paſſer de celui de Bâle à celui de Fribourg, qui eſt le dixieme entre les treize. Il n'eſt pas fort difficile d'en marquer les frontieres; il eſt de toutes parts environné du canton de Berne, ſi l'on en excepte le ſeul paſſage d'*Eſtavayer*, qui eſt au bord du lac de Neuchatel.

En effet, de quelque côté que les Fribourgeois veuillent aller, ils ne peuvent ſortir de chez eux que par ce ſeul endroit, ſans paſſer par les terres de Berne. Il y a même des endroits dans le pays de Vaud, comme depuis Moudon juſqu'à Avenche, où le canton de Fribourg eſt comme enchaſſé dans celui de Berne par de petites langues de terre, qui ſervent de communication, de la partie orientale du canton de Fribourg, à la partie qui eſt à l'occident. Voici ce qui occaſionna cette partition locale. Fri-

(1) L'Etat & les Délices de la Suiſſe, tom. III, p. 38-60, derniere édition.
Leu, Diction. Hiſt. de la Suiſſe, tom. VII, p. 342-392.
Faæſi, Topogr. de la Suiſſe, tom. II, p. 551-658.
Tſcharner, Dict. Topogr. de la Suiſſe, tom. I, p. 190-203.
Fueſslin, Topogr. de la Suiſſe, tom. II, p. 95-129, &c.

bourg avoit renoncé en 1534 à la combourgeoiſie de Genève, parce que cette ville venoit d'adopter les principes des Réformateurs. Mais quand les Bernois, deux ans après, ſur le refus que le Duc de Savoie faiſoit de rendre juſtice aux griefs des Génevois, ſe ſaiſirent du pays de Vaud, les Fribourgeois ſe hâterent de leur côté de s'approprier une partie de cette Province. Ils y furent invités ſous main par ceux qui, dans ces temps, craignoient pour le culte public de l'ancienne Religion. Les Communautés monaſtiques ſur-tout, qui prévoyoient le changement que de nouveaux maîtres imbus de la nouvelle doctrine, ne tarderoient pas d'établir, avoient inſpiré la même frayeur à diverſes Communes. Ces diſpoſitions favoriſoient l'intérêt de l'Etat de Fribourg, que la politique avoit négligé. Ses domaines s'accrurent des terres de Rue, Romont, Châtel-Saint-Denis, Eſtavayer, Surpierre, & d'autres diſtricts, qui étoient à ſa bienſéance. Quelques différends que le partage de ces conquêtes fit naître entre les deux Républiques, furent terminés par l'intervention des Cantons alliés.

Nous avons dit que le Canton de Fribourg étoit preſque enclavé dans celui de Berne; au levant & au couchant il touche les Bailliages de Morat & de Schwarzenbourg qu'il poſſede en commun avec Berne, & le lac de Neuchatel. Sa longueur, du midi au nord, a plus d'onze lieues, & du levant au couchant, huit lieues; & en d'autres parties il eſt plus reſſerré. La partie contre le couchant & le nord, eſt un ſol plus uni que l'autre, & qui eſt fertile en grains & en fruits: on y trouve quelques vignobles. L'autre partie eſt montueuſe, mais riche en

excellens pâturages ; c'eſt-là où ſe fait le fameux fromage de Gruyere. Les principales rivieres de ce Canton ſont la *Sarine*, en allemand *Sanen*, la *Singine*, en allemand *Senſen*, la *Broye*, &c.

Freybourg, *Frybourg*, en françois *Fribourg*, & en latin *Friburgum* eſt le nom de la ville capitale d'un des treize Cantons. Elle fut bâtie par Berthold IV, Duc de Zeringen, pere de Berthold V, qui fonda Berne en 1191. La date de la fondation de Fribourg précéde l'année 1178, ainſi que je l'ai obſervé à l'article de ſon *Gouvernement*. Cette ville reſta, après l'extinction des Ducs de Zeringen, ſous la maiſon des Comtes de Kibourg, qui avoit hérité de leurs Domaines en Suiſſe, & paſſa enſuite ſous la maiſon de Habsbourg. On peut voir les détails de ſon hiſtoire dans les Annales Helvétiques.

La ſituation (2) de Fribourg eſt triſte & ſauvage ; des côteaux (*) fort élevés & des rochers l'environnent à l'orient & au nord. La ville même eſt aſſiſe ſur un rocher de pierre de grès, dont le ſommet oriental eſt très-eſcarpé. La Sarine ou Sanen l'entoure de deux côtés. Tout caractériſe la barbarie du ſiecle de ſa fondation. Dans les beaux jours de l'Empire Romain, les hommes s'établiſſoient dans des lieux agréables ; on vivoit tranquille, on cultivoit les arts, on connoiſſoit le commerce & les douceurs de la vie. Quand l'Europe ſe vit aſſervie ſous le joug féodal, chaque petit Seigneur, obligé de pourvoir à ſa ſûreté, ſe logea ſur un rocher. Les fondateurs de Berne & de Fri-

(2) *Sinner*, Voyage dans la Suiſſe occidentale, tom. II, p. 321, *& ſuiv.*

(*) *Planches*, n°. 43, *double*, 51, 65, 139 & 160.

bourg chercherent des ſituations, où, ſelon la maniere de faire des ſiéges dans ce tems-là, les villes qu'ils bâtiſſoient fuſſent fortes par leur emplacement. La ville de Fribourg, étant placée ſur la ligne de ſéparation des deux langues, on y trouve un quartier (*la Baſſe-Ville*), où chacun parle allemand, tandis que le reſte des habitans parle françois ou patois. Ainſi les Fribourgeois ſont moitié Allemands, moitié François. Les affaires ſe traitent en allemand dans les conſeils. Mais les peuples du Canton ne ſavent gueres que le patois: ce dialecte eſt généralement en uſage même dans la bonne compagnie, c'eſt celui de tout le pays de Vaud parmi le peuple; il mérite l'attention de ceux qui aiment ce genre de recherches. On y reconnoît ſenſiblement la dérivation des mots de la langue latine, qui ſont devenus moins reconnoiſſables à meſure que la langue françoiſe s'eſt perfectionnée. En patois du pays de Vaud, le pain s'appele *pan;* un enfant, *infant;* les enfans appellent leur pere *ſennor*, & leur mere *donna*. Tous ces mots ſont évidemment latins: les deux derniers viennent de *ſenior* & *domina*. La Chancellerie de Fribourg eſt allemande, quoique généralement tout le monde y ſache mieux le françois que l'allemand.

On appelle Fribourg en *Uechtland* ou *Nuchtland*, ou *Nuitland*, pour la diſtinguer de Fribourg en Briſgau; on ne connoît pas (3) bien l'origine du nom de ce diſtrict dans lequel la ville de Berne a été auſſi compriſe. *Ochte*

(3) Leu, *ibid.* tom. XIV, p. 241 & 249; & tom. XVIII, p. 466, 467. Watteville, Hiſt. de la Confédération Helvétique, tom. I, pag. 70, 71. Yverdon, 1768. *in*-8°. *fig.* &c.

Chatelet del. Michel Sculp.

VUE DES MOULINS A PLANCHAL,
pres Fribourg en suisse.

N°. 179.

A. P. D. R.

ſignifioit dans l'ancien Tudeſque *le levant ;* ainſi *Ochtland* déſigneroit le pays vers l'orient. J'ai ſous les yeux (4) un acte latin, daté du Château de Saint-Martin le 6 Juin 1352, par lequel *Amédée*, Comte de Savoie & de Maurienne, réſervoit dans ſon alliance, offenſive & défenſive de dix ans avec Albert Duc d'Autriche, les villes de Berne, Soleure, Fribourg, *in Oëthlandia*, & Bienne, avec leſquelles il avoit eu des alliances précédentes.

Fribourg eſt une grande ville, & généralement bien bâtie, à ſix lieues de Berne ; ſa ſituation paroît tout-à-fait extraordinaire : il n'y a qu'une petite partie à l'occident qui ſoit dans la plaine & un peu unie. Le reſte eſt bâti parmi des rochers & des coteaux, tellement que de quelque côté qu'on y marche, il faut monter ou deſcendre. Du reſte les rues y ſont propres & larges, bordées de belles maiſons & de divers édifices publics, la plupart religieux, ornés autant qu'il ſe puiſſe. La ville eſt partagée en quatre quartiers, que l'on nomme *Bannieres ;* ce ſont *le Bourg*, l'*Auge*, *la Neuve-Ville*, & les *Places*. On remarque, dans le premier de ces quartiers, l'Egliſe Cathédrale, dédiée à *S. Nicolas*, qui eſt au milieu de la Ville. Elle eſt grande : ſa bâtiſſe en pierre retrace le goût gothique, auſſi ſa fondation remonte-t-elle à l'an 1178. Les ſculptures biſarres qu'on voit au-deſſus du portail, & qui repréſentent (5) le jugement dernier, prouvent plutôt le

(4) Steyerer, Additiones ad Commentar. Hiſtoriæ Alberti II, Auſtriæ Ducis, p. 165-168.

(5) M. *Andreas*, de Hanovre, a fait graver ces figures dans ſes Lettres ſur la Suiſſe, p. 219 & 221. Zurich & Winterthour, 1776, *in*-4°. en Allemand.

goût des Artiſtes du temps paſſé, & l'uſage où l'on étoit de mêler le burleſque avec les ſujets les plus ſérieux, qu'une intention de tourner la Religion & les traditions de l'Egliſe en ridicule. Un homme de Lettres (6), Suiſſe, paroît avoir cherché mal-à-propos le ſens de ce monument Fribourgeois dans l'opinion de quelque Sculpteur qui ſe mocquoit de l'éternité des peines. Des diables portant des damnés dans des hottes, ne ſont pas plus ridicules que quelques figures du fameux tableau du jugement dernier par Michel-Ange.

L'Egliſe Cathédrale de Fribourg eſt un Chapitre de Chanoines, à la tête deſquels eſt un Prévôt mitré. On voit dans cette Egliſe, entr'autres monumens, celui de *Jacques Fegelin*, Colonel au ſervice des Rois Henri IV & Louis XIII, mort en 1624. On peut lire le détail des ſervices de ce Chef, d'une rare diſtinction, dans l'Hiſtoire Militaire des Suiſſes au ſervice de la France, par M. le Baron de *Zur-*

(6) M. Jean Conrad *Fueſslin*, de Zurich.

Si ce Savant eût vu dans l'Egliſe Abbatiale de S. Denis en France le tombeau du Roi Dagobert, & les figures que l'on voit au-deſſus du portail de Notre-Dame de Paris & au frontiſpice d'autres Egliſes Cathédrales, il eût été plus modéré dans ſon jugement. M. l'Abbé *Grandidier*, après avoir expliqué un monument ſingulier, ſculpté en pierre, qui exiſtoit autrefois dans la Cathédrale de Strasbourg, & qui fut détruit en 1685, & après avoir cité pluſieurs monumens de ce genre, rapporte le paſſage ſuivant de S. Bernard, Abbé de Clairvaux, d'après ſa Lettre écrite vers l'an 1125 à Guillaume Abbé de S. Thierri. *A quoi bon*, diſoit-il, *tous ces monſtres groteſques en peintures & en boſſes qu'on trouve dans les cloîtres, à la vue de gens qui pleurent leurs péchés ! A quoi ſert cette belle difformité, ou cette beauté difforme ! Que ſignifient ces ſinges immondes, ces lions furieux, ces centaures monſtrueux ?*

Apud Mabileonem, inter Opera *S. Bernardi*, *cap.* 12, *num.* 29, *p.* 539.

Eſſais Hiſtoriques & Topographiques ſur l'Egliſe Cathédrale de Strasbourg, par M. l'Abbé Grandidier, p. 264-269. *Strasbourg* 1782. *in*-12.

FRANCOIS-JOSEPH DE FOEGELIN,
de Fribourg, Colonel des troupes de cette republique,
rentré de grands Services à sa Patrie en 1676.

Dreyer Sculp.

Lauben. La Maiſon (7) de *Fegelin* eſt l'une des plus illuſtres (*) de Fribourg.

L'Egliſe de *Notre-Dame* eſt tout près de celle de *Saint-Nicolas*, mais elle eſt petite. On prétend que c'eſt la plus ancienne de la ville.

La Paroiſſe de *S. Jean-le-Grand*, dans la *Neuve-Ville*, avec la Commanderie de l'Ordre de Malte, fut fondée en 1224 par le Chevalier Rodolf de *Hackenberg*.

Le *petit Saint-Jean*, dans l'*Auge*, eſt auſſi l'une des plus anciennes Egliſes de la ville. Elle eſt deſſervie par des Auguſtins.

Le Couvent des *Auguſtins*, auſſi dans l'*Auge*, fondé en 1224. Ces Peres, au nombre de 30, ſont de la province de Souabe.

Le Couvent des *Cordeliers*, ſur les *Places*, a été fondé vers l'an 1224 par un Comte de Kibourg.

Le College de *S. Michel*, ci-devant celui des *Jéſuites*, eſt magnifiquement bâti ſur une hauteur, dans le quartier le plus élevé de la ville: l'on en pourroit faire, en cas de beſoin, une citadelle. Cette maiſon eſt toute en pierres de taille. Elle fut fondée l'an 1604; elle eſt bordée d'un grand & profond étang, qu'il faut paſſer ſur un pont pour y entrer. On y monte de la ville par un eſcalier couvert de quelques centaines de marches. L'Egliſe eſt ſuperbe par ſes ornemens: on y voit le tombeau du Jéſuite Pierre *Ca-*

(7) Leu, *ibid.* tom. VII, p. 61-68. Girard, Hiſtoire abregée des Officiers Suiſſes dans des grades ſupérieurs, tom. I, p. 246-251. *Fribourg* en Suiſſe, 1781. *in*-12.

(*) *Planche*, n°. 216.

niſius, célébre par la ſainteté de ſa vie & par ſes Ecrits : il avoit été le premier Recteur de ce College. On continue d'y enſeigner à peu-près ſur le même plan des ci-devant *Jéſuites*, & ce Collége eſt très-fréquenté.

Le Couvent des *Capucins*, dans le quartier du *Bourg*, près de la porte de Morat.

Magereau, en latin *Macra Augia*, & en patois du pays, *Maigroge* ou *Meigroge*, Abbaye de Religieuſes de l'Ordre de Citeaux, ſur la droite de la Sarine, entre des rochers fort élevés, tout près devant la Ville de Fribourg, & qui eſt ſous la viſite de l'Abbé d'Hauterive : elle fut fondée en 1259. Ses principaux bienfaiteurs ont été les Comtes de Kibourg & de Neuchatel, les Barons de Grandſon, les nobles Reich, d'Engliſperg, de Rheinfelden, &c.

Le Couvent des *Capucines*, ou Religieuſes du tiers-Ordre de S. François, ſur le *Byſenberg*, dans le quartier de la *Neuve-Ville*, fut fondé en 1626, par Jacques (8) de *Wallier* ; la Maiſon de ce nom eſt l'une des plus illuſtres de la ville de Soleure.

Le Couvent des Religieuſes de *la Viſitation* dans la banniere du *Bourg*, & celui des *Urſulines* dans celle des *Places*.

Les édifices publics ſont, l'*Hôtel de Ville*, dans la banniere du *Bourg*, & qui domine ſur la Sarine. Cette maiſon exiſte depuis 1505 ſur l'emplacement du Château qui avoit donné le nom à la ville, & qu'on appelloit *Freye-*

(8) *Voyez* la Généalogie de *Wallier* dans *Leu*, Dict. Hiſtor. de la Suiſſe, tom. XIX, p. 99-107.

burg,

Burg, c'eſt-à-dire le *Bourg-libre*. En face de cet hôtel eſt une place plantée de tilleuls. *La Chancellerie*, autre bâtiment dans la banniere du *Bourg*, l'*Arſenal*, l'*Hôtel des Monnoyes*, *la Douane*, deux magaſins de bled, les Hôtels des Tribus, &c.

Ce ſeroit ici le lieu de parler des changemens arrivés en 1782 dans la conſtitution de la ville de Fribourg; entr'autres, de l'annobliſſement de toutes les familles Patriciennes, ou habiles au Gouvernement, par la République & de ſon autorité ſouveraine. Auparavant le titre de Noble (en allemand *Juncker*), n'étoit affecté qu'à ſeize (9) familles qui le devoient à leur origine ou aux diplomes des Empereurs & des Rois. Mais les 17 & 18 Juillet 1782 parut le *Reglement* (10) *du Conſeil ſouverain de la ville ou République de Fribourg, relativement à l'introduction de l'égalité des familles Patriciennes & de leurs titulatures.* L'Avoyer, Petit & Grand Conſeil, dit, les Deux Cens de la Ville & République de Fribourg y déclarent, qu'*ayant ſoigneuſement conſideré qu'une union parfaite & une confiance mutuelle entre les citoyens d'un état, en formoient la vraie baſe, & que le ſeul moyen de la procurer, étoit l'établiſſement d'une parfaite égalité entre tous les Bourgeois de leur Ville capitale, habiles au Gouvernement, ils ont, pour*

(9) *Voyez-en* les noms au Titre XXXVIII de cet Ouvrage, où il faut ajouter au nombre des quinze Familles nobles, qui y ſont déſignées par ordre alphabétique celle de *Lensbourg*, qui a été omiſe, & qui par conſéquent complete le nombre des ſeize Familles de la claſſe des Nobles.

(10) Imprimé en Allemand & en François, à Fribourg en Suiſſe, 1782, *in*-4°.

atteindre un but auſſi ſalutaire, trouvé bon de ſtatuer & d'ordonner :

1°. Qu'à l'avenir toutes les familles de la Bourgeoiſie ſecrette de la ville Capitale, pourront indiſtinctement (11) parvenir à toutes les charges & emplois de la République.

2°. Que dès la date des préſentes, toute nobleſſe étrangere, & tous diplomes qui auroient été produits (12), ou d'autres qui ne ſeroient pas actuellement connus, ne doivent maintenant, ni dans la ſuite des temps, avoir aucune force ni valeur dans la ville & dans les terres du Canton; & qu'à l'avenir aucun Bourgeois ſecret de Fribourg ne doit, ni dans le pays, ni au déhors, s'élever au-deſſus de ſon combourgeois, & faire aucun uſage de tels diplomes, titres, ſoit lettres de Nobleſſe dans le pays aucunement, ni dans les actes publics, ni dans les actes privés. Hors du pays, toutefois, ſi l'un & l'autre des Bourgeois de Fribourg avoit obtenu ou obtenoit dans la ſuite quelques titres, il pourra s'en ſervir pour l'avancement de ſa fortune, moyennant que ce ne ſoit point vis-à-vis de ſon combourgeois, ni en cherchant de l'avancement dans les ſervices avoués.

3°. Qu'en conſéquence, mettant de côté tous titres & titulatures étrangeres, aucun autre titre ne doit être don-

---

(11) Avant cette époque, les Familles reconnues Nobles, étoient exclues de toutes les charges conſidérables & lucratives de *Bannerets* & de *Secrets*.

(12) Avant la date de ce Réglement, l'Etat donnoit dans ſes Lettres & Actes publics aux Familles Nobles, tous les titres qu'elles portoient, ou qu'elles avoient obtenus des Puiſſances étrangeres; uſage qui eſt ſuivi dans la plus grande partie des autres Etats du *Louable Canton Helvétique*.

né à toutes les familles d'état que celui de *Noble* avec la particule (13) *de*.

4°. Nous ordonnons, à ces cauſes, à notre Chancellerie, à tous les Greffes, Notaires Jurés, & à tous ceux qui tiennent les regiſtres des Baptêmes, des Mariages & les regiſtres Mortuaires, de ne ſe ſervir dorénavant dans tous les actes publics & privés, de même que dans l'expédition des extraits de Baptême, de Mariage & Mortuaires, d'aucune autre titulature que de celle ci-devant mentionnée, ſous l'amende de *Cent ecus blancs* en cas de contravention. Pour le paſſé toutefois, ſi d'autres titulatures ſe trouvoient actuellement inſcrites dans les prédits regiſtres, nous permettons qu'icelles puiſſent être ajoutées dans l'expédition littérale des extraits: mais il ſera en même-temps dit dans la légaliſation d'iceux, conformément au formulaire (14) ci-joint, que *nous ne reconnoiſſons ces titres pour aucun de nos Bourgeois*, &c. &c.

On peut voir à l'article du *gouvernement de Fribourg*, ſous quelle condition la Nobleſſe pouvoit obtenir les char-

(13) En 1782 la République de Berne a permis, par une déciſion paſſée à la majorité d'une ſeule voix, à toutes les familles de l'Etat de prendre, dans les actes publics, la particule *de* ou *von* à la tête de leurs noms, leur laiſſant là-deſſus pleine option.

(14) Voici le Formulaire de légaliſation, annexé à ce Réglement:

Nous, l'Avoyer et Conseil de la Ville et Republique de Fribourg, *Savoir faiſons*, & certifions par les Préſentes, que N. N. (Curé ou Notaire), qui a expédié ou ſigné le préſent Acte, eſt effectivement tel qu'il ſe dit être, & qu'en conſéquence il peut & doit être ajouté pleine foi, tant en jugement que dehors, au contenu eſſentiel d'icelui; mais que nous ne reconnoiſſons pour aucun de nos Bourgeois les titres y contenus de (*Comte*, *Marquis*, *Barons*, &c.) En témoignage de quoi nous avons fait munir les Préſentes de notre Sceau ſecret, & les avons fait ſigner par notre Secrétaire d'Etat, &c. &c.

ges de *Banneret* & de *Secret*, avant la date de ce Réglement. Aujourd'hui ces entraves, données par l'égoïſme, ne ſubſiſtent plus. En 1783 la République a admis au nombre des familles Patriciennes, ſeize nouvelles familles, dont pluſieurs n'avoient auparavant que le titre de *Bourgeois-Forains*; & quelques-unes étoient d'extraction purement ruſtique ou roturiere. Mais il faut excepter de ce nombre la noble famille de *Vevai*, établie depuis pluſieurs ſiécles à *Eſtavayer*, & dont une branche ſubſiſte dans le gouvernement de Soleure; il faut auſſi en excepter M. d'*Endrion*, de la même ville d'Eſtavayer, dont la famille a poſſédé les principales charges de ſa patrie, pour la défenſe de laquelle l'un de ce nom avoit été tué en 1475. Au reſte on doit eſpérer que ce ſupplément de nouvelles familles dans le Gouvernement, écartera l'oligarchie qui naîtroit avec le temps, ſi le nombre des familles éteintes n'étoit pas ſucceſſivement remplacé par de nouveaux Bourgeois. Le ſavant Profeſſeur de Goettingue, M. *Meiſners*, a fait dans ſes *Lettres* (15) *ſur la Suiſſe* des obſervations énergiques ſur les dangers de l'oligarchie, qui poura abſorber inſenſiblement le pouvoir ſouverain & légiſlatif de Berne; parce que l'Etat ne remplace point périodiquement le vuide des familles éteintes. Ses remarques mériteroient d'être traduites, mais notre Ouvrage a ſes bornes.

On appelle à Fribourg, l'ancien domaine ou territoire de cette Ville, un diſtrict contigu qui a dix-huit lieues

(15) Premiere partie, p. 164 & 250, & *ſuiv.* Berlin, 1784, *in*-8°. en Allemand.

dans ſon contour, & qui comprend vingt-ſept Paroiſſes. Les habitans y ont des priviléges conſidérables : ils établiſſent, de concert avec les bourgeois de Fribourg, les deux Avoyers du Canton, d'après le choix de quelques perſonnes que les Conſeils ont le droit de propoſer. Le Duc de Zeringen, en fondant la ville, lui annexa ce domaine, dont la poliçe eſt régie par le Bourguemaître. Ce Magiſtrat, que la Bourgeoiſie élit tous les trois ans parmi les Membres du petit Conſeil, a auſſi l'inſpection civile de la ville. Cet ancien domaine a répété, ces années dernieres, conjointement avec la bourgeoiſie domiciliée en ville, pluſieurs droits & franchiſes dont il prétendoit avoir été privé. Je n'entrerai pas dans le détail de ces griefs ; on en peut voir le tableau dans les mémoires imprimés à ce ſujet. La République a ſévi contre pluſieurs des auteurs de cette émotion. On peut lire les déclarations qu'elle a données le 11 Mai 1781, & le 25 Juillet de 1782, conjointement avec celles des trois Cantons ſes alliés, Berne, Lucerne & Soleure, dont elle avoit ſpécialement requis la prompte aſſiſtance, à l'époque de l'exploſion des troubles qui agitoient le Comté de Gruyere & quelques autres diſtricts du Canton. Je tire le rideau ſur l'origine & l'hiſtoire de ces troubles ; il eſt à deſirer que la fermeté avec laquelle Fribourg, & les trois Cantons ariſtocratiques ſes confédérés, les ont appaiſés, en ait entierement éteint le foyer.

J'ai nommé à l'article du gouvernement de *Fribourg*, les vingt-ſept paroiſſes privilegiées qui compoſent l'*ancien territoire de cette ville ;* j'ajouterai ſeulement quelques obſervations locales & hiſtoriques.

La paroiſſe de *Praroman*, en latin de *Prato Romano*; a donné ſon nom à une ancienne & illuſtre (16) Maiſon, qui a fait pluſieurs donations à l'Abbaye de Hauterive dans les douze, treize & quatorziéme ſiécles, & a rendu des ſervices importans à la ville de Fribourg dont elle a rempli les principales Charges; elle a auſſi produit des Colonels de pluſieurs Régimens Suiſſes en France.

Hetenried, gros village de Paroiſſe, & dont la baſſe Juriſdiction appartient depuis 1579 à une branche (17) de la maiſon de *Diesbach*, qui, à l'époque de la réformation à Berne, s'eſt établie à Fribourg, & qui a eu au ſervice de l'Empire & de la France, des Officiers généraux (*), d'une rare diſtinction.

L'Hermitage de Fribourg, à une lieue de Fribourg, tirant du côté de Berne. La *Sane* ou *Sarine* (**) coule dans un lit profond, au pied d'une haute montagne, où eſt le célebre Hermitage dont je vais parler. Sur la rive droite de la Sane, s'éleve une chaîne de rochers, hauts de trois à quatre cens pieds, fort eſcarpés, & preſque tout droits comme ſi on les avoit coupés, au-deſſus deſquels il y a un bois. Environ à deux cens pas au-deſſus de l'eau, le

(16) Leu, *ibid.* tome 14, p. 639-644.

Hiſt. Milit. des Suiſſes au ſervice de la France, par M. le Bar. de *Zur-Lauben.*

Hiſtoire abregée des Officiers Suiſſes dans des grades ſupérieurs, par M. l'Abbé *Girard*, tome II, p. 290-301. Fribourg en Suiſſe 1781. *in*-12.

(17) Girard, *ibid.* tome I, p. 160-189.

Leu, *ibid.* tom. VI, p. 72-92.

Zur-Lauben, *ibid.*

Hiſtoire Militaire des Suiſſes, par M. de *May* de Romainmotier.

(*) *Planche*, n°. 274.

(**) *Planche*, n°. 21.

rocher fait une petite avance ſur la riviere : c'eſt-là qu'un Hermite ſe fit chemin juſqu'à une fente d'un rocher ſur la fin du dernier ſiécle. Il y creuſa ou tailla un petit eſpace autant qu'il en falloit pour s'y étendre tout de ſon long, & s'y mettre à couvert des injures de l'air. Un autre Hermite, qui le remplaça, & qui ſe nommoit *Jean du Pré*, de Gruyere, entreprit de ſe tailler un logement plus commode dans ce roc; & à force d'y travailler durant vingt-cinq ans avec un valet, il a fait un joli Couvent, où l'on voit une Egliſe, un clocher, une ſacriſtie, un réfectoire, une cuiſine, une grande ſalle, deux chambres annexes, deux eſcaliers, & au-deſſous une cave, le tout taillé dans le roc. On voit d'abord une cave aſſez grande, & un caveau, où il s'eſt trouvé heureuſement pour l'Hermite, une ſource abondante de bonne eau. On monte par un eſcalier de quelques marches, & l'on trouve une Egliſe qui a 63 pieds de long, 36 de large, & 22 de haut. La ſacriſtie qui eſt à côté, a 22 pieds de long, autant de large & 14 de haut. Mais ce qui eſt le plus digne d'admiration, c'eſt le clocher, qui s'éleve juſqu'au-deſſus du rocher à la hauteur de 70 pieds, ſur 6 de large. Entre l'Egliſe & le réfectoire il y a un ſallon ou antichambre, qui a 44 pieds de long ſur 34 de large. Le Refectoire eſt petit, comme il le faut pour un Hermite. Il a 21 pieds de long, & il eſt occupé en partie par un lit & un fourneau. A côté eſt la cuiſine avec une cheminée, dont le canal eſt plus admirable encore que le clocher de l'Egliſe; car il a 90 pieds de haut. De-là on paſſe dans une grande ſalle longue de 93 pieds, ſur 22 de large, avec de grandes fenêtres, pareilles à celles du reſte de la maiſon, qui donne la vue

ſur la riviere. On ne peut s'empêcher de ſe ſentir ſaiſi de quelque effroi quand on regarde en bas, & qu'on voit cette riviere au-deſſous. Au-delà ſont deux autres chambres, qui font enſemble la longueur de 54 pieds; & au côté de la grande ſalle, dans l'obſcurité, eſt un eſcalier dérobé. Il eſt preſque inconcevable comment cet homme a pu faire, avec un ſeul valet, un ſi grand & ſi difficile ouvrage, & ſur-tout couper les canaux du clocher & de la cheminée. Devant l'Hermitage, & dans la petite avance dont j'ai parlé, il a pratiqué un petit jardin potager, qui fournit des herbages & des fleurs.

Cet Hermite avoit deſſein de pouſſer ſon ouvrage plus loin, mais la mort ne le lui a pas permis. Le pauvre homme ſe noya l'an 1708, le jour de *S. Antoine*, patron de cette Egliſe. Quelques écoliers y étoient allés pour célébrer ſa fête avec lui ce jour-là, qui eſt le 17 de Janvier; il voulut les reconduire au-delà de l'eau, dans un batelet qu'il tenoit pour cet uſage, malheureuſement le batelet verſa, & il périt avec les écoliers qu'il conduiſoit. Son hermitage reſta vacant quelques jours; à la fin il s'eſt trouvé un bon Prêtre qui eſt allé remplir ſa place. Il tire ſa ſubſiſtance des aumônes conſidérables qu'on lui fait; & aucun étranger curieux qui y va, ne s'en retourne ſans lui faire quelque préſent; comme auſſi lui, de ſon côté, offre honnêtement du pain, du vin, & dans la ſaiſon un petit bouquet d'œillet à ceux qui vont le voir.

L'ancien territoire de la ville de Fribourg s'étend depuis la riviere de la *Singine*, juſqu'au ruiſſeau de *Macconens*, & depuis *Moenchweiler*, ou *Villars-le-Moine*, près *Morat*, juſqu'au ruiſſeau de *Plafayon*. Un voyageur qui aime

les

les ſituations extraordinaires, ne doit pas oublier la vue (*) ſur le *Gotteron* près de *Fribourg*.

Bonn, en latin *Aqua bona*, dans la paroiſſe de *Dudingen*, à deux lieues de Fribourg ſur la Sarine, eſt fameux par des bains dont les eaux (18) charient du ſoufre & de l'alun, & qui ſont extrêmement fréquentés. Il y a trois ſources. On y trouve toutes les commodités poſſibles pour y faire une cure avec agrément. Près de Bonn, ſur un rocher, on voit une tour bâtie par les Sarrazins, & qui reſſemble à un phare.

L'Abbaye de *Haute-Rive* en latin *Alta-Ripa*, & en allemand *Alten-Reyff*, de l'Ordre de Cîteaux, eſt ſituée à deux lieues de Fribourg, ſur la riviere de la Sarine. Guillaume, Seigneur de *Glane*, en fut le fondateur en 1137, comme on le voit par la Charte de Gui, Evêque de Lauſanne. On trouve encore les maſures du château de *Glane* à l'endroit où la *Glane* ſe jette dans la Sarine, au-deſſous de l'Abbaye de Hauterive. La Maiſon de *Glane* ou *Glana* étoit très-ancienne, & conſidérable par ſes poſſeſſions. *Lazius* (19) qui en parle, dit que les Comtes de *Glane* deſcendoient de *Gevelin*, Gouverneur de Bourgogne, qui fut tué par ordre de Charlemagne, pour avoir livré l'armée Françoiſe aux Sarrazins, près de Roncevaux.

(*) *Planches*, nos. 21, 160 & 179.

(18) On en a une Deſcription par *Dugos*, imprimée à Fribourg en 1662. Les Obſervations de M. le Médecin *Schueler*, inſérées dans le *Journal Helvétique*, Avril 1762, & Juin 1763; valent beaucoup mieux.

M. *Muller*, Conſeiller d'Etat & ancien Tréſorier de la République de Fribourg, poſſeſſeur de ces Bains, les a embellis par des bâtimens élégans.

(19) De Migrat. Gent. Lib. XI, p. 783. Baſileæ, 1557, *in-folio. cum fig.*

Mais cette origine fabuleuſe a ſa ſource dans les *Geſtes* de l'Archevêque *Turpin*, & dans les anciens Romanciers.

Les Seigneurs de *Glane* étoient de la Bourgogne transjurane; pluſieurs modernes leur donnent le titre de *Comtes:* ils étoient attachés aux Comtes de Bourgogne, leurs Seigneurs ſuzerains, & vraiſemblablement ils leur appartenoient par les liens du ſang. On voit dans l'Egliſe Abbatiale de Hauterive le tombeau du fondateur: il mourut en 1142. Hauterive reconnoît, entre ſes bienfaiteurs, Jean Comte de Bourgogne & Sire de Salins, les Comtes de Savoye, de Neuchatel & de Gruyere, les Nobles d'Eſtavayé, de Blonai, de Montagni, d'Avry ou d'Affri, de Praromann, &c. L'*Advocatie* de cette Abbaye appartient aujourd'hui à l'Etat de Fribourg, par le libre choix que le Monaſtere en a fait en 1452, après avoir acquis ce droit d'Agnès Comteſſe de Gruyere, veuve de Nicolas d'Englisberg. Le Monaſtere a obtenu des privileges conſidérables de Berthold Duc de Zeringen, fondateur de la ville de Fribourg, des Papes, des Empereurs, des Evêques de Lauſanne, des Comtes de Kibourg, des Barons de Vaud, qui étoient de la Maiſon de Savoie, &c.

Cette Abbaye a immédiatement ſous ſa direction ſpirituelle *la Maigrange & la Fille-Dieu*, deux Abbayes de Religieuſes du même Ordre, dans le canton de Fribourg. Elle exerçoit autrefois le même droit ſur l'Abbaye de Cappel, dans le canton de Zurich. Il y a encore cinq Egliſes (20) paroiſſiales, dépendantes de l'Abbaye. Les

(20) Ecuvillens, Onnens, Cugi, Lentigni & Nuvilly, dans le Canton de Fribourg.

bâtimens de ce Monaſtere ſont d'une ſtructure noble & agréable. L'Abbé d'aujourd'hui eſt depuis 1761 un Religieux capitulaire de ce Monaſtere, qui a mérité d'être nommé en 1782 Evêque de Lauſanne par le Saint-Siége, en conſervant ſon Abbaye. Les vertus éminentes de ce Prélat ſont généralement connues en Suiſſe & en France; ſa naiſſance eſt également illuſtre: nous en avons parlé à l'article de *Lenzbourg*, dans le canton de Berne.

Indépendamment de l'ancien territoire, la ville de Fribourg poſſede *dix-neuf Bailliages*, qui ſont donnés par le *ſort-aveugle*: la commiſſion des Baillifs dure cinq ans. Ceux d'*Illens*, de *Plafayon* & de *Bellegarde*, habitent dans la Ville, mais les autres, au nombre de ſeize, réſident dans des Châteaux.

BAILLIAGES.

I. ILLENS, & autrefois *Irlains*, & en allemand *Illengen*. Cette Seigneurie appartenoit au commencement du quatorzieme ſiecle aux Barons de la Tour en Vallais, enſuite aux Comtes d'Arberg, puis ſucceſſivement de nouveau, à la Maiſon de la Tour, enfin aux Nobles d'Engliſperg. Le Canton s'en empara dans le temps de la guerre de Bourgogne, & en fit un Bailliage. On voit encore les maſures du château d'*Illens* près de la Sarine, en face d'*Arcanciel*. Preſque tous les fiefs & biens fonciers de ce Bailliage ſont ſitués dans l'*ancien territoire* de Fribourg, dans les paroiſſes Treyvates, Arcanciel, Eſcuvillens, Matran & Autignie. Le village *Arcanciel* ou *Ergenzach*, ſur la Sarine, appartenoit auſſi avec ſon Château, préſentement ruiné, aux mêmes Barons de la Tour.

II. *Plafayon*, en allemand *Plafeyen*. Ce Bailliage a pour limites *l'ancien territoire* de la ville de Fribourg, & le Bailliage de *Schwarzenbourg*. Cette Seigneurie appartenoit anciennement aux Comtes d'Arberg, puis aux Barons de la Tour en Vallais, enſuite aux Barons de la Roche ou *Von-Fluo*. Le Canton s'en empara dans le temps de la guerre de Bourgogne en 1475. *Plafayon* eſt un bourg ſur la Singine.

III. *Bellegarde* (*), autrement *Iaun*, Bailliage acquis

(*) *Planches*, n°. 42 *double*, & 59.

à titre d'achat, partie en 1525, de Jacques de *Corbaria* ou *Corbiere*, & partie en 1553 de Michel, dernier Comte de *Gruyere*. Ce Bailliage comprend la paroiſſe de *Jaun*, le Château ruiné de *Bellegarde* qui eſt ſur la frontiere du Simmenſſel & de Geſſenai, du canton de Berne.

IV. *Montagny*, en allemand *Montenach*. Ce Bailliage a pour limites l'*ancien territoire* de la ville de Fribourg & les Bailliages de Romont & de Favargniè ou Pont, qui appartiennent au même Canton. Les Barons de *Montagny* (21) ſont célebres dans l'Hiſtoire de la Bourgogne trans-jurane. La Maiſon de Savoie vendit ſes droits ſur la Seigneurie de Montagny à la ville de Fribourg en 1478, ce qui a été confirmé en 1508 & 1517. Le Baillif réſide au château de *Montagny*, ſur une hauteur parmi des rochers, dans le petit bourg de ce nom, à deux lieues de Payerne. Ce bourg eſt dans la paroiſſe de *Montagny-les-Monts*: il y a dans le même Bailliage les Paroiſſes *Dompierre* ſur la Broye, *Domdidier*, où le Château appartient aux Nobles *Fegelin* de Fribourg, *Echelles*, *Pontaux*, *Lentignie*, & *Tornypitet* ou *Torni-le-petit*.

V. *Saint-Aubin de Vullié*, entre le lac de Neuchatel & celui de Morat, eſt un village de Paroiſſe avec un Châ-

(21) La Maiſon de *Montenach* ou de *Montagny*, illuſtre dans les faſtes de la République de Fribourg, & de laquelle il y a eu deux Evêques de Lauſanne, rapporte ſon origine aux anciens Barons du même nom. Voyez en la généalogie dans le Dictionnaire Hiſtorique de la Suiſſe, par M. *Leu*, tome XIII, p. 245-252.

teau où réſide le Baillif. Cette Seigneurie fut achetée en 1691 par l'Etat de Fribourg; elle appartenoit auparavant à une branche de la noble Maiſon de *Wallier* (22), de Soleure.

VI. *Eſtavayer* & primitivement *Eſtavayel*, en latin *Staviacum*, & en allemand *Staeffis*, petite ville agréablement ſituée, & élégamment bâtie, ſur une colline, au bord du lac de Neuchatel, vers le milieu de ſon rivage oriental, & à peu-près vis-à-vis de Saint-Aubin, dans le Comté de Neuchatel. Il y a là un beau Château, fort élevé, au bord du lac, où réſide le Baillif, & qu'on appelloit autrefois *Chenaux* pour le diſtinguer de l'ancien Château où demeuroient les Seigneurs d'*Eſtavayer*, & de celui qu'on nommoit *la Tour de Savoie*. Cette Ville appartenoit originairement à la Maiſon d'*Eſtavayé*, l'une des plus nobles & des plus anciennes de la Suiſſe, dont deux branches exiſtent à Soleure, & une autre en France; où elle a été tranſplantée dans le ſeizieme ſiecle, & où elle a poſſédé diverſes Seigneuries en Picardie, en Champagne & dans la proximité de Bordeaux. Cette Maiſon (23) a été féconde en hommes illuſtres dans les faſtes de la France, de la Savoie & de la Suiſſe. La terre de *Mollondin*, au pas de Vaud, qu'elle poſſédoit déjà en 980, lui appartient encore. Elle avoit auſſi depuis un temps immémorial la

(22) La Généalogie de *Wallier* ſe trouve dans le XIXe volume du Dictionn. Hiſt. de la Suiſſe, par M. *Leu*, p. 99-107.

(23) Voyez-en la Généalogie dans *Leu*, ibid. tome XVII, pages. 466-475, &c.

Baronnie de Gorgier, au comté de Neuchatel. L'énumération des Seigneuries qu'elle poſſédoit au pays de Vaud, eſt très-conſidérable. Ses alliances ont été de la premiere diſtinction.

La ville d'Eſtavayer eſt parvenue à l'Etat de Fribourg par droit de conquête & par achat en diverſes périodes; le Baillif qu'elle y envoye, porte le titre d'*Avoyer*, parce qu'il préſide au petit & au grand Conſeil de la ville d'Eſtavayer. Ce Bailliage confine avec ceux de Font & de Saint-Aubin, qui appartiennent au canton de Fribourg, avec celui de Payerne qui dépend de Berne, & avec le lac de Neuchatel, dont les bords ſont ici preſque par-tout fort élevés & de difficile abord, étant hériſſés en pluſieurs endroits de rochers hauts & eſcarpés. Il y a dans la ville d'Eſtavayer un couvent de Religieuſes de l'Ordre de Saint-Dominique, fondé en 1316 par la Maiſon d'Eſtavayé; on y trouve auſſi un Couvent d'*Urſulines*, & un College de l'*Inſtitution des Ecoles Chrétiennes*, (*Patres Piarum Scholarum.*)

Outre la Ville, le Bailliage comprend les paroiſſes de Morens, de Monbreloz, de Nuvilly, Cugy ou Cugié, Rueire, Vallon, & pluſieurs hameaux. La ſeigneurie de *Buſſy* appartient à une branche de la noble Maiſon de *Suri*, à Soleure, & celle de *Cugy*, aux nobles *Reif*, à Fribourg.

On trouve encore dans le Bailliage d'*Eſtavayer* la ſeigneurie de *Delley*, laquelle appartient depuis 1690 à une branche de la Maiſon de *Caſtella* (24), qui eſt à la fois

(24) Voyez-en la Généalogie dans Leu, *ibid.* tome V, p. 154-157.

illuſtre & dans le Gouvernement de Fribourg, & au ſervice de France, où elle a produit pluſieurs Officiers-Généraux, d'une rare (*) diſtinction.

VII. *Font*, Bailliage compoſé de pluſieurs Villages, achetés ſucceſſivement par le Canton. Le Baillif réſide au Château de *Wuiſſens*. On voit dans ce Bailliage une tour ancienne & très-élevée, la *Molliere*, du haut de laquelle il y a une vue fort étendue; auſſi l'appelloit-on autrefois *l'œil de l'Helvétie*, *Helvetiæ oculus*. Les paroiſſes de ce Bailliage ſont *Font*, ſur le Lac de Neuchatel, *Wuiſſens*, ſur une hauteur qui s'avance dans le même lac, *Mouret* ou *Moret*, & *Prevondavaux*. La Seigneurie de cette derniere Paroiſſe avec ſon Château, eſt tombée par héritage de la Maiſon d'*Ah* dans celle d'*Affry*. M. le Comte d'*Affry*, Chevalier des ordres du Roi, Lieutenant Général ès armées de Sa Majeſté Très-Chrétienne, & Colonel du Régiment de ſes Gardes Suiſſes, en eſt le Seigneur actuel. Le Bailliage de Font eſt ſitué entre ceux de Moudon & d'Yverdon qui ſont du canton de Berne; & ceux d'Eſtavayer, de Surpierre & de Cheire, qui dépendent de la ville de Fribourg.

VIII. *Cheire*, Bailliage ſur le lac de Neuchatel, entre *Yvonan* & *Font-devers-Bize*. Il fut acheté en 1704 d'un citoyen d'Yverdon, de la famille *Anſelme*. On y trouve

— Hiſtoire Militaire des Suiſſes au ſervice de la France, par M. le Baron de *Zur-Lauben*, tom. I, II, III, VII & VIII, &c.

(*) *Planche*, n°. 272.

la

LE LIEUTENANT GENERAL
de Castellas de Fribourg,
Mort en 1722.

Jaeger Sculp.

N.° 272.

SUPERBE MOSAÏQUE DES ROMAINS.

Haute de 17. pieds sur autant de Largeur, découverte le 16. Mai 1778. dans le Baillage de Grandson entre Yvonan et Cheire, Route de Payerne à Yverdon.

A. Partie mutilée. B. une marche

Echelle de 3. Pieds.

Bailly del. P. Beauard Sculp.

CE PAVÉ MOSAÏQUE est composé d'environ huit cent mille petits Cubes de différents marbres, et autres pierres dures, de Roche ou Emaux de couleurs variées. On est redevable de la découverte qui en a été faite, aux soins de M.r de Castella de Villardin Seig.r Baillif à Cheire M.bre du S.t Conseil de la Ville et République de Fribourg. N.o 197.

A. P. D. R.

la paroiſſe & le château de *Cheire* ſur le lac de Neuchatel, la ſeigneurie de Cheiri & le village Bollion.

Le 16 Mai 1778 on découvrit, entre Yvonan & Cheire, route de Payerne à Yverdon, une ſuperbe moſaïque (*) des Romains. On eſt redevable de cette découverte aux ſoins de M. de *Caſtella* de Villardin, Baillif de Cheire, & Membre du Souverain Conſeil de la ville & république de Fribourg.

IX. *Surpierre*, en allemand *Uberſtein*, Bailliage qui confine au levant avec celui de *Romont*, & au couchant avec celui de *Font*, tous deux du canton de Fribourg, & avec le Bailliage de *Moudon*, qui dépend de Berne. Ses limites au midi ſont le Bailliage de *Romont*, & au nord celui d'*Eſtavayer*. Cette Seigneurie fut conquiſe en 1536 ſur la Maiſon de Savoie. Le Baillif réſide au château de Surpierre, qui eſt ſur un haut rocher, entre Payerne & Moudon, ſur la grande route. On prétend que ce Château a été bâti dans le ſixieme ſiecle, ſous les Rois de Bourgogne. On trouve dans ce Bailliage les paroiſſes de *Migniere* & *Notre-Dame-des-Champs*, avec pluſieurs villages.

X. *Romont*, autrefois *Comté*, dont le Roi de Sardaigne a conſervé le titre, & aujourd'hui Bailliage qui a été conquis ſur la Maiſon de Savoie en 1536. C'eſt le plus conſidérable de tous les Bailliages de Fribourg par ſon étendue. Il a pour limites le Bailliage de Moudon, qui

(*) *Planche*, n°. 197.

appartient à la de Ville Berne, & les Bailliages de Vauruz, Chatel-Saint-Denis, Montagny & Farvagnié, qui ſont du canton de Fribourg.

Romont ou *Ronmont*, en allemand *Remond* ou *Remunt*, & en latin *Romundus mons*, eſt la plus belle de toutes les villes du Canton de Fribourg: elle eſt pourtant médiocrement grande, mais bien ſituée, ſur un terrein fort élevé. La campagne qui l'environne a une étendue conconſidérable, & l'on y jouit d'une vue très-agréable. Dans le ſiécle dernier les Fribourgeois y avoient commencé quelques fortifications: ils les ont recommencées en 1712. Romont a des foires qui ſont célebres & fort fréquentées. Dans le quinzieme ſiecle, ce Comté étoit un appanage du Prince cadet de la Maiſon de Savoie, qui en fut chaſſé lors de la guerre de Bourgogne, pour s'être joint au Duc de ce nom, contre les Suiſſes. Romont étoit dans le nombre des quatorze Villes qui compoſoient les Etats du pays de Vaud ſous la domination de la Maiſon de Savoie. En 1536 elle ſe rendit aux Fribourgeois ſous la réſerve (25) de ſes privileges & loix, & de ne pas être tenue à ſervir contre ſes anciens Maîtres. L'Egliſe Collé-

---

(25) *Coûtumier du pays de Vaux*, revu, corrigé & augmenté par leurs Excellences de la ville & canton de Fribourg, manuſcrit *in-folio* de 257 pages & demie. Ce Code a été approuvé par l'Etat de Fribourg le 21 & le 27 Janvier 1649, & 15 Juin 1659. Ce n'a été qu'un renouvellement & une amélioration de l'ancien Coutumier: il regarde Romont, Rue, Chatel-Saint-Denis, Montagny, Vuippens, Farvagnier, Surpierre, Attalens, Vaurux, Vuiſſens, ou Vuicens, Saint-Albin, Vuadens, Prevondavaux, Delley, Vallon & Port-Alban. On y trouve auſſi des Obſervations hiſtoriques ſur la forme *des Etats-Généraux du pays de Vaud*, telle qu'ils l'avoient depuis 1264.

giale de Notre-Dame eſt un bâtiment remarquable par ſa ſtructure. Il y a à Romont un Couvent de Capucins; & en bas de la ville, vers le levant, ſur la rive de la *Glane*, on trouve l'Abbaye dite *la Fille-Dieu*, (en latin *Filia Dei*), de l'Ordre de Cîteaux, qui eſt ſous la direction ſpirituelle de l'Abbé de Hauterive. Elle fut fondée en 1260 par la Dame Agnès *de Villar*, & dotée richement par la Nobleſſe limitrophe. Le Baillif réſide au château de Romont, l'ancienne demeure des Comtes de ce nom.

Ce Bailliage comprend *Siviriez*, paroiſſe & gros village, & pluſieurs autres paroiſſes & villages, dont la baſſe Juriſdiction appartient à pluſieurs familles de Fribourg, entr'autres la ſeigneurie de *Mexieres*, qui appartient en partie à Madame la Marquiſe de *Gramont*, & en partie à M. le Marquis de *Lugeac* en France; *Grangettes* & *Fayens* qui ſont à la Maiſon de *Boccard* à Fribourg; *Chattonaye* & *Eſtevenens*, qui ont pour Seigneur M. de *Maillard* de Fribourg; *Forni-le-Grand*, qui appartient à une branche de la Maiſon de *Diesbach*; *Billens*, *Hennens* & *Villariad*, à la Maiſon de *Gottrau* à Fribourg; *Arrufens*, qui depuis longues années eſt à Meſſieurs de *Metral* au pays de Vaud; *Berlens*, qui a pour Seigneur M. *Von-der-Weid* de Fribourg, &c.

XI. *Pont* ou *Favarernach*, en françois *Farvagnié*; ce Bailliage a pour limites ceux de Romont, de Wippens & de Montagny. Le Baillif réſide au château de *Farvagnié* dans la paroiſſe de ce nom. On trouve dans le même Bailliage le village de *Pont* avec un château ruiné, qui étoit la réſidence des Seigneurs de *Pont*, bienfaiteurs de l'Ab-

baye de Hauterive. Les Paroiſſes *Eſtavayez-le-Gibloux*, *Maſſonens*, *Orſonnens*, où la Seigneurie appartient à famille Patricienne *Odet* de Fribourg ; &, *Avry-devant-Pont*, où la Maiſon d'*Affry*, ſi diſtinguée (*) dans les Annales de Fribourg & de la Suiſſe, jouiſſoit de droits ſeigneuriaux dans les douze, treize & quatorzieme ſiecles, ſuivant les actes de Hauterive. Cette Maiſon a conſtamment ſervi la France depuis le regne de François I, & a produit pluſieurs Généraux, Ambaſſadeurs & Colonels qui ont fait un grand honneur (26) à la nation Suiſſe. J'ai parlé de ſon origine au Titre XXXVIII de cet Ouvrage. Sébaſtien *Werro*, Curé de Fribourg, fit imprimer à Fribourg en Suiſſe en 1585, *in*-4°. ſa Traduction en allemand, d'un Traité de Controverſe, que le Jéſuite Jean *Hayum*, Ecoſſois, avoit donné en françois. Il la dédia à Louis d'*Affry*, Avoyer de la ville de Fribourg. Les armes d'*Affry* ſont gravées à la tête de ce Livre, avec des vers latins ſur l'antiquité de la nobleſſe de cette Maiſon: le Curé *Werro* fait l'éloge des vertus des ancêtres de l'Avoyer d'*Affry*, & il cite entr'autres monumens l'ancienne Epitaphe d'un Abbé de Hauterive, qui étoit de cette Maiſon.

(*) *Planches*, n°. 207 & 216.

(26) *Voyez* l'Hiſtoire Militaire des Suiſſes au ſervice de la France, par M. le Baron de *Zur-Lauben*; Hiſtoire Militaire des Suiſſes, par M. de *May* de Romainmôtier.

Hiſtoire abregée des Officiers Suiſſes, qui ſe ſont diſtingués aux ſervices étrangers dans des grades ſupérieurs, par M. l'Abbé François *Girard*, tome I, &c.

XII. *Wippens*, en allemand *Wippingen*, Bailliage entre ceux de Vauruz, Farvagnié, Bulle & Corbiere. La Maiſon de *Wippens* eſt célebre dans les Faſtes de la République de Fribourg. Le Baillif réſide au Château de ce nom, dans le Bourg de Wippens. Les autres paroiſſes ſont *Everdes*, *Echarlens* & *Moclou*. L'Abbaye de *Marcens*, en latin *Humilis Mons*, de l'Ordre des Prémontrés, fondée en 1136, fut, en 1580, incorporée au College des Jéſuites de Fribourg, qui la rebâtirent ſplendidement. Depuis la ſuppreſſion de l'Ordre, les revenus de *Marcens* ſont gérés par l'Etat, qui les a affectés au College de *Saint-Michel*, ci-devant celui des *Jéſuites* à Fribourg.

XIII. *Vauruz*, & en allemand *Thalbach*, Bailliage borné par ceux de Bulle, de Corbiere, de Romont, Chatel-Saint-Denis, Wippens & Farvagnié. L'Etat l'acheta en 1538 des nobles de *Champion*. Il n'y a rien de remarquable, & ſon étendue eſt peu conſidérable. On y trouve le bourg de *Vauruz*, où le Baillif réſide dans un Château, le village de paroiſſe de *Sales*, & quelques villages & hameaux.

XIV. *Rue*, a pour limites, au levant & au midi, les Bailliages de Vauruz, Romont & Chatel-Saint-Denis; au couchant celui d'*Oron*, qui dépend de Berne, & au nord celui de Moudon, qui appartient au même Canton. La ville de Fribourg conquit en 1536 le Bailliage de Rue ſur la Maiſon de Savoie. Les nobles de *Maillardoz* poſſedent depuis le treizieme ſiecle pluſieurs terres féodales

dans ce Bailliage, particulierement à *Arlens* (27). Ils ſont co-Seigneurs de ce village avec M. *Tavel*, du pays de Vaud. Ce village eſt dans la paroiſſe de *Promagens*.

Rue, en latin *Rota*, petite ville près de la riviere de *Broye*, à une lieue de Moudon. Le Château du Baillif n'eſt pas dans la ville, mais un peu à côté ſur une hauteur, à l'occident. Cette ville eſt célebre dans ſon voiſinage à cauſe de ſes marchés & de ſes foires. Les autres paroiſſes de ce Bailliage ſont *Promagens*, ou *Promaſens*, *S. Martin*, *Porel*, *Morclens*, & *le Cret* ou *au Cret*. L'Abbaye de Saint-Maurice y poſſede la ſeigneurie d'*Auberange*.

XV. *Bulle* ou *Boll*, Bailliage limitrophe de ceux de Rue, Romont, Corbiere & de Gruyere.

Bulle ou *Bulloz* eſt une petite ville avec un Château pour le Baillif. Elle appartenoit autrefois aux Evêques de Lauſanne, qui la céderent en 1536 à la ville de Fribourg, ſous la réſerve d'une rente annuelle. Cet achat fut confirmé par la Cour de Rome en 1615. Il y a à Bulle un Couvent de Capucins.

Les autres paroiſſes de ce Bailliage ſont *Riaz*, *Serville*, *Albeuve*, en latin *Alba aqua*.

XVI. *Corbiere*, en allemand *Corbers*, eſt une petite ville ſur la Sarine, avec un Château où demeure le Baillif. Les Habitans de Corbiere jouiſſent de privileges conſidérables, & tels qu'aucune partie de tout le Canton ne peut ſe flatter d'en avoir de pareils. Amédée, Comte de Savoie,

(27) Leu, *ibid.* tom. I, p. 340.

les leur accorda en 1390, & ils furent confirmés depuis par le Canton, lorſqu'en 1535, il fit l'acquiſition de ce Bailliage, par divers traités avec la Maiſon de Savoie & Jean Comte de Gruyere. Les Barons de Corbiere étoient les primitifs Seigneurs de ce Bailliage, qui eſt très-étendu, & a pour limites l'*ancien territoire* de la ville de Fribourg & le Comté de Gruyere. On y trouve les paroiſſes de *Hauteville*, *Vuadens*, *Charmey* en allemand *Galmitz*, *Criſu*, *Cernier*, & pluſieurs villages & hameaux. La Chartreuſe (*) de *la Val-Sainte*, fondée en 1295 par les Seigneurs (28) de Corbiere, & qui a été rebâtie élégamment dans le ſiecle actuel, a été ſupprimée en 1778 par la Cour de Rome ſur la requête du Magiſtrat ſouverain de Fribourg. Cette Chartreuſe, compoſée de Religieux Savoyards, n'intéreſſoit pas effectivement le Canton. Les revenus de cette Chartreuſe ſont préſentement affectés au College que les Jéſuites avoient ci-devant à Fribourg: on en a détaché cependant une penſion de huit cens écus pour l'Evêque de Lauſanne. Les revenus de ce Prélat ſont aſſurément trop médiocres relativement à la dignité Epiſcopale.

XVII. *Gruyere.* Ce Bailliage a pour limites ceux de Bulle, Corbiere, Bellegarde, Vauruz & Chatel-Saint-

(*) *Planche*, n°. 51.

(28) Amédée, Comte de Savoie, étant au Bourget le 10 Novembre 1369, confirma la fondation de la Chartreuſe de la *Val-Sainte*, (*Vallis-Sanctæ*), faite par ſes féaux (*fideles noſtri*) les Seigneurs de Corbiere, *Domini Corberiarum*. Cet acte a été rapporté par *Guichenon*, dans l'Hiſtoire Généalogique de la royale Maiſon de Savoie, p. 419, & parmi les *Preuves*, p. 209, 210.

Denis, qui ſont du canton de Fribourg, & le Bailliage de Sanen ou Geſſenai, qui appartient à la ville de Berne. Ce Bailliage eſt un démembrement de l'ancien Comté de Gruyere, qui s'étendoit depuis les frontieres du Vallais à la ſource de la Sarine, juſqu'à deux lieues de Fribourg. Il y avoit des Comtes de ce nom (29) célebres dans l'hiſtoire de la Suiſſe & de la Savoie, & qui poſſedoient une quantité d'autres terres indépendamment de leur Comté. Le premier qu'on connoiſſe avec certitude eſt Guillaume, qui fonda en 1080 le Prieuré de Rougemont. Ces Comtes furent toujours en guerre avec leurs voiſins les Bernois, les Fribourgeois & les Vallaiſans. Le ſervice (30) de la France acheva de les ruiner. Michel, Comte de Gruyere, avoit 5000 Gruyriens à ce ſervice: il ne fut pas payé; ſes dettes s'accumulerent, & la diſcuſſion de ſes biens fut arrêtée par les Députés des Cantons en 1553. Ce Comte, le dernier mâle d'un nom illuſtre, poſſédoit, outre la Comté de Gruyere, les vallées de Rougemont, Châteaux d'Oex & Geſſenai, les Baronnies d'Aubonne, de Rolle, de Coppet & d'Oron, & les Seigneuries de Corbiere, Mont, Paleſieux, Montſalvens & de la Tour de Trême. Il étoit accablé ſous le poids de ſes dettes; & ſes terres (31) étoient également à la bienſéance de Berne & de Fribourg. Ces Cantons lui avoient avancé des ſommes conſidérables; ils partagerent enfin entr'eux & avec les autres créanciers:

---

(29) Leu, *ibid.* tom. IX, p. 222-230, &c.

(30) Tſcharner, Dict. Geog. de la Suiſſe, tom. I, p. 256, 257, &c.

(31) Hiſtoire de la Confédération Helvétique, par M. Alexandre-Louis de Watteville, tom. II, p. 191. Yverdun, 1768. *in*-8°. *fig.* &c.

Berne

Berne eut pour ſa part ce qui eſt au-deſſus de Montbovon avec les terres qu'il poſſédoit au pays de Vaud.

Ce partage fut reglé en 1554 par les arbitres des Cantons, malgré les réclamations du Comte, qui continua d'implorer l'aſſiſtance (32) de la France. Mais cette Couronne alors plongée dans les guerres civiles, ne put le tirer de ſa criſe. Il mourut en 1570 le 29 Mai, au château de *Thallonez* en Bourgogne.

La ville de *Gruyere* (*), en latin *Grueria*, & en allemand *Gryers*, qui eſt le chef-lieu du Comté, paroît aſſez ancienne; mais elle n'eſt pas grande : elle a un Château ſitué ſur une hauteur, où réſide le Baillif. C'étoit autrefois la réſidence des Comtes de *Gruyere*, & la capitale de leur Comté. Il eſt fort ſingulier qu'elle n'ait eu d'eau vive que depuis 1755; il n'y avoit auparavant que des puits. Elle donne auſſi ſon nom à un Doyenné de l'Evêché de Lauſanne. Les autres lieux remarquables de ce Bailliage ſont, la petite ville de la *Tour de Trême*, la paroiſſe de *Broc* ou *Broi*, où il y avoit autrefois un Prieuré de Bénédictins, qui fut ſécularisé en faveur des branches cadettes de la Maiſon de *Gruyere* : les autres paroiſſes ſont *Neiri-*

(32) Michel Comte de Gruyere, étoit Chevalier de l'Ordre du Roi ou de Saint-Michel en France. Il étoit en 1562, le 21 Février, au Camp de Saint-Hilaire près de Saint-Meſmin, l'un des Seigneurs qui, en préſence de la Reine-Mere du Roi, furent commis à l'inſtruction du procès de Jean de Poltrot, Aſſaſſin du Duc de Guiſe.

Voyez l'acte de cette procédure dans l'Hiſtoire de l'Origine & des progrès de la Monarchie Françoiſe, par Guillaume Marcel, tom. IV, p. 517-524. Paris, 1686. *in*-8°.

(*) *Planche*, n°. 46.

ARTICLE XI.

CANTON DE SOLEURE, Catholique & Ariſto-Démocratique. *Armes :* coupé de *gueules* & d'*Argent*.

LE territoire de cette République (1) eſt borné au levant & au midi par le canton de Berne, au couchant en partie par le même Canton & par les terres de l'Evêque de Bâle, & au nord par celles du même Evêque, & par le canton de Berne. Il eſt plus long que large, & peut avoir en longueur, depuis Goeſgen juſqu'à la frontière de l'Evêché de Bâle, dix lieues : ſa largeur eſt inégale, tantôt de quatre, de cinq ou de ſix lieues. Il s'étend le long de la rive gauche de l'Are, & un peu ſur la rive droite, étant coupé en cet endroit par les terres de Berne, qui s'avancent ſur la rive droite de la même riviere. Il eſt en partie dans la plaine, & en partie dans la montagne du Jura. En général c'eſt un pays fertile en toutes les choſes néceſſaires à la vie. Il y a beaucoup de vignes dans les Bailliages de Goeſgen & de Dornach. On pour-

(1) *Hafner*, Chronique de Soleure.
Leu, Dict. Hiſt. de la Suiſſe, tom. XVII, p. 254-375.
Fueſſi, Topogr. de la Suiſſe, tom. II, p. 659-741.
L'Etat & les Délices de la Suiſſe, t. III, p. 61-77, dernière Edition de 1764.
Tſcharner, Dict. Geogr. de la Suiſſe, tom. II, p. 133-136.
Fueſſelin, Topogr. de la Suiſſe, tom. II, p. 130-161, &c.

GUILLAUME FROLICH,
de Zurich.
Citoyen de Soleure, Chevalier, Colonel de Six mille Suisses sous Henry II. et Charles IX. Célebre par la Victoire de Cérisolles à la quelle il contribua beaucoup avec son Regiment, mourut à Paris le 4 Mars 1562. On voit son Mausolée aux g.ds Cordeliers.

Smidtz del. A.P.D.R. Gravé par Voyé le J.e

ARTICLE XI.

CANTON DE SOLEURE, Catholique & Ariſto-Démocratique. *Armes* : coupé de *gueules* & d'*Argent*.

LE territoire de cette République (1) eſt borné au levant & au midi par le canton de Berne, au couchant en partie par le même Canton & par les terres de l'Evêque de Bâle, & au nord par celles du même Evêque, & par le canton de Berne. Il eſt plus long que large, & peut avoir en longueur, depuis Goeſgen juſqu'à la frontiere de l'Evêché de Bâle, dix lieues : ſa largeur eſt inégale, tantôt de quatre, de cinq ou de ſix lieues. Il s'étend le long de la rive gauche de l'Are, & un peu ſur la rive droite, étant coupé en cet endroit par les terres de Berne, qui s'avancent ſur la rive droite de la même riviere. Il eſt en partie dans la plaine, & en partie dans la montagne du *Jura*. En général c'eſt un pays fertile en toutes les choſes néceſſaires à la vie. Il y a beaucoup de vignes dans les Bailliages de Goeſgen & de Dornach. On pour-

(1) *Hiſner*, Chronique de Soleure.
Leu, Dict. Hiſt. de la Suiſſe, tom. XVII, p. 254-375.
Faeſi, Topogr. de la Suiſſe, tom. II, p. 659-741.
L'Etat & les Délices de la Suiſſe, t. III, p. 61-77, derniere Edition de 1764.
Tſcharner, Dict. Geogr. de la Suiſſe, tom. II, p. 133-136.
Fueſſelin, Topogr. de la Suiſſe, tom. II, p. 130-161, &c.

JEAN VICTOR DE BESENVAL,
Baron de Brunſtadh.

né à Soleure, mort à Paris le 11 Mars 1736. âgé de 64 ans, étant Lieutenant général des armées du Roi, et Colonel du Régiment des Gardes Suisses. Il avoit été Envoyé extraordinaire de Sa Majesté auprès du Roi de Suede Charles XII. Ministre plénipotentiaire près les puissances du Nord, et les Princes de la basse Allemagne pendant l'interregne de l'Empire, et auprès du Roi Auguste et de la République de Pologne. On lit ces mots autour de son Buste, dans l'Eglise de S.t Sulpice. ORI PAR ANIMUS. Il est le Pere de M. le Baron de Besenval, G.d Croix de S.t Louis, Lieutenant général, et Lieutenant Colonel du Régiment des Gardes Suisses.

Bertaux del. A.P.D.R. Gravé par Voyez Jne.

JEAN VICTOR DE BESENVAL,
Baron de Brunstadt, Chevalier de St Maurice et de St Lazare, Envoyé de Soleure, &c. Illustre dans les Fastes Helvétiques. Mort à Soleure le 24 Decembre 1713.

N° 271.

JEAN VICTOR DE BESENVAL,
Baron de Brunstadt, Chevalier de S.t Maurice et de S.t Lazare, Ecuyer de Soleure, &c.
Illustre dans les Fastes Helvétiques.
Mort à Soleure le 24. Decembre 1713.

N.° 271.

JEAN VICTOR DE BESENVAL,
Baron de Brunstadt, Chevalier de St Maurice et de St Lazare, Bailly de Soleure, &c. Illustre dans les Fastes Helvétiques. Mort à Soleure le 29. Decembre 1713.

N° 271.

JEAN-JACQUES DE SURBECK,
De Soleure, Lieutenant-général, Inspecteur d'Infanteries, Colonel d'un Régiment Suisse, mort à Paris le 5. mai 1714. Il avoit servi avec une grande réputation.

Bergas del. Duhamel Sculp.

[illegible]

On donne à cette ville, très-ancienne, une origine fabuleuſe, parce que la date en eſt inconnue. Une vieille tradition porte qu'elle a été bâtie du temps d'Abraham après la ville de Trêves en Allemagne; & c'eſt pour confirmer cette opinion chimérique qu'on a inſcrit, en caracteres d'or, ſur une tour de ſtructure Romaine, qui eſt au milieu de la ville, ce diſtique compoſé au ſeixieme ſiécle par Henri *Lorit* de *Glaris*, plus connu ſous le nom de *Glareanus*.

Inceſtis nihil eſt Sa'oduro antiquius, unis
Exceptis Treviris, quarum ego dicta ſoror.

On a trouvé à Soleure, & dans ſes environs, diverſes piéces (3) antiques, des médailles, des inſcriptions, &c. M. de *Bochat* (4) a fait une Diſſertation très-ſavante ſur le monument dreſſé à la Déeſſe *Epone*, ſous l'empire d'*Elagabale*, par le curateur des *Salenciens* du bourg de Soleure, *Curator Salenſium vico ſaloduro*. Ce monument eſt de l'an 219 de l'*Ere Chrétienne*. Il exiſte encore à Soleure des murs de l'ancien *Caſtrum* ou *Château de Soleure*, *Caſtrum Salodurenſe*, dont il eſt parlé dans les plus anciens Hiſtoriens de France.

Nous avons rapporté à l'article du *Gouvernement de*

(3) Nous en avons indiqué une partie à l'article des *Bibliothéques* dans le XLVI Titre de ces *Tableaux Topographiques*.

On peut voir la Diſſertation de M. *Schoepflin* ſur les monumens romains de Soleure, dans le Recueil des *Mémoires* de l'Académie Electorale-Palatine, publiés en Latin à Manhein, *in*-4°. M. de *Bochat* a auſſi donné des Obſervations curieuſes ſur l'antiquité de Soleure. [*Mémoires ſur l'Hiſtoire ancienne de la Suiſſe*, tom. I, p. 102-104].

(4) *Ibid.* tom. II, p. 507-525.

Soleure les révolutions que cette ville eſſuya juſqu'à l'époque de ſon entrée dans la Ligue Helvétique. Elle a conſervé la Religion Catholique, mais ce ne fut qu'après un moment de criſe violente. Les deux victoires remportées en 1531 à *Cappel* & ſur le *Gubel*, par les cinq Cantons catholiques ſur les Réformés, fixerent la Catholicité à Soleure, où un parti conſidérable de citoyens avoit déjà embraſſé la nouvelle Doctrine, & même avoit fourni des ſecours aux Bernois. Les Réformés plus foibles ſe retirerent de la ville: ils furent en partie remplacés par des émigrans catholiques des villes où la Réforme étoit adoptée. Il n'y eut qu'un diſtrict du Canton, le *Buchenberg*, où les habitans continuerent d'adhérer aux nouveaux principes de Religion.

Voici l'idée qu'un Voyageur (5) François a donné de Soleure en 1781. « La ville eſt aſſez belle, & » la mieux bâtie de la Suiſſe après Berne. L'Ambaſſadeur » de France y réſide ordinairement; & la vie qu'on y » mene eſt à peu-près celle des François. On y parle » leur langue plus que celle du pays; & Soleure eſt peut-» être la ſeule ville de la Suiſſe où un François ne ſoit » point étonné de ſe trouver; car il faut avouer qu'un » défaut de notre Nation eſt de ne pouvoir s'accoutumer » à entendre parler une autre langue que la ſienne, & à » trouver chez les étrangers des uſages différens des ſiens. » Mais, comme ils ont l'eſprit bien fait, ils ſe contentent » de plaindre les étrangers de n'être pas nés François; &

(5) Lettres ſur la Suiſſe, tom. 1, p. 167, 168. Geneve & Paris, 1783. *in*-8°. avec fig.

» il y a à parier que les étrangers s'en conſolent facile-
» ment ».

L'Egliſe du Chapitre Royal de *Saint-Ours*, à la tête duquel eſt un Prévôt, a été ſomptueuſement rebâtie en 1762. Les étrangers la regardent comme la plus belle Egliſe de la Suiſſe. Elle eſt dans un endroit élevé en forme de terraſſe : on y monte de la rue par un large & ſuperbe eſcalier, dont les deux côtés ſont accompagnés chacun d'une fontaine, ornée de ſtatues. L'une de ces fontaines offre la figure de *Moïſe*, frappant avec ſa baguette un roc, d'où jaillit une ſource qui tombe dans un baſſin. La façade eſt agréable à la vue. C'eſt dommage qu'il n'y ait pas une grande place devant l'eſcalier. Le Chapitre de S. *Ours* doit ſon principal luſtre aux libéralités de Berte *de Souabe*, Reine de la Bourgogne Trans-&-cis-Jurane, veuve du Roi Rodolf II. Cette Princeſſe fonda auſſi l'Abbaye de Payerne : mais déjà, dans le neuvieme ſiécle, le Monaſtere de *Saint-Ours*, *Monaſterium Sancti Urſi* exiſtoit, comme on le voit par un acte authentique. La Reine Berte le reſtaura dans le ſiécle ſuivant, & y plaça des Chanoines.

L'Egliſe des *Ex-Jéſuites* eſt auſſi très-belle. On y remarque le magnifique frontiſpice, bâti aux dépens du Roi de France Louis XIV.

Il y a encore dans la ville le Couvent des *Cordeliers*, attenant au vaſte & ſomptueux hôtel où réſide l'Ambaſſadeur de France, & dans la proximité de la Maiſon de Ville.

L'Egliſe de *Saint-Etienne* étoit originairement la Paroiſſe

roiſſe de la Ville. L'Empereur (6) Conrad II, y fit couronner en 1038, Roi de Bourgogne, ſon fils Henri.

Hors de la ville ſont un Couvent de Capucins & trois Couvens de Religieuſes, l'un de la Viſitation, un autre de Clariſſes, & le troiſieme du Tiers-Ordre de Saint-François.

Les édifices publics de la ville méritent l'attention du Voyageur. L'Hôtel de Ville eſt bien bâti & orné de peintures qui repréſentent diverſes batailles des Suiſſes; on y voit dans le veſtibule les portraits des *Avoyers* du Canton depuis la fin du ſeizieme ſiecle. C'eſt auſſi dans ce bâtiment qu'eſt la ſalle de la Bibliothéque publique.

Il y a dans cet Hôtel un eſcalier en pierre, que les connoiſſeurs regardent comme une merveille de l'art. Au-deſſus du portail pour monter à cet eſcalier, eſt la ſtatue de *Themis*, ayant les yeux bandés, & tenant la balance & le glaive de Juſtice.

Ce ſimulacre me rappelle l'inſcription (7), en vieux caracteres allemands ou gothiques, qui ſubſiſtent ſur l'eſcalier du Palais de la Juſtice à Tolede en Eſpagne.

Nobles deſcretos Varones
Que gobernois à Toledo, &c.

C'eſt-à-dire en *françois*, hommes Nobles & diſcrets, qui gouvernez Tolede, dépoſez ſur cet eſcalier vos affections & vos paſſions, l'amour & la crainte. Abandonnez votre profit particulier pour le bien public. Puiſque Dieu a fait de vous des piliers, ſoyez fermes & droits.

(6) Wippo in vita Conradi Salici.

(7) Journal étranger, Novembre 1758, p. 108. Paris, *in*-12.

L'Arſenal. On y montre entr'autres curioſités, la cuiraſſe d'un Chevalier Bourguignon, qui, pour ſe ſauver de la bataille de Morat, ſe jetta avec ſon cheval dans le lac, & le traverſa heureuſement.

Soleure a, de l'autre côté de l'Are, un petit faubourg, qui eſt joint à la ville par deux ponts de bois à baluſtrade, l'un pour les voitures, & l'autre pour les gens de pied. Ce faubourg eſt compris dans l'enceinte des fortifications. Les avenues de la ville, du côté de la montagne, ſont fort agréables. La ville n'eſt pas moins forte que belle. Elle a produit un grand nombre de Magiſtrats, illuſtres dans l'Hiſtoire Helvétique, & beaucoup d'Officiers-Généraux (*), d'une rare diſtinction, au ſervice de France & d'Eſpagne.

Hors de *Soleure* eſt l'hermitage (**) de *Ste-Verene* (8), bâti dans un roc très-dur, par un Hermite nommé *Arſenius*, dans le dernier ſiécle. L'Egliſe n'eſt pas achevée; il paroît par ce qui en exiſte, qu'elle auroit été très-belle. Quoique cet Hermitage n'approche pas de celui de Fribourg, il eſt cependant aſſez curieux pour mériter d'être vu.

Tout le canton de Soleure, renfermé entre le canton de Berne & l'Evêché de Bâle, eſt diſtribué en onze Bailliages, dont quatre ſont gouvernés par des membres du Petit-Conſeil, les ſept autres par des Membres du Grand-Conſeil, qui doivent réſider dans les Châteaux ſur les

(*) *Planche*, n°. 166, *double*, 202, 203, 214, 216 & 271. Voyez l'Hiſtoire militaire des Suiſſes, par Meſſieurs le Baron de Zur-Lauben, de Mai de Romainmotier & Girard.

(**) *Planche*, n°. 140, *double*.

(8) *Tſchamer*, Dict. Géographique de la Suiſſe, tom. II, p. 276; Faeſi, Topogr. de la Suiſſe, tom. II, p. 682, 683.

lieux. Ces ſept Prefectures, qu'on nomme *extérieures*, ſe donnent par le ſort pour ſix ans. La ſeule ville du Canton, après la Capitale, eſt la petite ville d'*Olten* ſur l'Are. Les quatre Prefectures *intérieures* n'exigent pas réſidence; les Sénateurs du Petit-Conſeil qui les obtiennent alternativement, les gerent, ſavoir, *Bucheggberg* pendant trois ans, *Kriegſtetten*, *Lebeven* & *Flumenthal*, pendant deux ans ſeulement.

BAILLIAGES INTÉRIEURS.

I. BURCHEGGBERG ou *Buchenberg*, autrefois le Comté de *Buchegg*, a pour limites au levant la banlieue de la bourgeoiſie de Soleure & le Bailliage de *Kriegstten ;* au couchant & au nord celui de Buren, qui dépend du Comté de Berne, & au midi, les Bailliages de Landshut & de Fraubrunnen, qui fait auſſi partie du canton de Berne.

Les habitans ſont de la Religion réformée, & la ville de Berne établit les Paſteurs des quatre Paroiſſes, *Ættingen*, *Schnottweil*, *Lusslingen* & *Meſſen*. Cette Seigneurie appartenoit anciennement aux Comtes de *Buchegg* (9), *Landgraves*, dans la Bourgogne transjurane. Entr'autres hommes illuſtres de cette Maiſon, trois freres ſont célébres dans les faſtes de l'Allemagne & de l'Italie ; Matthias, Archevêque de Mayence, qui mourut en 1328 ; Bertrand, qui fut ſucceſſivement Evêque de Spire & de Strasbourg & décéda en 1353, & Hugues (10) Comte

(9) Nous avons parlé de ces Comtes à l'article du *Gouvernement de Soleure*. Voyez auſſi le Diction. Hiſtor. de la Suiſſe par M. *Leu*, tom. IV, p. 397-402.

Alberti Argentinenſis Chronicon & Commentarius de Bertholdi à Buchecke, Episcopi Argentinenſis, rebus geſtis, apud Urſtiſium, tom. II, Inter Germaniæ Hiſtoricos illuſtres. Francofurti 1585. *in-folio*, &c.

(10) Ce Seigneur eſt nommé par altération, *Hugo Comes de Buebe*, (au lieu de *Buchegge*) parmi les témoins du Diplome, daté du camp au-deſſus de Florence le 1 Mars 1313, par lequel l'Empereur Henri VII conſervoit le Comté d'Aſt en Piémont, à Amédée Comte de Savoie. Ce Diplome a été rapporté par *Guichenon*, Hiſtoire généalogique de la Royale Maiſon de Savoie. Tom. I, p. 360, & *Preuves*, p. 139-140.

de Buchegg, qui fit tant d'actions héroïques en Italie dans les expéditions de l'Empereur Henri VII, & de Robert Roi de Naples, & qui mourut, le dernier de ſon nom, en 1347. Jeanne, leur ſœur, hérita du Comté de Buchegg, & l'apporta en mariage au Baron Burcard Senn de Munſingen; ſon fils Jean devint Evêque de Bâle. Le Comté de Buchegg paſſa enſuite dans la Maiſon de Bechbourg, & enfin au Canton de Soleure, qui l'acheta en 1391. Le Canton de Berne y poſſéde la Haute-Juriſdiction, le droit du Glaive & la collation des Paroiſſes. Ce conflit de Juriſdiction a excité pluſieurs difficultés, ſur leſquelles il y a eu des Traités conclus en 1516 & 1538, ſurtout en 1665. Le Château de *Buchegg*, dont il ne reſte plus qu'une tour, étoit ſitué dans la paroiſſe *Ætingen*. Le *Bucheſgau* (11), en latin *Buxgaudia*, diſtrict entre le Mont Jurat & l'Are, à la gauche de cette riviere, & qui portoit autrefois le titre de *Landgraviat*, appartenoit auſſi aux Comtes de *Buchegg*, qui le tenoient en fief de l'Evêque de Bâle. Ce diſtrict s'allongeoit depuis la riviere de *Siggeren*, juſqu'au ruiſſeau d'*Aerliſpach*, à l'endroit où il ſe jette dans l'Are au-deſſous de Goeſgen, dans le Canton de Soleure. On nomme préſentement ce diſtrict le *Gau* ou *Goew*, contrée très-fertile, dans laquelle ſont auſſi le Bailliage de Bipp, qui, avec Wieſliſpach, appartient au canton de Berne, & les Bailliages de Bechburg, Olten & Goeſgen, qui ſont dans le territoire de Soleure.

Il y a dans le Bailliage de *Bucheggberg*, la belle mai-

(11) *Leu*, ibid. tom. IV, p. 412.

ſon de campagne de *Riengberg*, ſur l'Are, dans la paroiſſe de Luſslingen. Le poſſeſſeur actuel eſt M. le Chevalier de *Roll*, Capitaine au Régiment des Gardes Suiſſes en France, à qui elle a été léguée par ſon ayeul maternel, M. de *Vigier* de Seinbrougg, Sénateur de Soleure, & frere du Lieutenant-Général de ce nom. Cette campagne offre une vue délicieuſe.

II. *Kriegſtetten.* Ce Bailliage confine au Levant & au midi avec celui de Wangen, qui eſt du canton de Berne; au couchant avec le Bucheggberg, & au nord avec l'Are. Ce Bailliage parvint à la ville de Soleure à différentes repriſes: Berne y avoit la Haute-Juriſdiction; mais par un traité conclu en 1665, ce Canton y a renoncé ſous de certaines conditions. Les habitans s'étoient rachetés de la ſervitude en 1517. Ce Bailliage contient les paroiſſes de Kriegſtetten, Tatingen, Aeſchi, Biberiſt, Zuchweil & Lauterbach, & le village Subingen. On voit dans la paroiſſe de Zuchweil, la belle maiſon de campagne d'*Emmenholz*, ſituée près du confluent de l'Emme avec l'Are, à une demi-lieue au-deſſous de Soleure. Elle appartient, avec divers droits ſeigneuriaux, à M. le Baron de *Roll*, Brigadier des Armées du Roi, & Capitaine au Régiment des Gardes Suiſſes. Toutes les branches de la Maiſon de *Roll* joignent le titre d'*Emmenholz* à celui de leur nom: cette terre eſt une ſubſtitution attachée à la Maiſon depuis près de trois ſiécles. Les Barons de *Roll* à Soleure ſont diſtingués par l'antiquité (12) de leur no-

(12) *Leu*, ibid, tom. XV, p. 367, & 372-381.

LOUIS DE ROLL,

de Soleure, Chevalier de S. Michel, Colonel d'un Regiment Suisse de son nom, et Capitaine aux Gardes Suisses Mort à Soleure le 10 mai 1672. Illustré par ses Services.

Dorgos Sculp.

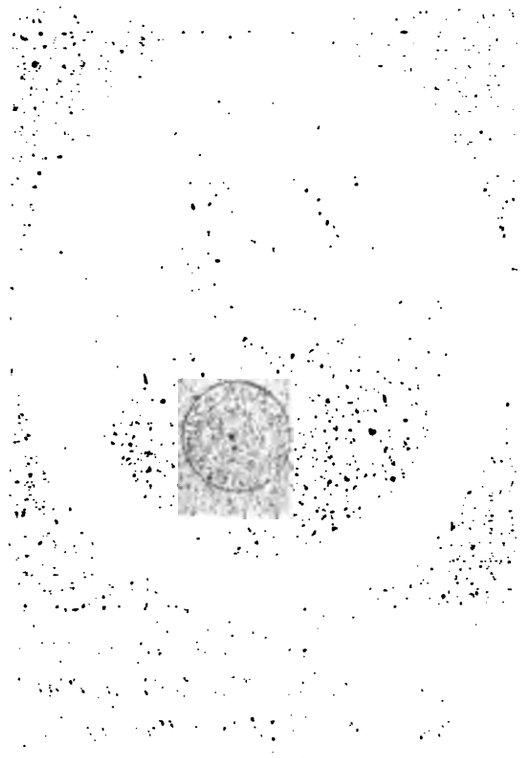

JEAN DE ROLL.
Avoyer du Canton de Soleure en 1626.
Illustre dans l'Histoire Helvetique.

Thurier Sculp.

bleſſe, & par les ſervices importans (*) qu'ils ont rendus à leur patrie & à la France.

Le *Wyli-Hof*, autre maiſon de campagne élégante, dans la paroiſſe de Lauterbach, appartient à la Maiſon de *Vigier* de *Steinbrougg*, originaire d'Auvergne, où elle jouiſſoit des prérogatives d'une ancienne Nobleſſe, & établie à Soleure dans le ſeizieme ſiécle. Ses ſervices (14) en France lui ont donné une grande illuſtration.

III. *Leberen*, ainſi nommé d'une branche du Mont-Jura, Bailliage peu étendu, mais très-fertile, qui confine au levant avec le Bailliage de Flumental, dont nous parlerons dans l'article ſuivant; au midi avec l'Are; au couchant avec le Bailliage de Buren, qui eſt du canton de Berne; & au nord avec l'Evêché de Bâle & le Bailliage de Falckenſtein, qui dépend du canton de Soleure. Ce diſtrict appartenoit anciennement au Chapitre de Soleure, & on appelloit ſes habitans *les Serfs*, ou *Gens de Saint-Ours*. La ville de Soleure en acheta une grande partie en 1389, & elle en acquit l'autre en 1393 par le Traité conclu à Buren avec Berne. Le Bailliage de *Leberen* comprend les paroiſſes de *Grenchen*, en françois *Granche*, & de *Setzac*, (en latin *Salis aqua* ou *Salſa aquæ*.)

Hiſtoire Militaire des Suiſſes, par M. le Baron de Zur-Lauben, M. de Mai de Romain-Motier, & M. Girard.

(*) *Planches*, n°. 202 & 216.

(14) *Les*, ibid. tome XIX, p. 436-438.

Hiſtoire Milit. des Suiſſes, par Meſſieurs de Zur-Lauben, de Mai & Girard.

Il eſt probable qu'il y a eu en cet endroit des ſources d'eau ſalée, à en juger par le nom, qui veut dire *Eau ſalée.* Les Romains connoiſſoient déjà cet endroit, & l'on y trouve aſſez de ruines & de médailles. Près de ce village eſt la *Haſen-Matt*, ou *Prairie des liévres*, qui eſt la cime du *Jura*, deſſus laquelle on a une vue très-lointaine dans la Suiſſe. Il y a encore dans le même bailliage de *Leberen* la paroiſſe de Bettlach : on y voit les maſures du château de *Strasberg*, qui a été la réſidence des Comtes de ce nom, puînés de la Maiſon de Neuchatel. Le village *Altreu*, autrefois château & ville, appartenoit aux Barons de *Balm*, dont le dernier fut en 1309 l'un des aſſaſſins de l'Empereur Albert.

IV. *Flumenthal.* Ce Bailliage eſt borné au levant par le Bailliage bernois de Bipp, au midi par l'Are, & au couchant par le bailliage de Leberen, & au nord par celui de Falckeinſtein. Le canton de Soleure acheta en 1385 la ſeigneurie de Balm, & y ajouta en 1478 celle de Flumenthal, pour en compoſer un Bailliage qui ſe diviſe en deux parties. On y remarque la paroiſſe Oberdorf, qui eſt au pied de Weiſſeinſtein, branche du Mont-Jurat, à une lieue de Soleure. La collation de cette Paroiſſe appartient au Prévôt de cette ville. Il y a dans la même Paroiſſe le village Bellach, qu'on prétend avoir été connu des Romains ſous le nom de *Bellæ aquæ.* On y trouve auſſi les cartieres de *Waldeck*, aux environs deſquelles on a découvert des antiquités très-curieuſes. Le magnifique Château de *Waldeck* (*), avec ſes jardins & ſes bois, & dans

(*) *Planche*, n°. 67.

lequel

lequel on jouit d'une vue ſuperbe dans le lointain de la Suiſſe, appartient à M. le Baron de Beſenval (15) de Brunſtadt, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes Suiſſes, & ci-devant Inſpecteur général des Suiſſes & Griſons. La Nation Suiſſe lui doit deux titres, qui en rappellant les graces de Louis XVI & celles de ſon auguſte Ayeul le Roi Louis XV, ſeront toujours glorieux aux troupes du Corps Helvétique. En voici le précis: c'eſt un hommage que je rends en même-temps aux deux Monarques Bienfaiteurs. Louis XV, en érigeant pour le Baron de Beſenval, le Gouvernement d'Haguenau en Gouvernement Militaire, par ſes proviſions datées du 11 Octobre 1766: s'exprimoit ainſi: *Ayant jugé qu'il étoit du bien de notre ſervice, que le Gouvernement de notre ville d'Haguenau, ſitué en Alſace, fût érigé en Gouvernement Militaire, deſirant d'ailleurs donner au ſieur Baron de Beſenval, une marque de l'eſtime particuliere que Nous faiſons de ſa perſonne, ainſi que de la ſatisfaction que Nous avons de ſes ſervices, & faire connoître en même-temps au Corps Helvetique Notre contentement de la fidélité avec laquelle cette Nation remplit les engagemens qu'elle a pris avec Nous. A ces cauſes, & autres bonnes conſidérations, à ce Nous mouvans; Nous avons,*

(15) *Voyez* l'état de ſes ſervices avec ceux de ſes ancêtres dans l'Hiſtoire militaire des Suiſſes, par M. le Baron de *Zur-Lauben*; par M. de *Mai de Romainmotier*; & par M. *Girard*; dans le Dictionnaire Hiſtorique de la Suiſſe, par M. *Leu*, tom. III, p. 302-306; & dans la Chronologie Hiſtorique-Militaire de France, par M. *Pinard*, &c.

ledit Gouvernement de Notre ville d'Haguenau, érigé & érigeons en Gouvernement Militaire, aux appointemens de ſix mille livres par an, & en avons pourvu, & pourvoyons ledit ſieur Baron de Beſenval.

L'autre titre, également glorieux, eſt daté du 29 Septembre 1781. C'eſt le commandement des provinces de l'intérieur du Royaume qu'avoit M. le Marquis de Poyanne le Lieutenant-Général, & dont à ſa mort M. le Baron de Beſenval a été pourvu. Ce commandement comprend les Généralités de Paris, d'Orléans, de Touraine, du Berry, du Bourbonnois, du Nivernois, & du Soiſſonnois.

Le Château de *Waldeck* a été bâti à une demi-lieue de Soleure en 1683, par M. le Baron de *Beſenval* (*), mort en 1713, Avoyer de la République de Soleure, qui a eu pour fils deux Lieutenans-Généraux au ſervice de France, dont l'un *Jean-Victor*, pere de M. le Baron de *Beſenval*, aujourd'hui Lieutenant-Général, mourut à Paris en 1736, Colonel du Régiment des Gardes Suiſſes, & l'autre, *Charles-Jacques*, décéda en la même ville en 1738, étant Colonel d'un Régiment Suiſſe de ſon nom.

Les autres endroits remarquables du Bailliage de Flumenthal, ſont la Paroiſſe de ce nom ſur l'Are, dans laquelle eſt la charmante forêt d'*Attisholtz*, autrement le *Bois d'Atys*, célébre par ſes eaux minérales. Le village de paroiſſe *Gunſperg*, fait auſſi partie du bailliage de Flumenthal: On voit les reſtes d'un Temple payen dans le village *Hubeſtorf*, qui eſt dans la paroiſſe de Flumenthal.

(*) *Planche*, portraits, n°. 27.

SEPT BAILLIAGES EXTERIEURS.

I. *Falckeinstein*, autrefois Baronnie, & préſentement Bailliage, confine au levant avec le Bailliage de Wallenbourg du canton de Bâle; au midi avec les Bailliages de Bechbourg & de Flumenthal, qui ſont du canton de Soleure, & avec le Bailliage bernois de Bipp; au couchant avec le bailliage de Leberen & l'Evêché de Bâle, & au nord avec le bailliage de Thierſtein, qui eſt auſſi du canton de Soleure. Tout ce diſtrict eſt très-fertile en pâturages. On y prend des faucons & des vautours, dont on fait une branche de commerce, comme de différentes autres eſpeces de gibier. *Falckeinſtein* ſignifie proprement en allemand *le Rocher* ou la *Pierre* du *Faucon*; & les anciens Barons de ce nom portoient un *faucon* dans leurs armes. Ils furent bienfaiteurs de l'Abbaye de Saint-Urbain. A leur extinction vers 1312, leur Terre paſſa ſucceſſivement dans les Maiſons des Comtes de Thierſtein & des Barons de Bechbourg. Ces derniers prirent le ſurnom de Falckeinſtein. Le canton de Soleure acheta cette Baronnie en 1410 & 1420: elle avoit été partagée entre Jean de Blauenſtein & Jean de Bechbourg-Falckenſtein. Le Bailliage eſt diviſé en deux départemens: l'intérieur, qui comprend les vallées de Balſthal & de Guldinthal; & l'extérieur, qui contient la paroiſſe *Egerchingen* ſur la route d'Olten, & la paroiſſe Neuendorf.

Balſtal, eſt un gros bourg bien bâti, ſur la grande route de Soleure à Bâle, au pied du Château de *Falckeinſ-*

tein, où réſide le Baillif, & qui eſt aſſis ſur un rocher très-élevé. On l'appelle *Falckeinſtein-le-Neuf*, pour le diſtinguer de l'ancien Château de ce nom, où demeuroient les Barons de Falkeinſtein. Ce dernier Château (*), dit auſſi *Blauenſtein*, eſt ſitué ſur un rocher eſcarpé, à l'entrée de la *Cluſe*; & il couvre le paſſage de ce détroit par lequel va la grande route à Soleure & à Olten. Le Secrétaire Ballival réſide dans ce Château. *La Cluſe* ou *l'Ecluſe*, en allemand *Die Clus*, au travers du Jura, & au bord de la riviere *Dunneren*, eſt un village fermé par un mur du côté de Balſtal.

Les autres Paroiſſes du *Département intérieur*, ſont *Lauperſtorf*, *Holderbanck*, *Mazendorf*, *Welsehen-Rohr*, *Gaens-Brunnen*, & *Mimmliſweil*.

II. *Bechbourg.* Ce Bailliage confine au levant avec celui d'Olten; au midi avec l'Are; au couchant avec le bailliage de Bipp, qui eſt du canton de Berne, & au nord avec le bailliage de Falkeinſtein & celui de Wallenbourg, qui dépend de Bâle. Tout ce diſtrict eſt ſitué dans l'ancien Landgraviat du *Buchsgau*, ainſi appellé de la quantité de buis, en allemand *buchs*, qui y croît. C'eſt une contrée très-fertile en bled & en pâturages. Les deux cantons de Berne & Soleure poſſédoient anciennement ce Bailliage par *indivis*. Mais par le partage fait en 1463, il a été cédé au canton de Soleure. Il y avoit des Nobles & des Barons de Bechbourg. Leur réſidence primitive étoit le château dit *le Vieux-Bechbourg*, dont on voit les ruines dans le bail-

(*) *Planche*, n°. 67.

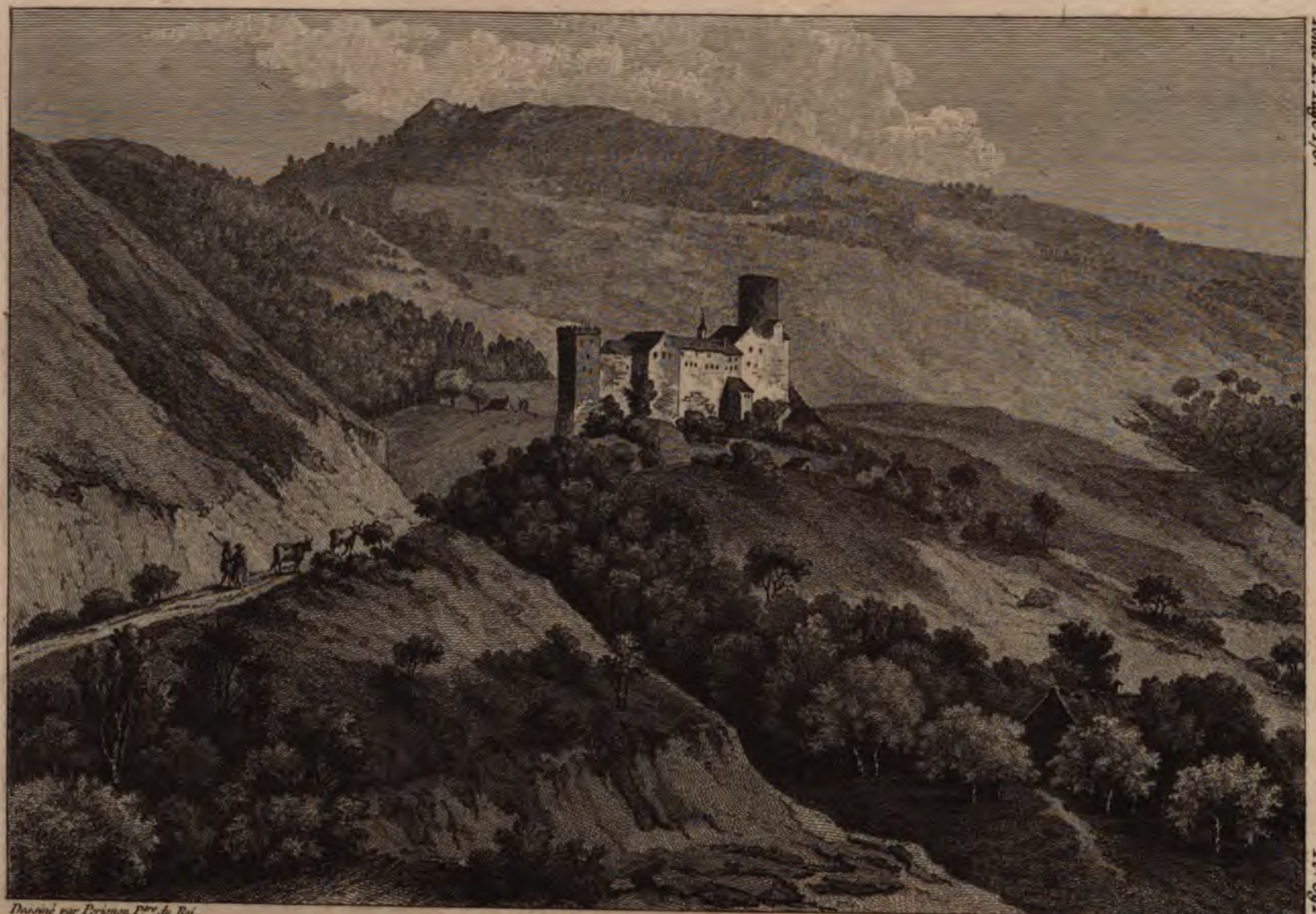

Dessiné par Perignon Ptre du Roi.

Gravé par Schintz.

VUE DU CHATEAU DE BACHBURN.

à trois Lieues de Soleure.

A.P.D.R.

Pl. 392

N° 168.

liage de Falckenſtein, près de Holderbanck. On appelle *Bechbourg-le-Neuf* le château où demeure le Baillif, & qui eſt ſitué au-deſſus de l'Ecluſe, ſur la côte méridionale du Jura, entre Bipp & Olten, au-deſſus du gros village *Oenſingen*. L'aſſiete de ce château (*), qui domine ſur une vaſte plaine, & dont la vue porte ſur un grand lointain dans la Suiſſe, frappe les yeux du Voyageur. Les Barons de Bechbourg le bâtirent après que leur ancien château dit le *Vieux-Bechbourg*, fut ruiné en 1356 par un tremblement de terre.

Les paroiſſes de ce Bailliage ſont Oenſingen, Keſtenholz, Buchſiten, Wolfweil, Fulenbach, Hegendorf, Wangen, & Cappel.

III. *Goeſgen*, Bailliage très-fertile en grains, en vin & en fruits, a pour limites au levant le bailliage de Biberſtein, qui eſt du canton de Berne; au midi l'Are, au couchant le bailliage d'Olten, & au nord le canton de Bâle & le *Fricktal*, qui eſt à la Maiſon d'Autriche. Tout ce diſtrict étoit partagé anciennement entre pluſieurs Maiſons, les Comtes de Frobourg, les Barons de Goeſgen, de Kienberg, les Seigneurs de Wartenfels, d'Iſenthal, &c. A l'extinction des Barons de Goeſgen en 1340, leurs Terres paſſerent par mariage dans la Maiſon de Falckeinſtein, autrement Bechbourg. En 1458 Thomas de Falckeinſtein vendit la Baronnie de Goeſgen à la ville de Soleure, avec l'Advocatie du Chapitre de *Schoenenvert*, & pluſieurs autres Seigneuries.

(*) *Planche*, n°. 168.

Le château de *Goeſgen* où réſide le Baillif, eſt ſur une crête de rocher près de l'Are, à une lieue au-deſſus d'Arau, au pied ſeptentrional du Mont-Jura. On y jouit d'une vue lointaine & agréable. Ce Château a été rebâti dans le dernier ſiécle.

On trouve dans ce Bailliage les paroiſſes de *Goeſgen*, Aerliſpach, Kienberg, Stuſslingen, & Loſtorf, où il y a des bains célébres, Trimbach & Ifenthal.

Le château de Wartenfels, ſitué entre le Bas-Hauenſtein, & le mont Schaafmatt, ſur un roc eſcarpé, au-deſſus du village de Loſtorf, eſt très-remarquable par la beauté de ſes bâtimens & jardins. La ville de Soleure l'a donné en fief en 1749 à M. François-Charles *Grimm*, l'un de ſes principaux Magiſtrats, & à ſes deſcendans de l'un & de l'autre ſexe. Le fief étoit devenu réverſible à l'Etat, à l'extinction de la Maiſon de *Greder*, qui le poſſédoit depuis 1600.

Dans le même bailliage de Goeſgen, derriere la petite ville d'Olten, près d'Ifenthal, ſur une pointe du bas-Hauenſtein, très-élevée, ſont les maſures du château de *Frobourg*, qui fut renverſé en 1356 par un tremblement de terre. C'étoit la réſidence des Comtes de *Frobourg*, qui poſſédoient une grande partie du canton de Bâle, la ville d'Olten, & diverſes terres conſidérables dans les cantons de Berne & de Soleure.

L'Hiſtoire de cette Maiſon (16) remonte aux dix &

(16) Entr'autres titres, relatifs à la Généalogie de ces Comtes, eſt le Diplome de l'Empereur Fréderic II, daté de Melfe, en Août 1227, par lequel ce Prince accordoit des privileges conſidérables aux Monaſteres de

onzieme ſiécles ; elle s'éteignit en 1370. Le nom allemand de *Frobourg* ſignifie le *Château* ou *Bourg-de-Joye ;* il le devoit à ſa ſituation, qui, des deux côtés, a la vue agréable ſur le Rhin, ſur l'Are, & ſur les Alpes.

IV. *Olten*, en latin *Ultina*, ſuivant une inſcription Romaine que nous avons rapportée (17), & dans les titres du moyen âge, *Oltena*, *Oltina*, *Olita*, *Olta*, *Ulto*, eſt une petite ville bien bâtie, réſidence d'un Baillif ou Avoyer. Elle eſt remarquable par les murs de ſon enceinte ovale, qui ſont de ſtructure Romaine. M. l'Abbé *Hermann*, Bibliothécaire de la ville de Soleure, Savant dont nous avons fait mention plus d'une fois, juge qu'*Olten* a été l'ancien *Olino* que la notice de l'Empire déſigne avoir été la réſidence du Commandant de la frontiere Séquanoiſe, & que Rhénanus plaçoit à *Holé*, près de Bâle. Le pays des *Rauraques*, limitrophe d'Olten, faiſoit partie de la Province ſéquanoiſe.

Quoi qu'il en ſoit, Olten eſt un endroit très-ancien ; les Comtes de Frobourg, qui poſſédoient cette ville comme fief de l'Evêque de Bâle, porterent auſſi un temps le titre de *Comtes d'Olten*, *Comites de Ulto*, ainſi qu'on le

---

Sainte-Croix, de Lilienfeld, de Zwetel & de Baumgartenberg, Ordre de Cîteaux, en Autriche. Parmi les témoins de ce Diplome, ſont nommés Hermann & Louis Comtes de Frobourg, *Hermannus & Ludovicus Comites de Froburc.* Cet Acte eſt rapporté par le P. Chriſoſtome *Hanthaler*, dans ſes *Faſti Campililienſes*, tome I, Part. II, p. 768-771. Linтz, 1747. in-folio, avec figures.

(17) Tome I, titre IV.

voit par un Diplome (18) de l'Empereur Frédéric II, daté du mois de Mars 1223.

Olten eſt une jolie ville, ſituée ſur une colline, à la rive gauche de l'Are, ſept lieues au-deſſous de Soleure. On y peut remarquer particulierement un beau pont de bois, qui eſt ſur la riviere, long de 372 pieds, & dont toutes les piéces ſont liées par des crampons de fer. Il y a là un paſſage fort commode & aſſez important. On y voit une petite riviere nommée *Dunneren*, qui ſe jette dans l'Are. Elle produit des écreviſſes toutes rouges, que l'on ſert quelquefois ſur la table avec d'autres écreviſſes cuites, quand on veut ſe divertir aux dépens des étrangers, qui ne connoiſſent pas ce phénomene de la nature. Depuis quelques années la *Société helvétique* de Schinzenacht, tient annuellement ſes ſéances à Olten. Nous en avons parlé ailleurs. Il y a auſſi hors de cette ville un couvent de Capucins, avec une terraſſe très-agréable ſur l'Are. La ville a perdu beaucoup de ſes privileges en 1653, mais elle a encore deux Conſeils & une Juſtice inférieure. Ils ſont tous nommés par le Baillif, qui porte ici le titre d'*Avoyer*. Ce Bailliage eſt limitrophe de ceux de Goeſgen & de Bechbourg, de la banlieue de la ville d'Arau, & du bailliage d'Arbourg, qui dépend du canton de Berne. Les habitans d'Olten ſont induſtrieux, le terroir eſt très-fertile.

On trouve dans le bailliage d'Olten les Paroiſſes de Starkirch, & de Grenzenbach ou Grezenbach; le village

(18) Tſchudii Chron. Helvetic. tom. I, p. 118 & 119. Herrgott, Genéal. Halsburgicæ, tom. II, p. 230.

Dulliken

Dulliken eſt dans la premiere de ces paroiſſes, & celui de Schoenenwerd, dans la ſeconde.

M. l'Abbé *Grandidier* (19) a le premier fait connoître, par des titres authentiques, l'origine du Chapitre de *Schoenenwerd*, *Collegiata* (20) *Werdenſis*. Cette Prévôté étoit primitivement un Monaſtere fondé en l'honneur de l'apôtre Saint-Paul, & connu ſous le nom de *Werits* ou *Verd*. Il étoit ſitué près de Grezenbach, ſur la route qui conduit d'Arau à Olten, dans cette partie de la haute Allemagne, qui forme le canton de Soleure. La Collégiale ſubſiſte dans le même endroit, à la différence qu'elle eſt ſituée aujourd'hui ſur une colline, à la droite de l'Are, au lieu que le Monaſtere avoit été fondé dans une iſle formée par cette riviere. L'Are, trop turbulente dans ſon cours, avoit entraîné l'iſle où le Monaſtere de Verd avoit été fondé, & obligea les Chanoines de s'établir à deux cens pas de-là ſur une hauteur, où ils ſe trouvent à l'abri des inondations. Le Monaſtere de Verd exiſtoit dès le milieu du ſeptieme ſiecle, comme on le voit par la légende de (21) Saint Germain, Abbé de Grandval, au Diocèſe de Bâle, & auparavant Moine de Luxeuil. Germain gou-

(19) Hiſtoire de l'Egliſe & des Evêques-Princes de Strasbourg, tom. I, p. 305-312. A Strasbourg, 1776. *in*-4°. avec fig.

(20) Ce n'eſt que depuis la fin du treizieme ſiecle que *Verd* fut appellé *Schoenenwerd* ou *Clara Werda*.

(21) La vie de Saint-Germain, écrite quelque temps après ſa mort par le Prêtre *Bobolene*, eſt inſérée dans le Recueil des Bollandiſtes, *tome* III, *Februarii*, *p.* 265; & dans les actes de l'Ordre de Saint-Benoît, par Dom Mabillon, tom. II, p. 491. Les trois Monaſteres dont Saint-Germain avoit la direction, y ſont nommés *S. Urſicini atque Verdunenſe*, *necnon & Grandis vallenſe*.

vernoit en paix les trois monaſteres dont il étoit Abbé, *Grandval*, *Verd* & *Saint-Urſanne*; lorſque touché des violences qu'Athic, Duc d'Alſace, exerçoit ſur les peuples de la vallée de Grandval & des environs, il oſa en faire des remontrances à ce Seigneur. Sa liberté lui coûta la vie. Le Duc le fit tuer avec Ramdoalde ſon Prieur, par ſes ſoldats, le 21 de Février vers l'an 663. Le Monaſtere de Verd, depuis la mort de Saint Germain, continua d'être régi par les Abbés de Grandval, qui en conſerverent la juriſdiction ſpirituelle, même long-temps après ſon rétabliſſement, & peut-être juſqu'à ſa ſécularisation, où il commença à dépendre du Diocèſe de Conſtance. Cependant le Monaſtere de Verd dépériſſoit inſenſiblement, ſoit par les inondations fréquentes de l'Are, ſoit par les différentes guerres qui déſolerent la France ſous les derniers Rois de la premiere Race, Verd étoit preſque réduit à rien. Ce n'étoit plus qu'un ſimple Hoſpice, lorque Carloman, Roi d'Auſtraſie, confirma (22) vers l'an 770, à l'Abbaye de Grandval des privileges que Pepin ſon pere, & les Rois ſes prédéceſſeurs, lui avoient accordés, ainſi qu'aux Egliſes de ſa dépendance. Ratpert, qui exerçoit dans le pays les fonctions Epiſcopales, ſans être attaché à aucun Siége, fut touché du triſte état où il voyoit le monaſtere de Verd. Il le rétablit quelques années après, & les bienfaits dont il le combla, lui mériterent le titre de Fondateur. Il changea le nom de *Saint-Paul* qu'il por-

(22) Cette Charte nomme *Verd*, *Cella Vertenſe* in *honorem Sancti Pauli* conſtructa.

On la trouve dans l'*Alſatia Diplomatica* de M. Schoepflin, tom. I, p. 43.

toit, & dédia le nouveau Monaſtere à S. Léger. Le culte de cet Evêque d'Autun étoit alors très répandu ; & on prétend même que ce Saint avoit été, au ſeptieme ſiécle, un des bienfaiteurs du Monaſtere de Verd dans ſa primitive inſtitution. L'Evêque Ratpert, pour conſolider en même-temps ſon nouvel établiſſement, crût devoir en faire donation à une Egliſe célebre & puiſſante, capable de ſoutenir ſa fondation dans ſon origine, & de la ſauver d'un ſecond anéantiſſement. Il choiſit l'Egliſe de Strasbourg, & fit auſſi-tôt préſent du Monaſtere de Verd à l'Evêque Remi, qui occupoit alors le Siége de cette ville. La donation ſe fit en régle, & Ratpert en mit en poſſeſſion l'Evêque de Straſbourg devant des témoins *par le couteau* : c'étoit alors (23) un des ſignes les plus ordinaires de l'inveſtiture, dont les anciens faiſoient même mention dans leurs actes. Remi, par reconnoiſſance, accorda le Monaſtere de Verd à Erlulpſe & à Cundbert les deux freres de l'Evêque Ratpert : il les en inveſtit auſſi-tôt ; mais ceux-ci ne le conſerverent pas long-temps : ils le rendirent à Remi, en faveur d'un préſent qu'il leur avoit fait ; & ils l'obtinrent de cet Evêque ſeulement pour leur vie, & moyennant une redevance annuelle. Remi prit de nouveau poſſeſſion du Monaſtere de Verd, en préſence d'un grand nombre de témoins ; & Erlulpſe & Cundbert, conformément à la loi des Allemands, mirent entre les mains de l'Evêque de Straſbourg un fêtu de paille, pour montrer qu'ils renonçoient à toute propriété. Quelque temps après,

(23) Du Cange, in Gloſſario, tom. III, p. 1527.

l'Evêque Remi fit ſon teſtament le 15 Mars 778, par lequel il nomme l'Egliſe de Straſbourg ſa Légataire univerſelle. Il lui donne & ſoumet le Monaſtere de Verd, tel que l'avoit fondé Ratpert, & aux mêmes conditions ſous leſquelles il l'avoit reçu lui-même d'Erlulpſe & de Cundbert, c'eſt-à-dire, qu'après la mort des deux freres, la propriété, ainſi que l'uſufruit, appartiendroient à l'Egliſe de Straſbourg. L'original de ce Teſtament eſt conſervé dans les Archives épiſcopales de Saverne. M. l'Abbé *Grandidier* (24) l'a publié avec de ſavantes Notes. En vertu du Teſtament de l'Evêque Remi, la propriété du Monaſtere de Verd reſta à l'Evêché de Straſbourg; & cette dépendance, qui en fit un Membre particulier de cette Egliſe, ſe ſoutint lorſque ce Monaſtere fut ſécularisé. Le défaut de monumens nous empêche de fixer le temps de cette ſécularisation; elle eſt du moins beaucoup antérieure au treiſieme ſiecle. Burcard de Sengen, qui vivoit en 1207, eſt le premier Prévôt de Schoenenwerd qu'on connoiſſe. Ce Chapitre reſta ſoumis à ſon Egliſe-mere; il ne pouvoit diſpoſer de ſes biens ſans la permiſſion de l'Evêque de Straſbourg, qui s'en reconnoît le Seigneur territorial. Le droit de Patronage lui appartenoit; & quoiqu'il eût laiſſé

(24) *Ibid. tom. II, preuves, p.* CXXX — CXXXVI. Le Monaſtere de Verd eſt nommé dans ce teſtament, *Monaſteriolum Werith, ſuper fluvium Araris, in pagelle Aragougenſe, & eſt ipſa inſula Grechchinbach, quod Ratpertus Epiſcopus à novo opere edificavit.* — Dans un autre endroit de ce Teſtament on lit: *Monaſtriolum, quod dicitur Werith, & eſt in honore Sancti Leodegarii Martyris, in fine Grechchinbaccenſe, ire inſula ſuper fluvium Ararium.* — *Et illo Monaſteriolo in Aragaugia, quod dicitur Werida.* On voit par ce paſſage que le Monaſtere de *Werd* eſt ſitué dans le canton de l'Argeu.

aux Chanoines l'élection libre, le Prévôt élu étoit obligé de s'adreſſer à l'Evêque de Straſbourg, pour en obtenir des Lettres de confirmation. Cette dépendance ſubſiſtoit encore en 1331. Les armes de l'Evêché de Straſbourg ſe voient ſur un écuſſon triangulaire, attaché à la voûte de l'Egliſe de Saint-Léger à Schoenenwverd; & on a découvert, il y a quelques années aux environs, ſur-tout à Grezenbach, qui n'en eſt éloigné que d'un quart-de lieue, pluſieurs monnoies bracteates d'argent, qui portoient les mêmes armes. L'ancienne dépendance de cette Collégiale paroît avoir ceſſé vers le milieu du quatorzieme Siécle, lors des troubles qu'y exciterent les Barons de Goeſgen, qui en avoient obtenu l'Advocatie des Comtes de Habsbourg. La Maiſon de Goeſgen s'éteignit en la perſonne d'Amalie de Goeſgen, qui avoit épouſé en 1340 Ulric de Falckeinſtein. A cette époque l'Advocatie de Schoenenwerd paſſa aux Barons de ce nom; le Canton de Berne s'étant emparé, en 1315, de la plus grande partie de l'Argeu, acquit par droit de conquête la Juriſdiction territoriale de Schoenenwerd, & la conſerva juſqu'en 1458, que Thomas de Falckeinſtein vendit le Château de Goeſgen, avec toutes ſes appartenances, au canton de Soleure. Cet Etat devenu par-là protecteur de la Collégiale de Schoenenwerd, obtint une Bulle du Pape Jules II, en vertu de laquelle il nomme encore aujourd'hui à la Prévôté & aux Canonicats. Cette Collégiale étoit compoſée, en 1323 & 1331, de douze Chanoines, tirés de la Nobleſſe du pays. Les Canonicats furent réduits à ſix en 1576; & il n'y a plus aujourd'hui que ſix Chanoines, en y comprenant le Prévôt. On leur joignit quatre Chapelains, qui

ſont à la collation du Chapitre (25). J'ai cru cette digreſſion néceſſaire pour éclaircir l'antiquité d'une célébre Collégiale, ſur laquelle les Hiſtoriens de la Suiſſe n'ont donné, juſqu'à préſént, que des notions haſardées & confuſes. On voit dans l'Egliſe de Schoenenwerd pluſieurs tombeaux des Comtes de Frobourg, des Barons de Goeſgen, de Bechburg & de Falckeinſtein, des Nobles de Hunenberg, &c. M. Ours-Victor-Georges *Vogelſang*, nommé en 1764 à la prévôté de Schoenenwerd par la République de Soleure, & mort en Octobre 1781, a écrit l'Hiſtoire diplomatique de ſon Chapitre, recueil précieux de titres du regne féodal.

Dans la proximité de la ville d'Olten, ſont, ſur deux pointes de rochers, ſéparés l'un de l'autre, par un profond vallon, les deux châteaux du haut & du bas *Wartenbourg*. La démarcation des limites entre le canton de Berne & celui de Soleure, eſt placée dans ce vallon. L'un de ces châteaux, qui eſt ruiné, appartient au premier de ces Cantons, l'autre a été conſervé juſqu'à nos jours par l'Etat de Soleure, qui y entretient une garde pour donner le ſignal en cas d'incendie ou de quelqu'événement extraordinaire. Ces châteaux ont appartenu un temps à la Maiſon de *Hallweil*.

(25) Le Chapitre a auſſi la collation des Cures de Grezenbach, Starkirch, Olten, Trimbach & Stuſslingen. Le Prévôt nommé par le Magiſtrat de Soleure, n'eſt pas toujours tiré du Corps, & il eſt confirmé dans ſa dignité par l'Evêque de Conſtance. Il eſt auſſi à la tête de la Communauté du village de Schoenenwerd; il a le droit de la convoquer & de l'amender dans les délits de forêts, ou d'autres cas concernant la Police. Les Chanoines obſervent deux années de carence; la premiere eſt pour la fabrique de l'Egliſe, la ſeconde appartient au Magiſtrat de Soleure.

V. *Dornegg*, *Dorneck* ou *Dornach*, Bailliage borné au levant & au couchant par l'Evêché & le canton de Bâle; au midi par le canton de Bâle, & au nord par le même Evêché de Bâle & le Comté de Ferrette, qui eſt du Sundgau, & appartient à la France. Ce Bailliage, aſſez étendu & très-fertile, eſt compoſé de pluſieurs Seigneuries, ſucceſſivement acquiſes par la ville de Soleure. Le château de Dornach où réſide le Baillif, eſt aſſis ſur un rocher aſſez élevé, à deux petites lieues de Bâle, ſur la droite de la Birſe, en face de Reynach. Il a été fortifié, & l'Etat y a un dépôt de canons & d'armes, avec les munitions néceſſaires. On voit dans ce Château un puits très-profond. L'expoſition du local paroît fort agréable. Au pied du Château eſt le village de paroiſſe *Dornach*, avec un couvent de Capucins. Il y a ici un beau (*) pont de pierre, long de cinquante pas, ſur la Birſe, qui fait en cet endroit une chûte d'eau très-pittoreſque. Derriere l'Egliſe paroiſſiale eſt la Chapelle de *Sainte-Marie-Madeleine*, avec un oſſuaire ou charnier, où l'on a dépoſé les os des Allemands qui furent tués le 22 Juillet 1499, à la bataille de Dornach, gagnée par les Suiſſes ſur l'armée Impériale, commandée par le Comte Henri de Furſtemberg. Les Suiſſes, au nombre d'environ cinq à ſix mille hommes, attaquerent cette armée, qui étoit de quinze mille, & remporterent ſur elle la victoire la plus complette. Le Général y périt lui-même avec trois mille hommes de ſon armée. La victoire fut quelque temps indéciſe, mais l'arri-

(*) *Planche*, n°. 54.

vée ſubite de huit cens Lucernois, & de quatre cens Zougois (26), la décida par leurs efforts magnanimes. La bataille de Dornach termina la guerre de Souabe; l'Empereur Maximilien fut contraint de faire la paix.

Le bailliage de Dornegg comprend pluſieurs autres paroiſſes, Séewen, Buren, Saint-Pantaleon, Roderſtorf, & Mezerlen. Dans cette derniere Paroiſſe eſt le château ruiné de *Rothberg*, la réſidence primitive des Barons de ce nom, qui ſont préſentement établis en Briſgau & dans la Souabe. Dans la proximité de ce Château, eſt ſituée ſur un rocher très-élevé, la belle Abbaye de *Notre-Dame-de-la-Pierre*, en latin *Petra Beatæ Mariæ Virginis*, de l'Ordre de S. Benoît. Elle eſt célébre par ſon pélerinage.

V I. *Thierſtein.* Ce Bailliage qui porte le titre de *Comté*, a pour limites au levant le bailliage de Gilgenberg, du canton de Soleure; au couchant & au nord les bailliages de Delemont & de Zwingen, qui ſont de l'Evêché de Bâle, & au midi le bailliage de Falckeinſtein, du canton de Soleure. Tout ce pays abonde en riches pâturages. Il appartenoit primitivement aux Comtes de Thierſtein, l'une des plus anciennes (27) & des plus puiſſantes Maiſons de la Suiſſe, originaire du Fricktal, où étoit le château de Thierſtein, près de Waitnau: leurs armes étoient d'*or*, à une

(26) Commandés par leur *Ammann* Werner *Steiner*. Les Lucernois étoient ſous les ordres de leur Avoyer Pierre *Féer*.

(27) *Voyez* la généalogie de ces Comtes, mais imparfaite, dans le Dictionnaire Hiſtorique de la Suiſſe, par M. *Leu*, tom. XVIII, p. 83-92; dans le quatrieme volume des Généalogies Hiſtoriques des Maiſons Souveraines, par M. *Chazot de Nantigni*, p. 224-227. Paris, 1738. *in*-4°. *fig.* &c. &c.

biche

biche de *gueules*, ſur un mont de *ſinople*. Elles étoient analogues au nom allemand *Thiers-Stein*, en latin *cervæ petra*, c'eſt-à-dire en françois, *le rocher* ou la *pierre de la biche*, ou *de la bête fauve*. Les poſſeſſions des Comtes de Thierſtein furent démembrées avec le temps: le château neuf de Thierſtein, qu'ils avoient bâti ſur un haut rocher, au-deſſus du village de *Buſſerach*, & qui donnoit le nom à leur nouveau Comté, appartient aujourd'hui à la ville de Soleure; les Comtes le lui hypothéquerent avec le Comté, à diverſes époques, en 1461 & 1499, mais ce ne fut qu'après leur extinction en 1519, que ce Canton parvint à une poſſeſſion complette. L'Evêque de Bâle lui céda auſſi en 1522 des droits de ſuzeraineté.

Le Baillif réſide au château de Thierſtein, dans la paroiſſe de Buſſerach. Ce Bailliage comprend pluſieurs villages; on y trouve les paroiſſes de Beinweil, Buſſerach, Erſchweil, Baerſchweil, Breitenbach, & le petit-Luzel, où il y avoit autrefois une Collégiale de Chanoines réguliers, de l'Ordre de S. Auguſtin.

Le beau chemin par le *Paſſawang*, qui conduit à Bâle, en Alſace, & à Delemont, & qui fait une partie du Jura, mérite d'être vu, de même que les deux ponts artiſtement conſtruits. Ce chemin a coûté des ſommes conſidérables à l'Etat de Soleure, pour vaincre toutes les difficultés du local. C'eſt un des plus hardis ouvrages de ce ſiecle.

L'Abbaye de *Beinweil*, en latin *Oſſavilla*, *Oſſavilere*, de l'Ordre de S. Benoît, fondée en 1124 par les Comtes de Thierſtein, eſt ſituée à une lieue derriere Thierſtein, ſur une colline, dans un vallon entouré de hautes montagnes;

Les Moines (28), après avoir eſſuyé différens revers, tranſporterent leur réſidence à *Notre-Dame* (29) *de-la-Pierre*, dans le bailliage de Dornach en 1636. Depuis cette tranſlation, l'ancien Monaſtere de Beinweil eſt deſſervi par deux Religieux de *Notre-Dame-de-la-Pierre*: l'un d'eux a le titre de *Stattehalter*, ou *Adminiſtrateur*, & l'autre eſt le Curé de la paroiſſe de Beinweil. L'Abbé de Notre-Dame-de-la-Pierre continue de poſſéder les terres & rentes, attachées à ſon Monaſtere primitif.

VII. *Gilgenberg*, Bailliage d'une médiocre étendue, a pour limites les Bailliages de Thierſtein & de Dornach, qui ſont du Canton de Soleure; le Bailliage de Zwingen, qui appartient à l'Evêque de Bâle, & celui de Wallebourg du Canton de Bâle. La Ville de Soleure acheta cette terre en 1527, d'Imier, Baron de Ramſtein & de Gilgenberg. Le Baillif réſide au Château de Gilgenberg, qui eſt remarquable par ſon étonnante ſolidité & l'épaiſſeur extraordinaire de ſes murs, ſur un rocher très-eſcarpé, & au milieu des montagnes. Ce Bailliage comprend les Paroiſſes Oberkirch & Meltingen, & quelques Villages, Nunigen ou Nonningen, &c. On trouve dans ce dernier Village qui eſt de la Paroiſſe Oberkirch, du gypſe d'une très-bonne eſpece. A Meltingen, il y a une ſource d'eau minérale dont on fait uſage pour diverſes maladies.

(28) Leu, *ibid.* tom. III, p. 19-23; & tom. XVII, p. 560-563.

(29) Cette Abbaye, bâtie dans la paroiſſe de Sewen, eſt diſtante de Beinweil de trois lieues & demie.

JEAN IM-THURN,
Chevalier,
Mort à Schaffhausen le 8e Mars 1611 après avoir
rendu des Services importans à sa Patrie.

Hubert Sculp.

ARTICLE XII.

*CANTON DE SCHAFFHAUSEN, Réformé & Ariſto-Démocratique. Armes d'*or, *au bélier ſaillant de* ſable.

LE Canton de *Schaffhauſen*, au nord de la Suiſſe, eſt en (*) partie en Souabe, & au-delà du Rhin, ſur la rive droite duquel eſt Schaffhauſen (1), ſa Capitale, Ville grande & l'une des plus conſidérables de la Suiſſe. Ce Canton (2) confine au levant avec le Landgraviat de Nellembourg, qui eſt à la Maiſon d'Autriche; au couchant, avec les Landgraviats de Baar & de Stuhlingen, qui appartiennent au Prince de Furſtenberg; au midi, avec le Rhin, & au-delà de ce fleuve, avec le Canton de Zurich, & la Turgovie, qui dépend des huit anciens Cantons; & au nord, avec le Hegau & le Comté de Thengen. Ce Canton quoique peu étendu eſt cependant de grande importance pour le repos de la Suiſſe, qui peut le regarder comme ſon boulevard contre l'Allemagne. Sa grandeur du levant au couchant, a cinq lieues, & du midi au nord,

(*) *Voyez* la Carte de ce Canton, *Planche*, n°. 215.

(1) Prononcez *Chafouſe*; la premiere ſyllabe adoucie.

(2) Leu, Dict. Hiſt. de la Suiſſe, tom. XVI, p. 158-248.
L'Etat & les Délices de la Suiſſe, tom. III, p. 77-88.
Faeſi, Topographie de la Suiſſe, tom. III, p. 1-55.
Tſcharner, Dict. Geogr. de la Suiſſe, tom. II, p. 115-118.
Fueſslin, Topog. de la Suiſſe, tom. II, p. 162-200, &c.

ſeulement trois lieues. Les deux Bailliages *Buch* & *Ruedlingen*, ſont même ſéparés du Canton, l'un par le Landgraviat de Nellenbourg, & l'autre par le Kleggau. Le ſol eſt fertile en bleds, en vignobles, en fruits, abondant en pâturages; le pays eſt très-beau, & le Rhin y rend le commerce floriſſant. Ce Canton a des collines fort élevées & très-cultivées. Il n'a pas de hautes montagnes, ſi l'on excepte celle de *Randen*, qui touche à la forêt noire.

Schaffhauſen ſe nommoit primitivement en Latin *Scaffuſa* ou *Scaphuſia* ou *Navium domus*, *Scapharum domus*; c'eſt-à-dire, *la maiſon des bateaux*, parce qu'on déchargeoit en cet endroit les marchandiſes qui deſcendoient le Rhin, & que ce lieu étoit l'entrepôt des barques (en Allemand *Schiff*) par le paſſage de ce fleuve. Le nom de *Shaffhauſen* ſignifie auſſi *la maiſon du Mouton*. J'ai parlé de l'origine de cette Ville, à l'article de ſon gouvernement. Elle doit ſon principal accroiſſement à l'Abbaye de Bénédictins qui y établit, en 1052, Berhard, Comte de Nellenbourg en Hegau. L'aſſiette (*) de la Ville eſt dans une ſorte d'entonnoir, entouré de toutes parts de montagnes, la plupart plantées de vignobles. Les rues y ſont grandes, propres & larges. Les maiſons y ſont bien entretenues, & preſque toutes peintes, & marquées de quelques enſeignes. On y voit deux Temples conſidérables; le *Munſter* ou l'Egliſe de l'ancienne Abbaye *de Tous les Saints*, qui eſt un bel édifice ſoutenu ſur douze

(*) *Planches*, n°. 105, 190, & 205.

groſſes colonnes de pierre, toutes d'une piece, à l'honneur des douze Apôtres ; elles ont dix-huit pieds de haut, neuf de tour, & trois de diametre. Celle qui doit repréſenter *Judas*, a d'un côté la figure d'une tête fendue. Le Clocher a entr'autres une cloche qui peſe *96* quintaux, & a *29* pieds de tour ; elle fut fondue l'an *1486*. On peut voir encore l'Egliſe Paroiſſiale de *Saint-Jean*, qui paſſe pour le plus grand Temple de la Suiſſe. C'eſt en effet un vaſte édifice, mais un peu obſcur, compoſé de douze voûtes, avec le chœur. Il y a ceci de particulier qu'au lieu d'y monter en chaire, comme par-tout ailleurs, là il faut deſcendre quelques degrés pour y entrer. On a dans cette Egliſe une Bibliotheque qu'on appelle *la Bibliotheque des Miniſtres*, parce qu'elle eſt deſtinée à leur uſage. La Ville en a auſſi une dans un autre endroit, qui eſt pour l'uſage des bourgeois.

L'Egliſe de l'Hôpital étoit autrefois celle de l'Abbaye de Bénédictines, ſous le titre *de Sainte-Agnès*.

L'Hôtel-de-Ville mérite d'être vu. La Chambre du Conſeil a pour tapiſſerie une très-belle boiſerie, qui eſt un chef-d'œuvre de menuiſerie, auſſi-bien que le plafond de la galerie. Derriere l'Hôtel ſont les Archives. Au-deſſous de la maiſon, à côté de l'eſcalier d'en haut, on peut remarquer un portail admirable, de la largeur de quatorze pieds, de pierre de taille, & dont le linteau de deſſus eſt une eſpece de voûte platte, compoſée d'onze pierres taillées, poſées côte à côte en ligne droite, & celle qui eſt au milieu & qui fait la clef de la voûte, eſt pointue de bas en haut.

La Ville eſt aſſez bien fortifiée & fermée de murailles

de toutes parts, avec des tours, même du côté du Rhin. La tour dite *Fronwaag-Thurn*, croula en 1746; elle étoit remarquable par une très-belle horloge qui marquoit non ſeulement les heures, mais auſſi le cours du Soleil & de la Lune, avec les éclipſes. M. l'Abbé *Grandidier* (3) a célébré l'habileté des trois Suiſſes qui exécuterent la grande horloge de la Cathédrale de Strasbourg; Conrad *das y podius* (4), de Frauenfeld, & les deux freres (5) Iſaac & Joſias *Habrecht*, de Schaffhauſen en 1571 — 1574. Cette horloge eſt comptée, avec la tour de la Cathédrale, entre les ſept merveilles de l'Allemagne.

A l'un des côtés de la ville de Shaffhauſen, il y a ſur une hauteur une eſpece de Citadelle ou de Fortereſſe à l'antique, qu'on appelle vulgairement *Unnoth*, ou plutôt *Munoch*, du mot Latin *Munimentum*, *boulevart*, *rempart*. Cet ouvrage eſt bâti en rond, & le deſſus fait en plateforme, pour y pointer du canon en cas de beſoin; les murailles ſont fort épaiſſes. On fit cet ouvrage en 1564, à la place d'une vieille tour. L'arſenal eſt fourni d'armes & d'autres inſtrumens de guerre, pour armer la Bourgeoiſie & les ſujets. La Ville contient d'aſſez grandes places & pluſieurs belles fontaines, entr'autres une ſur laquelle eſt

---

(3) Eſſais Hiſtoriques & Topographiques ſur l'Egliſe Cathédrale de Strasbourg, p. 288-290, & 295, 296. Straſbourg, 1782. *in*-12.

(4) Ce Mathématicien, Chanoine de Saint-Thomas à Straſbourg, mourut Doyen de ce Chapitre le 26 Avril 1601. On voit le Catalogue de ſes Ouvrages dans le Dictionnaire de *Moreri*, tom. III, p. 28.

(5) Iſaac Habrecht fut gravé de ſon vivant en 1608.

Cet habile Horloger mourut à Straſbourg en Novembre 1620, à l'âge de 76 ans.

la ſtatue en pierre de *Guillaume Tell*; ce Héros Uranien à qui la liberté Helvétique a tant d'obligation. Il ne faut pas oublier le pont fameux ſur le Rhin. M. *Andreae* dans ſes *Lettres* (6) *ſur la Suiſſe*, en a donné deux deſſins avec l'exacte deſcription de ſa ſtructure, qui lui a été communiquée par M. *Jetzler*, de Schaſſhauſen. L'ancien pont, moitié en pierre, moitié en bois, s'étoit écroulé le 6 Mai 1754 : un ſimple Charpentier (7), obſcur habitant de *Tuffen*, village du Canton d'Appenzell-Réformé, propoſa au Magiſtrat de Schaffhauſen, de jetter un pont de bois, qui enjamberoit d'une ſeule arche les deux rives diſtantes de près de 340 pieds. Le Magiſtrat exigea qu'il fût coupé en deux arches, & voulut que l'on employât une pile intermédiaire que le Rhin avoit reſpectée en entraînant le vieux pont. L'Architecte obligé d'obéir, a cependant, dit-on, éludé l'ordre en conſtruiſant cet étonnant édifice, de maniere que la pile ne porte abſolument rien, & ſon ouvrage également ſolide ſans elle, en auroit été beaucoup plus beau. On ne peut imaginer comment un homme

(6) Préface, pag. XI - XXI, & Lettres, p. 39 - 40. *Voyez* auſſi les Lettres de M. *Coxe*, ſur la Suiſſe, avec les Obſervations de M. Ramond, tom. I, p. 10 - 14, & 82, 83.

(7) Jean-Ulric *Grubenmann*; dans le même temps ſon frere Jean *Grubenman*, bâtiſſoit un pont ſur le Rhin, à Reichenau, chez les Griſons, qui n'a qu'une ſeule arche de deux cens-quarante pieds d'ouverture.

L'Architecte du pont de Schaffhauſen, bâtit en 1764, un pont de bois de quatre-vingt pas de long, d'un ſeul jet, ſur la *Linth*, entre le bourg de Glaris & celui d'Enneda. Il a auſſi conſtruit le pont de Wettingen, à un quart de lieue de Bade, ſur la Limmat. Celui-ci, qui a quatre-vingt pas de long d'un ſeul jet, eſt formé de dix repriſes artiſtement ſuſpendues ſous une véritable voûte de bois, peu courbée, & dont l'ouverture eſt de toute la longueur du pont.

ignorant en Mathématiques, ſans étude quelconque, ſans la moindre théorie de la méchanique; enfin comment un ſimple Charpentier a pu concevoir le plan d'un édifice auſſi hardi dans ſa conſtruction. Doué par la nature des talens les plus extraordinaires, & guidé par ſon génie dans la pratique de ſon art, il s'éleva tout ſeul à la perfection, & l'on doit le placer au rang des plus ingénieux Architectes de ce ſiecle; il a fini en (8) trois ans ce pont qui a coûté 90000 florins, c'eſt-à-dire plus de 200000 livres tournois à la ville de Schaffhauſen.

Paſſons à la deſcription du Canton de ce nom, qui eſt partagé en pluſieurs petits Bailliages, dont neuf portent le titre de *Préfecture*, en Allemand *Obervogtey*, & ſont diſtribués par le ſort aux membres du Petit Conſeil. *Neukirch* porte ſeul le titre de *Grande Préfecture*, en Allemand *Landvogtey*; le Baillif eſt choiſi dans le Grand-Conſeil, & même dans le corps de la Bourgeoiſie, & il eſt obligé

(8) En 1758. On peut voir le modéle du pont de Schaffhauſen à Paris au Bureau des Ponts & Chauſſées. L'Auteur anonyme, François, des *Lettres ſur la Suiſſe*, en 1781. *tom. I, p. 90 & ſuiv. Geneve & Paris*, 1783. in-8°. *avec fig.* s'exprime ainſi: « On vante beaucoup le Pont de Schaffhauſen conſ-» truit par un Charpentier d'Appenzel nommé *Ulric Grubermann*. Il eſt vrai » qu'il eſt fait avec hardieſſe; mais il a le défaut de tous les ponts couverts » de la Suiſſe, c'eſt d'être lourd & ſans grace. Les Suiſſes font couvrir leurs » ponts de bois, pour les garantir des injures de l'air & de la pluie; mais » ils ne s'apperçoivent pas que la quantité de poutres qui ſervent à la cou-» verture, leur coûte dix fois davantage que ne coûteroient les réparations » qu'il faudroit y faire en cinquante ans. Ces ponts couverts n'ont jamais » d'élégance; & un grand inconvénient, c'eſt qu'à midi à peine y voit-» on aſſez pour n'y pas accrocher. Dès que le ſoir arrive on ne va plus » qu'à tâtons: car les Suiſſes ne ſe ſont pas ſeulement aviſés d'y mettre des » lanternes ».

de

de réſider dans la petite ville de *Neukirch*, dans le haut Kleggau. La durée de ſa geſtion dure ſix ans. Les autres Préfectures n'exigent point la réſidence locale, & ceux qui les obtiennent en jouiſſent pendant leur vie ou juſqu'à ce qu'ils ſoient élevés à de plus hautes Charges. On peut appeller de leurs Sentences au Petit Conſeil.

I. *Buch;* ce petit Bailliage eſt ſéparé du Canton par le Landgraviat de Nellembourg; il eſt ſitué dans le Hégau, entre Ramſen & Randeck; on y trouve les Paroiſſes *Buch*, *Gailingen* & *Bueſingen*, & quelques Hameaux. La baſſe Juriſdiction de *Buch* appartenoit anciennement à l'Abbaye de *Sainte-Agnès*, à Schaffhauſen; elle la vendit en 1529, à noble Jean *Peyer*, Bourguemaître de Schaffhauſen, & celui-ci la vendit la même année à cette Ville qui la poſſede actuellement. En 1723, ce Canton acheta de l'Empereur Charles VI la haute Juriſdiction ſur ce diſtrict qui fut alors entiérement ſéparé du Landgraviat de Nellenbourg. A Bueſingen, les Nobles *Im-Thurn* ont la baſſe Juriſdiction; mais la haute dépend du Landgraviat Autrichien de Nellenbourg. Ces Nobles *Im-Thurn* (*) ſont, ſans contredit, la plus ancienne (9) & la plus illuſtre Maiſon de Shaffhauſen; les deux villages Wydlen, *le ſupérieur & l'inférieur*, font partie de la Paroiſſe de Bulſingen; mais leur haute Juriſdiction appartient, depuis 1723, au Canton qui l'acheta de la Maiſon d'Autriche, c'eſt auſſi un démembrement du Landgraviat de Nellenbourg.

(*) *Planche*, n°. 195.

(9) *Leu*, ibid. tom. XVIII, p. 147-154, &c.

II. *Thaingen* ou *Thayngen*, le plus écarté de tous les Bailliages du Canton, vers le levant; il a pour limites le territoire Autrichien de Nellenbourg & les Préfectures Buſch & Herblingen, qui ſont à la Ville de Schaffhauſen. Le Bourg & la Seigneurie de ce nom ont appartenu ſucceſſivement à pluſieurs familles nobles. Le Canton en acquit une partie en 1461, par les Armes, & l'autre avec Barzheim, en 1580, par achat. La maiſon *Im-Turn* poſſede à Thaingen, depuis 1400, une partie de la baſſe Juriſdiction. Ce ne fut qu'en 1723 que le Canton acheta de l'Empereur la haute Juriſdiction de ce Bailliage, qui auparavant étoit dans le reſſort du Landgraviat de Nellenbourg.

III. *Herblingen & Reyet*, Bailliage limitrophe du Landgraviat de Stuhlingen, des Préfectures de Thaingen, de Buch, & de Merishauſen, & de la Banlieue de la ville de Schaffhauſen. Il s'étend du nord au ſud dans l'eſpace de trois lieues. Le terroir où il eſt ſitué ſe nomme *le Reyet*, c'eſt un pays montueux & qui fait partie du Mont Randen. Le Canton y acquit peu à peu différens droits & revenus, & en fit un Bailliage de 1524; mais les droits de régale & de ſouveraineté ne lui furent cédés par la Maiſon d'Autriche qu'en 1723. Avant cette époque, la haute Juriſdiction reſſortoit du Landgraviat de Nellenbourg. *Herblingen*, Paroiſſe & Château ſur le Reyet. *Lohn*, autre Paroiſſe; & pluſieurs Villages & Hameaux.

IV. *Neuhauſen*, cette Préfecture ou Châtellenie, le long du Rhin, en ſortant de la Ville, comprend la Paroiſſe

de Neuhauſen, au-delà de la cataracte du Rhin à Lauffen ; le Canton en acquit la Seigneurie, lorſqu'il ſécularisa l'Abbaye *de Tous les Saints*. Il y a auſſi le petit Château *de Werdt*, ſitué ſur un rocher au bord du Rhin au-deſſous de la cataracte & tout près de Neuhauſen. Il appartenoit anciennement à la même Abbaye. Il y a ici un péage conſidérable, & une pêche très-riche en ſaumons, qui appartient à ce Canton.

V. *Beringen*, Bailliage au nord du précédent, comprend les Paroiſſes de Beringen & de Hemmenthal, à une lieue de Schaffhauſen.

VI. *Lœhningen*, Bailliage acquis par le Canton, en 1529 & en 1540, tant du Couvent de Paradis, que de la Maiſon de Trullerey, comprend les Paroiſſes Lœſningen & Guntmadingen. Il touche, au levant, le Bailliage de Beringen ; au midi, celui de Neuhauſen ; au couchant, ceux de Neukirch & de Schleitheim, & au nord, celui de Merishauſen.

VII. *Merishauſen*, Bailliage acquis par la ſécularisation de quelques fondations pieuſes, a pour limites, au levant, celui de Herblingen ; au midi, les Préfectures Beringen & Lœhningen ; au couchant, Schleitheim, & au nord, le Landgraviat de Stuhlingen. On y trouve, au pied du Mont *Randen*, le gros Bourg & la Paroiſſe de Merishauſen, & le village Bargen.

VIII. *Schleitheim*, limitrophe des Bailliages de Merishauſen, Lœhningen & Neukirch & du Landgraviat de

Stuhlingen; le Canton en acquit une partie par échange, en 1530, & une autre appartenoit déjà, depuis 1438, à l'Hôpital de cette Ville qui la lui vendit en 1554. On y remarque le *Randen*, qui eſt une chaîne de montagnes ſur leſquelles on trouve beaucoup de pierres figurées, & ſurtout des échinites. Ce Bailliage comprend la Paroiſſe conſidérable de Schleitheim, dans la proximité de la riviere Wutach, ſur la frontiere du Landgraviat de Stuhlingen. On trouve dans le même Bailliage, à une lieue de Schleithein, la Paroiſſe & le beau village de Beggingen. Le Château de *Randenbourg*, dont il n'exiſte plus que des maſures, étoit bâti à l'extrêmité du nord de Randen, vers la forêt noire, dans la Paroiſſe Schleitheim.

IX. *Ruedlingen*, Bailliage ſeparé du canton, & limitrophe du Kleggau, du Rhin & du Canton de Zurich, comprend le village de Ruedlingen ſur la droite du Rhin, à une lieue au-deſſus de la petite ville d'Egliſau, & la paroiſſe de Buchberg, ſur le Rhin, entre Rheinau & Egliſau. La haute-Juriſdiction appartenante au Landgraviat de Sulz, ne fut achetée qu'en 1656. L'Evêque de Conſtance & l'Abbé de Rheinau y conſervent encore des droits féodaux.

X. *Neukirch*, Bailliage d'une étendue conſidérable, ſitué entre les Landgraviats de Stuthlingen & de Sulz, & les Bailliages du canton de Schaffhauſen, Schleitheim, Loehningen, & Neuhauſen, & qui fut acheté ſucceſſivement par le Canton, de différentes Maiſons. Le chef-lieu eſt la petite ville, *Neukirch* ou *Neun Kirchen*; ce der-

nier nom lui fut donné, parce que cette paroiſſe comprenoit autrefois neuf villages dans ſon circuit, *Neun Kirch*, c'eſt-à-dire, *les Neuf-Egliſes*. Le Baillif réſide dans cette ville. On trouva en 1698 au village de Gaechlingen, qui eſt dans la paroiſſe de Neukirch, beaucoup de Médailles Romaines en or & en argent. Les autres paroiſſes de ce Bailliage ſont *Siblingen*, le haut & le bas *Hallau*, le bourg de *Wilchingen* & *Oſterfingen*, où il y a de bonnes eaux minérales, dans leſquelles on diſtingue l'alun & le ſoufre. Les Payſans de Wilchingen ſe révolterent en 1717: ils avoient oſé s'adreſſer à l'Empereur, parce que leur village avoit été en arriere-fief de l'Empire. Mais l'Empereur, informé du fait, leur refuſa ſa protection. Cette rébellion ne fut entierement étouffée qu'en 1729. Le bas *Hallau* eſt un Bourg très-peuplé. Il y a des mines de fer au mont *Roſsberg*, dans la paroiſſe de Wilchingen.

ARTICLE XIII.

CANTON D'APPENZELL, de Religion Mixte, & Gouvernement Démocratique. Armes d'Argent, *à l'Ours debout de* Sable, *armé de griffes de* gueules.

LE canton (1) d'*Appenzell*, qui eſt le treizieme & le dernier, conſiſte en trois ou quatre Vallées entre de hautes montagnes, au nord de la ville de Saint-Gall, & preſque à la tête du Lac de Conſtance. Il touche au levant le Rheintal, qui lui appartient en co-ſouveraineté avec les huit premiers Cantons; le Rhin traverſe ce Bailliage à un quart de lieue de la frontiere du canton d'Appenzell. Au midi cette contrée eſt limitrophe de la Baronnie de Sax, qui dépend du canton de Zurich; au couchant elle eſt bornée par le comté de Toggenbourg, & au nord par *l'ancien domaine* de l'Abbaye de Saint-Gall. Sa longueur du levant au couchant peut être de dix lieues & demie, & ſa largeur, du midi au nord, de ſix à ſept lieues. Ce pays eſt proprement une maſſe de collines & de montagnes, qui

(1) Walſer, Chronique du canton d'Appenzel.
Leu, Diction. Hiſt. de la Suiſſe, tom. I, p. 247-306.
L'Etat & les Délices de la Suiſſe, tome I.I, pag. 88-97, Edition de Bâle, 1764.
Haeſi, Topogr. de la Suiſſe, tom. III, p. 56-139.
Tſcharner, Dict. Géog. de la Suiſſe, tom. I, p. 60-68.
Fueſslin, Topog. de la Suiſſe, tom. II, p. 201-236, &c.

s'élevent en amphithéatres depuis l'extrémité ſeptentrionale, juſqu'à l'extrémité oppoſée. Tout le pays eſt partagé, depuis 1597, en deux cantons *diſtingués*, mais non *ſéparés d'intérêt*; ſavoir, le canton des *Rhodes* ou communautés *intérieures*, & celui des *Rhodes extérieurs* : le premier occupé par les Catholiques, & le dernier par les Réformés. On peut voir à l'article de ſon Gouvernement, ainſi *diviſé*, quelle en eſt la conſtitution. On y trouvera auſſi le précis hiſtorique de l'origine & des principales révolutions de ce Canton juſqu'à l'époque de ſa liberté. Dans tout l'*Appenzell* (2) il n'y a pas une ville fermée; ſeulement on y remarque quelques amas de maiſons un peu conſidérables que l'on nomme *Bourgs*, & un petit nombre de villages. Tout le pais au reſte, ſi l'on en excepte les roches entierement arides, eſt tellement garni de cabanes de Bergers, qu'il forme un village continu.

Ces cabanes préſentent le plus riant aſpect : chacune d'elles a ſon petit territoire, compoſé d'un ou deux arpens d'excellentes prairies, qui ſouvent ſont environnées d'arbres. Le pays abonde en bois; les montagnes ſont couvertes de forêts; & la terre eſt ſi largement abreuvée d'eau, qu'on ne peut pas faire deux cens pas ſans rencontrer une ſource jailliſſante à ſes pieds, ou quelque torrent qui ſe précipite du haut des rochers. La ſurface habitable de ce Canton n'offre gueres que des pâturages, & conſéquemment ſes marchandiſes d'exportation conſiſtent principalement en bétail & en peaux, en beurre & en fromage. Il ne

(2) Lettres de M. Coxe, ſur la Suiſſe, avec les Obſervations de M. Ramond, tom. I, p. 33, *& ſuiv.*

ſort de ſes manufactures que du fil & des toiles, en très-grande quantité, il eſt vrai, & dont la matiere premiere eſt fournie par le ſol, qui produit beaucoup de lin.

Le *Rhode* extérieur eſt beaucoup plus étendu, & en même-temps, proportionnellement plus peuplé que le *Rhode* intérieur. Mais il ne faut pas rejetter uniquement ſur la différence de Religion, la diſproportion de la population relative; &, comme l'a obſervé M. *Ramond*, le Commentateur de M. *Coxe*, le *Rhode* Catholique eſt moins étendu, plus montueux, & moins fertile. *Tout y eſt Berger, & tout n'y eſt pas pâturage. Les rochers ne produiſent & ne nourriſſent rien.*

CANTON D'APPENZELL, Catholique, ou des Rhodes intérieurs.

LE Canton *Interieur* eſt aujourd'hui compoſé de neuf *Rhodes* ou quartiers.

Appenzell, en latin *Abbatis cella*, qui donne ſon nom au Canton, eſt un gros (*) Bourg ſitué au pied d'une haute montagne nommée *Alpſtein*, & au bord de la riviere *Sitter*, en latin, *Sintria*. Un Abbé de Saint-Gall ayant bâti là un hoſpice, dans le VIIIe. ſiecle, ce lieu qui auparavant étoit inhabité, ſe peupla peu à peu & devint enfin un Bourg qu'on nomma *Abtszele* ou *Abbenzell*, c'eſt-à-dire, *la cellule de l'Abbé*, à cauſe de l'hoſpice auquel il devoit ſon origine. Vers le milieu du XIe. ſiecle, on y fonda une Egliſe Paroiſſiale. *Appenzell* eſt la Capitale & la Communauté la plus conſidérable du Canton; c'eſt ici que réſide la Régence Catholique; on voit dans ce Bourg la maiſon où elle tient ſes ſéances; l'Arſenal des *Rhodes interieurs* eſt le dépôt général des titres de tout le Canton. Il y a dans le même Bourg un couvent de Capucins, & un autre de Religieuſes Capucines. Le Bourg d'Appenzell eſt dans le premier des ſix *Rhodes* du canton Catholique, & que l'on appelle *le quartier de Schwende*, d'un Château préſentement ruiné qui étoit la réſidence des Barons de ce nom. Dans le même *Rhode* ſont les villages Brulliſau &

(*) *Planche*, n°. 119.

Eggerſtanden, & les maſures des châteaux Claux & Schœnen-Buhel.

Le ſecond des *Rhodes* du canton d'Appenzell Catholique, eſt celui de *Ruthi* ou *Ruti* les ſept autres *Rhodes* ſont *Lehn*, *Schlatt*, *Gonten*, *Rikenbach*, *Stecklenegg*, *Hirſchberg*, & *Oberegg*. La Paroiſſe de *Gonten* eſt dans une agréable mais étroite plaine, entre Appenzell, Urneſch & Hundweil, au milieu de hautes montagnes. La Paroiſſe *Haſslen*, entre Appenzell & Hundweil, dans le *Rhode* Schlatten, eſt une vallée voiſine de la Sitter. La Paroiſſe & la Communauté Oberegg, ſont conſidérables, vers la frontiere du Rheinthal, & entiérement enclavées dans l'Appenzell Réformé, & où il y a quelques vignobles. Cette Communauté fait partie des *Rhodes* Hirſchberg & Oberegg.

CANTON D'APPENZELL, RÉFORMÉ, *ou des Rhodes extérieurs.*

Le Canton *extérieur*, plus étendu que le Canton *intérieur* eſt partagé en deux quartiers par la *Sitter*. Voici l'ordre des dix-neuf Paroiſſes, tel qu'il s'obſerve à la *Landſgemeind* ou aſſemblée annuelle & générale du peuple; les ſix premieres ſont ſituées *devant la Sitter*, & treize *derriere cette riviere*. I. *Urneſchen*, II. *Heriſau*, III. *Schwellbrunr*, IV. *Hundweil*, V. *Schœnen-grund*, VI. *Waldſtatt*, VII. *Theufen*, VIII. *Buchler*, IX. *Speicher*, X. *Trogen*, XI. *Rehe-Tobel*, XII. *Wald*, XIII. *Grub*, XIV. *Heiden*, XV. *Wolffhalden*, XVI. *Lutzenberg*, XVII. *Waltzenhauſen*, XVIII. *Ruthi*, & XIX. *Gaiſſ*.

Heriſau eſt un gros Bourg bien bâti, preſque à l'autre bout du Canton, au bord du torrent Bruhlbach, qui ſe jette dans le *Glatt;* c'eſt l'endroit le plus peuplé & le plus conſidérable du Canton Réformé. Mais c'eſt à *Trogen* que ſe trouvent le dépôt des Archives du Pays, celui du Tréſor général & l'Arſenal; c'eſt auſſi dans la maiſon du Conſeil, en ce Bourg, que ſont rendues les Sentences criminelles, elles ſont exécutées dans ſon diſtrict.

Avant que de quitter le canton d'Appenzell Réformé, j'obſerverai comme une ſingularité, que malgré le ſchiſme de religion & depuis la diviſion des *Rhodes intérieurs & extérieurs*, il exiſte dans la partie réformée deux Couvens

de Religieuſes. *Grimmenſtein*, dans la Communauté de Waltzenhauſen, & celui de *Wounenſtein*, dans le *Rhode* de Tuffen; tous deux du Tiers-Ordre de Saint-François. Le dernier de ces Couvens eſt fermé d'un mur, mais celui de *Grimmenſtein* n'a pas d'enceinte : le zele outré des Réformés la lui a toujours refuſée, quoique l'*advocatie* de ce Couvent appartienne à l'Appenzell Catholique.

Autre ſingularité : on ſuit dans les *Rhodes extérieurs* du canton d'Appenzell, *l'ancien Calendrier Grégorien;* on demandoit un jour à un Miniſtre pourquoi il gardoit conſtamment l'ancien Calendrier, qui retarde toujours d'onze jours ? Voici ſa *réponſe :* parce qu'un Pape a fait le Calendrier corrigé, nous aimons mieux ne pas ſavoir comment nous ſommes dans l'année, ſi c'eſt Printemps ou Eté, Automne ou Hiver, que de nous ſervir du bon Calendrier que le Pape a introduit. On lui dit là-deſſus qu'en ce cas, les Eccléſiaſtiques, en s'attachant au plus correct, pourroient inſinuer au peuple qu'il vaudroit mieux cependant auſſi ſe laiſſer dire par un Pape quel jour on a, que de l'ignorer entiérement ; qu'au reſte, le Calendrier exact ne les rendoit pas aſſurément Catholiques, mais que s'ils craignoient tant, à cauſe de leur conſcience, tout ce qui vient du monde Catholique, ils devroient auſſi ceſſer de manger du pain de la Souabe, puiſque le froment dont ils uſent croiſſoit la plus grande partie à l'autre côté du Lac de Conſtance, ſur le ſol Catholique. Le Paſteur preſſé par l'argument, repliqua : *Oh ! pour ceci nous le paſſons ; nos femmes & nos enfans nous touchent de plus près au cœur que l'almanach Grégorien. Il n'y a pas encore bien long-temps que nos prédéceſſeurs tenterent une fois de pro-*

poſer dans un Synode l'introduction de l'Almanach réformé ; mais les Payſans, nos Souverains, à peine eurent-il vent du projet, qu'ils depoſerent promptement de leurs Bénefices quarante de ces partiſans du calendrier Grégorien, en les congédiant hors de leurs frontieres. Ces raiſons du Paſteur perſuaderent pleinement l'homme aux queſtions, qu'il vaut mieux ſe tromper de douze jours dans le compte de l'année, que d'endurer la faim avec ſa famille.

BAILLIAGES COMMUNS A PLUSIEURS CANTONS.

Nous avons donné, ſous le titre XXXIX de ces Tableaux, l'eſquiſſe préliminaire & générale des Bailliages communs à pluſieurs cantons ou alliés du louable Corps Helvétique, mais ſans entrer dans aucun détail ſpécial de ces Préfectures. Il y a dans la Suiſſe dix-neuf Bailliages communs à pluſieurs Canton, dont ſept Ultramontins, ou ſitués au-delà du mont Saint-Gothard. Les *trois Ligues Griſes* poſſedent auſſi par indivis trois Bailliages. Nous les décrirons à l'article de cette République, ainſi que ceux qui appartiennent aux ſept dizains du haut *Vallais*.

LE LANDGRAVIAT DE LA TURGOVIE, de Religion Mixte.

Ce Bailliage eſt (1) le plus grand de toute la Suiſſe; il eſt extrêmement peuplé. Il eſt borné au levant, par le lac ſupérieur de Conſtance, au midi, par l'ancien territoire de l'Abbé de Saint-Gall & par le Comté de Toggenbourg;

(1) *Leu*, Dict. Hiſt. de la Suiſſe, tom. XVIII, p. 122-141.
L'Etat & les Délices de la Suiſſe, tom. III, p. 132-157.
Faeſi, Topog. de la Suiſſe, tom. III, p. 143-280.
Fueſslin, Topog. de la Suiſſe, tom. IV, p. 2-44, &c.

vers le nord, par le lac inférieur de Conſtance & par le Rhin, ſur la frontiere du Hegeu & du canton de Schaffhauſen; & vers le couchant, par le canton de Zurich. Sa longueur, depuis le lac de Conſtance juſqu'à Schaffauſen, a plus de dix lieues, & ſa largeur, depuis le lac inférieur de Conſtance juſqu'au mont *Hœrndli*, contient huit lieues; on appelle la *Haute-Turgovie* le diſtrict qui s'étend depuis *Weinfelden* juſqu'au lac de Conſtance; & la *Baſſe-Turgovie*, la partie qui ſe prolonge juſqu'à *Frauenfeld*. Tout ce pays eſt montagneux dans la proximité de la ſouveraineté de l'Abbé de S. Gall, mais en général aſſez uni dans les autres diſtricts, & très-fertile en bled, en vignoble, & en arbres fruitiers, particulierement dans la haute Turgovie, où l'on fait un excellent poiré. Il y croît auſſi beaucoup de lin. Ses principales rivieres ſont le *Thour*, qui donne ſon nom au Landgraviat, le *Sitter*, & le *Mourg*.

Le Gouvernement civil de la Turgovie eſt ſous la ſouveraineté des huit anciens Cantons, qui y envoient tour à tour, pour deux ans, un Baillif, dont la réſidence eſt au Château de la ville de *Frauenfeld*. Avant la paix d'Arau en 1712, le canton de Berne n'y avoit point de fort. A l'égard du Gouvernement ſpirituel, la Turgovie eſt mêlée des deux Religions, mais les *Réformés* en font les deux tiers.

Les (2) quatre villes principales ſe choiſiſſent elles-mêmes leurs Paſteurs; mais pour les autres bourgs & villages, les Seigneurs de Juriſdiction en ont la collation, à la réſerve de quelques endroits qui ont le même droit que

(2) Frauenfeld, Dieſſenhofen, Arbon & Biſchoffzell.

les quatre villes, comme par exemple *Utweilen*; grand village, qui appartient à l'Abbaye de Munſterlingen au bord du Lac, entre Romishorn & Keſſweilen. On prend les Miniſtres dans l'Académie de Zurich. Tous les Miniſtres de la Turgovie forment enſemble un Synode, qui eſt partagé en divers Doyennés, & s'aſſemblent tantôt à Frauenfeld, tantôt à Biſchoffzell ou à Weinfelden; quant aux Catholiques, ils dépendent de l'Evêque de Conſtance.

Le *Land-Ammann* de Turgovie, eſt toujours de la Religion Réformée. Zurich, Berne & Glaris, le fourniſſent alternativement; & celui à qui cette place eſt conférée, l'exerce pendant dix ans. Il doit veiller à l'exécution du Traité de paix conclu en 1712, & connu ſous le nom de *Lands-Friden*, & s'oppoſer à ce qu'on voudroit entreprendre de contraire. Il doit auſſi veiller à la conſervation de la Religion Réformée, afin que l'exercice en ſoit libre, & qu'on n'oblige perſonne à changer de Religion, &c. Il eſt le ſeul Juge dans tout ce qui concerne les Egliſes Réformées, leur conſtruction, leurs réparations, &c.

Il eſt le tuteur général de toutes les veuves & de tous orphelins dans les hautes Juriſdictions de la Turgovie, & cela ſans égard à la Religion; il eſt auſſi un des Conſeillers du Baillif de Turgovie.

La Juriſdiction criminelle de la Turgovie dépend, non-ſeulement des huit anciens Cantons, mais encore de ceux de Fribourg & de Soleure, ſur le pied réglé par la déciſion de Baden le 17 Septembre 1555, & par celle de 1751. Cette Juriſdiction & *le Landgericht*, avoient été vendus en 1417 par l'Empereur Sigiſmond à la ville de Conſtance. C'eſt une des dépouilles de Frédéric, Duc d'Autriche, excommunié

excommunié par le Concile de Conſtance, & mis au ban de l'Empire par le même Sigiſmond. Conſtance fut obligée de céder ce droit aux dix Cantons en 1499. Depuis cette époque les Suiſſes avoient deux Officiers dans la Turgovie. Les Droits royaux & la Juſtice civile étoient adminiſtrés par le Baillif que les ſept Cantons, Zurich, Lucerne, Uri, Scheweitz, Underwalden, Zoug & Glaris nommoient. Le Landammann, établi par les dix Cantons, préſidoit à la Juſtice criminelle & aux appellations. Ce fut en 1461 qu'arriva la conquête (3) de la Turgovie ſur Sigiſmond, Duc d'Autriche, par les ſept Cantons. Ce Prince fut obligé de la leur abandonner par le Traité de Conſtance, conclu l'année ſuivante.

Le détail de la Juriſdiction baillivale de la Turgovie, ſe trouve conſigné dans le Traité de la Paix d'Arau en 1712.

Les bornes preſcrites à ces Tableaux Topographiques nous empêchent de donner l'explication des droits attachés à la Judicature du Baillif. Nous ſommes obligés de garder les mêmes limites ſur l'Hiſtoire ancienne de la Turgovie, qui étoit un démembrement du Duché primitif d'Allemanie ou de Souabe. La ſucceſſion des Comtes du *Turgau* remonte juſqu'au ſeptieme ſiécle. Ils paroiſſent avoir été les Auteurs de la premiere (4) maiſon des Comtes

(3) Tſchudii, Chronicon Helveticum, tom. II, p. 600-615, &c.

(4) Les Chartes & les Hiſtoriens des Abbayes de Saint-Gall, de Rheinau, d'Einſidlen, &c. & l'ancien Cartulaire de l'Evêché de Lauſanne, font mention de cette premiere Maiſon des Comtes de Kibourg. La Chronique manuſcrite de l'Abbaye de Petershauſen à Conſtance, dont Jacques *Manlius* (*) & Jean Conrad *Fueſslin* (**), nous ont donné des fragmens, nous apprend

(*) In Chronico Epiſcopatûs Conſtantienſis.

(**) Topog. de la Suiſſe, tom. IV, p. 168-193.

de *Kibourg*, qui poſſédoient le Landgraviat du bas *Turgau*. Les Evêques de Conſtance, Les Abbés de S. Gall, de Richenau, &c. & pluſieurs Barons & Seigneurs, avoient beaucoup de Terres féodales dans l'une & l'autre diviſion de la Turgovie.

Avant que de paſſer à la deſcription de la Turgovie, nous obſerverons que le canton de Berne étant entré dans la co-régence de ce Bailliage, par la paix d'Arau, en 1712, celui de Glaris qui avoit gardé la neutralité dans la guerre civile de cette année, a conſervé ſes droits pleins & entiers dans les Bailliages de la Turgovie, du Rheinthal, du Comté de Sargans & du haut Argeu libre, dont la co-régence a été auſſi accordée à la ville de Berne par le même traité, & qu'en conſéquence le canton de Glaris envoie tous les quatorze ans un Baillif en Turgovie, au lieu que le tour des ſept autres Cantons ne revient que tous les ſeize ans. Glaris a auſſi la ſeptieme part dans la recette du Domaine ſouverain du Bailliage.

---

que les Comtes de *Winterthour*, originaires d'Italie, eurent pour héritiers, après le milieu du onzieme ſiecle, les Comtes de *Dillingen* en Souabe, qui porterent le nom de Comtes de *Kibourg*. Les *Donations* d'Einſidlen parlent de ces Comtes de *Winterthour*, & celles de *Wettingen*, des Comtes de *Dillingen*. La maiſon qu'ils formerent ſous le nom de *Kibourg*, & qui fut ſubdiviſée en deux autres branches, finit le 27 Novembre 1264; & leur riche ſucceſſion échut à la Maiſon de *Habſpourg*, dont une branche fut la tige des Comtes de *Kibourg*, éteints au commencement du quinzieme ſiecle.

L'Hiſtoire de ces diverſes branches n'a pas été encore éclaircie. La Chronique de Petershauſen, écrite vers l'an 1200, & qui n'a pas été entierement publiée, diſſiperoit en grande partie les ténèbres qui couvrent cette Généalogie.

HAUTE-TURGOVIE.

ARBON (*) ou *Arben*, petite Ville ſur la rive citérieure du lac de Conſtance, à quatre lieues de Saint-Gall, entre Salmſach & Rorſchach, dans cette partie de la Turgovie ſur laquelle les Evêques de Conſtance ont la Juriſdiction, & les huit anciens Cantons la ſouveraineté. Le territoire fertile où elle eſt ſituée lui a fait donner le nom latin d'*Arbor felix*. Ammien (5) Marcellin en parle comme d'un camp Romain, ſous l'empire de Gratien. Voici ſon texte: *Gratianus digreſſus per caſtra, quibus felicis arboris nomen eſt.* L'Itinéraire d'Antonin & la Table Théodoſienne placent *Arbor* (6) *felix* entre *Fines* qui eſt *Pfin* en Turgovie, & *Brigantia*, aujourd'hui *Bregentz* à vingt ou vingt un milles de la premiere de ces diſtances, & à vingt mille également de *Brigantia*. La notice de l'Empire, dreſſée

(*) *Planche*, n°. 107.

(5) Hiſt. Lib. xxxi. *Voyez* d'Anville, Notice de la Gaule, p. 88, 89, & 312.

(6) *Tſchoudi* (*) & *Stoumpf* (**) ont deſigné les armes de la ville d'*Arbon*, d'*argent* à un arbre déraciné de *ſinople*, ſur lequel eſt perché un milan *de gueules*. Les anciens Barons & Seigneurs d'*Arbon* portoient auſſi dans leurs armes trois *Milans*, 2 & 1. *Stoumpf* (***) obſerve que les Allemands habitans des Alpes nomment *Arben* le *Pin*. Mais l'ingénieux *Bochat* (****) donne une étymologie celtique au nom *Arbon*. Il prétend que ce nom ne veut dire que *ſur* ou *près de l'eau*, & qu'une ville placée ſur le bord du lac de Conſtance, étoit bien nommée *Arbon*.

(*) *Gallia Comata*, p. 123.

(**) Chron. Helvetic. Liv. V, cap. IX, p. 54. b. Prima *editio*.

(***) *Ibid.* Lib. IX, cap. XIII, p. 285 b.

(****) Mem. ſur l'Hiſt. anc. de la Suiſſe, tom. 1, p. 111.

vers 440, indique un poſte établi au lieu nommé *Arbor*, ſous les ordres du Général qui commandoit dans la Rhétie, *ſub diſpoſitione ducis Rhœtiæ primæ & ſecundæ.* Le canton d'*Arbon*, en latin *pagus Arbonenſis caſtri*, en Turgovie, *in ſitu durgavienſi*, eſt déſigné dans les plus anciennes Chartes de l'Abbaye de Saint-Gall, rapportées par *Vadianus* & *Goldaſt*; Saint-Gall mourut vers 640, à *Arbon*, que le Moine *Rampert* (7) nomme dans l'Hiſtoire du Monaſtere, *Caſtrum, quod Arbona nuncupatur juxta lacum Potamicum.* En 1282 & 1285, l'Evêque & le haut Chapitre de Conſtance acheterent des Nobles de *Kemnaten* & de *Bodmann* les droits Seigneuriaux qu'ils avoient à Arbon. Un Conſeil (8) de douze membres mi-parti entre les Catholiques & les Réformés, y adminiſtre préſentement la police. La Ville a l'exercice de la Juſtice civile & criminelle, ſous la Préſidence du Châtelain ou Lieutenant de l'Evêque, qui cependant n'a point de voix dans ces délibérations. Les huit premiers Cantons ont dans cette cette Seigneurie & dans celle de Biſgoffzell la domination territoriale, le droit des armes, celui de mettre garniſon dans les deux places, & ils ſont les arbitres ſouverains dans les différends entre l'Evêque & les ſujets. Le Châtelain de l'Evêque réſide dans le château d'*Arbon*, où il y a une tour dont la ſtructure déſigne la bâtiſſe des ſiecles mérovingiens. Les habitans des deux Communions ſe ſervent alternativement de la même Egliſe. On voit à Arbon, ſous

(7) Cap. I, *idem*, de Vita B. Galli, lib. I, cap. V, & XXX. Ermenricus, de Vita S. Magni, Cap. IV, &c.

(8) Leu, *ibid.* tom. I, p. 321-325, &c.

l'eau, lorſqu'elle eſt baſſe, des reſtes de murailles anciennes.

Biſchoffzell, en latin, *Epiſcopi cella*, Ville ſur une petite hauteur, au pied de laquelle le *Sitter* ſe jette dans le *Thour*, à cinq lieues de Conſtance & trois de Saint-Gall. Le Châtelain ou Baillif de l'Evêque de Conſtance y réſide dans un château; cet Officier tire la moitié des amendes, mais ſa juriſdiction dans la Ville eſt circonſcrite. Les Jugemens du Conſeil ſont ſans appel. La plus grande partie des habitans profeſſent la religion *Réformée*. L'Egliſe Collégiale, à la tête de laquelle eſt un Prévôt avec neuf Chanoines, a été fondée au commencement du dixieme (9) ſiecle, par Salomon, Evêque de Conſtance. C'étoit dans l'origine un Monaſtere de Bénédictins; mais dans la ſuite les Moines mirent bas le froc; ils voulurent être Chanoines ſéculiers, & convertirent leur Abbaye en Egliſe Collégiale. On ignore l'époque véritable de ce changement qui eſt antérieure à l'an 1269. L'Egliſe du Chapitre eſt la paroiſſe de la Ville, & les deux Communions y font l'exercice de leur religion, ſuivant le concordat preſcrit par la paix d'Arau. La nomination du Prévôt dépend alternativement des ſix premiers Cantons Catholiques; celle des neuf Canonicats alterne entre les mêmes Cantons, avec la

(9) *Hepidann*, Moine de S. Gall, dit expreſſément dans ſa Chronique ſous l'année 904. *Salomon Epiſcopus, reſidet cellam ſuam in Turgovia* Bucelin (*) attribue la fondation du Monaſtere de Briſchoffzell à Salomon, premier du nom, Evêque de Conſtance, ſous l'année 851, & qui mourut en 873.

(*) *Chronologia Conſtantienſis*, p. 151 & 156.
Bruſchius, de omnibus Germaniæ Epiſcopatibus Epitomes, Liber primus, p. 34. Noribergæ, 1549. in-12.
Leu, *Ibid.* tom. IV, p. 103-113.

réſerve du droit qu'a chaque Evêque de Conſtance nouvellement élu, d'y nommer à titre de *premieres prieres*, lorſque l'une des places vacque dans le mois compétent à la nomination du Chapitre. Un diſtrict limitrophe de Biſchoffzell appartient avec pluſieurs droits Seigneuriaux à ce même Chapitre, mais avec pluſieurs réſerves dans les cas d'appel. Il en eſt de même de la Juriſdiction locale que la ville de Biſchoffzell poſſede dans ſon voiſinage. L'exacte deſcription de ces droits divers exigeroit un détail dans lequel les limites de cet Ouvrage ne me permettent pas d'entrer. Il y a auſſi quelques villages dans la Juriſdiction & dans le voiſinage d'Arbon, dépendans de l'Evêque de Conſtance*, ſavoir Eggnach, Horn, &c. qui ſont ſur le même pied à l'égard de l'exercice de la Religion. Le Château (*) & le village de Horn, ſur le lac de Conſtance, dans la paroiſſe d'Arbon, offrent une ſituation très-agréable à la vue. On peut voir ſous le *titre VIII* de ces Tableaux topographiques, la deſcription du lac de Conſtance, tel qu'il eſt dans la partie limirrophe de la Suiſſe; nous n'y ajouterons qu'un trait propre à faire connoître la qualité du vin de cet endroit. Le Prince *Eugene de Savoie* étant à Conſtance (**), on lui fit boire du vin du pays, qu'on appelle en allemand *der ſcé-vin, le vin du lac;* piqué du goût aſſez déſagréable, le Héros dit, en rendant le verre à l'hôte, *j'aimerois mieux prendre une ſeconde fois Belgrade, que d'achever le verre de votre vin du Lac.* Il a

(*) *Planche*, n°. 132.
(**) *Planches*, n° 133.

paru en 1783, à Ulm & à Lindau, une *Deſcription* (10) *du lac de Conſtance*; l'Auteur y a tracé les ſcenes hiſtoriques paſſées ſur les bords de ce fameux lac, & a donné le tableau de ſon commerce, & celui de la culture de ſes environs, avec la ſpécification des droits reſpectifs que les Etats voiſins exercent & répetent ſur ce lac. Les obſervations & les recherches de l'Auteur méritent toute l'attention du lecteur qui voudroit les juger avec impartialité.

La châtellenie épiſcopale de *Guttengen*, avec le château & le village de ce nom, ſur le lac de Conſtance, à trois lieues au deſſus de Conſtance, & la ſeigneurie de *Gottlieben*, à une demi-lieue au-deſſous de Conſtance, appartiennent à l'Evêque, avec les villages de Degerweil, & de Siggerschhauſen. Le Châtelain de Gottlieben réſide dans le vieux château de ce Bourg, qui eſt renommé dans l'Hiſtoire (11) du Concile de Conſtance, en 1415; le Pape Jean XXIII y fut enfermé près de quatre ans, ayant été arrêté dans ſa fuite, après avoir renoncé à la Papauté. Il ne ſortit de priſon qu'en 1419: il alla ſe jetter aux pieds de Martin V, qui avoit été élu Souverain Pontife dans le Concile, & le reconnut pour vrai Pape. Martin V le reçut très-bien, l'aggrégea au nombre des Cardinaux, & le fit Doyen du Sacré Collége.

---

(10) En allemand, *in*-8°. contenant 213 pag. indépendamment de l'Avant propos, que l'Auteur date de Lindau en Août 1782.

(11) Jacques Lenfant a donné l'*Hiſtoire du Concile de Conſtance*, dont la meilleure Edition eſt celle de 1727, 2 vol. *in*-4°. On a auſſi de lui l'*Hiſtoire de la guerre des Huſſites & du Concile de Bâle* en 1731, 2 vol. *in*-4°. Emmanuel Scheelſtrate, Garde de la Bibliothéque du Vatican, qui mourut à Rome en 1692, avoit publié *Acta Concilii Conſtantienſis*, *in*-4°. Mais le célébre M. *Arnaud*, a réfuté cet Ouvrage.

Jean XXIII ne jouit pas long-temps de ces avantages; il mourut ſix mois après, le 22 Novembre 1419. Le fameux Jean *Hus* (12), qui s'étoit rendu au Concile de Conſtance, ſur la foi du ſauf-conduit que lui avoit donné l'Empereur Sigiſmond, n'ayant point voulu abjurer ſa doctrine, fut auſſi enfermé au Château de Gottlieben; & il n'en ſortit que pour être brûlé vif à Conſtance avec ſes Livres, le 16 Juillet 1415, après avoir été dégradé par le Concile, & livré au bras ſéculier. Ses Diſciples ſont connus ſous le nom de *Huſſites*, qui ont déſolé la Bohême pour venger la mort de leur Patriarche.

Les Habitans de Gottlieben ſont tous de la Religion Réformée. Des modernes ont rendu ce nom, qui ſignifie en allemand *l'amour de Dieu*, par celui en grec avec l'inflexion latine, *Theophilia.*

Le haut-Chapitre de Conſtance poſſéde les Juriſdictions de Langen-Rikenbach & de Liebburg.

Voici la notice des ſept *anciens domaines* de l'Abbaye de Saint-Gall, dans la haute-Turgovie; I. *Romishorn*, anciennement *Romaneshorn*, en latin *Romanorum Cornu*, de Religion mixte. Ce bourg & ſon château, ſont bâtis ſur une longue pointe qui s'avance fort loin dans le lac. II. *Keiſſweilen*, village *Réformé*, ſur le lac de Conſtance, au-deſſous de Romishorn. III. Le *Herren-Hof*, au milieu du lac dans l'intérieur des terres. IV. *Summéri*, paroiſſe *Réformée*, au-deſſus de Keſſweilen, à une lieue

(21) L'Hiſtoire & les Ouvrages de Jean Hus & de Jérôme de Prague, ont été imprimés à Nuremberg, 1558, en 2 vol. *in-folio*, & réimprimé en 1715.

du

du lac. V. *Sitterdorf*, Paroiſſe de Religion mixte, voiſine de la ville de Biſchoffzell. VI. *Rikenbach*, Paroiſſe Catholique, ſur la riviere du *Thour*, près de la ville de Weil; & VII. la Juriſdiction de la Montagne, en allemand *Das-Berg-Gericht*, dans la proximité de la ville de Weil, & qu'on appelle par corruption, *la Ligue-des-Eſcargots* ou *Limaçons*, en allemand *Schneken-bund.*

L'Abbaye de Saint-Gall poſſéde encore d'autres domaines en la haute-Turgovie, mais avec une Juriſdiction plus limitée que celle qu'elle exerce dans les ſept *anciens domaines* proprement dits; ces autres Seigneuries ſont *Hagenweil*, *Roggweil*, *Dotzenweil*, *Zuben* & *Heſſenhofen*. L'Hôpital de la ville de Saint-Gall poſſéde la Juriſdiction d'un diſtrict dans l'intérieur des terres, entre le lac de Conſtance & Biſchoffzell, & dans lequel eſt le village *Ruti.*

La Seigneurie, le Village & le Château *Ober-Eich*, dans la paroiſſe de Summeri, appartiennent à une branche de la Maiſon de *Salis* en Griſons, qui les tient en fief du haut-Chapitre de Conſtance.

La Seigneurie & le Château *Eppishauſen*, dans la paroiſſe de Sulgen, appartiennent depuis 1608 à l'Abbaye de Muri, qui en fait gérer la juriſdiction & les revenus par l'un de ſes Capitulaires. Le Château & la Seigneurie de *Blydek*, ſur le Sitter, au-deſſus de Biſchoffzell, dans la Communauté de Zillſchlacht; un Baron de Souabe, de la Maiſon de *Giell de Glattbourg*, poſſéde cette Juriſdiction depuis 1734; elle appartenoit précédemment à une branche de la Maiſon de *Hallweil.*

Le Château & la Seigneurie de *Zillschlacht*, qui relé-

vent féodalement du haut-Chapitre de Conſtance; le Château & la Seigneurie de *Haubtweil*, avec le bourg de ce nom, appartiennent, à titre de ſubſtitution, à la famille *Gonzembach* de Saint-Gall, qui la reprend en fief du haut-Chapitre de Conſtance & de l'Abbaye de Saint-Gall. Le bourg de Haubtweil eſt dans la paroiſſe de Biſchoffzell.

Le Château & la Seigneurie d'*Oettlishauſen*, ſur la riviere du Thour, un peu au-deſſous de Biſchoffzell, & dans la paroiſſe de cette ville, appartiennent, depuis 1726, à la noble famille de *Muralt* de Zurich, à titre de ſubſtitution, & ſous la mouvance féodale du haut-Chapitre de Conſtance, avec le Château voiſin & la Seigneurie de *Heidelberg*. On appelle auſſi cette derniere Seigneurie, *Hoſen-Tannen*, du nom d'un village annexe, & qui eſt dans la paroiſſe de Sitterdorf.

Le Château & la Seigneurie de *Burglen*, ſur la droite de la riviere du *Thour*, à une lieue au-deſſous de Sulgen, appartiennent, depuis 1579, à la ville de Saint-Gall, qui en fait gérer la Juriſdiction par un Baillif ou Châtelain. *Burglen* étoit autrefois une petite ville: tous les habitans de cette paroiſſe ſont de la Religion Réformée. Cette Seigneurie eſt la plus étendue de toutes celles de la Turgovie; elle comprend onze Juriſdictions, entr'autres celle du village de Sulgen.

Le Château & la Seigneurie de *Berg*, entre le lac de Conſtance & Burglen, appartiennent à la Maiſon des Barons (13) de *la Tour*, & en allemand *Von-Thurn*, ori-

(13) *Voyez* la Généalogie de cette Maiſon dans le Dictionnaire Hiſtorique de la Suiſſe, par M. *Leu*, tom 18, p. 154-157. &c.

ginaires de la Lombardie, & établis en Suiſſe, dans le territoire de l'Abbé de Saint-Gall & dans la Turgovie, depuis le commencement du dix-ſeptieme ſiécle. Elle répéte la même origine que la Maiſon de la *Tour-Taxis* en allemagne; l'un & l'autre ayant pour auteurs les *Turriani* de Milan. Celle de Saint-Gall obtint en 1662 le droit de Bourgeoiſie dans la ville de Soleure, & en 1667 la charge héréditaire de *Maréchal* de la Cour du Prince Abbé de Saint-Gall. L'Empereur Léopold lui conféra le titre de Baron du S. Empire-Romain. Cette Maiſon a été reçue dans les Chapitres de Conſtance, d'Andlau, de Seckingen, de Wald, de Maſſmunſter, &c. De cette Maiſon (14) eſt Joſeph-Fidele-Antoine Baron de *Thurn*, Colonel d'un Régiment Suiſſe au ſervice d'Eſpagne, au nom du Prince-Abbé de Saint-Gall depuis 1773.

Les deux Juriſdictions *Altnau* & *Buch*, de Religion mixte, appartiennent à la ville de Conſtance. Elles ſont dans la proximité du lac de ce nom, avec celle de *Landschlacht*, qui dépend de l'Abbaye des Bénédictines de *Munſterlingen*. L'Abbeſſe de ce nom a auſſi la baſſe-Juriſdiction à *Utweilen* & à *Hamisfeld*. L'Abbaye (15) de Munſterlingen, en latin *Monaſteriolum*, eſt ſituée entre Conſtance & Guttingen, à une grande lieue au-deſſus de Conſtance, ſur le lac de ce nom. On en fait remonter l'origine au dixieme ſiecle.

---

(14) *Girard*, Hiſtoire abregée des Officiers Suiſſes, qui ſe ſont diſtingués aux Services étrangers dans des grades ſupérieurs, tom. III, p. 270. Fribourg en Suiſſe, 1781. *in*-12.

(15) Voyez *Leu*, tom. XIII, p. 420-422, &c.

Le Bailliage *Auf-den-Eggen*, immédiatement au-deſſus de Conſtance, appartient à cette ville, & comprend quatre paroiſſes de la Religion Réformée. Ses habitans jouiſſent de privileges conſidérables dans la ville de Conſtance.

La Juriſdiction de *Reite*, qui appartient à l'*Hôpital* de Conſtance, comprend Neuweil, Stœcken, & pluſieurs autres hameaux. On y trouve la ferme *Schwaderloch*, qui eſt dans la paroiſſe *Alterſchweilen*. Ce local eſt célébré dans l'Hiſtoire helvétique, par le combat (16) qui s'y livra le 18 Avril 1499, entre huit mille hommes de la garniſon de Conſtance & le détachement de quinze cent Suiſſes. Les Impériaux ou Autrichiens perdirent ſur le champ de bataille près de quatorze cens hommes, ſans compter mille autres qui ſe noyerent dans le lac. Les relations du temps portent qu'il n'y eut du côté des Suiſſes que vingt hommes tués. L'Hiſtoire nous apprend qu'en 1500, dans un voyage que l'Empereur Maximilien I, fit à Conſtance, en remontant le Rhin, ce Prince alla voir le terrein de *Schwaderloch*, où l'année précédente ſes troupes avoient eſſuyé une ſi grande perte.

L'Abbaye de *Creuzlingen*, Chapitre de Chanoines Réguliers, Ordre de Saint-Auguſtin, eſt tout près de la ville de Conſtance, mais ſur le territoire de la Turgovie. On ne ſait pas (17) avec certitude dans quel temps ce Chapitre a

(16) Le même, *ibid.* tom. XVI, p. 520, 521.

(17) Le même, *ibid.* tom. V, p. 512-520.

Martini Gerberti, iter Alemannicum, p. 266 & ſeq. Typis San Blaſianis, 1773. *in*-8°. un vol. *fig.*

été fondé, ni quel en eſt le fondateur. Il y a apparence que c'étoit originairement un hôpital deſſervi par des Moines de l'ordre de S. Auguſtin. On prétend que S. Conrad, Evêque de Conſtance, établit cet hôpital vers l'an 968, hors de la ville de Conſtance, ſous l'invocation de la *Sainte-Croix*; de-là dérive le nom allemand de *Creuzlingen*, en latin *ad Sanctam Crucem*. Cette fondation fut conſidérablement augmentée par Ulric, Evêque de Conſtance, de la Maiſon des Comtes de Kibourg, qui mourut en 1127. Cette Abbaye a été ruinée & ſaccagée à différentes repriſes. Elle poſſéde en Souabe la Prévôté (18) de Riederen & la Seigneurie de Hirſchlatt. Dans le canton de Zurich, au Comté de Kibourg, la baſſe-Juriſdiction à Trullicken, Truttiken, Wildiſpuch, le petit Andelfingen, &c.; & en Turgovie pluſieurs Fiefs, à Creuzlingen, à Sulgen, le château de Geisberg, la collation des Paroiſſes de Guttingen & d'Aawangen. Autrefois elle avoit des droits de ſéance à la Diéte de l'Empire, & aux aſſemblées du Cercle de Souabe. Mais l'Abbaye étant ſituée dans la Turgovie, les Cantons co-Régens de ce Landgraviat lui ont ordonné de ne plus les fréquenter, parce que la Suiſſe & toutes ſes dépendances, ont été exceptées de l'Empire par le traité de Weſtphalie en 1648. L'Abbé, qui eſt mitré, occupe le ſixieme rang ſur le banc des Prélats dans les aſſemblées de la Nobleſſe en Turgovie. Cette Abbaye a été rebâtie à neuf dans ce ſiécle; l'Egliſe eſt très-belle, & le bâtiment du Chapitre offre une ſtructure élégante. L'Abbé jouit

(18) Cette Prévôté eſt ſituée dans le Landgraviat de Furſtemberg.

BASSE-TURGOVIE.

LA Seigneurie & le Château de *Weinfelden*, Bailliage du canton de Zurich dans la Turgovie, conſidérable par ſon étendue & par l'autorité du Baillif, qui eſt en même-temps Capitaine du quartier de *Weinfelden*, ce qui veut dire Commandant de la Milice du quartier, & parce que c'eſt chez lui que ſe tient l'aſſemblée de tous les Commandans des différens quartiers. Le Canton acheta cette Seigneurie en 1614 de la Maiſon de Schellenberg, qui l'avoit acquiſe de celle de *Muntpratt*. Zurich garda cette Seigneurie malgré l'oppoſition de pluſieurs autres Cantons, particulierement de Lucerne, qui vouloient diviſer la Turgovie en deux Bailliages, & fixer la réſidence d'un de ces Baillifs à Weinfelden. Le bourg de ce nom eſt un des plus peuplés de la Turgovie. On y cultive du vin, des grains, du lin, &c. Il y a du Commerce, ſur-tout un grand marché de bled chaque ſemaine. Les Artiſans y gagnent beaucoup. Le Baillif, qui eſt toujours un Membre du grand Conſeil de Zurich, réſide dans un Chateau bâti au-deſſus du Bourg, dans la montagne. Le Bourg eſt ſitué dans le Val dit *Thourthal*, au milieu de la Turgovie. Les appels de ce Bailliage ſe portent au Tribunal Ballival de Frauenfeld. Cette Seigneurie eſt compoſée de trois Juſtices inférieures, (*Gerichte*), Weinfelden, Birweinken & Buſſnang. Les Barons (1) de Buſnang ſont

(1) *Leu*, Dict. Hiſt. de la Suiſſe, tom. IV, p. 554, 555, &c.

très-

très-renommés dans l'Hiſtoire Helvétique. L'un d'eux, *Conrad*, fut Abbé de Saint-Gall dans le treizieme ſiécle, & l'autre, auſſi *Conrad*, Evêque de Strasbourg en 1439. Le château de Buſnang, qui étoit au village de ce nom, fut détruit en 1405 par les Appenzellois. Ce village eſt ſur la gauche du Thour, en face du Bourg de Weinfelden. La collation de cette Paroiſſe, qui eſt de Religion mixte, appartient au Commandeur de Tobel, de l'Ordre de Malte, en Turgovie.

La Juriſdiction de *Boltſchauſen*, dont deux tiers ſont dans la paroiſſe & la baſſe juriſdiction de Weinfelden, & un tiers dans la paroiſſe de Maerſtetten, eſt ſous la haute-juriſdiction du Baillif de la Turgovie. Les Barons *Ebinger* de Stuſslingen en Souabe, poſſedent la ſeigneurie de *Boltschauſen*, autrement *Back-Tobel.*

Le Château (2) *& la Seigneurie d'Altenklingen*, au-deſſous de Weinfelden, dans la paroiſſe de Wigoldingen, un peu en deça du Lac de Conſtance. Ce Château, qui a été magnifiquement rebâti à neuf en 1585, à été primitivement la réſidence des Barons de *Klingen* (3), & ſe nommoit *le vieux* (4) *Klingen*, pour le diſtinguer du *haut-Klingen*, en allemand *hohen-Klingen*, que ces Seigneurs avoient bâti dans la ſuite au-deſſus de la ville de *Stein* ſur le Rhin. Cette Maiſon étoit puiſſante par des domaines de

(2) Le même, *ibid.* tom. I, p. 149, 150. *Herrliberger*, Topographie de la Suiſſe, tom. I, p. 23, 24. Zurich, 1754. *in*-4°. En allemand; avec fig.

(3) Leu, *ibid.* tom. XI, p. 122-124.

(4) Une Charte de 1304, conſervée dans les Archives du Chapitre de Zurich porte : *Ulricus dictus miles, Walther, Ulricus Walter, & Walter dictüs Ulricus, Domini antiquioris Klingen.*

Turgovie ; dans le comté de Baden & dans la Forêt-Noire. Pluſieurs Abbayes & Commanderies lui doivent leur fondation ou leurs principales donations Ces Barons s'éteignirent vers l'an 1450, & leurs domaines paſſerent par mariage, par vente & autres révolutions, en d'autres Maiſons. Ulric de *Landenberg*, qui avoit épouſé Verene, Baronne d'*Alten-Klingen*, & qui réſidoit à Greiffenſée, étoit, en 1370, Seigneur d'*Altein-Klingen*. En 1585, Léonard *Zollikofer*, Conſeiller & Tréſorier de la ville de Saint-Gall, acheta de la Maiſon de Landenberg, la ſeigneurie d'Alten-Klingen ; & n'ayant pas d'enfans, il la laiſſa comme ſubſtitution aux fils & à tous les deſcendans (5) mâles de ſes deux freres Laurent & Georges, & annexa à cette ſubſtitution ſa maiſon de campagne de *Pfauen-Moos*, dans le territoire de l'Abbé de Saint-Gall, & pluſieurs poſſeſſions dans le Rheinthal. Cette ſubſtitution, dont il régla la forme, fut confirmée par les cantons ſouverains de la Turgovie & du Rheinthal, & par l'Abbé de S. Gall : elle continue d'appartenir à la famille de *Zollikofer*, ſuivant le réglement primitif du *fideicommis*. On prétend que c'eſt la plus conſidérable de toutes les ſubſtitutions qui exiſtent en Suiſſe. On voit au château d'Alten-Klingen, un tableau qui rappelle l'hiſtoire ſinguliere d'un chien : la voici. Léonard *Zollikofer*, qui acheta Alten-Klingen, & rebâtit ce château en 1585, avoit été en 1582 député de la ville de Saint-Gall à Paris, au renouvellement de

(5) La famille de *Zollikofer*, illuſtre dans la République de Saint-Gall, eſt originaire de Conſtance. Voyez-en la Généalogie dans *Leu*, ibid. t. XX, p. 144-155.

l'alliance des Cantons avec le Roi Henri III. En ſortant de ſa maiſon, il avoit ordonné à ſes gens de garder enfermé un chien, qui lui étoit fort attaché. L'ordre avoit été exécuté pendant quatorze jours, mais au bout de ce temps le chien s'échappa & diſparut. Son maître avoit cependant continué ſon voyage à Paris avec les autres Députés du Corps Helvétique ; mais quelle fut ſa ſurpriſe, lorſqu'au moment de l'audience du Roi, il ſe vit aſſailli au col par ſon chien, qu'il avoit laiſſé à Saint-Gall. Cet animal, plein de careſſes, ne ceſſoit de lui exprimer ſes tranſports. Ce ſpectacle étonna le Roi & les Ambaſſadeurs Suiſſes. *Zollikofer*, confus & preſque déconcerté, raconta l'aventure de ſon chien ; comment, malgré les ordres précis qu'il avoit donnés en partant pour le tenir ſous la clef, cet animal s'étoit échappé, & comment le ſeul inſtinct lui avoit fait faire une courſe de plus de cent-vingt lieues juſqu'à ce qu'il retrouvât ſon maître, ſans que perſonne l'eût mis ſur la voie. *Zollikofer*, à ſon retour en Suiſſe, fit peindre l'aventure de ſon chien, dans un tableau qui mériteroit d'être gravé. La ſeigneurie d'*Altein-Klingen* comprend trois Juriſdictions inférieures, *Wigoldingan*, *Maerſletten* & *Illart*.

La Juriſdiction *Engkweilen*, entre *Alten-Klingen*, & le lac inférieur de Conſtance, dans la paroiſſe de Lipperſchweilen, eſt poſſédée comme fief du haut-Chapitre de Conſtance, par trois familles du village Enggweil, qui ſont *Meyer*, *Egglof* & *Enggweiler*.

La Juriſdiction de *Hattenhauſen* & de *Hefenhauſen*, avec les deux villages de ce nom, dans la paroiſſe de Lipperſchweilen, appartient par *indivis* à M. de *Breiten-Lan-*

denberg, qui demeure au château de *Salenſtein*; & à M. *Zollikofer*, Seigneur de Hard.

La Juriſdiction de *Lipperſchweilen*, diſtante d'une lieue du lac de Conſtance, ſur le grand chemin de cette ville, appartient au Chapitre de Saint-Jean dans la même ville. Les habitans de la paroiſſe de *Lipperſchweilen* ſont de la Religion Réformée. La collation dépend du même Chapitre, conformément au Traité de Paix d'Arau en 1712.

Ces *Juriſdictions* ſont ſous la direction du Baillif de *Reichenau*, c'eſt-à-dire, de l'Abbaye de ce nom, dans une iſle du lac inférieur de Conſtance. Ce Monaſtere, de l'Ordre de S. Benoît, fut fondé en 724, par S. *Pirmin*, Chorévêque ou Evêque régionaire, avec le ſecours d'un riche Seigneur Allemand, nommé *Syntlaz*; il fut primitivement appellé *Syntlazau*, en latin *Monaſterium Sintleozeſaria*, enſuite *Ow*, en latin *augia*, qui ſignifie *prairie*, & avec le temps elle fut nommée *Reichenau*, *Augias dives*, à cauſe des grandes richeſſes qu'elle poſſédoit. S. Pirmin mourut en 754. L'Abbaye de Reichenau comptoit cinq cens Gentilshommes entre ſes vaſſaux. L'Abbé avoit le titre de *Prince d'Empire*. L'iſle de Reichenau peut avoir une lieue de long & la moitié autant de large; & elle eſt très-fertile & fort agréable. On eſtimoit l'Abbaye de ce nom pour l'une des plus opulentes de l'Europe. L'an 1535 l'Evêque de Conſtance ſe plaignant au Pape que ſes revenus étoient extrêmement diminués par le ſchiſme qui avoit détaché de ſon Diocèſe pluſieurs diſtricts conſidérables, obtint la permiſſion d'unir pour long-temps à la Manſe Epiſcopale les deux Abbayes de Reichenau & d'*Oeningen*; ce qui fut confirmé en 1542 par l'Em-

pire. Les Cantons qui ſont Souverains de la Turgovie, où l'Abbaie de Reichenau poſſédoit pluſieurs Seigneuries, furent auſſi mécontens de ce changement, que les Moines pouvoient l'être eux-mêmes, & d'autant plus que l'Evêque & la ville de Conſtance, ne ſont point du louable Corps Helvétique. Mais l'an 1540, l'Evêque donna à ces Cantons une déclaration par écrit, confirmée en 1555 par ſon Chapitre, portant que ni lui ni ſes ſucceſſeurs, ne reconnoîtroient jamais d'autre Seigneur ſouverain, Protecteur & Inſpecteur ſur ſes revenus & terres en Turgovie, que les Cantons co-régens de ce Landgraviat, ſans que jamais l'Evêque pût prétendre d'autres droits que ceux dont jouiſſoient précédemment l'Abbé & le Monaſtere de Reichenau. L'Evêque promit auſſi de ne bâtir jamais aucun fort ni rempart dans l'iſle de Reichenau.

Nous avons vu dans ce ſiécle des difficultés nouvelles, élevées au ſujet de cette incorporation à la Diete de Ratisbonne, par les Moines de Reichenau, qui ont tenté de rétablir l'Abbaye dans ſon état primitif, ou au moins tel qu'il étoit avant l'époque de 1535. Mais le crédit de l'Evêque de Conſtance a rendu vaine leur réclamation : une partie d'eux a éprouvé les plus grandes diſgraces, & le Monaſtere avec ſon Prieur eſt ſubordonné, plus que jamais, à la manſe épiſcopale. Les poſſeſſions de cette Abbaye en Turgovie ſont étendues; auſſi y a-t-il deux Baillifs de la part de l'Evêque, l'un à Reichenau & l'autre à Frauenfeld. Celui de Reichenau a ſous ſon adminiſtration les baſſes Juriſdictions ſuivantes, que l'on appelle communément les *Nouvelles Judicatures de l'Evêché de Conſtance*, pour les diſtinguer des *anciennes*.

Voici les noms de ces Juriſdictions, ſous la dépendance du Baillif de Reichenau, & qui ſont toutes voiſines de cette iſle, le long ou dans la proximité du lac. I. *Triboltingen*, au-deſſous de Gottlieben. II. Le bourg conſidérable d'*Ermatingen*. III. *Mannembach*. IV. *Fruetweilen*. V. *Bernang* ou *Berlingen*, & VI. la petite ville de *Stekboren*, qui eſt preſqu'entierement de la Religion Réformée, & qui a ſon conſeil avec des immunités aſſez importantes. La ſituation de cette ville au bord du lac eſt délicieuſe; on y trouve quelques maiſons élégamment bâties. Elle eſt à trois lieues de Conſtance, & deux de Stein ſur le Rhin.

La Juriſdiction de *Stekboren* comprend, outre la ville de ce nom, pluſieurs diſtricts, le village de *Feldbach*, *Weyer*, *Oberdorf*, &c. L'Abbaye de *Feldbach*, de l'ordre de Cîteaux, eſt tout proche de Stekboren, ſur une hauteur qui avance dans le lac. L'Abbeſſe & les Religieuſes ſont ſous la direction de l'Abbé de Wettingen depuis 1593. Elles étoient auparavant ſous celles de l'Abbé de Salmanſchweiler en Souabe. Ce changement eut lieu, parce que les Cantons co-régens de la Turgovie ne voyoient pas d'un bon œil qu'un Prélat étranger fît la viſite d'un Couvent ſitué ſous leur ſouveraineté. Le Chevalier *Cumo* de Feldbach a été le Fondateur de cette Abbaye en 1252. Ses principaux bienfaiteurs furent les Barons de *Klingen*, les Nobles de *Klingenberg*, de *Burglen* & de *Guttingen*. On voit dans l'Egliſe, ſur une muraille dans la chapelle de Sainte Aurélie, la figure d'un Chevalier avec l'écu de la Maiſon de *Klingen*, à un lion *Saillant*, accompagné de *Billettes*. On ne peut pas en lire l'inſcription ſépulcrale, parce que, par l'impéritie des Ouvriers, elle a été incruſ-

tée dans le mur. Cette pierre couvroit auparavant la tombe d'un Baron de *Klingen*. L'Abbeſſe de Feldbach poſſede en fief de l'Abbaye de Reichenau la baſſe-Juriſdiction à Umweilen, Haſloo, Taegermoos, &c. ce qui lui donne droit de ſeſſion dans les aſſemblées de la Nobleſſe en Turgovie.

Le château & la ſeigneurie de *Klingenberg*, ſont ſitués entre la riviere du Thour & le lac de Conſtance. Les Nobles de *Klingenberg*, qui en étoient Seigneurs, jouent un rôle diſtingué dans les faſtes Helvétiques. Leur Maiſon s'éteignit en 1580. La ſeigneurie de Klingenberg fut vendue en 1651 à l'Abbaye de Muri dans le haut-Argeu libre, par un noble de *Heidenheim*. Cette Abbaye la fait adminiſtrer par un de ſes Capitulaires, qui réſide au château. On trouve dans la même juriſdiction le château de *Sandegg*, dont la vue domine ſur le lac inférieur de Conſtance. L'antiquité de ce château remonte au huitieme ſiécle : il a été rebâti, ainſi que celui de *Klingenberg*, à diverſes époques. L'un & l'autre appartiennent à l'Abbaye de Muri.

Le château de *Burg* ou *Dettikhoffen*, ſur une hauteur entre Pfin & Gundelhard, appartient à une branche de la Maiſon de *Reding*, ſous la mouvance féodale des Cantons co-régens de la Turgovie. Le château de Burg eſt dans la paroiſſe de Pfin avec le village de Dettikhoffen.

Le château, le bourg & la ſeigneurie de Pfin ou *Pfyn*, ſur la droite de la riviere du Thour, ſont dans une ſituation agréable, & dans une campagne fertile en bled, en vin & en fruit. Le château où réſide le Ballif au nom de la ville de Zurich & le bourg, ſont bien bâtis. Zurich y

a la baſſe-Juriſdiction, comme Fief de la Prévôté du Chapitre de Conſtance. Cette république l'acheta en 1614 du Baron Caſimir Wambold d'Unſtatt, du Duché des Deux-Ponts. On trouve ſouvent des Médailles romaines aux environs de Pfin, dans les vignes & dans les champs. On prétend que l'origine du nom de *Pfin*, en latin *Fines* ou *ad Fines*, vient de ce que *Cecina*, Lieutenant de *Vitellius*, ayant battu les Helvétiens l'an 69 de J. C. près de Baden, avec le ſecours des *Rhétiens* ou Griſons, ceux-ci prirent de-là occaſion de s'étendre dans l'Helvétie, & s'avancerent juſqu'à *Pfin*, où ils établirent leurs bornes ou frontieres. Quoi qu'il en ſoit, *Fines* (6) eſt placé dans l'itinéraire d'Antonin & dans la Table Théodoſienne, ſur une route qui, de *Vindoniſſa* ou *Windich*, dans l'Helvétie, conduit dans la Rhétie, où l'on entre par *Brigantia* ou *Bregentz*. Ce lieu eſt connu ſous le nom de *Pfin*; & parce qu'il eſt ſitué ſur la riviere du Thour & dans la Turgovie, on l'appelle *Pfin ander Thur*. La poſition de ce lieu indique les limites que le Gouvernement Romain avoit établies entre la Province des Gaules, appellée *Maxima Sequanorum*, & la Rhétie. En effet, on voit dans la Notice de l'Empire, écrite vers 440, qu'un poſte établi au lieu nommé *Arbore*, qui eſt l'*Arbor felix* de l'intérieur & de la table, entre *Fines* & *Brigantia*, étoit ſous les ordres du Général qui commandoit dans les deux Rhéties, *ſub diſpoſitione Ducis Rhætiæ primæ & ſecundæ*. Quoique le cours du Rhin ſoit réputé d'une maniere générale faire la ſéparation de la Gaule d'avec les pays limitrophes,

(6) D'*Anville*, Notice de la Gaule, p. 312.

il

il eſt néanmoins conſtant que les *Rhæti* en occupoient l'un & l'autre bord au-deſſus du lac de Conſtance; & les *Sarunetes* dont le canton nous eſt indiqué par la poſition de *Sargans*, qui eſt en-deçà du Rhin, ſont du nombre des Nations de la Rhétie dans Pline; *Rhætorum, Sarunetes.* M. d'*Anville*, à qui nous devons ces ſavantes Obſervations, nous prévient (7) qu'il y auroit un nombre infini de lieux à citer ſous la dénomination *Fines*, ſi, indépendamment de ceux que l'on trouve dans les monumens de l'âge romain, & auxquels on doit ſe borner dans la Notice de la Gaule, on faiſoit la recherche de tout ce qui eſt actuellement exiſtant ſous la même dénomination, & dont ces monumens ne parlent point. L'occaſion d'en montrer pluſieurs doit ſe préſenter, en conſidérant les limites des anciennes Cités. On n'en citera ici qu'un exemple. La poſition (8) de *Fimes*, aux confins du Diocèſe de Rheims, ſur les limites de celui de Soiſſons, eſt nommée *Fines* dans l'itinéraire d'Antonin, entre *Auguſta Sueſſionum*, ou Soiſſons, & *Durocortorum* ou Rheims. Dans les Actes du premier des deux Conciles, qui ont été tenus à Fimes, on lit: *Synhodus, quæ fuit acta in loco qui dicitur Finibus, Remenſis Provinciæ, anno* I. D. DCCC. XXCI, c'eſt-à-dire 881. L'altération du nom de *Fines* en celui de *Fîmes*, ſe remarque dans la Chronique de *Flodoard* ſous l'an 922; *Villam Fimmas ſuper vidulam*, [ſur la riviere de Vêle.] Il eſt donc indubitable que *Fines* & *Fîmes* ſont le même lieu: on doit porter le même jugement ſur *fines* & *Pfin* en Suiſſe.

(7) *Ibidem*, p. 302.
(8) *Ibidem*. p. 310.

Le Baillif que Zurich envoie dans la Seigneurie de ce nom, & qui exerce cette charge pendant quinze ans, eſt extrait du Grand Conſeil. Le bourg de Pfin eſt de Religion Mixte; & la collation de la Cure catholique, eſt à la nomination du haut Chapitre de Conſtance, qui choiſit auſſi le *Miniſtre* ou Paſteur *Réformé*, en cas de vacance, dans le nombre des candidats propoſés, conformément au Traité de paix d'Arau en 1712. Les appels du Bailliage de *Pfin* ſe portent à Frauenfeld.

La Seigneurie & le Château de *Gundelhard*, dans la proximité méridionale du Thour, entre *Mammeren* & *Stekboren*, appartiennent à la branche des Barons de *Beroldingen*, originaire du canton d'*Uri*, où elle a encore conſervé le droit de Citoyen. Cette branche eſt établie en Souabe & en Alſace. Autrefois la ſeigneurie de Gundelhard faiſoit partie de celle de *Liebenfels*. Le château du Baron eſt très-bien bâti; cette Seigneurie eſt un Fief du haut Chapitre de Conſtance. La paroiſſe de Gundelhard eſt Catholique.

Les Juriſdictions inférieures de *Reichenau*, dont l'adminiſtration eſt commiſe par l'Evêque de Conſtance à un Baillif, réſidant à Frauenfeld, ſont les Judicatures de Mullheim, de Heſchikofen, de Langdorf & de Maettendorf. Cette derniere Juriſdiction comprend le village de ce nom & celui de Luſtorf. Ces Juriſdictions ſont voiſines de la riviere de Thour.

Le Château & la Seigneurie de *Herderen*, entre le Thour & le lac de Conſtance, appartiennent depuis 1683 à l'Abbaye de Saint-Urbain, Ordre de Cîteaux, dans le canton de Lucerne. Le château de Herderen, où demeure le Ca-

p'tulaire de cette Abbaye, Adminiſtrateur, eſt élégamment bâti. Cette ſeigneurie a eu pour ſes Seigneurs primitifs les Nobles *Bettler* de *Herderen*, Louis *Egli de Herderen*, la Maiſon de *Hohen-Landenberg*, les Barons *Huntbiſſ de Waltram*, les Maiſons de *Liechtenſtein* & de *Seinbock*; l'un de ce dernier nom la vendit à l'Abbaye de S. Urbin. La Paroiſſe de *Herderen* eſt Catholique.

La Seigneurie & le Château de *Liebenfels*, entre Herderen & Gundelhard, preſqu'en ligne directe au-deſſus du village de Mammeren, vers le lac de Conſtance, dans la paroiſſe de Mammeren. Le château eſt un vieux bâtiment ſur une hauteur. Cette Seigneurie appartient à l'Abbaye de Saint-Urbain, qui la fait adminiſtrer par ſon Capitulaire, réſidant au château de Herderen. Cette Abbaye l'acheta en 1654. La Maiſon de Liebenfels eſt illuſtre dans les annales de la Turgovie, & dans celles des Chapitres de Conſtance & de Bâle.

La Juriſdiction de la ville de *Weil*, que l'on appelle *la Judicature de la Montagne*, & qui comprend, entr'autres diſtricts, le village de Truengen.

L'Abbaye de *Fiſchingen*, de l'Ordre de Saint Benoît, avec le village & la paroiſſe de ce nom, au pied du mont *Hoernli* (9), ſur la riviere de Mourg, & dans la proximité du canton de Zurich & du comté de Toggenbourg. Cette Abbaye paſſe, dans l'opinion vulgaire, pour être le plus ancien Monaſtere de la Suiſſe : on croit (10) que ce lieu a été habité dès le ſecond ſiécle de l'Ere chrétienne

(9) En latin *Mons Cornutus*.

(10) Bucelini, Chronologia Conſtantienſis, p. 70, 141, &c.

par des Hermites, & la forêt contiguë s'appelle encore *Bruderſwald.* On ſait qu'en Suiſſe ce nom de *Bruder*, pris dans le ſens religieux, veut dire un Hermite. Mais la prétendue antiquité de *Fiſchingen* eſt fabuleuſe. L'Auteur de la Chronique manuſcrite de l'Abbaye de *Petershauſen* à Conſtance, qui vivoit en 1203, nous apprend que la Celle de (11) Fiſchingen, *Wiſchina* ou *Fiſchinum*, avoit été nouvellement fondée, au temps qu'Ulric ſecond du nom, étoit Evêque de Conſtance, c'eſt-à-dire, entre 1127 & 1138.

La Chronique de Petershauſen, dont l'original eſt conſervé dans les archives de cette Abbaye, n'a pas été encore imprimée entierement (12), & elle mériteroit de l'être,

---

(11) CHRONIC. PETERSHAUSENSIS, Lib. IV. *Commiſſa eſt etiam nova cella, quæ vocatur Wiſchina, quæ per illum Monaſticæ vitæ initiata eſt.* Il s'agit ici de *Gebino*, Abbé de *Wagenhauſen* ſur le Rhin, en Turgovie, au-deſſous de la ville de Stein. *Gebino* avoit été primitivement Religieux de Petershauſen; l'Evêque Ulric l'avoit tiré de ce Monaſtere vers l'an 1135, pour l'établir Abbé de Wagenhauſen. *Gebino* ayant depuis réſigné ſa dignité, eut pour ſucceſſeur *Wa'tram*, qui bâtit l'Egliſe de *Viſchina* ou *Fiſchinum*. La Chronique que je cite nous apprend pluſieurs particularités de ce nouveau Monaſtere.

(12) M. *Fueſslin* en a donné le commencement ſur l'Origine des Comtes de Winterthour & de Kibourg, de la ſeconde & de la troiſieme Race. (*Topog. de la Suiſſe*, tom. IV, p. 168-193).

Dom Maurice *Vander Meer de Hohenbaum*, Secrétaire général de la Congrégation Bénédictine en Suiſſe, & ancien Prieur de l'Abbaye de Rheineau, & Dom Trutpert de *Neugart*, Capitulaire de Saint-Blaiſe en la Forêt Noire, ont copié la Chronique de Peterhauſen d'après l'original, pour en faire uſage, le premier, dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de la Turgovie à laquelle il travaille, & l'autre, dans celle du Diocèſe de Conſtance, pour la collection de la *Germania Sacra.*

parce qu'elle contient beaucoup de titres & de traits hiſtoriques des Evêques de Conſtance, ſur la Souabe, la Turgovie, & même ſur l'Allemagne depuis la fin du dixieme ſiécle. L'Abbaye de Fiſchingen a eu pluſieurs illuſtres Prélats. Autrefois il y avoit un Couvent de Bénédictines annexé à ſon Egliſe. C'eſt dans ce Couvent ou dans une *Celle* voiſine, que mourut en odeur de ſainteté, le 3 Novembre (13) vers l'an 1184 comme recluſe, *Ide* née Comteſſe de *Kirchberg*, qui avoit été la victime de la jalouſie de ſon mari Henri Comte de Toggenbourg, en 1179. Sa Légende rapporte qu'ils demeuroient au château du *vieux Toggenbourg*, dont on voit encore les maſures ſur une montagne très-élevée, près de Fiſchingen, ſur la frontiere de la Turgovie.

Ide étoit nouvellement mariée; le Comte Henri l'aimoit éperduement: mais un incident changea bientôt ſa paſſion en la plus étrange fureur. Un jour que la Comteſſe avoit expoſé au ſoleil, ſur la fenêtre du château, ſes joyaux de nôces, & entr'autres la bague que lui avoit donné ſon mari, un corbeau enleva l'anneau, & le porta dans ſon nid. Quelques jours après un chaſſeur du Comte ayant trouvé cette bague dans le nid, & ne ſoupçonnant pas à qui elle pouvoit appartenir, la plaça à ſon doigt, & ne craignit pas de paroître avec ce bijou à la cour de ſon maître. L'aſpect de cet anneau nuptial inſpira dans l'inſtant de vifs ſoupçons au Comte ſur la fidélité de ſa femme. Ces ſoupçons étoient malignement fortifiés par des courtiſans intéreſſés. Henri ſe livra à tous les excès de ſa jalouſie; & dans

(13) Jour auquel on célébre ſa fête.

un tranſport de fureur, ſans écouter la juſtification de la Comteſſe & celle du Chaſſeur, il fit attacher cet infortuné ſerviteur à la queue d'un cheval effaré qu'il mit en liberté. L'animal traîna de la montagne en bas, à travers les rochers & les épines, l'innocent chaſſeur, qui fut bientôt mis en piéces. Henri ne ſe borna pas à ce premier acte d'horreur: il ſaiſit par le corps la Comteſſe, & la précipita du haut de ſon château dans le déſert qui eſt à ſes pieds, dans une profondeur de près de quatre cens coudées. On n'eût jamais eſpéré que la Comteſſe ſurvécût à ſa chûte. Mais la Providence la ſauva d'une maniere miraculeuſe. La légende ajoute qu'Ide, ainſi préſervée, paſſa pluſieurs années dans cette ſolitude affreuſe, ne vivant que de racines, & ne buvant que de l'eau d'un ruiſſeau. Elle s'étoit bâtie elle-même une cabane avec des branchages: c'eſt-là qu'elle prioit Dieu nuit & jour. Enfin elle fut découverte par un chaſſeur qui en inſtruiſit le Comte. On peut juger de la ſurpriſe de Henri; il accourut auſſitôt à l'endroit déſigné, & verſant un torrent de larmes aux pieds de la Comteſſe, lui demandant pardon de ſon forfait avec le plus vif repentir. Il lui fit mille inſtances pour la ramener au château, & la traiter avec toute la tendreſſe qu'il devoit à une épouſe auſſi vertueuſe. Mais Ide conſtante dans ſa réſolution de paſſer le reſte de ſa vie au déſert, lui dit: *Seigneur, toute la grace que je vous demande eſt de me laiſſer dans ma ſolitude, & de m'y bâtir une chetive maiſon dans* (14) *l'Au, en bas du Hoernlein, près de la chapelle de Notre-Dame, pour être plus à portée d'y aſſiſter à l'Office Divin.* Le Comte

(14) En latin *Augia.*

la voyant inexorable, conſentit à ſa demande, & donna ſes ordres pour bâtir au plutôt la maiſon. Ce fut là où ſe retira Ide; elle perſévéra juſqu'à ſa mort dans ſa retraite. On montre ſon tombeau dans l'Egliſe abbatiale de Fiſchingen. Sa vie a été écrite par divers Auteurs (15). Ce Monaſtere (16) a le droit de collation ſur cinq Cures Catholiques, Fiſchingen, Duſnang, Bichelſée, Lommis & Moſnang, & ſur trois paroiſſes de la Religion Réformée, Liuſtorf, Sirnach & Duſnang. L'Abbaye a la baſſe-Juriſdiction dans le diſtrict d'*Alt-Fiſchingen*, qui eſt un Fief de l'Evêché de Conſtance. Elle y jouit de tous les droits que l'Evêque de Conſtance exerce dans les anciennes juriſdictions de ſon Chapitre, en vertu du Traité de 1509. L'Abbé poſſede auſſi les ſeigneuries de Tannegg, Spiegelberg, Lommis, Bichelſée, Balterſchwveil, Iffweil & Wilderen.

L'Abbaye (17) de *Tenniken*, en latin *Vallis Liliorum*, de l'ordre de Citeaux, entre la ville de Frauenfeld & l'Abbaye de Fiſchingen, près du Bourg Ellg, ſur la petite riviere de *Luſel-Murg*, fut fondée en 1257 par Eberhard, Baron de Bichelſée. L'Abbeſſe a la baſſe-Juriſdiction dans les villages & diſtricts de Tenniken, Adorff, Ettenhauſen, Iltishauſen, Merishauſen, Wittershauſen, &c. Le village

---

(15) Entr'autres en 1486, par Albert de *Bonſtetten*, Doyen d'Einſidlen; en 1590, par le Jéſuite Pierre *Caniſius*, & en 1660 par Joachin *Seiler*, Abbé de Fiſchingen. Le Chartreux *Murer* l'a auſſi inſéré dans ſon Recueil *Helvetia Sancta*. Voyez *Leu*, Dict. Hiſt. de la Suiſſe, tom. X, p. 517-518.

(16) Leu, *ibid.* tom. VII, p. 133-141.

(17) Le même, *ibid.* tom. XVIII, p. 50, 51. Gallia Chriſtiana nova, tom. V, p. 1099. Pariſiis, 1731. *in-folio*, fig. &c.

Adorff ou Aadorff, de Religion mixte, eſt ſur la riviere de *Luzel-Murg*: la collation de la paroiſſe appartient à la ville de Zurich, qui la tient de l'Abbaye ſécularisée de Ruti. Il y avoit dans le dixieme ſiécle à *Aadorf* un Chapitre de douze Chanoines, ayant à leur tête un Prévôt: l'Egliſe étoit ſous l'invocation du martyr S. Alexandre, comme on le voit par une (18) Charte donnée dans cette Egliſe le 30 Juillet, la cinquieme année de l'empire de Charles (le Gros), c'eſt-à-dire en 885, du temps d'Adalbert, Comte de Turgau. Cette Charte (19), dont l'original eſt conſervé dans l'Abbaye de Saint-Gall, porte dans ſon préambule les noms des Abbeſſes *Irmindrude* & *Beretrude*, toutes deux filles du Comte *Udalric* & de *Perechteide*. Je ſoupçonne qu'elles étoient Abbeſſes de Zurich, & qu'*Udalric* étoit Comte de Winterthour. L'Hiſtorien Ekkchard *le jeune*, Moine de S. Gall, rapporte (20) que du temps de Hartmuth, Abbé de ce Monaſtere, qui gouverna depuis 872 juſqu'en 884, *Landalous*, Evêque de *Trévise* (21), natif de la Souabe (22), & Noble d'extraction, qui avoit été élevé à Saint-Gall, & qui, entr'autres héritages, avoit

(18) Actum in loco qui dicitur Ahadorf, in ipſa Eccleſia Sancti Alexandri Martyris.

(19) Vadianus de Collegiis Monaſteriiſque Germaniæ veteribus, p. 64 & 108. Apud Goldaſtum, tom. III, inter Scriptores Alamannicarum rerum. Francofurti, 1661. *in-folio.*

(20) De Caſibus Monaſterii Sancti Galli. cap. I, p. 15. Apud Goldaſtum. *ibid.* tom. I, parte primâ.

(21) Ekkchard, le nomme Archevêque de Treves, *Trevirenſis Archiepiſcopus*. Mais il y a altération dans le texte imprimé. Il faut lire *Epiſcopus Tarviſienſis*.

(22) Suevus hic & Nobilis erat.

eu

eu Windiſch, (*Windiniſſa*), fit vœu de donner au Monaſtere de Saint-Gall le village de Lolingen, mais que, comme ſes couſins s'y oppoſoient, il conclut un échange avec le Comte Udalric (23), lequel donna en retour *Ahadorf* à l'Abbaye de Saint-Gall. Cet Evêque, que l'on croit avoir été de la Maiſon des Comtes d'*Altenbourg* en Argeu (24), Auteurs de celle de Habſpourg, mourut à Rorſchach, en revenant d'un de ſes voyages à Rome. L'Abbé Hartmuot aſſiſta à ſa mort. *Burcard*, autre Moine de Saint-Gall, rapporte (25) que du temps de Kerhard ou Gerard, Abbé de ce Monaſtere, qui régit depuis 996 juſqu'en 1007, il y avoit au village *Ahdorf* une Prévôté compoſée de douze Chanoines, fondée par les Rois, & enrichie de leurs bienfaits. Ces Chanoines, dont la vie étoit cependant très-exemplaire, s'étoient attiré la haine de Kerhard, parce qu'ils ne pouvoient ſupporter ſes déportemens. Cet Abbé, qui avoit un grand crédit à la Cour de l'Empereur Otton III en 999, ſe jetta comme un *Lyon furieux* (26) ſur le Chapitre d'*Ahdorf*, en chaſſa les Cha-

(23) Udalric étoit de la Maiſon des Comtes de Kibourg, qui, entr'autres domaines, poſſédoient la ville de Winterthour. Vadian, (*ibid.* p. 60, 61), a rapporté l'acte d'un affranchiſſement paſſé à Winterthour, devant le Comte Udalric, ſéant en Juſtice, *in mallo publico*, le mercredi 12 Février, la dix-ſeptieme année du régne de Louis, dans la France orientale, c'eſt-à-dire, de Louis le Germanique, pere de l'Empereur Charles le Gros. *Goldaſte* a auſſi donné la même Charte, mais avec quelques variantes. *Actum in Vuitarduro.* (*ibidem. Tome II, Parte primâ, pag.* 28). Vadiam liſoit: *Actum in Wuitarduro.*

(24) L'Argeu, où eſt ſitué *Windiſch*, l'ancienne *Vindoniſſa.*

(25) De Caſibus Monaſterii S. Galli, cap. II, p. 65, 66. Apud eumdem Goldaſtum, *ibid.* t. I, part. 1.

(26) Quaſi Leo ruit.

noines, & donna toutes leurs poſſeſſions au Comte *Mutzon*, qui étoit le principal Miniſtre de l'Empereur Otton. Il fit fraction du tréſor de l'Egliſe d'Adorf, en donna auſſi une partie au Comte *Mutzon*, & emporta l'autre dans ſon Monaſtere. Le Moine Burcard ajoute que de ſon temps on conſervoit encore ces ornemens précieux, & que dans les grands jours de ſolemnité, on s'en ſervoit ſur les Autels de S. Gall & de S. Othmar. Telle fut la fin du Chapitre d'Adorf. Le Comte *Mutzon*, qui mourut ſans héritiers, inféoda des poſſeſſions d'Adorf pluſieurs Nobles, ſes créatures, ſous la condition de tenir ces fiefs de l'Abbé de Saint-Gall. La tradition porte que le Chapitre d'Adorf fut transféré dans la ville de Weil, qui eſt de la dépendance de Saint-Gall. Mais le texte de Burcard dit poſitivement que ce Chapitre avoit été détruit (27) par l'Abbé Kerhard. J'eſpere que le Lecteur me pardonnera cette digreſſion ſur un village dont la baſſe-Juriſdiction appartient à l'Abbaye de *Tenniken*, qui eſt le principal objet de cet article. L'Abbeſſe de ce nom & ſon Couvent, ſont aujourd'hui ſous la direction ſpirituelle de l'Abbé Wettingen, dans le comté de Baden.

La ſeigneurie de *Wengi*, avec la paroiſſe de ce nom, au-deſſous de la ville de Weill, ſur la droite de la riviere de Mourg, appartient à l'Abbaye de Saint-Gall. Les Barons de Wengi ſont célébres dans l'Hiſtoire de la Turgovie.

La Commanderie (28) de *Tobel*, de l'Ordre de Malte,

(27) *Hæc miſerrima & omni ſeculo flebilis deſtructio.*
Le même Burcard, qui fait cette obſervation, vivoit en 1204.
(28) Leu, *ibid.* tom. XVIII, p. 190, 191, &c.

eſt ſituée, avec la Paroiſſe catholique de ce nom, dans la proximité de la ville de Weil. C'eſt la plus riche Commanderie que cet Ordre poſſéde en Suiſſe. Le Commandeur a pluſieurs priviléges que les autres Seigneuries n'ont pas, comme celui de garder pour lui ſeul toutes les amendes qui ne ſurpaſſent pas douze livres de *deniers*, au-lieu que les autres Seigneuries ſont obligées de les partager toutes avec le Baillif de la Turgovie. Cette Commanderie fut fondée en 1228 par Diethelm *le jeune*, Comte de Toggenbourg, pour expier le crime d'avoir aſſaſſiné ſon propre frere Frédéric. Les Comtes de Toggenbourg, deſcendans du fondateur, l'enrichirent beaucoup. Diethelm, dit l'*ancien*, pere du jeune *Diethelm* le fratricide, avoit auſſi fondé en 1207 la Commanderie de Bubiken, que l'Ordre de Malte poſſéde encore dans le Bailliage de Gruningen, au canton de Zurich, malgré toutes les révolutions que le ſchiſme de la Religion a fait naître dans ce canton. Le Commandeur poſſede deux Juriſdictions diſtinctes, l'une à Tobel, & l'autre au haut-*Herten* : il a la collation des Paroiſſes catholiques de Tobel, Duſſnang, Affeltrangen, Maerweil & Wuppenau, & celle des Paroiſſes réformées de Buſſnang, Affeltrangen, & Mazingen, ſuivant la teneur de la paix d'Arau en 1712.

Le Château & la Seigneurie de *Wittenweil*, à une lieue de Tobel, appartiennent à M. le Baron de *Rueppli*, qui réſide à Frauenfeld.

La Juriſdiction d'*Aawangen*, anciennement *Owangen*, près d'Aadorff, ſur la riviere de *Luzel-Murg*, dans le voiſinage de Frauenfeld, appartient, avec le village du même nom, à l'Abbaye ou Chapitre de *Creuzlingen*. L'Evê-

que de Conſtance, Ulrilc Comte de Kibourg & de Dillingen, fondateur de cette Abbaye, lui fit donation d'*Aawangen.* La collation de la paroiſſe qui eſt Réformée, eſt à la nomination du même Chapitre, conformément à la paix d'Arau.

Le Château & la Seigneurie de *Grieſenberg*, ont été achetés en 1759 par la République de Lucerne, qui en commet l'adminiſtration à un Membre de ſon Grand-Conſeil. Le Château avec une Egliſe eſt bâti ſur une hauteur, à la gauche de la riviere du Thour, entre Buſslingen & Huttlingen. Les Barons de Grizſenberg ſont renommés dans l'ancienne Hiſtoire de la Suiſſe. Les derniers poſſeſſeurs de la Seigneurie de Grieſenberg, ont été depuis 1508 de la Maiſon d'*Ulm* (29) en Souabe, & dont une branche eſt établie à Zurich.

La Seigneurie & le Château de *Huttlingen*, entre Grieſenberg & Wellhauſen, à un quart de lieue de la rive gauche du Thour, appartiennent, depuis 1694, par achat de la Maiſon *Eſchar*, à la République de Zurich, qui en fait exercer la baſſe-Juriſdiction par ſon Baillif, réſidant au Château de Wellenberg. La Paroiſſe de *Huttlingen* eſt de la Religion *Réformée.*

La Seigneurie & le Château de *Wellenberg*, que la ville de *Z*urich acheta en 1701 de Frédéric-Louis d'*Ulm*, (de la branche établie à Zurich.) Le Baillif qui gére en même-temps la Seigneurie de Huttlingen, réſide à Wel-

(29) Voyez-en la Généalogie dans *Bucelini Conſtantia Stemmatographica*, p. 109-106 & 169. & dans *Leu*, Dict. Hiſt. de la Suiſſe, tom. XVIII, pag. 575-577.

lenberg : la durée de ſa préfecture eſt de neuf ans. Le château de Wellenberg jouit d'une des plus belles vues du pays ; il eſt ſitué ſur une hauteur, à la gauche du *Thour*, & à une lieue de Frauenfeld. C'étoit la réſidence des Nobles de *Wellenberg* (30), illuſtres dans les faſtes de la Suiſſe. La Seigneurie de Wellenberg comprend les quatre baſſes-Juriſdictions de Wellhauſen, Dundorf, Maettendorf & Luſtorf. Tous les habitans ſont de la Religion Réformée.

Le Château & la Seigneurie de *Sonnenberg*, contient les Juriſdictions de Stettfort & de Mazingen, avec les paroiſſes du même nom. L'Abbaye d'Einſidlen acheta en 1678 cette Seigneurie du Colonel Charles-Conrad de Beroldingen : elle la fait adminiſtrer par un Conventuel ou Capitulaire. Le château eſt d'une belle ſtructure, ſur la pointe du mont Ymmenberg, au-deſſus du village de Stettfort, ſur la droite de la Mourg, entre Weil & Frauenfeld. Les premiers poſſeſſeurs de ce château étoient les Nobles de *Sonnenberg* : à leur extinction il appartint ſucceſſivement aux Maiſons de Landenberg, des Barons Graedler, &c. Les *Kollikofer* de Saint-Gall, qui l'avoient achété en 1577, le vendirent en 1618 à Jean Conrad de Beroldingen, Gentilhomme du Canton d'Uri. Les habitans de Stettfort ſont de Religion mixte, & ceux de Mazingen entierement Réformés. Les Barons de *Mazingen* (31) ſont célébres dans les annales de la Turgovie.

Le Château & la Seigneurie de *Lommis*, dans le voiſinage de la Commanderie de *Tobel*, vers la ville de Weil,

(30) Leu, *ibid.* tom. XIX, p. 274-277, &c.
(31) Le même, *ibid.* tom. XII, p. 610, 611, &c.

appartiennent depuis 1599 à l'Abbaye de Fiſchingen, qui les acheta de celle de Rheinau. Il y a à Lommis un Curé qui eſt un Capitulaire de Fiſchingen. Les habitans de la Religion réformée ont pour Paſteur celui de Mazingen.

Le Château & la Seigneurie de *Spiegelberg* dans la proximité de Lommis, entre Weil & Tobel, appartiennent depuis 1629 à l'Abbaye de Fiſchingen. Le château de Spiegelberg, l'ancienne réſidence des Barons de ce nom, tombe en ruines; il n'y demeure qu'un fermier. Autrefois le village de *Wezikon* étoit ſous la juriſdiction de Spiegelberg, mais aujourd'hui il dépend de celle de Lommis.

La ville de *Frauenfeld* (*), eſt la capitale du Landgraviat de la Turgovie, en latin *Frouoveldia*: on en ignore l'origine; la tradition porte qu'elle appartenoit primitivement aux Comtes de Kibourg. L'abbaye de Reichenau y acquit, avec le temps, des droits conſidérables, dont elle a conſervé quelques veſtiges. C'eſt le lieu où réſide, dans un château antique, le Baillif que les huit premiers Cantons y envoient pour gouverner la Turgovie. Cette ville n'eſt pas grande, mais elle eſt dans une ſituation avantageuſe, ſur une hauteur, au pied de laquelle coule la *Mourg*. Le château du Baillif eſt à l'extrémité de la ville, ſur un rocher dont il occupe toute la capacité. Il y a deux Egliſes, l'une à l'uſage des Catholiques, l'autre à l'uſage des Réformés, bâties l'an 1644. Avant cette année, les uns & les autres faiſoient leur Service divin tour à tour dans un même temple. Mais les Réformés s'y trouvant trop à l'étroit, réſolurent de laiſſer ce Temple aux Catholiques, & d'en

(*) *Planche*, n°. 154.

Dessiné par Perignon Pre du Roi.

Gravé par fme Jourdan

VUE DE LA VILLE DE FRAVENFELD,

Capitale du Langraviat de Turgovie.

A.P.D.R.

No. 154.

bâtir un autre pour eux. Les Cantons catholiques, Co-Seigneurs de la Turgovie, zélés pour la Catholicité, leur défendirent d'abord de bâtir ce Temple. Mais les Cantons de Zurich & de Glaris, auſſi Co-Seigneurs de la Turgovie, prirent le parti des Réformés. Cette affaire fit beaucoup de bruit. A la fin, elle ſe termina heureuſement, & l'on preſſa tellement les Cantons catholiques, par la médiation des Cantons déſintéreſſés, qu'ils permirent qu'on achevât de bâtir l'Egliſe. Frauenfeld parvint des Comtes de Kibourg à ceux de Habſpourg, & de là à la Maiſon d'Autriche, ſur laquelle elle fut conquiſe par les Suiſſes en 1460. Elle jouit de beaux priviléges; le Baillif de la Turgovie n'a point d'autorité ſur elle; elle a ſes propres loix, un grand & un petit Conſeil, & deux Avoyers, qu'elle établit elle-même, en les prenant dans les deux Religions. Le grand & le petit Conſeil ſont compoſés les deux tiers de Réformés & l'autre tiers de Catholiques. Le petit Conſeil a un pouvoir étendu; les appels de ſes Sentences ſe portent directement à la Diete des huit anciens Cantons. Le grand Conſeil forme la Juſtice criminelle (32), non-ſeulement de la ville, mais de preſque tout le Landgraviat. Il s'aſſemble alors ſous la préſidence du *Landamman* de la Turgovie. La ville a la haute & baſſe Juſtice ſur ſes habitans & ſur pluſieurs villages. Il y a un couvent de Capucins hors de l'enceinte de la ville, & qui a été bâti en 1595. Une grande partie de la ville a été conſumée en 1771 par un incendie : elle s'en eſt relevée, & a été rebâ-

(32) Mais la *précognition* des cas criminels, dans le Landgraviat, appartient au Baillif & au département d'en haut de la Turgovie.

tie plus élégamment qu'auparavant. Frauenfeld (33) eſt le ſiége des dietes du Corps helvétique depuis 1712. Les ſéances ſe tiennent ſur l'Hôtel-de-Ville. Des modernes faiſant alluſion au nom de *Frauenfeld*, qui déſigne en allemand *la Campagne des Dames*, l'ont gréciſé par celui de *Gynopedium*. D'autres Savans ont de même appellé *Parthenopolis* la ville de *Magdebourg*, en Allemagne.

La ſeigneurie de *Gachnang* (34) ou *Gachlingen*, à une lieue de Frauenfeld, dans la proximité du comté de Kibourg, eſt de Religion mixte. La Maiſon de *Beroldingen*, qui l'avoit héritée en 1587 de celle de Heidenheim, la vendit en 1610, avec le château, à l'Abbaye d'Einſidlen, qui la fait gérer depuis cette époque par ſon Capitulaire, Adminiſtrateur de la Seigneurie de Sonnenberg. La Collation de la Paroiſſe (35) de Gachnang, appartient à l'Evêque de Conſtance comme Seigneur de l'Abbaye de Reichenau. Elle eſt très-conſidérable, & comprend dans ſon circuit vingt-quatre villages & fermes, la plupart de la Religion *Réformée*.

Le Château & la Seigneurie de *Keffikon*, dans la paroiſſe de *Gachnang*, ſur la frontiere du comté de Kibourg, appartiennent depuis 1742 à une branche (36) de la Maiſon *Eſcher* à Zurich. Il y a la ligne de démarcation entre la Tur-

(33) Leu, *ibid.* tom. VII, p. 306-314, &c.

(34) Le même, *ibidem*, tom. VIII, p. 3, 4, &c.

(35) Tant la nomination du Curé que celle du Miniſtre: celle-ci a pour régle le Traité d'Arau en 1712.

(36) Diſtinguée par le ſurnom de *Glas*, de celle d'*Eſcher*, dite *de* Luchs. Voyez ſur ces deux branches le Dictionnaire Hiſtorique de la Suiſſe par *Leu*, tom. VI, p. 428-442.

govie

govie & le Comté de Kibourg, dans la cour & la cuiſine du château de Keffikon. Ce château eſt très-bien bâti. Cette Seigneurie (37) contient les villages de Keffikon & Iſliken.

La ſeigneurie d'*Ellicken* (38) ſur le Thour, comprend le village & la paroiſſe de ce nom, de Religion Réformée, à une lieue au-deſſous de Frauenfeld, ſur la frontiere du comté de Kibourg, où l'on trouve le hameau *Elliken ſur le Rhin*. Cette ſeigneurie appartient depuis 1572 à la ville de Zurich, qui la fait adminiſtrer par le Baillif de Kibourg. L'Evêque de Conſtance, en ſa qualité de Seigneur de l'Abbaye de Reichenau, a la collation de la paroiſſe d'*Ellicken*.

La Chartreuſe (39) d'*Ittengen* eſt ſituée ſur la droite du Thour, dans la proximité du confluent de la *Mourg* avec le Thour, & à une lieue de Frauenfeld, tirant au nord. C'étoit originairement un château où réſidoient les Barons ou Nobles *Trukſeſs* d'*Ittingen*, en latin *Dapiferi* de *Ittingen*, ainſi appellés, parce qu'ils rempliſſoient à la Cour des Ducs de Souabe la charge de *Grand-Maître* de leur maiſon. En 1128, quatre Gentilshommes freres, *Trukſeſs* d'*Ittingen*, changerent leur château en un couvent, pour y placer douze Chanoines réguliers de *S. Auguſtin*. Les Ducs de Baviere, Henri & Welf ſon fils, qui poſſédoient des terres conſidérables en Souabe & en Turgovie, comme héritiers de la premiere Maiſon des *Welfs*, contribue-

(37) Leu, *ibid.* tom. XI, p. 58.
(38) Le même, *ibid.* tom. VI, p. 308, 309.
(39) Le même, *ibid.* t. X, p. 626, &c.

rent beaucoup par leurs bienfaits à la fondation de la Prévôté d'Ittingen. L'an 1461 ce Couvent ayant été fort appauvri, le Prévôt Guillaume *Neydhard* en vendit l'Egliſe, les bâtimens, & tous les biens annexés, au Chapitre général des Chartreux, avec le conſentement du Pape, de l'Evêque de Conſtance & des cantons Co-Régens de la Turgovie. Cette Chartreuſe eſt élégament bâtie, & ſes revenus ſont conſidérables. Elle a la collation des deux Paroiſſes Hautweilen & Iſslengen, & la baſſe-Juriſdiction dans pluſieurs villages limitrophes.

L'Abbaye des Religieuſes de *Kalchren* (40) ou *Kalchrein*, de l'Ordre de Cîteaux, ſous la direction ſpirituelle de l'Abbé de Wettingen, eſt ſituée ſur une hauteur entre Steinegg & Herderen : elle a été fondée en 1230 par les Barons de *Hohen-Klingen*, & enrichie par les donations de la nobleſſe voiſine, & entr'autres des Seigneurs & Chevaliers de *Klingenberg*. Elle exerce la baſſe-Juriſdiction dans quelques diſtricts. L'Abbeſſe a la collation de la paroiſſe catholique de Herderen.

La Seigneurie de *Mammeren* (41), anciennement *Manburen*, avec le village (*) & la paroiſſe de ce nom, de Religion mixte, appartient depuis 1686 à l'Abbaye de Rheinau : elle appartenoit précédemment à une branche des Barons de *Reding*, au canton de Schweitz. L'Abbaye de Rheinau y réunit en 1690 les droits du château de *Neu-*

(40) En latin, *Cella Beatæ Virginis ad clivum calcarium.* Voyez *Leu*, *ibid.* tom. XI, p. 18, 19.

(41) Leu, *ibid.* tom. XII, p. 473-474; & tom. XIV, p. 35.

(*) *Planche*, n°. 137.

bourg, qu'elle avoit acquis des mêmes Barons de Reding. Ce Château eſt en ruines, mais celui de *Mammeren*, où réſide le Bénédictin adminiſtrateur, mérite l'attention du Voyageur. Il eſt ſitué ſur le lac inférieur de Conſtance, entre Eſchenz & Stekboren.

Le Château & la Seigneurie de *Freudenfels*, à la gauche du Rhin, ſur une hauteur au-deſſus de la ville de Stein, appartiennent depuis 1623 à l'Abbaye d'Einſidlen, qui en fait gérer les droits avec la baſſe-Juriſdiction des villages voiſins, les deux *Eſchenz* & celui de *Bornhauſen*, par un de ſes Capitulaires, réſidant au château de Freudenfels.

La Juriſdiction de *Reding*, ainſi appellée, parce qu'elle appartient aux héritiers de M. le Baron de *Rheding*, mort Chancelier & Capitaine général du Landgraviat de la Turgovie, à qui les cantons Co-Régens l'avoient donnée ſous certaines réſerves, comprend pluſieurs diſtricts en fermes, dans le voiſinage de Klingenzell & de la Juriſdiction d'Ittingen.

La baſſe Juriſdiction du faubourg, annexe au pont de *Stein ſur le Rhin*, appartient à cette ville; mais la haute-Juriſdiction a été cédée par la paix d'Arau en 1712, au canton de Zurich, par les cinq Cantons catholiques Co-Régens de la Turgovie. Le même Traité réſerve aux cantons de Berne, Glaris, Fribourg & Soleure, la Judicature criminelle dans ce fauxbourg, où tous les habitans ſont en même-temps Bourgeois de la ville de Stein, à qui le canton de Zurich a cédé ſes nouveaux droits à titre de fief héréditaire.

Le Château, la Seigneurie & la Prévôté ſécularisée de *Wagenhauſen*, appartiennent depuis 1596 à la ville de

Stein ſur le Rhin. Cette Juriſdiction comprend le village & la paroiſſe de *Wagenhauſen*, ſur la gauche du Rhin, au-deſſous de Stein, & pluſieurs hameaux. La collation de la paroiſſe de *Wagenhauſen* eſt à la nomination de la ville de Schaffhauſen. Le Curé porte le titre de *Prévôt* en mémoire de l'ancienne Prévôté de Bénédictins, qui exiſtoit à Wagenhauſen, & qui fut ſécularisée en 1528 au changement de Religion. L'origine (42) de cette Prévôté remonte à la fin du onzieme ſiécle. Elle dépendoit de l'Abbaye *de tous les Saints* à Schaffhauſen.

Le Château (43) & la Seigneurie de *Steinegg*, ſont à la ville de Zurich depuis 1581. Le Baillif qui la gere au nom de cette République avec la Seigneurie de Stammheim, réſide au château de Steinegg, bâti ſur une hauteur entre Huttweilen & Stammheim, dans la paroiſſe de Huttweilein, ſur la route de Stein à Frauenfeld. La Préfecture du Baillif dure douze ans. Il eſt tiré du Grand-Conſeil de Zurich. On trouve au-deſſous du château de Steinegg un petit lac du même nom. Les Nobles de *Steinegg* ſont illuſtres dans l'Hiſtoire de la Turgovie. Ils ont été auſſi bienfaiteurs de l'Abbaye de Fiſchingen.

Le Château & la Seigneurie de *Neunforen* (44), appartiennent depuis 1680 & 1698 à la ville de Zurich, qui en fit l'acquiſition: elle appartenoit à la Maiſon de *Stoker* à Schaffhauſen. Le Baillif, dont la Préfecture dure neuf ans, & qui eſt extrait du Grand-Conſeil de Zurich, réſide au

(42) Leu, *ibidem*, tom. XIX, p. 29, 30, &c.
(43) Le même, *ibid.* tom. XVII, p. 578-580.
(44) Le même, *ibid.* tom. XIV, p. 118, 119.

château, dans le village de *Neuforen* d'en haut, où eſt auſſi l'Egliſe paroiſſiale. Les deux villages, *le haut & le bas Neuforen*, ſont ſéparés l'un de l'autre de la diſtance d'un quart de lieue: le château eſt ſur une hauteur, à la droite de la riviere du Thour. Tout ce Bailliage, qui profeſſe la Religion *réformée*, eſt aſſujetti aux mêmes régles que les autres Seigneuries de la Turgovie.

La Juriſdiction du bourg de (45) *Stammheim*, comprend les deux villages de ce nom, *le haut & le bas*, entre Winterthour, Frauenfeld, Stein ſur le Rhin, & Dieſſeinhofen, dans une campagne fertile en bled, avec des vignobles. L'Egliſe de Paroiſſe eſt dans le bas Stammheim; l'Abbaye de Saint-Gall en a la collation. L'Empereur Charles le *Gros* lui en fit la donation à la fin du neuvieme ſiécle. La ville de Zurich acquit en 1464 la ſeigneurie de Stammheim des Nobles de Klingenberg; elle en forma un Bailliage, & le réunit dans la ſuite, en 1584, à celui de Steinegg dont j'ai parlé. Le Baillif y exerce preſque tous les droits de ſouveraineté, excepté la Judicature criminelle, qui eſt du reſſort des dix premiers Cantons. Cette Seigneurie eſt auſſi très-conſidérable par ſa population & ſon produit. Tous ſes habitans ſont de la Religion réformée.

Dieſſenhofen (46) ou *Dieſſenhoffen*, eſt une grande & belle ville ſituée ſur le Rhin, entre Stein & Schaffhauſen. Elle a de belles & larges rues, des maiſons bien bâties, & un beau pont ſur le Rhin. Quoiqu'elle appartienne, comme

(45) Le même, *ibid.* tom. XVII, p. 498, 499, &c.
(46) Le même *ibid.* tom. VI, p. 93-99, &c.

nerent à ces Béguines le terrein où elles bâtirent leur Couvent. Elles embraſſerent en 1245 la Regle de S. Dominique. Les Comtes de Kibourg & de Habſpourg, les Ducs d'Autriche, & la Nobleſſe du Hegau, enrichirent de leurs bienfaits cette maiſon. Les neuf Cantons, ſouverains de Dieſſenhoffen, confirmerent en 1475 les priviléges de ce Couvent. L'hiſtoire rapporte qu'en 1530 les Religieuſes, voyant la Religion catholique abandonnée à Dieſſenhoffen & dans tout le voiſinage, & ſe voyant elles-mêmes abandonnées de leurs Prêtres, qui embraſſerent la nouvelle doctrine, demeurerent fermes dans la Catholicité; comme elles n'avoient perſonne pour leur dire la Meſſe, elles la chanterent elles-mêmes, & établirent une d'entr'elles pour leur prêcher. L'Egliſe du Couvent eſt une des plus belles de la Suiſſe; on y voit des tableaux d'un grand prix. Les Religieuſes ſe ſont aſſujeties, en 1719, au vœu de manger maigre pendant tout le temps de leur vie. Elles ſont ſous la direction du Provincial des Dominicains dans la haute-Saxe, qui leur envoie deux Religieux pour deſſervir l'Egliſe. Les revenus de ce Couvent ſont conſidérables; auſſi le nombre des Religieuſes monte-t-il à quarante. Elles ont à leur tête une Prieure qu'elles éliſent ou confirment à certains temps. Le Couvent poſſede la baſſe-Juriſdiction à *Rudolfingen*, dans le Comté de Kibourg, &

---

de la Corinthie. Ils prononcerent, le 26 Novembre, que l'Empereur Louis de Baviere promettroit par écrit de conferer la Corinthie aux Princes d'Autriche, en cas que Henri, poſſeſſeur actuel de ce Duché, vint à mourir ſans laiſſer un fils. Ces Actes ſont rapportés par le Jéſuite *Steyerer*, dans ſes *Commentarii pro Hiſtoria Alberti ſecundi, Ducis Auſtriæ*, p. 79, 226, & *inter Additiones*, p. 81.

celle

celle d'Ober-Gahlingen, dans le Landgraviat de Nellinbourg, conjointement avec la ſeigneurie de Gahlingen.

Paradis (49), eſt une Abbaye de filles, de l'Ordre de *Sainte-Claire*, bâtie au bord du Rhin, ſur la gauche de ce fleuve, à une forte lieue au-deſſous de Conſtance, & à une autre de Dieſſenhoffen. On lui a donné ce nom à cauſe de ſon agréable ſituation. Hartmann *l'ancien*, Comte de Kibourg, a été le principal bienfaiteur de ce Couvent dans le treizieme ſiécle. On rapporte le premier établiſſement à un *Béguinage* dit auſſi *Paradis*, & qui avoit été formé dans la ville de Conſtance (50). Quoi qu'il en ſoit, le couvent actuel de Paradis, reconnut en 1477 pour ſes protecteurs, la ville de Schaffhauſen, & y obtint le droit de Bourgeoiſie. Cette protection ceſſa au changement de Religion; Schaffhauſen ayant embraſſé la nouvelle réformation, l'Abbeſſe elle-même & ſes Religieuſes, ſuivirent ſon exemple. Mais en 1531, après la victoire de Cappel, les cinq Cantons catholiques, Co-Régens de la Turgovie, ſongerent au rétabliſſement du Couvent, dont les revenus y avoient été ſécularisés par les Schaffhuſiens. Ce

(49) Leu, *ibid.* tom. XIV, p. 385-387, &c.

(50) Dom *Errgott* a rapporté (*Codex probationum Geneal. Halsburgicæ*, pag. 309), une Charte du 6 Décembre 1253, par laquelle Hartmann *l'ancien*, Comte de Kibourg, donne au Couvent de Conſtance, dit *de Paradiſo*, de l'Ordre de *Saint Damien*, (autrement de S. François), la ferme de *Swarza* près de Schaffhauſen. Une autre Charte de 1258, (*Ibidem*, p. 342-343,) porte que le même Comte donnoit au Couvent de *Paradis*, de l'Ordre de S. François, tout ce qu'il poſſédoit à *Swarza* près de Schaffhauſen, avec la collation de cette Egliſe. Ce village *Schwarza*, n'exiſte plus: ſes poſſeſſions ont été, avec le temps, incorporées aux diverſes fermes du Couvent de *Paradis*.

rétabliſſement ſouffrit de grandes difficultés; & enfin il fut conſommé en 1578. Depuis cette époque l'Advocatie du Couvent eſt affectée aux cinq Cantons catholiques. On tira du Couvent des *Clariſſes* à Villingen, trois Religieuſes, qui rétablirent l'ancienne Régle dans celui de *Paradis*. La direction ſpirituelle appartient à chaque Provincial de l'Ordre des Cordeliers de la Province d'Alſace. Ce Couvent eſt le ſeul de la Turgovie qui n'a aucune juriſdiction extérieure, hors de l'enceinte de ſes murs. Il poſſede pluſieurs fonds fonciers dans la Turgovie. Mais une grande partie de ſes revenus primitifs au-delà du Rhin a été retenue par la ville de Schaffhauſen, qui les fait adminiſtrer à ſon profit par une Direction dite *l'Adminiſtration de Paradis*.

L'Abbaye de *Rheinau* (*), de l'Ordre de S. Benoît, en latin *Rhenaugia*, *Rheni Augia*, & *Rhenovium* (51), eſt célébre par ſon antiquité avec le bourg ou la petite ville du même nom, qui eſt ſituée au bord du Rhin, à une lieue & demie au-deſſous de Schaffhauſen, dans un endroit où le Rhin fait tant de tours, & va tellement ſerpentant qu'il ſemble vouloir remonter vers ſa ſource. Cette ſituation, avantageuſe pour la fortifier, ſe préſente dans une preſ-

---

(*) *Planches*, n°. 83 *double*, & 214.

(51) Beati Muos Tractatus de Jure Advocatiæ tutelaris Monaſterii Rhenovienſis, Lucernæ, 1748. *in*-4°.

Gallia Chriſtiana nova, tom. V, p. 1006-1010. Pariſiis, 1731. *in-fol. fig.*

Hiſtoria Abbatiæ Rhenovienſis. Auctore, R. P. Mauricio Hohenbaum Van-der-Meer. — Donaueſchingen, 1778. *in-fol.* Germanicè.

Leu, Diction. Hiſt. de la Suiſſe, tom. XV, p. 204-225.

Gerberti, Iter Alemannicum, p. 291-300. Typi Sana-Blaſionis, 1773. *in*-8°. cum fig. &c.

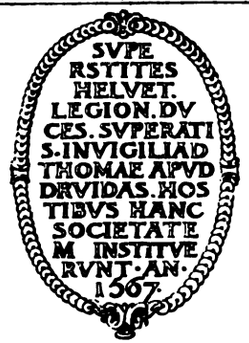

XIV.
Or.

Médaille de l'Ordre de Confraternité institué en 1567 par les Capitaines Suisses qui avoient combattu en 1562 la veille de S. Thomas à Dreux contre les Rebelles du Roi.

Cab. de M. le Comte d'Affry, Colonel du Reg. des Gardes Suisses.

XV.
Or.

Médaille frappée en 1720 à l'honneur de Placide Baron de la Tour-Chatillon-Zur-Lauben, Abbé de Muri en Suisse et Prince du S.-Empire, on voit au revers le Plan perspectif de l'Abbaye de Muri, Ordre de S. Benoît, fondée dans le XI.e Siecle par les Comtes de Habspourg, Auteurs de l'Auguste Maison d'Autriche).

Cab. de M. le B. de Zur-Lauben.

XVI.
Or.

Médaille frappée en 1723 à l'honneur de Gerold II du nom, Abbé de Rhinau, Ordre de S. Benoit en Suisse Seigneur Souverain de la Ville de Rhinau, né Baron de la Tour-Chatillon-Zur-Lauben.

Cab. de M. le B. de Zur-Lauben.

XVII.
Or.

Médaille de l'Abbaye de Rhinau en Suisse, fondée en 778 par le Comte Welf, pere de l'Imperatrice Judith, le revers offre les Armes de l'Abbaye et celles de la maison des Barons de la Tour-Chatillon-Zur-Lauben dont etoit en 1723 Gerold II du nom, Abbé de Rhinau, frere de Placide Prince Abbé de Muri, tous deux seconds Fondateurs de leurs Abbayes.

Cab. de M. le B. de Zur-Lauben.

A. P. D. R.

n.° 214.

Maugein del. Auvray Sculp.

qu'iſle étroite, qui eſt exactement enfermée par le Rhin de trois côtés, & les deux cours du Rhin ne laiſſant, pour l'entrée de la preſqu'iſle, qu'un iſthme ou paſſage aſſez étroit du côté de la Suiſſe, & qu'on peut garder facilement. Auſſi ce local étoit-il du temps des Romains l'une des plus fortes places qu'ils euſſent pour arrêter les courſes des Allemans. On voit encore de vieilles murailles, qui ſont les marques & les reſtes de ſa primitive grandeur. Dans cet endroit, le Rhin ſe partageant en deux bras, forme une petite iſle, qui eſt occupée par une belle Abbaye de Bénédictins, fondée vers l'an 778 par le Comte *Wolfehard* ou *Welf*, l'Auteur de la premiere Race des *Welf*, Ducs & Comtes en Souabe & en Baviere, & pere de l'Impératrice Judith, ſeconde femme de l'Empereur Louis le Débonnaire, & mere de l'Empereur Charles le Chauve. On paſſe de la ville dans le Couvent ſur un beau pont de pierre; outre ce pont, il y en a un autre par lequel on paſſe ſur les terres d'Allemagne, & qui eſt le quatrieme que l'on ait ſur le Rhin, depuis qu'il eſt ſorti du lac de Conſtance. L'Egliſe Abbatiale, flanquée de deux clochers, eſt magnifiquement bâtie. On y voit le tombeau de *S. Findan*, Ecoſſois, qui étoit Religieux de cette Abbaye dans le neuvieme ſiécle. Parmi les Epitaphes, il y en a une des *Welfs*, fondateurs & bienfaiteurs. On y lit auſſi celles de trois Prélats de la Maiſon des Barons de *Zur-Lauben*, dont deux Abbés de Rheinau, Gérold I, mort en 1607, & Gérold II, décédé en 1735; le premier, Réformateur célébre de cette abbaye, & l'autre Reſtaurateur: entre ces deux Prélats repoſe le corps de Placide, Abbé de Muri, frere aîné de Gérold II, qui a mérité le titre de nouveau Fondateur de ſon Abbaye. Il

a été le premier des Abbés de Muri décoré de la dignité de *Prince d'Empire*, & il mourut à Sandegg, l'un de ſes châteaux en Turgovie, en 1723. Tout le bâtiment de l'Abbaye eſt en général ſomptueux. Il y a une Bibliothéque riche en Manuſcrits & en rares Editions; une ſalle ornée de belles peintures. L'Egliſe & preſque toute l'Abbaye ont été rebâtiès dans ce ſiécle par l'Abbé Gerold II, dont nous avons fait l'éloge.

On ne connoît nulle part en Suiſſe, d'autre Abbaye où les Lettres ſoient plus cultivées qu'à Rheinau. L'Abbé actuel les protege ſingulierement, & on voit à la tête de ſes Religieux, Dom Maurice *Hohenbaum Van-der-Meer*, que j'appellerois volontiers le *Mabillon de la Suiſſe*, ſi je ne craignois de bleſſer ſa modeſtie. Indépendamment de l'Hiſtoire Diplomatique de ſon Abbaye qu'il a compoſée, & dont il a publié un extrait en 1778 à l'occaſion de la fête de l'époque millenaire depuis la fondation du Monaſtere, il travaille à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de la Turgovie, qui eſt une partie conſidérable du Diocèſe de Conſtance. Il a été très-long-temps Prieur de ſon Abbaye, & eſt préſentement Secrétaire général de la Congrégation Bénédictine en Suiſſe, promotion que lui ont mérités ſon zèle & ſes rares qualités. Il eſt natif de la ville de Nuremberg.

L'Abbé de Rheinau a haute & baſſe Juriſdiction ſur le bourg pour les affaires civiles & criminelles; mais comme l'Egliſe ne *répand jamais le ſang*, il remet les criminels entre les mains du Baillif de la Turgovie pour en faire l'exécution, & les biens confiſqués appartiennent aux huit anciens Cantons qui ont *l'Avocatie* du Monaſtere. L'Abbé

a la collation des Paroiſſes Catholiques de Rheinau, Jeſtetten, Rheinheim, Erzingein, Buel, Balterſchweil & Mammeren ; il a auſſi celles de la paroiſſe de Berg dans le canton de Zurich, & celle de Mammeren, de la Religion réformée. Il poſſede la baſſe-Juriſdiction à Aazen dans le canton de Schaffhauſen, à Jeſtetten & Altenbourg dans le comté de Sultz, qui appartient au Prince de Schwarzenberg; à Offtringen, dans le comté de Stuhlingen, qui dépend du Prince de Furſtenberg, & à Mammeren & Neuenbourg, en Turgovie. Les habitans du bourg de Rheinau ſont de Religion mixte depuis 1529. L'Egliſe paroiſſiale ſert au culte des deux Religions.

Il y a encore dans la Turgovie pluſieurs fiefs ou réſidences nobles, qui jouiſſent de droits ſeigneuriaux dans leur circuit, & dont les propriétaires ont ſéance aux aſſemblées des Juriſdictions du Landgraviat à Weinfelden, & contribuent pour leur part aux taxes réglées par ces aſſemblées. Parmi ces fiefs eſt le château de *Mammertshoſen*, qui releve de l'Abbé de Saint-Gall, & qui appartient à la Maiſon Meyer de Baldegg à Lucerne, depuis 1750. Ce château eſt ſitué dans la paroiſſe de Roggweil, ſur les confins de l'ancien territoire de l'Abbaye de Saint-Gall. Le Baron *Rueppli*, Baillif de l'Evêque de Conſtance à Biſchoffzell, poſſéde à Tegerweilen, ſur une hauteur, le fief de *Pflanzberg*, où l'on a la vue très-étendue ſur tout le Lac de Conſtance, & bien avant dans la Souabe. Le Baron de *Landtſée* poſſede dans la même Juriſdiction de Tegerweilen, le fief libre de *Hochſtraſſ*. Celui du haut-*Gyrſperg*, près de Conſtance, appartient à M. *Kunz* de la ville de Saint-Gall. L'Abbaye impériale de *Zwyfalten* en

Souabe, a la propriété du fief de *Gyrſperg* dit *Mittler-Gyrſperg*. L'Abbaye ou le Chapitre de *Marchtalem* en Souabe, poſſede le bas *Gyrſperg*. Le fief de *Hard*, qui eſt en partie dans le bourg *Ermatingen*, appartient à M. *Daniel Zollikofer* de Saint-Gall. Son frere *Tobie* poſſede, dans le même bourg *Ermatingen*, le château *Relling*. Au-deſſus d'*Ernetingen*, ſur une hauteur, eſt la réſidence noble de *Wolfberg*, qui dépend d'un Gentilhomme de la Maiſon de *Breiten-Sandenberg*. Le château *Haertler*, entre Tegerweilen & Gottlieben, dans une ſituation délicieuſe, ſur le grand chemin de Conſtance, appartient à M. le Colonel de *Baer*, au ſervice de l'Empereur.

Le château de *Salenſtein*, dans la paroiſſe Ermatingen, a pour Seigneur le frere de M. de *Breiten-Landenberg*, qui poſſede Wolfberg. Un autre Gentilhomme de la même Maiſon, a la réſidence noble de *Hubberg*, au village de Fruttweilen dans la même paroiſſe Ermatingen.

Un Conſeiller de la ville de Conſtance, M. *Streng*, poſſede près de Salenſtein, le château dit *Arenenberg*, ſur une hauteur, au-deſſus de Mannenbach.

Le château de *Sandegg*, ſur une montagne, au-deſſus du village *Berlingen*, appartient depuis 1693 à l'Abbaye de Muri. La Prévôté de *Klingenzell*, au-deſſus des villages Eſchenz & Mammeren, qui a été fondée en 1336 par le Baron Jean-Walther de Hohen-Klingen, & qui appartenoit à l'Abbaye de Saint-George à *Stein* ſur le Rhin, a été réunie à l'époque de la ſécularisation de ce Monaſtère à celui de *Petershauſen* à Conſtance.

Le château *Thurberg*, au mont *Ottenberg*, entre Weinfelden & Maerſtetten, eſt à M. *Schaerer*, de Saint-Gall.

M. *Wirz de Rudenz*, Capitaine général de la Turgovie, a en propriété Taegerſchen, entre Tobel, Lommis & Sonnenberg.

L'Abbaye de Fiſchingen poſſede depuis 1680, le fief de *Wilderen*, dans la paroiſſe de Tobel. Il appartenoit auparavant aux Nobles *Tritt* de Conſtance. Cette Maiſon originaire de Como en Italie, où elle étoit connue ſous le nom de *Triddi*, eſt préſentement éteinte. *Bucelin* (52) en a donné la généalogie.

Le *Clariſegg*, belle terre, voiſine de l'Abbaye de Feldbach, appartient à M. *Hoegger de Billaire*, à Saint-Gall. la baſſe-Juriſdiction, attachée à la Tour de *Stekboren*, eſt exercée par le Conſeil de cette ville comme fief de l'Abbaye de Reichenau.

Avant que de finir la deſcription de la Turgovie, on dira un mot du Corps des Seigneurs *juſticiers*, tant eccléſiaſtiques que ſéculiers, qui tient ſes aſſemblées annuelles à Weifelden pour veiller à ſes droits & prérogatives, & régler les taxes néceſſaires. Ce corps élit le *Capitaine provincial de la Turgovie*, ſous la confirmation du ſyndicat des cantons Co-Régens à Frauenfeld. Cette charge qui eſt à vie, alterne entre les Catholiques & les Réformés; le Seigneur qui en eſt revêtu, a la direction de l'aſſemblée à Weinfelden, & en temps de guerre il commande les milices du Landgraviat. La ſeconde charge après le Capitaine provincial, eſt celle de *Lieutenant du pays*; elle eſt toujours conférée à un Catholique, lorſque la pre-

(52) Conſtantia Stemmatographica, p. 101.

miere eſt dévolue à un Réformé. La place d'*Enſeigne du pays* alterne de même entre les deux Religions. Mais les ſeuls Seigneurs ayant juriſdiction, peuvent remplir ces Charges. Leur rang dans l'aſſemblée eſt réglé, & ceux des deux Communions tiennent des ſéances préliminaires & préparatoires, les Catholiques ayant pour préſident un Bailli épiſcopal de Conſtance, & les Réformés celui de Weinfelden.

ARTICLE II.

Dessiné par Perignon Ptre du Roi.

Gravé par de Longueuil Graveur du Roi.

VUE DU CHATEAU DE LA PETITE VILLE DE RHEINEGG.

Capitale du Comté de Rheinstal, appartenant aux huit premiers Cantons et a celui d'Appenzell

ARTICLE II.

Le Rheinthal, de Religion mixte.

Le *Rheinthal* (1), c'eſt-à-dire *Val-du-Rhin*, & en latin *Ringovia* ou *Rheguſcorum Vallis*, eſt un Bailliage qui appartient aux huit anciens Cantons & à celui d'Appenzell. Il a au levant le Rhin & les Comtés de l'Empire, Feldkirch, Montfort & Bregentz, qui dépendent de la Maiſon d'Autriche, & celui de Hohen-Embs; au couchant, le Canton d'Appenzell; au midi la Baronnie de Sax, qui eſt ſous la Souveraineté de la ville de Zurich, & au nord le lac de Conſtance & le territoire de l'Abbé de Saint-Gall. Sa longueur porte ſur huit lieues, & ſa plus grande largeur ſur trois lieues; il y a même des endroits où elle eſt plus reſſerrée. Sa capitale eſt la petite ville de *Rheinegg* (*) avec le château où réſide le Baillif, que les Cantons Co-Régens y envoient alternativement; ſavoir, les ſept premiers Cantons tous les deux ans, c'eſt-à-dire chacun ſeulement tous les dix-huit ans, au lieu que les Cantons de Glaris & d'Appenzell y nomment chacun à

(1) *Leu*, Dict. Hiſt. de la Suiſſe, tom. XV, p. 230-241.
L'Etat & les délices de la Suiſſe, tom. III, p. 157-160; derniere édition de 1764.
Faeſi, Topographie de la Suiſſe, tom. III, p. 228, 229; & 281-311.
Fueſslin, Topographie de la Suiſſe, tom. IV, p. 44-49.
Tſcharner, Dict. Geog. de la Suiſſe, tom. II, p. 104-106, &c.
(*) *Planche*, n°. 154.

leur tour tous les ſeize ans. Cette diſparité a lieu depuis la paix d'Arau en 1712 : le Canton de Berne fut admis par ce Traité à la co-régence de ce Bailliage, ſans préjudice cependant des droits précédens que Glaris & Appenzell y avoient, & qui leur ont été conſervés dans leur intégrité, parce qu'ils avoient embraſſé la neutralité pendant la guerre civile de 1712. C'eſt auſſi en vertu de ce Traité que le *Chancelier* ou *Secrétaire ballival*, eſt toujours de la Religion réformée, & nommé alternativement tous les dix ans par les Cantons de Zurich, Berne, Glaris & Appenzell. Ce même Traité autoriſe les Cantons catholiques à nommer le *Lamdamme Provincial*, qui doit toujours être de leur Religion, mais juſqu'à préſent ils n'ont pas exercé ce droit.

Les plus anciens habitans du *Rheinthal* étoient les *Reguſci*, *Rheguſci*, ou *Riguſcæ*, ou *Ruguſci*, qui faiſoient partie de la *Rhétie*, & dont parlent *Pline l'ancien* (2) & *Ptolemée* (3). Le trophée (4) des Alpes, érigé ſous l'Empire d'Auguſte, les nomme. *Tſchoudi* (5) les diviſoit en deux départemens, celui des *Rhéguſci* d'en haut, & celui des *Rheguſci d'en bas*, & il opine que les premiers occupoient la partie haute du *Rheingau*, le long du Rhin, depuis le lac de Conſtance juſqu'à Reichenau en Grifons, où les deux bras du Rhin, l'antérieur & celui du haut Rhin, ſe réuniſſent. *Tſchoudi* place les *Rheguſci* inférieurs à l'op-

(2) Hiſt. Nat. lib. III, cap. 20.
(3) Coſmogr. Lib. II.
(4) Pline, *ibid.*
(5) Gallia Comata, Lib. II, p. 287, 310 & 312.

poſite des précédens, le long du Rhin juſqu'au mont *Scalberg* ou *Scallberg*, en latin *Schala mons.*

Le *Rheinthal* appartenoit à l'Empire. Les Comtes de Werdenberg le poſſédoient à titre de fief. Léopold, Duc d'Autriche, s'en empara en 1396. Les Appenzellois le conquirent en 1405, mais ils le rendirent en 1408 au Duc d'Autriche. Ce pays changea enſuite ſouvent de Maître juſqu'en 1460, que les Appenzellois l'acquirent de nouveau, en ſe chargeant des ſommes pour leſquelles il avoit été hypothéqué. En 1490 ils furent forcés de céder ce pays aux quatre Cantons (6) protecteurs de l'Abbaye de Saint-Gall, en paiement des frais de la guerre qu'ils avoient faite à ce Monaſtere. Ces quatre Cantons reçurent dans la co-régence les Cantons d'Uri, d'Underwalden & de Zoug, & en 1500 les Appenzellois (7). Par la paix d'Arau en 1712 la ville de Berne fut auſſi admiſe à la co-régence.

Il ſeroit trop long de détailler tous les droits du Baillif, du Secrétaire Baillival, du Landamman, de chaque Juriſdiction, des Ammans de Juſtice, &c. tout cela eſt réglé par les loix, les uſages & les traités. Dans les cauſes civiles les Juſtices jugent en premiere inſtance; il y a appel, ſelon les différentes juriſdictions, par-devers le Baillif de Saint-Gall ou la Cour Palatine, ou le Comte de Hohen-Embs; mais il y a appel des Sentences du Baillif ſeul à la Diete, & dès-là aux neuf cantons Co-Régens mêmes. Les habitans jouiſſent de beaux priviléges, entr'autres du droit de retrait pour toutes les terres qui ſe vendent aux

(6) Zurich, Lucerne, Schweitz & Glaris.

(7) Appenzell n'a eu le rang de Canton qu'en 1513.

étrangers dans ce pays, & ſans être tenus à aucun terme, ni même au prix d'achat; lorſqu'ils le ſuppoſent trop conſidérable, ils ont le droit de faire apprécier la terre par des Jurés, & de la prendre au prix déterminé. Quelques-unes de ces terres ſont exemptes de ce droit, preſque unique dans ſon genre, & qui ne laiſſe aucune ſureté des poſſeſſions aux étrangers, c'eſt-à-dire, à tous ceux qui ne ſont pas Bourgeois dans le *Reinthal*.

La Religion du pays eſt mixte. Les Réformés compoſent les deux tiers des habitans. Le Clergé catholique dépend des Diocèſes de Conſtance & de Coire; & la partie du premier de ces Diocèſes, & qui eſt la plus conſidérable, forme claſſe dans le Chapitre rural de Saint-Gall. Le Clergé *Réformé* dépend du Synode de Zurich, & forme la claſſe du *Rheintal*. Le canton de Glaris peut occuper quatre *Paſtorats*, & celui d'Appenzell extérieur en occupe un; les autres ſe donnent tous à des Miniſtres de Zurich.

Le pays eſt très-fertile, ſur-tout en vin, qu'on y cultive depuis l'an 918, en quantité, & d'une très-bonne qualité; celui du *bas-Rheinthal* eſt eſtimé le meilleur. Outre le vin, ce pays abonde en pâturages, en fruits & en lin, mais les grains & les légumes y ſont rares. On y cultive depuis quelques années beaucoup de bled de Turquie & de pommes de terre. La culture des terres a généralement augmenté dans ce pays, depuis que la plus grande partie des terres communes a été partagée & paſſée *à clos & à record*. Ce Bailliage offre des curioſités naturelles. Il y a pluſieurs eaux minérales à Rebſtein, à Kobel-Weiſſi, à Balgach & à Thal. Il y a de très-belles carrieres, d'où l'on tire

des maſſes de pierre auſſi grandes qu'on les deſire.

Le pays eſt aſſez peuplé. On en évalue la population à douze mille huit cens ames. Les habitans s'occupent en hiver à filer du lin, à broder de la mouſſeline, &c. Il y a auſſi de très-belles fabriques de toileries, cotons, mouſſelines, &c. & tout le monde, pour ainſi dire, y eſt induſtrieux. Leur commerce eſt fort étendu. Il y a des commerçans qui tiennent des maiſons en Italie & en Allemagne.

Les habitans du *Rheinthal* ſont vigoureux, braves & bons ouvriers.

Ce Bailliage ſe partage en deux ſections fort inégales. Le haut *Rheinthal* eſt la plus étendue, & le bas *Rheinthal* la plus petite.

Le *bas Rheinthal* ſe prolonge depuis le territoire de l'Abbaye de Saint-Gall, juſqu'au-delà de la ville de Rheinegg, entre la montagne de Rorſchach & les Alpes du canton d'Appenzell-extérieur; on y remarque la petite ville de *Reinegg*, (en latin *Reineccium*,) bien bâtie, & très-agréablement ſituée ſur la gauche du Rhin, & à une petite lieue au-deſſus de l'endroit où il ſe jette dans le lac de Conſtance. C'eſt le ſiége du Baillif & du Secrétaire Baillival. Ses habitans ſont tous Réformés. L'exercice de la Religion catholique eſt cependant permis dans l'Egliſe paroiſſiale: il y exiſte encore un Autel; & tous les ans, le jour de la *Fête-Dieu*, un Capucin prêche dans cette Egliſe. Le château où réſide le Baillif eſt antique. La ville a ſon Conſeil civil, mais les appels reſſortiſſent au Tribunal du Baillif, & finalement à la Diete des neuf Cantons Co-Régens.

Thal, gros village, de Religion mixte, offre peut-être

la plus belle vue de la Suiſſe. On y voit le lac de Conſtance, le Rhin, une grande partie de la Suiſſe & de la Souabe.

On appelle en langue vulgaire les Communautés du haut & du bas *Reinthal*, *Hoef*, c'eſt-à-dire *Cours*. On trouve dans le bas-Rheinthal la communauté de *Thal*, qui comprend le village de ce nom & ceux de Feldmaas, Bau-ried, Buchenſtein, Buchen & Staden. Le haut *Reinthal* a ſept lieues de longueur du midi au nord; ſa largeur eſt inégale, tantôt de deux lieues, & tantôt de trois. Il comprend ſept Communautés; *Sainte-Marguerite*, de Religion mixte, *Bernang* ou *Bernegg*, ſont les deux premieres. Bernegg a un château où réſide, au nom de l'Abbé de Saint-Gall l'*Obervogt* ou Baillif, pour exercer la baſſe Juriſdiction dans ce diſtrict & dans ceux de Sainte-Marguerite, Marbach, Balgach & Eichberg. Cette Communauté, qui eſt de Religion mixte, comprend auſſi pluſieurs villages, *Au*, *Am-Mond-Stein*, *Haſlach*, *Wydnau*, *Schmitter*, où le Comte de Hohen-Embs a la baſſe Juriſdiction, & qui ſont tous de Religion mixte; les autres villages & hameaux de la communauté de Bernegg, dépendent de l'Abbaye de Saint-Gall, pour la baſſe Juriſdiction.

Balgach eſt la troiſieme Communauté ou *Cour* du haut Rheinthal: la paroiſſe de ce nom a une grande étendue, & ſes habitans ſont de Religion mixte. On y voit *Gruneinſtein*, château qui appartient à M. le Colonel

(8) Pag. 13-16.

Dietegen de *Salis*, en Griſons, & la belle campagne *Heerbrugg*, qui a pour propriétaire M. le Lieutenant-Colonel *Reidt*, Griſon.

La *Cour* de Marbach, quatrieme Communauté du haut *Rheinthal*, de Religion mixte, comprend le village de ce nom, qui eſt conſidérable, & celui de Rebſtein.

La petite ville *Alſtetten*, très-bien ſituée, eſt la cinquieme Communauté du haut *Rheinthal*. L'Abbé de Saint-Gall y entretient un Baillif pour exercer la baſſe Juriſdiction. La plus grande partie des habitans ſont Réformés. Il y a ici un Couvent de Religieuſes du tiers-Ordre de *Saint-François*.

Eichberg, la ſixieme Communauté du haut *Rheinthal*, de Religion mixte, eſt un village derriere Altſtetten.

La ſeptième Communauté, *Ober-Ried*, eſt la plus étendue du haut *Rheinthal*, mais non la plus fertile. Elle contient le village *Ober-Ried* tout Catholique; la Paroiſſe *Montiglen* ou *Montligen*, Catholique, & où ſont les limites des Diocèſes de Conſtance & de Coire; la Paroiſſe catholique *Grieſſeren* ou *Krieſeren*, ſur le Rhin; le village *Diepolzau*, de Religion mixte; la paroiſſe *Ruti*, Catholique, qui eſt du Diocèſe de Coire; le château *Blatten* où réſide le Baillif qui exerce, au nom de l'Abbé de Saint-Gall, la baſſe Juriſdiction à Ober-Ried, Montligen, Grieſſeren & Diepolzau.

Le *Saut-du-Cerf*, en allemand *Der Hirſchen Sprung*, dans la Communauté d'Ober-Ried, eſt un diſtrict agréable, entre deux chaînes de rochers qui le ferment peu à

peu, & qui, à leur extrêmité, ne laiſſent qu'un paſſage étroit, formé par la nature, long de cent pas, qui conduit au chemin du pays d'en-haut, dit *Oberland*, où le terrain s'élargit de plus en plus.

Derriere Altſtetten, au pied du grand *Camor* ou *Gammor*, ſont les eaux minérales de *Kobelweiſs*, & à un quart de lieue au-deſſus eſt une fameuſe mine de criſtal, dont *Walſer* a donné la deſcription dans ſa Chronique (8) d'Appenzell. Avant que de finir l'article du *Rheinthal*, nous obſerverons, au ſujet de la Juriſdiction & des autres droits ſeigneuriaux, que l'Abbé de Saint-Gall les partage avec les neuf Cantons Co-Régens. Chacune des Communautés ou *Cours* que nous avons nommées, a deux chefs ou *Ammans*; les Cantons en choiſiſſent un : l'Abbé choiſit l'autre ; & quand il s'agit de partager les amendes, l'Abbé en tire la moitié, excepté à Altſtetten, où elles ſe partagent en trois parties, dont la ville en tire une, les Cantons Co-Régens & l'Abbé de Saint-Gall les deux autres. Outre cela, quoique le *Rheinthal* ſoit, pour la plus grande partie de la Religion *réformée*, l'Abbé a la collation des Egliſes *réformées*, qui ſont *Altſtetten*, *Marbach*, *Balgach* & *Sainte-Marguerite*. Ces Egliſes ont le droit de choiſir leurs Paſteurs, mais elles ſont obligées d'en élire deux, qu'elles préſentent à l'Abbé, & il choiſit celui qu'il lui plaît. Elles prennent ordinairement leurs Paſteurs dans l'Académie de Zurich. L'Abbé de Saint-Gall a de très-grands revenus, & il a preſque tous ceux du *haut-Rheinthal*.

ARTICLE III.

ARTICLE III.

Le Comté de Sargans, de Religion mixte.

Ce Bailliage (1) confine au levant avec la *Ligue Caldée* des Griſons, la Baronnie de Haldeinſtein & le Rhin, & au-delà de ce fleuve avec la *Ligue des dix Juriſdictions*; au midi, avec la *Haute-Ligue-Griſe*, & une partie du Canton de Glaris; au couchant, avec ce Canton & le bailliage de Gaſter, & au nord avec les Comtés de Toggenbourg & de Werdenberg: la petite ville de Sargans en eſt la Capitale. Les huit anciens Cantons, Co-Souverains de ce Comté, y envoient chacun à leur tour, tous les deux ans un Baillif, qui réſide au château (*) de Sargans. Toute cette contrée eſt aſſez montueuſe; la vallée, qui ſe prolonge de Wallenſtadt juſqu'à Ragatz, n'eſt pas bien large; il y a auſſi des vallées limitrophes, celles de *Calfeiſſen* & de *Weisſtannen*. La qualité du terroir y eſt la même que dans les autres montagnes des Cantons voiſins. Les vallées y ſont fertiles en bleds & en fruits. Il y croit même du vin en quelques endroits. La longueur & la

(1) *Leu*, Dict. Hiſt. de la Suiſſe, tom. XVI, p. 85-97, & 140.
L'Etat & les Délices de la Suiſſe, tom. III, p. 163-174. *Derniere Edition.*
Fueſi, Topographie de la Suiſſe, tom. III, p. 312-354.
Tſcharner, Dict. géograph. de la Suiſſe, tom. II, p. 115.
Fueſslin, Topog. de la Suiſſe, tom. IV, p. 49-55, &c.
(*) *Planches* n°. 159 & 169.

en allemand *Sanen*, la riviere dite en françois *la Sarine.*

Quoi qu'il en ſoit de toutes ces étymologies, le pays de *Sargans* ou *Sangans*, avoit autrefois des Seigneurs particuliers avec titre de Comtes, qui étoient iſſus des Comtes de Werdenberg, de l'ancienne Maiſon de *Montfort.* Les ſix cantons, Zurich, Uri, Schweitz, Underwalden, Zoug & Glaris, firent l'acquiſition du comté de Sargans à diverſes époques, dont la derniere fut l'année 1483. Berne a été admis dans la Co-Régence de ce Comté par la paix d'Arau. Glaris, qui avoit gardé la neutralité dans la guerre de 1712, nomme tous les quatorze ans un Baillif de Sargans, tandis que les ſept autres Cantons n'y envoient alternativement le leur que tous les ſeize ans, à cauſe de l'admiſſion de Berne. Les appels ſe portent au ſyndicat annuel de ces Cantons à Frauenfeld, & en derniere inſtance aux Cantons eux-mêmes.

Les habitans de ce Bailliage ſont en général un peuple ſpirituel, martial & très-bien conſtitué; ils ont beaucoup d'inclination pour les ſervices étrangers; on loue leur fidélité, & rarement ils déſertent des Régimens Suiſſes où ils s'engagent. M. le Miniſtre *Faeſi*, qui dans ſa Topographie Helvétique, affiche le plus grand zèle pour l'agriculture & le commerce, & l'averſion la plus décidée pour tout ſervice militaire chez l'étranger, attribue (9) au goût naturel des *Sarganſois* pour l'état de ſoldat, leur foible attachement aux travaux ruſtiques, & leur penchant pour les diverſes branches du luxe, le jeu, les plaiſirs, &c.

---

(9) Tome III, p. 334.

Dessiné par Pergeaux Peintre du Roi.

VUE DE LA VILLE ET DU

dans le Comté de ce nom appartenant aux huit premiers et

A.P

…AU DE SARGANS,

…tons, prise en arrivant de Wallenstadt.

N° 169.

Dessiné par Perignon Pre du Roi.

Gravé par Marquelier.

VUE DE LA VILLE ET CHATEAU DE SARGANS,
prise du coté de Rheintal.

A. P. D. R.

LE HAUT SARGANS.

LA petite ville de *Sargans*, Capitale du Comté, eſt ſituée preſqu'au milieu du Bailliage, & bâtie ſur la croupe d'un petit mont, qui eſt une branche de la grande montagne, ou plutôt de la chaîne de montagnes qu'on nomme *Schalberg*, (*Mons Scala*), & qui couvre la ville du côté du nord. Au-deſſus de la ville, ſur un rocher qui la commande, eſt un château où réſide le Baillif. Le Gouvernement conſiſte en un Avoyer que le Baillif choiſit entre trois ſujets que la Bourgeoiſie lui préſente, & en un conſeil de douze Aſſeſſeurs que la Bourgeoiſie nomme : cette Régence juge les affaires civiles; le criminel eſt réſervé au Baillif. Le château étoit la réſidence des anciens Comtes de Sargans. Le Baillif a pour Officiers & Conſeillers le *le Landammann*, *le Secrétaire du pays* & l'*Huiſſier ou Grand Sautier*. Les deux dernieres charges ſont à la nomination des Cantons Co-Régens, mais celle de *Landammann* ne dure que deux ans; chaque nouveau Baillif la remplit à ſon choix parmi les trois candidats que lui préſentent les trois Communautés de Mels, de Wartau & de Flums, dont deux ſont Catholiques, & un de la Réligion réformée.

Près de la ville de Sargans, du côté de Ragatz, il y a une fontaine d'eau ſoufrée & froide, avec un bain qui paſſe pour être propre à guérir divers maux.

Ragatz, en latin *Regacium* (10), eſt un gros bourg,

(10) Une Charte de l'Abbaye de Pfeffers en 1050, citée par *Tschoudi*,

[redacted]

chenau, dans une iſle du lac inférieur de Conſtance, & mourut en 754. On lui attribue auſſi l'établiſſement de pluſieurs autres Monaſteres en Allemagne & en Alſace, entr'autres celui de Mourbach dans les Voges en 727. Les premiers Religieux de Pfeffers furent tirés de l'Abbaye de Reichenau. Mais on ne ſait pas la date préciſe de la fondation du Monaſtere de Pfeffers; on la place communément vers l'an 731. Ses Abbés portent le titre de Princes de l'Empire, depuis que l'un de leurs prédéceſſeurs Rodolf, né Comte de Montfort, reçut cet honneur de l'Empereur Henri VI par un Diplome daté de Worms en Novembre 1196. Cependant les Cantons ſouverains du pays ont droit d'inſpection & de protection ſur cette Abbaye & ſes terres.

L'Abbé eſt Seigneur de tout le pays (12) d'alentour & particulierement des Bains dont je vais bientôt parler. Il a la collation des Paroiſſes catholiques de Pfeffers, Ragatz, Vettis, Vallens, Vilters, Melz, Wangs, Weiſtannetz, Wallenſtadt, Quarten & Quinten, & auſſi celle d'Eſchen (13) dans le Comté de Vaduz, qui appartient au Prince de Liechtenſtein. L'Abbé a le droit de faire deſſervir ces Paroiſſes par ſes Religieux. Il a encore la collation de la Paroiſſe catholique de Buoskirch, dans le territoire de la ville de Rapperſchweil, & celle de la Paroiſſe *Réformée* de Fleſch, dans la Seigneurie de Meyenfeld en

(12) Dans un diſtrict qui a près de cinq lieues & demie en longueur, & où ſe trouvent les quatre Communautés *Ragatz*, *Pfeffers*, *Vettis* & *Vallens*.

(13) L'Abbé a en ſon nom un Religieux, *Vice-Gérent* à Eſchen, pour la geſtion de ſes droits & la perception de ſes revenus.

Griſons. L'Abbé eſt immédiatement ſoumis au Saint-Siége, quoique ſon Monaſtere ſoit ſitué dans le Diocèſe de Coire. Il a le troiſieme rang parmi les Prélats de la Congrégation Bénédictine en Suiſſe.

La ſtructure de l'Abbaye (*) eſt fort belle. Elle fut conſumée entierement par le feu en 1665 le 19 Octobre. Mais elle a été rebâtie avec plus de magnificence qu'auparavant ; & elle eſt toute incruſtée de marbre noir, rayé de blanc, depuis le rez-de-chauſſée juſqu'au toît, qui eſt couvert d'ardoiſes noires. On commença cet ouvrage l'an 1673, & il fut achevé l'an 1677.

Les bains (**) *de Pfeffers* ſont véritablement une merveille de la nature. Ils furent découverts (14) dans le douzieme ſiecle, du temps de l'Empereur Frédéric II, vers l'an 1242, par deux Chaſſeurs du Couvent, qui cherchoient des nids de corbeaux. Il y a là deux montagnes, entre leſquelles la *Taminne* s'eſt creuſé un lit étroit, mais d'une profondeur prodigieuſe, où elle ſe précipite plutôt qu'elle ne coule, à travers des rochers affreux, avec un bruit épouvantable. Là ſont au plus profond de ce vallon, à une lieue derriere l'Abbaye, entre le midi & le couchant, ces bains tant vantés, entre deux rochers eſcarpés, qui par leurs pointes avancées font une eſpece d'arcade. Au commencement on n'y pouvoit deſcendre qu'avec des cordes, comme dans un puits. Dans la ſuite, on y a conſtruit un chemin compoſé de ponts de bois, attachés bout à bout,

(*) *Planche* n°. 112.

(**) *Même Planche.*

(14) En latin, *Thermæ Fabarienſes, Favarienſes, & Piperinæ.*

&

Dessiné par le Barbier Lainé

Gravé par Née

VUE DE L'ABBAYE DE PFEFFERS,

dans le Comté de Sargans qui appartient aux huit anciens cantons.

A.P.D.R.

Pag. 112.

CASCADE DES BAINS DE PFEFFERS,

près du Pont de Ragatz, dans le Comté de Sargans.

A. P. D. R.

& ſuſpendus entre ces rochers. On y a auſſi bâti des bains & des hôtelleries, avec une peine infinie, encore le tout n'étoit-il gueres commode : en effet, à cauſe des rochers qui couvroient les maiſons, il y régnoit une telle obſcurité, qu'en plein midi l'on avoit beſoin de chandelle dans les chambres. Mais tous ces édifices ayant été conſumés par le feu l'an 1629 au mois de Decembre, l'année ſuivante 1630, l'Abbé de Pfeffers fit bâtir d'autres bains & d'autres hôtelleries, dans un endroit plus agréable & plus éclairé, au-deſſous de la ſource. Il fit tailler des chemins dans le roc, il fit des ponts de bois dans les endroits où le terrain manquoit, & il conſtruiſit un aqueduc pour conduire l'eau de la ſource dans les bains, de ſorte qu'on y a depuis ce temps tous les agrémens qu'on peut ſouhaiter : un grand jour, qui dure en été depuis quatre heures du matin juſqu'à neuf heures du ſoir ; un logement commode, un bain ſalutaire, & toujours bonne compagnie. L'eau de ces bains eſt extrêmement claire, ſans goût ni odeur. Elle ſort toujours au commencement du mois de Mai, & tarit entierement vers le milieu de Septembre : l'on a obſervé que lorſque l'hiver a été pluvieux, l'eau ſort de meilleure heure, cependant en petite quantité, & elle eſt à peine tiede. Mais quand elle ſort tard, elle tarit tard auſſi. On ſait à peu près quand elle doit paroître, & c'en eſt un ſigne ou pronoſtic, lorſqu'on voit venir dans le grand baſſin du Bain de petites ampoulles d'eau, des feuilles de hêtres, des fruits ſauvages, & une petite écume. Elle coule tout d'un coup avec grand bruit, & en telle quantité, qu'elle pourroit faire tourner un moulin. Cette eau charrie les eſprits les plus ſubtils de ſoufre, de

nître, de vitriol & de divers métaux, entr'autres de l'or. Elle eſt chaude au ſecond dégré, & propre pour diverſes maladies, ſoit en bain, ſoit en boiſſon : elle eſt bonne contre les obſtructions du cerveau & des nerfs, contre les maux de tête, l'épilepſie, l'apoplexie, la ſurdité, la foibleſſe de la vue, la paralyſie, le tremblement des nerfs, les obſtructions des viſceres, les fiévres invétérées, les fiſtules, les ulceres, &c. Ces Bains appartiennent à l'Abbaye de Pfeffers, qui en commet le ſoin à un *Official* ou prépoſé. Il y a une Chapelle pour l'exercice de la Religion catholique; les Réformés y ont auſſi dans le bâtiment ſupérieur un emplacement où ils peuvent vaquer à leur culte. Ce bâtiment qui a quatre étages, peut contenir juſqu'à deux cens perſonnes. On tranſporte l'eau de ces Bains dans toute la Suiſſe, en Allemagne, en Italie & en France.

Le village & la paroiſſe de *Valens* ou *Vallens* (15), ſont ſur la montagne, au-deſſus des Bains de Pfeffers.

La paroiſſe & le village *Vettis* ou *Vættis*, au Gungelſerberg, ſur la frontiere de la Ligue-Griſe. On a trouvé dans ce diſtrict une mine de cuivre. Les glaciers de Simmelberg & Calveiſen, deſquels ſort la Tammine, ſont dans la proximité de Vettis. La vallée de Calveiſen eſt conſidérable, & il y a pluſieurs habitations.

La paroiſſe & le village de *Mels* (16), où il y a un Couvent de Capucins, ſont dans le voiſinage de la ville de Sargans.

Au-deſſus du village de Mels, & plus bas que la Sare,

(15) En latin *Valentiæ*
(16) en latin *Melium*.

on trouve la paroiſſe *Vilters* ou *Filtoris*, en latin *Villa tertia* ou *Viliſterna*.

La paroiſſe & le hameau *Weiſſ-Tannen*, ſont ſitués dans une vallée ſauvage, par laquelle coule la petite riviere *Sez*, à trois lieues de Mels. Les anciens Comtes de Sargans avoient autrefois ici une maiſon de chaſſe. L'Egliſe de Weiſſ-Tannen étoit une filiale de celle de Mels juſqu'en 1675, qu'elle fut érigée en Paroiſſe diſtincte.

Quinten. Ce diſtrict (23) eſt déſigné ſous le nom de *Quinta ſtatio*.

L'Egliſe paroiſſiale de *Wallenſtatt*, eſt placée hors de la ville. Mais il y a dans l'enceinte de ſes murs la chapelle de *S. Oſuald*, où l'on fait l'Office journalier, ainſi que dans la paroiſſe. On trouve la même ſingularité à Zoug, où il y a l'Egliſe de *S. Oſuald*, & hors des murs la paroiſſe dédiée à *S. Michel*.

Wallenſtatt eſt la grande route de la Suiſſe & de l'Allemagne pour aller au pays des Griſons. Souvent les étrangers ſont obligés de s'y arrêter, parce que la biſe rend la navigation impraticable; le chemin de terre étant très-mauvais, à cauſe des rochers qui bordent le lac, on l'a un peu raccommodé: on y avoit déjà travaillé dans les années 1603 & 1604, en coupant des rochers en divers endroits.

J'ai décrit dans le premier volume de ces *Tableaux* le lac (*) de *Wallenſtatt*.

Bertcſchis (24) ou *Berchis*, & anciennement *Borſis*, en

---

(23) M. d'*Anville*, (Notice de la Gaule, p. 536, 537,) cite, d'après la Notice de l'Empire, *Quartenſis locus*, ſous le commandement du Général de la ſeconde Belgique, & dont le nom eſt conſervé dans celui de *Quarte*, ſur le bord de la Sambre. Ce ſavant Académicien penſe que le nom de *Quarte* vient de la diſtance à l'égard d'un lieu principal & dominant dans la contrée. C'étoit le droit des Capitales, de compter ainſi les diſtances ſur les grandes voies qui en ſortoient, juſqu'aux confins de leurs dépendances. Les anciens Itinéraires ont beaucoup de poſitions ſous des dénominations ſemblables, *ad Triceſimum*, *ad Vigeſimum*. Voyez d'*Anville*, *ibid.* p. 656, 657, & 707, 706. Mais les lieux, voiſins du lac de Wallenſtatt, qui ſont nommés *Terzeren*, *Quarten*, &c. paroiſſent avoir été des ſtations militaires des Romains, & éloignées des grandes voies marquées dans les Itinéraires.

(*) *Planche*, n°s. 22, 122, & 125.

(24) Leu, *ibid.* tom. III, p. 300, & tom. XVIII, p. 323.

latin *Perſinio*, village au-deſſous de Sargans en allant à Flumbs & dans la proximité de Grepplang, qui, avec *Scherlach* ou *Tſcherlach*, (en latin *Cerne lacum*), compoſe une paroiſſe, dans la Seigneurie de Grepplang.

Le château de *Grepplang* avec une Chapelle, eſt ſitué ſur une hauteur à la gauche de la chaîne dominante des montagnes, près du village *Flumbs*, dont il eſt ſéparé par la riviere de *Sez*. On en attribue la premiere bâtiſſe aux Romains; ſon nom primitif étoit *Crappa* (25) *longa*; de-là on forma par altération celui de *Grapplang* ou *Grepplang*. Ce château a été auſſi connu un temps ſous le nom du *Bourg de Flumbs:* il appartenoit aux Nobles de *Flumbs* dont je vais bientôt parler. C'étoit un Fief de l'Evêché de Coiré. L'Evêque (26) Conrad, qui mourut en 1282, l'avoit retiré des mains de *Tſchoudi de Glaris*, *Vidame* de ſon Evêché. Louis, de la même Maiſon, l'acheta en 1528 du haut Chapitre de Coire. Cette Seigneurie a reſté dans la Maiſon de *Tſchoudi* juſqu'en 1769, que le Baron Joſeph-Leger-Barthelemi, la vendit à M. de *Good* ou *Goodt*, ſon couſin, & iſſu d'une famille (27), Noble, qui étoit établie à Mels dans le Comté de Sargans. Son fils unique, M. de *Goodt*, Chevalier de l'Ordre de

(25) Ce nom, que M. *Faeſi* traduit par celui de *Langenſtein*, ſignifieroit *le Long Rocher*, autrement *Longepierre*. Voyez *Leu*, ibid. tom. IX, p. 214, 215, & la Deſcription abregée du pays de Sargans, par M. Joſeph-Leger-Barthélemi Baron de Tſchoudi, Seigneur de Grepplang, écrite en Allemand, & imprimée à Feldkirch, 1734. *in*-4°.

(26) *Tſchoudi*, Chronicon Helveticum, tom. I, p. 190.

(27) George de *Good* reçut en 1467, de l'Empereur Frédéric III, un Diplome de confirmation de ſes armes. *Voyez* la Généalogie de *Good* dans le Dict. Hiſt. de la Suiſſe, par M. *Leu*, tom. IX, p. 41.

S. Louis, Colonel d'Infanterie, & premier Lieutenant de la Compagnie générale au Régiment des Gardes Suiſſes, & qui a obtenu le droit de Citoyen ou Patriote au Canton d Uri, poſſede actuellement la Seigneurie de Grepplang avec celles de Berſchis, de Tſcherlach, où il y a encore des ſerfs ou gens de main-morte, exemple preſque unique dans toute la Suiſſe, & qui eſt un reſte de l'ancienne ſervitude féodale.

Flumbs (28) ou *Flums*, en latin *Fluminis*, *ad Flumen*, village & paroiſſe ſur la riviere de *Seez*, à une lieue de *Wallenſtatt*. Il y ici une riche fonderie d'acier. On la tire d'une montagne voiſine, fort haute, nommée (29) *Guntzen* ou *Gunzen*, qui cache dans ſon ſein trois ſortes de minieres, du mélange deſquelles on tire de fort bon acier. On les fond dans le village de *Quinten*, & on fait l'acier à Flums. Il y a ceci de remarquable, que ſi l'on ne mêle que deux de ces minieres, il n'en réſulte que du fer. Pour avoir de l'acier, il faut les fondre toutes trois enſemble; encore faut-il le faire en gardant une certaine proportion, qui n'eſt connue que des travailleurs. Pour tirer ces minieres des entrailles de la montagne, on y a déjà creuſé à plus de demi-lieue de profondeur. Cette fonderie appartient à des particuliers, nommés Meſſieurs *Paaden*. On tire auſſi de cette montagne du talc, qui eſt ſemblable à celui de Glaris.

Trois diverſes Maiſons de Nobles avoient autrefois

(28) *Leu*, ibid. tom. VII, p. 176-178.

(29) Le même, *ibid.* tom. IX, 350. Le mont *Gunzen* eſt entre Sargans & Wartau.

leur

leur domicile dans la paroiſſe de Flumbs : les Barons & Vidames de Flumbs, les Gentilshommes de ce nom, & ceux de Greifenſée. Les premiers poſſédoient le château de Flumbs, (*Caſtrum de Flumine*) : ils étoient Vidames héréditaires, (*Vico-Domini*), du haut Chapitre de Coire, & une branche de la Maiſon de *Glaris* dite de *Tſchoudi*. Il exiſte dans les archives du château de *Grepplang*, (anciennement *Grapplong*,) une Charte du 6 Juin 1249, par laquelle *Volcard*, Evêque de Coire, acquit par compoſition le château de Flums, dit *Grapplong*, de Henri (30) *Schudi* de Glaris, qui le tenoit de ſes ancêtres, Vidames héréditaires de l'Evêché. Les Nobles de *Flumbs* poſſéderent auſſi un temps le château de *Grepplang*, qu'on nommoit alors le *Bourg* de *Flums*; l'un d'eux, le Chevalier Ulric le tenoit en 1294 en hypothéque de Berthold, Evêque de Coire. Le château de *Flums* a été avec le temps ruiné, & l'Egliſe paroiſſiale a été bâtie avec ſes décombres. La Tour de *Greiffenſée* a eu le même ſort ; & on a conſtruit ſur ſes murs la maiſon *Civile* du village de Flums. Je ne puis faire ici le détail de toutes les révolutions qu'a éprouvé la Seigneurie de ce nom. Jean, Evêque de Coire, la donna en 1419, ſous titre de retrait, à la ville de Zurich, qui la céda comme Fief à divers particuliers, Pierre *Kilchmatter*, citoyen de Zurich, & à Jean *Thumm*, Gentilhomme du pays des Griſons. La collation de la paroiſſe de *Flums* appartient aujourd'hui au Seigneur de Grepplang.

(30) On lit à l'entour du ſceau, SIBILLUM HEINRICI DCI, (c'eſt-à-dire *dicti*) SCHUDI. Voyez *Gallia Comata*, de Tſchoudi, p. 320.

M. *Fueſslin* place dans le Comté de Sargans la paroiſſe de *Mols*, mais ce hameau (31) eſt dans la paroiſſe de *Wallenſtatt*, dans la partie ſupérieure du lac de ce nom.

La Seigneurie de *Wartau* (32), entierement de la Religion réformée, donne le nom à une Communauté conſidérable dans la montagne, ſur la gauche du Rhin, entre le Scholberg & Werdenberg. Cette Communauté comprend deux paroiſſes, *Wartau* ou *Graetſchins*, & celle d'*Atzmaas*. Le château de Wartau eſt ruiné. L'Egliſe paroiſſiale de ce nom eſt au hameau de *Graetſchins* (33).

Altzmaas (34), village au Scholberg, ſur la gauche du Rhin, dans la Seigneurie de Wartau, où, en 1734, on a érigé une paroiſſe de la Religion réformée. Ce diſtrict étoit auparavant enclavé dans la paroiſſe de *Wartau* ou *Graetſchins*.

---

(31) Leu, *ibid.* tom. XIII, p. 225.
(32) Le même, *ibid.* tom. XIX, p. 171 - 173.
(33) Le même, *ibid.* tom. IX. p. 81.
(34) Le même, *ibid.* tom. I, p. 404.

ARTICLE IV.

Le Bailliage de Gaster, Catholique.

Ce Bailliage (1) appartient aux Cantons de Schweitz & de Glaris, qui y envoient alternativement un Baillif tous les deux ans. Ce pays a au levant le Comté de Sargans, au midi le lac de Wallenſtatt & les Cantons de Schweitz & de Glaris; au couchant le Bailliage d'Uznach, & au nord le Comté de Toggenbourg. Le Chapitre des Dames de Schennis eſt de ce Bailliage, & les Juriſdictions de Weſen & de Gambs ou Gams, quoiqu'elles en ſoient diſtinctes, ſont régies par le Baillif de Gaſter. La premiere de ces Juriſdictions eſt enclavée dans le Bailliage de Gaſter, & la ſeconde eſt ſituée entre les Comtés de Werdenberg, de Toggenbourg & la Baronnie de Sax, qui appartient à la ville Zurich. Tous les habitans de ce diſtrict ſont Catholiques, & en majeure partie du Diocèſe de Coire, le reſte eſt du Diocèſe de Conſtance.

---

(1) *Leu*, Dict. Hiſt. de la Suiſſe, tom. VIII, p. 207-209, & 231-242; tom. XVI, p. 151-155; & tom. XIX, p. 361-364.

L'Etat & les Délices de la Suiſſe, *derniere Edition*, tome III, pag. 176-178.

Faeſi, Topogr. de la Suiſſe, tom. III, p. 355-377.

Tſcharner, Dict. Géog. de la Suiſſe, tom. I, p. 212-214.

Fueſslin, Topog. de la Suiſſe, tom. IV, p. 55-59, & 63, 64.

Chronique du Canton de Glaris, par Chriſtophe *Trumpi*, en allemand; Winterthour, 1774. *in*-12. *fig.* &c.

Le pays de *Gaſter* ou *Gaſtal*, autrement *Gaſtrach* dans les anciens actes, en latin *Caſtra*, & ſelon quelques-uns, *Caſtra Rhætica*, formoit la Seigneurie de *Windeck*. Les Seigneurs de ce pays réſidoient au château de *Windeck*, préſentement ruiné, & dont je dirai un mot. Tout ce diſtrict eſt long de trois lieues, mais inégal pour la latitude du midi au nord à cauſe des montagnes. Ce pays eſt entierement du Diocèſe de Coire, à l'exception d'*Oberkirch* ou *Kalkbrunnen*, paroiſſe de l'Evêché de Conſtance. Les endroits les plus habités de ce Bailliage, ſont ſitués en partie ſur les montagnes limitrophes du lac de Wallenſtatt, & en partie dans une plaine, aſſez ouverte, & agréable, en deſcendant juſqu'à Schennis. Ce Bailliage eſt coupé au centre par la Juriſdiction diſtincte de Weſen. En général les montagnes de cette contrée ſont dans un bon état pour les pâturages; & là où elles ſont moins fertiles, les Alpes voiſines du Canton de Glaris y ſuppléent pendant l'été pour le fourage. Il croît beaucoup de fruits dans ce pays, & on en ſéche une grande partie; on y récolte auſſi du bled & de l'orge. Sans la pareſſe des habitans, le terrain ſeroit plus cultivé, ſur-tout dans la vallée. Il y a dans la partie ſupérieure quelques vignobles, mais d'une médiocre qualité.

Dans le voiſinage du lac de Wallenſtatt, le plus grand commerce des habitans conſiſte à filer du coton. Ce lac eſt ſitué dans ce Bailliage; on l'appelle auſſi quelquefois le *lac de Weſen*, du bourg de ce nom. La petite riviere de *Mag* ſe joint près du pont de la Tuillerie avec la *Lint*, qui ſort du lac de Weſen ou Wallenſtatt. De-là le nom de *Lindimagus*. Le lit de ces deux rivieres réunies, & connu

ſous le nom général de *Lint*, coule le long de la côte méridionale du *Gaſter ;* il eſt navigable, & très-poiſſonneux, mais il déborde ſouvent.

Si on en veut croire les Hiſtoriens de la Suiſſe, tout ce pays appartenoit primitivement à l'ancienne *Rhétie*, dont les limites s'étendoient juſqu'au pays de la *Marck*, (*Terminus*, ou *Marcha Helvetiorum*), au-deſſus du lac de Zurich. On prétend que *Tibére* dans ſes expéditions contre les Rhétiens, y avoit formé des camps; de-là le nom général (2) *Caſtra*, par corruption *Gaſter*; de-là ſes *ſtations* à *Terzen*, *Quarten*, *Quinten*, aujourd'hui villages du pays. D'autres conjecturent que dans la guerre de *Cécinna* contre les Helvétiens, après la mort de *Néron*, durant l'interregne de *Galba*, *Othon* & *Vitellius*, les Rhétiens prolongérent leurs frontieres au-delà du lac de Wallenſtatt, par le pays de *Gaſter*, juſqu'à celui de la *March*, (*terminus Helvetiorum ;*) que leurs camps divers communiquerent au pays le nom *Caſtra Rhetica*, & que la réminiſcence de leurs ſtations *Tertia*, *Quarta*, *Quinta*, s'eſt perpétuée dans les villages *Terzen*, *Quarten & Quinten.*

La légende de *S. Fridolin*, qui vivoit dans le ſixieme

(2) L'ingénieux *Bochat*, (Mémoires Critiques ſur l'Hiſtoire ancienne de la Suiſſe, tom. I, *p.* 436, 437; *& tom.* III, *p.* 310-312,) prétend qu'il n'y a rien de latin dans le nom de *Gaſter* ou *Gaſteren*; que *Gweſtai*, dont le dialecte germanique a fait *Gaſt*, déſignoit, dans la langue des Gaulois, un hôtel un convive, qui ſurvient ſans avoir été invité, un étranger; & qu'il s'établit dans ce canton quelque Colonie, à qui les Helvétiens donnerent ce nom qu'il a gardé. *Guſt er*, ſignifioit, en langue celtique, *terres des hôtes*, des étrangers. M. *de Bochat* donne auſſi au nom de *Weltſchen* ou *Wahlen*, à cauſe de la ville & du lac de Wallenſtatt, une étymologie dont l'examen meneroit au-delà des limites que je donne à cette Topographie.

ſiécle, fait préſumer que le pays de Glaris appartenoit alors à la province de la Rhétie. Au reſte, il paroît certain que le pays de *Gaſter* étoit annexé à la Rhétie dans des temps plus reculés, & que les anciens Comtes de la *Rhétie de Coire*, dont la race s'éteignit dans le neuvieme ſiécle, en avoient la propriété. Le mariage de *Hemma*, la derniere héritiere de cette Maiſon, avec un Comte de *Lenzbourg* en Argau, fit paſſer ce pays, avec l'*Advocatie* de l'Abbaye de *Schennis*, dans la Maiſon de *Lenzbourg:* mais à l'extinction de celle-ci en 1172, la Maiſon Impériale de Souabe ſe l'appropria comme fief caduc. Le mariage de la fille unique d'Oton de Souabe, Comte de Bourgogne, fils puîné de l'Empereur Frédéric *Barberouſſe*, avec le Duc de Méranie en Tirol, tranſporta le pays de Gaſter, le Comté de Lenzbourg, l'*Advocatie* de *Schennis*, & la Rhétie de Coire, dans la Maiſon de Méranie; & en 1253, un autre mariage d'Alix de Châlon-Bourgogne, héritiere de la Maiſon de Méranie, transféra ces mêmes pays dans la Maiſon de Kibourg, dont l'héritiere *Anne* apporta les mêmes domaines à ſon mari Eberhard, Comte de *Habſpourg*, qui a été l'auteur de la branche de Habſpourg-Kibourg. Ce ſont des faits que les actes & les chroniques du temps rendent indubitables. Il exiſte un Diplome (3) de Henri III, Roi des Romains en l'an 104?, qui place le Monaſtere de Schennis, (*Skennines*), dans le Canton de Coire, *in pago Churwalaha.* Les Seigneurs

(3) Tſchudii Chronicon Helveticum, tom. I, p. 17, 18. Herrgott, Genealogica Halsburgica, tom. II, p. 117.

de Windeck, ou de Gaſterach, ou de Wandelbourg, ſe nommoient quelquefois *Comtes de Schennis*. Je trouve dans une Charte (4) du treizieme ſiécle, en 1244, que Hertmann l'*ancien*, Comte de Kibourg, comprenoit *Windegk*, *Wandelberg* & *Schennis*, dans la donation qu'il fit de ſes domaines à la manſe épiſcopale de Strasbourg, donation qui fut enſuite annullée par ſon neveu Rodolf Comte de Habſpourg, qui, à la mort de cet oncle, en 1264, ſe mit en poſſeſſion du Comté de Kibourg & du pays de Gaſter. Les petits-fils de Rodolf voulurent enclaſſer le *Gaſter* dans la préfecture de Glaris. Tout ce pays ſouffrit cruellement au milieu des guerres entre la Maiſon d'Autriche & les Cantons : il ſervoit de place d'armes aux Ducs d'Autriche; & c'étoit de ſon foyer que partoient les exploſions dans les pays de Glaris & de Schweitz. Dans la treve de 1389, les Cantons rendirent le *Gaſter* à la Maiſon d'Autriche. Mais au commencement du quinzieme ſiécle les Appenzellois le ravagerent. L'impuiſſance où ſe trouvoit le Duc Frédéric le porta, en 1405, à hypothéquer le pays de Gaſter à Frédéric, Comte de Toggenbourg. On connoît la guerre qui s'alluma en 1436, pour la ſucceſſion de ce dernier, entre Zurich & les Cantons de Sheweitz & de Glaris, guerre qui dura pluſieurs années, & qui manqua de renverſer la liberté Helvétique. Le Duc d'Autriche prit le retrait de Gaſter, des héritiers du Comte de Toggenbourg. La donation qu'en avoit faite la Comteſſe Douairiere de Toggenbourg à la ville de Zurich, fut déclarée nulle, & le Duc permit aux

(4) Herrgott, *ibid.* p. 274-277.

habitans de conclure une *Com-bourgeoiſie* pour trente ans avec Schweitz & Glaris, *ſauf ſes droits ſouverains.* Bientôt après, ces mêmes habitans obtinrent du Duc, qui regardoit ce pays comme perdu pour ſa Maiſon, qu'il leur abandonnât, pour un temps fixé, ſes droits de haute-Juriſdiction ſur cette contrée. Schweitz & Glaris voyoient, il eſt vrai, leurs projets d'agrandiſſement découverts par cet abandon. Mais les reſſorts qu'ils firent jouer, porterent enfin les habitans à leur céder ces mêmes droits de propriété que le Duc d'Autriche leur avoit abandonnés. Enfin les deux Cantons négocierent avec tant de prudence, qu'en 1438 le Duc d'Autriche leur hypothéqua, pour trois mille flòrins, le château de Windeck, le pays de Gaſter, Weſen & Ambden, avec l'*Advocatie* de l'Abbaye de Schennis. Les droits & immunités des habitans étoient réſervés dans la ceſſion. Mais comme le réachat ne s'eſt pas fait, tout ce pays eſt reſté aux deux Cantons. Dans la guerre civile en 1712, le *Gaſter* fut envahi par les Cantons de Zurich & de Berne, qui le garderent juſqu'à la paix d'Arau.

Les habitans de Gaſter avoient embraſſé les dogmes de la nouvelle réforme dans le ſeizieme ſiécle. Le Curé d'Art, au Canton de Schweitz, *Balthaſar Trachſel*, natif du même Canton, avoit paſſé dans le Gaſter pour y prêcher la doctrine de *Zuingle*. Ses prédications eurent d'abord un plein ſuccès. La Meſſe fut abolie. Les habitans eux-mêmes, peu mémoratifs du ſerment de fidélité qu'ils avoient prêté à leurs Souverains, marcherent au ſecours des Zurichois dans la premiere guerre de Cappel : ils étoient prêts à leur donner le même ſecours dans la ſeconde

guerre

guerre en 1531; mais dans le Traité de paix qui termina cette guerre, ils eurent la douleur d'apprendre qu'ils en étoient exclus. Leurs Souverains de Schweitz les traiterent comme des rébelles. Quelques-uns des habitans furent obligés de leur demander pardon à genoux; le pays fut condamné à des amendes pécuniaires: beaucoup furent exilés, les autres désarmés, & leurs priviléges abolis. La perte de la bataille de Cappel leur attira tous ces châtimens. Les deux Cantons Co-Souverains de Schweitz & de Glaris leur ont rendu, avec le temps, le port des armes & leurs privileges. Ces deux Etats leur envoient alternativement, tous les deux ans, un Baillif, qui eſt inſtallé par des repréſentans à Schennis & à Weſen. Le même jour le pays rend hommage en même-temps que le Baillif jure de le maintenir dans ſes immunités. Comme le Canton de Glaris eſt de Religion mixte, l'hommage que lui rend ce Bailliage, eſt adreſſé à tout le Canton, ſans diſtinction de Religion, quoique le Baillif que ce Canton y envoye à ſon tour, ſoit toujours choiſi dans la partie Catholique de cette République. Au reſte le Baillif ne réſide pas dans le pays de Gaſter; il y fait ſeulement apparition lorſqu'il y eſt appellé pour affaires, ou pour des procès. Alors il loge dans l'Abbaye de Schennis. Ses Officiers ſont un Lieutenant Baillival qui eſt à vie, & choiſi par les Cantons Co-Souverains, le Tréſorier ou *Bourſier*, le Sécretaire du Bailliage & un Huiſſier. Ces deux derniers Officiers ſont nommés par les habitans dans leur aſſemblée générale.

C'eſt à *Schennis*, devant la maiſon du Conſeil, que le pays de Gaſter tient tous les deux ans ſur une place publique, ſon aſſemblée générale. C'eſt-là où il élit les Ju-

ges, les Conſeillers de la contrée & les Officiers attachés au Baillif. Le Conſeil *Provincial*, compoſé de neuf Aſſeſſeurs, & qui s'aſſemble trois fois annuellement ſous la préſidence du Baillif dans la Maiſon de Ville à Schennis, juge ſans appel de toutes les affaires civiles, & fixe les amendes des délinquans, hors les cas criminels. Ces amendes appartiennent, moitié au pays, & moitié aux deux Cantons Co-Souverains.

Le Conſeil du pays, compoſé des Officiers du Baillif, du Banneret, du Porte-enſeigne-général, de neuf Juges & de neuf Conſeillers, veille, ſous la préſidence du Baillif, aux affaires de la contrée, relativement aux priviléges, aux contributions, réglemens & ordonnances territoriales, &c. Mais dans les cauſes criminelles, le Baillif & ſes Officiers font les informations néceſſaires ſur l'Hôtel-de-Ville à Schennis, & ils en adreſſent le contenu aux deux Cantons Co-Souverains, qui décident enſuite définitivement; & c'eſt d'après leur déciſion que la Sentence eſt prononcée à Schennis, dans une ſéance publique, par les Officiers, Juges & Conſeillers du pays.

J'ai dit que les deux Cantons Co-Souverains envoient tous les deux ans alternativement, un Baillif dans le *Gaſter*; des *Repréſentans*, leurs Députés, un de chaque Canton, l'inſtallent le 28 Mai à Schennis dans l'aſſemblée générale des habitans. Ce Baillif qui régit en même-temps *Weſen* & *Gams*, reçoit diſtinctement de ces deux départemens le ſerment de fidélité. Le Député *repréſentant* de Glaris, qui inſtalle les Baillifs de Gaſter & d'Utznach, eſt toujours de la partie proteſtante de ce Canton. Il y a auſſi un *Syndicat* ou Diete au nom des deux Cantons, compoſé des

deux Repréſentans, des deux Baillifs de Gaſter & d'Utznach, ſortant de leurs charges, & des deux nouveaux Baillifs, qui examinent les affaires des deux Bailliages. Tant que dure ce *Syndicat*, le pouvoir des Baillifs eſt ſuſpendu ainſi que celui du Conſeil du pays. Ce *Syndicat* juge les affaires dignes d'amendes; il recherche les fautes oubliées, prononce contre les Baillifs, Leutenans-Baillivaux, les Conſeils, lorſque ceux-ci ont péché contre la Juſtice & le Souverain; il s'approprie les amendes & les droits caſuels qui tombent dans le temps de leurs vacations: mais toutes ces opérations ſont cependant ſoumiſes à l'appel pardevant les deux Cantons Co-Souverains; il a été réglé que ſi l'un des Cantons ſeulement approuve la déciſion du *Syndicat*, elle a ſon plein effet. Tous les ans, le jour de *Saint Antoine*, chaque Canton envoie de nouveau dans le pays un Député: ces *Repréſentans*, aſſiſtés des deux Baillifs, ſe font rendre compte des Adminiſtrateurs du Chapitre de Schennis & de l'Hôpital de Saint-Antoine, à Utznach.

Les droits caſuels du Gaſter tombent, les uns au *Baillif*, la plupart au Chapitre de Schennis; ceux de Kaltbrunnen à l'Abbaye d'Einſidlen; ceux de Quarten & de Murg à celle de Pfeffers. Le Gaſter a ſa *bannière* particuliere, mais chacun des Etats Co-Souverains nomme, parmi les habitans de ſon Canton, un Capitaine-général du pays de Gaſter. Ces deux Officiers ordonnent de toutes les affaires relatives au Militaire. C'eſt à Schennis qu'on fait tous les ans la revue générale de la Milice provinciale.

J'ai parlé du châtiment que le Canton de Schweitz infligea aux habitans du Gaſter, en punition de leur déſertion de l'*ancienne Religion*. Ce Canton y rétablit par-tout la

Catholicité. Mais ce ne fut qu'en 1564 qu'il voulut bien rendre aux habitans la *Banniere* du pays, les drapeaux, leurs priviléges. En commémoration du retour à la Religion catholique, les habitans font tous les ans une Proceſſion ſolemnelle à la Chapelle de *S. Sébaſtien* près de Schennis, le jour de *S. Sébaſtien*, Patron de cette Abbaye, c'eſt-à-dire le 20 Janvier. Là on fait lecture publique du décret donné en 1564 par le Canton de Schweitz, & que l'on appelle *la Lettre* (5) *de réminiſcence*. Les deux Cantons Co-Souverains convinrent, en 1564 & 1592, qu'au ſujet de la manutention du culte catholique, Glaris, dont la majeure partie eſt *Réformée*, & qui, en 1529 & 1531, à cauſe de ſes différends de religion, avoit fermé les yeux ſur la conduite des habitans du Gaſter, ne pourroit en connoître. Ainſi, par cette convention, le reſſort de tout châtiment, pour affaires de religion, violations de fêtes, &c. eſt à la déciſion de Schweitz. La partie catholique de Glaris a, avec le temps, été admiſe au *co-examen*.

Le pays eſt du Diocèſe de Coire juſqu'au pont dit *Die Steine-Bruk*, au-deſſus de *Kaltbrunen*. La paroiſſe *Oberkirch*, qui eſt au bas, appartient au Diocèſe de Conſtance. Les collations des Egliſes de *Murg* & de *Quarten* dépendent de l'Abbaye de Pfeffers; celle de *Kaltbrunnen*, de l'Abbaye d'Einſidlen; les autres, du Chapitre de Schennis.

Voici les endroits principaux de la partie ſupérieure de Gaſter.

I. *Le bas-Terzen*, village épars ſur la rive méridionale du lac de Wallenſtatt. Ce lieu appartenoit anciennement

(5) En allemand, Deuck-Brief.

aux Nobles de Montfort, qui réſidoient à Wallenſtatt.

II. *Quarten.* Cette Paroiſſe eſt également ſituée au bord méridional du lac. Le bas-Terzen en fait partie. Ce diſtrict ſe donna en 1437 aux Cantons de Scheweitz & de Glaris. En 1444 & 1445, on éleva à cet endroit un retranchement contre les incurſions que les Autrichiens, maîtres du Comté de Sargans, pouvoient faire dans le voiſinage. Ils furent en effet repouſſés cette derniere année dans une tentative qu'ils avoient faite. En 1519 le Chevalier de *Mullenen*, de Berne, choiſi ſur-arbitre dans un différend entre Scheweitz & Glaris d'une part, & les cinq autres Cantons Co-Souverains du Comté de Sargans, de l'autre, prononça que la Judicature criminelle à Quarten, au bas-Terzen, à Quinten & à Murg, appartiendroit au Bailliage de Sargans, la baſſe-civile & le port des armes au Bailliage de Gaſter.

III. *Murg*, paroiſſe voiſine du lac de Vallenſtatt, & qui avec Quarten, poſſede une montagne fertile, ſur laquelle on trouve un petit lac, poiſſonneux.

IV. *Quinten*, autre Paroiſſe éparſe ſur la côte ſeptentrionale du lac de Wallenſtatt, dans une poſition aſſez pierreuſe & de montagnes. On trouve des vignobles dans les quatre diſtricts ci-deſſus déſignés.

V. *Amben* ou *Auf-Ammon*, en latin *ad Montem* ou *Amœnus Mons*, eſt une haute & agréable montagne ſur la côte ſeptentrionale du lac de Wallenſtatt. On voit ſur ſa cime la paroiſſe conſidérable *Ammon*, qui eſt bien éle-

vée d'une demi-lieue au-deſſus du lac. On deſcend au lac par un chemin coupé dans les rochers.

VI. *Bettlis*, hameau au bord du lac.

VII. *Fley*, autre hameau au pied de la montagne, près de Weſen. Ce hameau avec Bettlis eſt de la paroiſſe Ammon.

Et VIII. *Stral-Ek*, château ruiné au pied du mont Ammon, & qui appartenoit à des Nobles du même nom.

La partie inférieure du Bailliage de Gaſter, comprend les endroits ſuivans :

I. *Le bas-Windeck*, château à la droite de la Lint, ſur une hauteur qui s'avance entre les bourgs de Weſen & de Schennis; ici réſidoient les Comtes de *Windeck*, autrement les Comtes de Schennis, de Gaſter ou de Wandelburg. Ce château ſervit un temps de réſidence au Bailli du Gaſter. Mais comme les deux Etats Co-Souverains trouverent bon que ces Baillifs demeuraſſent chacun dans ſon Canton, le château fut abandonné, & tomba en ruine en 1450.

II. *Im-Winkel*, hameau dans la paroiſſe de Schennis.

III. *Schennis*, en latin (6) *Skennines*, *Skennis* ou *Scandium*, bourg & paroiſſe, ſur un ruiſſeau dit *Lewiren*,

(6) Tſchudii, Gallia Comata, p. 307, 308.
Leu, *ibid.* tom. XVI, p. 151, *& ſuiv.* &c.

& célébre par un Chapitre de Chanoineſſes, dont l'Abbeſſe porte le titre de *Princeſſe du Saint-Empire Romain.* Ce Chapitre eſt compoſé de ſix Prébendaires & d'une *Expectante*, qui ſont toutes obligées de prouver ſeize quartiers de Nobleſſe; elles peuvent ſe marier, l'Abbeſſe ſeule eſt exceptée de ce privilége. Ces Chanoineſſes obſervent la Régle de *S. Auguſtin.* Le Chapitre élit l'Abbeſſe, & à ſon inſtallation ſe trouvent les Députés des deux Cantons de Schweitz & de Glaris, Co-Souverains du Bailliage de Gaſter, dans lequel eſt aujourd'hui enclavé Schennis. Ces deux Etats ſont Protecteurs & *Avoués* du Chapitre, ayant ſuccédé aux droits de la Maiſon d'Autriche, qui les tenoit héréditairement de celle de Kibourg. Le Baillif de Gaſter & le *Syndicat* des deux Cantons logent dans l'Abbaye, lorſque les affaires judiciaires du pays exigent leur préſence.

Schennis eſt un bourg agréable, ſur la gauche de la Lint, au-deſſous de Weſen; près de la paroiſſe qui eſt en même-temps l'Egliſe du Chapitre, ſont encore deux Chapelles, dont l'une dédiée à *S. Sébaſtien*, Patron de l'Abbaye, touche la Lint. Il y a dans le bourg une Maiſon-de-Ville, où s'aſſemble le Conſeil du pays. La fondation du Chapitre eſt fixée au commencement du neuvieme ſiécle. Humfroi, Comte d'Iſtrie & de la Rhétie de Coire, en a été le Fondateur en 806. Henri III, Roi des Romains, prit en 1045 l'Abbaye de Schennis ſous la protection de l'Empire. Les Comtes de Lenzbourg, héritiers des Comtes de Rhétie, firent des donations conſiderables à cette Abbaye: ils en étoient les *Avoués.* On voit encore leurs tom-

beaux (7) & ceux des Comtes de Kibourg dans l'Egliſe (8) du Chapitre.

Cette *Advocatie* ou *Avouerie* paſſa, après l'extinction des Comtes de Lenzbourg en 1172, à la Maiſon Impériale de Souabe, aux Ducs de Méranie, aux Comtes de Bourgogne de la Maiſon de Châlon, à la Maiſon de Kibourg, & enfin à celle de Habspourg-Kibourg en Autriche. En 1438 elle fut hypothéquée aux Cantons de Schweitz & de Glaris. Ce Chapitre poſſede pluſieurs Terres dans la Suiſſe. Il y a à *Z*urich une maiſon qui lui appartient, & où demeure le Receveur des rentes que ce Chapitre a dans ce Canton. L'Abbeſſe a le droit de Bourgeoiſie à Zurich depuis 1405. Elle a dans le Canton de Berne la baſſe-Juriſdiction, avec la collation à Reitnau, dans le Comté de Lentzbourg. Elle a de même la baſſe-Juriſdiction à *Niederweil* dans la partie inférieure des *Offices libres de l'Argeu.* Elle a la collation (9) des Egliſes de Schennis, Admont ou Ammon, Benken, Gomiſwald dans le pays de Gaſter. Cette Abbaye a été brûlée en 1586 &

(7) On en voit la gravûre dans le Recueil des *Monumens remarquables de la Suiſſe*, par M. Jean *Muller*, Ingénieur de Zurich, Section III, p. 21, 22.

(8) *Tſchoudi* a rapporté dans ſon Livre, *Gallia Comata*, p. 308, l'inſcription d'une Croix antique d'argent, qu'on conſervoit de ſon temps dans l'Egliſe du Chapitre de Schennis, & qui étoit un don de ſes fondateurs ou bienfaiteurs. Cette inſcription, en lettres initiales & en chiffres, ſouffre de grandes difficultés dans ſon explication.

(9) L'Abbeſſe de Schemnis a encore la collation de la Paroiſſe de la ville de Mellingen, & celles de Benderen & de Nuolen ou Nulen, au-delà du Rhin, dans la Seigneurie de Schellenberg, & au Comté de Feldkirch. Elle avoit auſſi celle de Knonau, qu'elle céda en 1644 à la ville de Zurich.

1610. Les troupes des Cantons de Zurich & de Berne s'en emparerent dans la guerre civile de 1712. Les Ecrivains Proteſtans n'ont pas oublié les Lettres que l'Abbeſſe de Schennis écrivoit à *Zuingle*. La plus grande partie de la Suiſſe penchoit alors pour la nouvelle Réforme; & ſans la bataille de Cappel, la Catholicité eût été entierement anéantie dans tout le Corps Helvétique. Les grands événemens ſont ſouvent produits par de petites cauſes. Si la victoire de Cappel n'eût pas relevé la Catholicité en Suiſſe, les Cantons Catholiques n'euſſent pu depuis rendre les ſervices importans qu'ils rendirent aux Rois de France, principalement à Charles IX, à la retraite de Meaux, où leurs troupes empêcherent que ce jeune Monarque & ſes freres, ne tombaſſent au pouvoir des *Huguenots*; ainſi appelloit-on alors les *Réformés*. Si cela fût arrivé, on peut juger des ſuites par l'acharnement que le Parti proteſtant continua d'exercer malgré tous ſes échecs multipliés.

IV. *Dorff*, *Ruffi*, *Mur*, trois hameaux dans la paroiſſe de Schennis.

V. *Benken*, paroiſſe & village diſperſé, à une lieue au-deſſous de Schennis, ſur le mont Buchberg.

VI. *Maſeltrangen*, village dans la paroiſſe de Benken, au-deſſous de Ruffi, ſur le chemin qui va à Kaltbrunnen. On a bâti, il y a quelques années, une Egliſe paroiſſiale à *Rieden*, pour les habitans dont les maiſons ſont écartées, ſur la montagne du côté du Comté de Toggenbourg, juſqu'à Gauen ou Gomiſwald.

VII. *Kaltbrunnen*, beau village. Hermann, Duc d'Allemannie, & ſa femme Regulinde en donnerent, dans le dixieme ſiécle, la propriété au Monaſtere d'Einſidlen, qui y poſſede encore la baſſe-Juriſdiction. Il y avoit autrefois au-deſſus de ce village un château que Burcard, Abbé d'Einſidlen, donna en 1409, au Noble Ulric de Windeck.

Et VIII. *Oberkirch*, hameau. L'Empereur Oton I donna cet endroit & Benken au Monaſtere d'Einſidlen. La Paroiſſe d'Oberkirch comprend, dans ſon circuit, les villages Bonnert & Kaltbrunnen.

La Juriſdiction de *Weſen* a été réunie au Bailliage de *Gaſter*.

Weſen (10) en latin *Weſenium*, *Veſonium*, *Veſcha*, *Gueſcha*, eſt un gros bourg, au bord occidental du lac de Wallenſtatt. Autrefois c'étoit une ville aſſez conſidérable, comme les reſtes des murailles brûlées qu'on y voit encore, en font foi ſuffiſamment.

Ce bourg eſt ſitué à l'iſſue du lac, c'eſt-à-dire, dans l'endroit où la petite riviere de *Sez* en ſort. Cette riviere ſe joint à une demi-lieue de là avec la *Lint*, qui vient du Canton de Glaris. Weſen eſt placé entre Ammon & Schennis. Il y a dans ce bourg trois Egliſes : l'une la paroiſſe proprement dite, porte le nom de *Qutis*, elle eſt un

---

(10) Leu, *ibid.* tom. XIX, p. 361-364.

Dom *Hergott* a rapporté, (Geneal. Habsburgic. tom. II, p. 240,) l'acte de l'échange que les deux *Hartmann*, oncle & neveu, Comtes de Kibourg, & Rodolf l'*Avoué* de Rapperſchweil, firent le 28 Août 1232, de pluſieurs fonds de terre, ſitués dans les deux villages du haut & bas Weſen, avec Louis, Abbé de Pfeffers. L'Acte fut paſſé à Weſen. *Actum Weſin.*

peu hors du bourg ſur la droite du lac ; une autre de ces Egliſes, dite *la Sainte Croix*, eſt bâtie ſur la colline *Hugel-Buel*, & la troiſieme dans l'endroit nommé *Wyeden*. Ces trois Egliſes ont chacune un Curé. On voit un Couvent de Religieuſes de l'Ordre de S. Dominique, près de l'Egliſe de Wieden : on ignore l'année préciſe de ſa fondation. Le premier Février (11) 1259, Rodolf, Comte de Rapperſchweil, donna aux Religieuſes de Weſen, la place ſituée au même endroit, dans le local dit *Wydon*, voiſin du lac. Un autre acte (12) du 30 Mai, en la même année, porte que le même Comte confirma la donation de l'emplacement voiſin du lac dit *Walaſe*, (c'eſt-à-dire de *Wallenſtatt*,) à l'endroit nommé *Wydon*, qui avoit été faite aux Religieuſes établies dans ce local. Rodolf (13), Comte de Habſpourg & de Kibourg, Landgrave d'Alſace, (depuis Roi des Romains), étant à Brougg le 29 Août 1275, prit ſous ſa protection le Couvent des Religieuſes de Weſen, Diocèſe de Coire, & ordonna l'exécution de ſa volonté à ſon prépoſé (14) réſidant à Windegg. Albert, Roi des Romains, accorda la même ſauve-garde par Lettres (15) datées de Zurich le 31 Mars 1300. Ce Couvent paſſe pour être bien renté.

Les habitans de Weſen, anciennement ſujets de la maiſon d'Autriche, ſouffrirent beaucoup dans le quatorzieme ſiécle. Weſen étoit alors entouré de murs & de tours. Après

(11) Hergott, *ibid.* p. 345.
(12) Le même, *ibidem*, p. 349.
(13) Le même, *ibid.* p. 390.
(14) *Miniſtro noſtro in Windegge.*
(15) *Hergott*, *ibid.* p. 582.

la bataille de Sempach en 1386, cette ville fut conquiſe par les Suiſſes. La Bourgeoiſie leur prêta le ſerment de fidélité. Mais, malgré cette preſtation, elle trama l'année ſuivante une horrible conjuration contre la garniſon Suiſſe qui étoit dans ſes murs; elle fit entrer ſecretement dans la ville un nombre d'Autrichiens, pendant que quelques mille autres ſe poſterent aux portes dans la nuit. La garniſon tranquille ſur la foi de la capitulation, fut impitoyablement maſſacrée le 22 Février par les Bourgeois; vingt-deux ſeulement ſe ſauverent par la fuite. Les Bourgeois ſe joignirent l'année ſuivante 1388 à l'Armée Autrichienne, & pénétrerent avec elle dans le pays de Glaris; mais ils perdirent leur banniere & quarante-deux hommes à la bataille de Neffels. Les Glaronois victorieux, pourſuivirent les Autrichiens à Weſen; tous les habitans s'en étoient ſauvés: la vengeance étouffoit tout ſentiment de compaſſion dans le cœur des Glaronois; le maſſacre de leurs compatriotes les excitoit aux repréſailles: ils pillerent, brûlerent la ville, & en renverſerent les murailles. Depuis ce juſte châtiment, Weſen n'a jamais recouvert ſa premiere conſidération. C'eſt aujourd'hui un bourg ouvert: ſa ſituation l'expoſe de plus d'une maniere aux débordemens du lac, qui eſt ici très-exhauſſé, mais ſa décharge eſt étroitement reſſerrée près de la *Tuillerie*. Cette poſition cauſe beaucoup de maladies dans le bourg; & on voit d'année en année une dégradation très-ſenſible dans les bâtimens & la fortune des habitans, malgré le tranſit des marchandiſes qui paſſent en cet endroit pour l'Italie par le pays des Griſons. Un tiers du péage ſur ces marchandiſes appartient à la Bourgeoiſie, & deux parts aux

deux Cantons Co-Souverains. On eſt ſouvent obligé de conſtruire dans le bourg, au printemps & dans l'été, des chemins avec des planches & des petits ponts. Le bourg étoit, en 1764, tellement abſorbé par les eaux, que des bateaux montoient dans les logemens du ſecond étage des maiſons.

Les dogmes de *Réforme*, introduits par Zuingle, avoient trouvé, en 1529, un grand accès à Weſen, & d'autant plus grand, que la majeure partie du Canton de Glaris les avoit adoptés. Mais les *Suizois*, qui étoient reſtés inébranlables dans la Religion de leurs peres, envoyerent une députation à Weſen, pour détourner les Bourgeois de toute nouveauté. Mais rien ne les arrêta. Sous les yeux des Députés mêmes, ils brûlerent les images des Egliſes, mais ils payerent bien la peine de leur témérité, après la guerre de Cappel en 1531, où les Cantons Catholiques dicterent la loi aux Proteſtans.

Les habitans de Weſen s'entretiennent du produit de la pêche, & de celui du tranſport journalier des marchandiſes ſur le lac. Les montagnes voiſines ſont riches en vacheries, le plat-pays en arbres fruitiers. On voit autour du bourg quelques vignobles élevés en berceaux, ſous leſquels on ſeme de la luzerne.

La Bourgeoiſie de Weſen a ſa Juriſdiction municipale, à la tête de laquelle préſide le Baillif dës deux Cantons Co-Souverains. Ce petit Tribunal juge les affaires civiles, & partage les amendes avec le Baillif. Mais pour les cauſes criminelles, la connoiſſance en eſt entierement ſoumiſe au Baillif. Ce qu'on appelle la *Juriſdiction* de Weſen, & qui comprend le bourg & les maiſons épar-

ſes ſur la montagne voiſine, prête hommage tous les deux ans au nouveau Baillif ſur l'Hôtel-de-ville. Cette Juriſdiction a ſon Tréſorier, ſon Banneret, & ſon Huiſſier particulier.

Gambs (16), en latin & dans la langue vulgaire des Griſons, *Campſum*, *Camſo*, *Gambſum*, eſt un petit Bailliage, avec un bourg du même nom, enclavé entre la Baronnie de Sax, qui appartient à la ville de Zurich, le Comté de Werdenberg, qui dépend du Canton de Glaris, & le Comté de Toggenbourg, qui eſt ſous la ſouveraineté de l'Abbé de Saint-Gall, ayant le Rhin au levant. Mais Gambs & Weſen n'ont d'autre rapport avec le Bailliage de *Gaſter* que d'être gouvernés par le même Baillif. Gambs ſe racheta en 1497 de ſes maîtres, Beat & Wolfgang de Bonſtetten; & ſes habitans préférerent de ſe ſoumettre volontairement aux Cantons de Schweitz & de Glaris en conſervant leurs priviléges. Ce pays eſt fertile en pâturages & en arbres fruitiers. Gambs eſt un gros village de paroiſſe, Catholique, dans le Diocèſe de Coire: tous les deux ans les habitans prêtent l'hommage au nouveau Baillif. La montagne de *Gambs*, qui eſt très-habitée, s'étend depuis la frontiere du Toggenbourg juſqu'à la Baronnie de Sax, dans la diſtance d'une lieue & demie. Au-deſſus du bourg de Gambs, il y a un bain d'eau froide ſoufrée, dans un lieu nommé *Gempelen*.

---

(16) *Leu*, ibid. tom. VIII, p. 207-209.
Faeſi, Topographie de la Suiſſe, tom. III, p. 372-375.
Fueſlin, Topographie de la Suiſſe, tom. IV, p. 63, 64, &c.

Fin du Tome dixieme.